RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1910

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1911

965.5
S678r

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

RECUEIL

DES

Notices et Mémoires

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

1er VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1910

CONSTANTINE

IMPRIMERIE D. BRAHAM, 2, RUE DU PALAIS, 2

ALGER
JOURDAN, Libraire-Editeur
Place du Gouvernement

PARIS
René ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Fleurus

1911

University of Florida Library

Avis important

—

Article 29 des statuts. — « La Société laisse aux « auteurs la responsabilité des faits et déductions histori- « ques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés « dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*. »

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. LUTAUD, Gouverneur Général de l'Algérie.
PHELUT, ✻, Préfet du Département.
MORINAUD, ✻, Maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1911

Président :	M. MAGUELONNE.
1er Vice-Président :	M. HINGLAIS.
2e Vice-Président :	M. Gustave MERCIER.
Secrétaire :	M. ***
Secrétaire-Adjoint :	M. PATTÉ.
Trésorier :	M. DEBRUGE.
Trésorier-Adjoint :	M. DE GUIBERT.

Commission des Manuscrits

MM. MAGUELONNE, *Président ;*
HINGLAIS,
MERCIER (Gustave),
DEBRUGE.
} *Membres*

1874 MM. Hinglais, O I ✿, proviseur en retraite, conservateur du Musée, bibliothécaire de la ville, correspondant du Ministère, Constantine.

1899 Jaubert (l'abbé), O A ✿, chanoine honoraire, secrétaire général de l'évêché, Constantine.

1904 Joly, architecte, délégué financier, Guelma, correspondant du Ministère.

1908 Joly, professeur à la Chaire d'arabe, à Constantine.

1907 Jonchay (du), ✻, chef d'escadrons au 3e Chasseurs d'Afrique, à Constantine.

1910 Latournerie (Maurice), O A ✿, imprimeur, Constantine.

1910 Lecocq, professeur au collège de Tlemcen.

1903 Leroy, ✻, O I ✿, docteur en médecine, conseiller général, Constantine.

1878 Luciani, ✻, O I ✿, conseiller du Gouvernement, Alger.

1892 Maguelonne, O I ✿, directeur des Domaines, Constantine.

1907 Marçais, professeur à la Médersa, Constantine.

1891 Mejdoub Kalafat, O I ✿, professeur d'arabe au Lycée, Constantine.

1896 Mercier (Gustave), O A ✿, avocat au barreau de Constantine, officier interprète de réserve, correspondant du Ministère.

1908 Merlin, directeur des Antiquités, à Tunis.

1904 Montagnon (l'abbé), O A ✿, à Khenchela.

1890 Morinaud (Emile), ✻, ancien député, maire de Constantine, Président du Conseil Général, délégué financier.

1911 Mouffok (Omar ben), commis de Préfecture, Constantine.

1908 Narboni (Elie), à Constantine.

1911 MM. Navon, directeur de l'*Alliance israélite*, Constantine.

1909 Patté (Paul), rédacteur à la Préfecture de Constantine.

1903 Ribet, O A ✿, administrateur de la commune mixte d'Oum-el-Bouaghi (Canrobert), correspondant du Ministère.

1881 Robert, O I ✿, administrateur principal en retraite, correspondant du Ministère, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).

1903 Sabatier, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Sétif.

1907 Saint-Calbre, O A ✿, directeur de la Médersa, à Constantine.

1910 Thépenier, contrôleur au Mont de Piété, Constantine.

1905 Vel, directeur de l'Hôpital, à Ménerville.

1906 Vignon, surveillant général au Lycée de Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1900 MM. Barry, O I ✿, inspecteur des fouilles de Timgad, correspondant du Ministère, Timgad, (Constantine).

1889 Bernard, architecte, 3, rue des Cordeliers, Compiègne.

1891 Bertrand (Louis), O I ✿, conservateur du Musée de Philippeville, correspondant du Ministère

1903 Brunache, ✻, O A ✿, administrateur de commune mixte, 82, rue Michelet, Alger.

1900 Carton (Dr), ✻, O I ✿, médecin-major de 1re classe, président de l'Institut de Carthage et de la Société d'archéologie de Sousse, membre non résident du Comité, La Goulette.

1910 Causse, conservateur des Hypothèques, Batna.

1903 Cherbonneau, O A ✿, avoué, Sétif.

1888 Delattre (le R. P.), ✻, O I ✿, prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée de St Louis de Carthage, La Goulette (Tunisie).

1890 Domergue, topographe principal en retraite, correspondant honoraire du Ministère, Saint-Geniès (Aveyron).

1890 Espérandieu, ✻, O I ✿, commandant d'Infanterie en retraite, membre non résident du Comité, 37, rue de Bellechasse, Paris.

1878 Farges, O ✻, O I ✿, commandant en retraite, correspondant du Ministère, Amplepuis (Rhône).

1906 Flamand, ✻, O I ✿, chargé du cours à la Faculté des sciences d'Alger, directeur-adjoint de la carte géologique, Alger-Mustapha.

1905 MM. François (l'abbé), curé à Constantine.

1894 Gauckler, ✻, O I ❦, correspondant de l'Institut, 90, rue d'Assas, Paris.

1907 Gauthier, Joseph (l'abbé), curé à Tocqueville.

1892 Gœtschy, O ✻, O I ❦, général de division, Nancy.

1874 Goyt, topographe principal en retraite, 31, rue Saint André, Grenoble.

1893 Guérin, O A ❦, sous-directeur des Contributions diverses en retraite, avocat, 4, rue de Constantine, Alger.

1892 Hannezo, ✻, O I ❦, commandant, correspondant du Ministère, Mâcon.

1909 Hovart, capitaine, affaires indigènes, à Khenchela.

1890 Jacquot, O I ❦, juge honoraire, 6, rue Fantin-Latour, Grenoble.

1897 Leroy (Louis), O I ❦, explorateur, Biskra.

1901 Loizillon, administrateur de la commune mixte des Bibans (Bordj-Medjana).

1888 Milvoy, architecte, rue Dijon, 1, Amiens.

1907 Morris, O A ❦, administrateur de la commune mixte de La Meskiana (Constantine).

1908 Maitrot, O A ❦, capitaine de gendarmerie, à Bastia.

1908 Nicloux, lieutenant aux Affaires indigènes, à Biskra.

1888 Pallu de Lessert, avocat, rue de Tournon, 17, Paris.

1910 Piquet, architecte, Aïn-Beïda.

1901 Ponté. propriétaire, à Mila, 21, rue Rohault-de-Fleury, Constantine.

1910 Rebuffel, conducteur des Ponts et Chaussées, à Batna.

1911 MM. Reygasse, administrateur-adjoint, Khenchela.

1902 Rouquette (Dr), ✻, O I ❦, médecin-major de 1re classe. correspondant du Ministère, 4, place de la Liberté, Nice.

1875 Roy, O ✻, O I ❦, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du gouvernement tunisien, Tunis.

1885 Saladin, ✻, O I ❦, architecte, diplômé par le Gouvernement, 69bis, boulevard de Courcelles, Paris.

1904 Sanrey, ✻, docteur en médecine, maire, Batna.

1910 Simon, capitaine des affaires indigènes, détaché à Casablanca.

1908 Solignac (Marcel), répétiteur au Collège de Bône.

1892 Toutain, O I ❦, professeur à l'école des Hautes Etudes, 25, rue du Four, Paris.

1903 Vallet, O A ❦, ancien publiciste, conseiller général, Fedj-M'zala.

1893 Viré (C.), avocat à Bordj-Menaïel (Alger).

Communes mixtes et divers venant en aide à la Société

Akbou.
Aïn-Touta.
Aïn-el-Ksar.
Aurès.
Aïn-M'lila.
Bibans.
Collo.
Châteaudun-du-Rhumel.
Djidjelli.
El-Milia.
Eulmas.
Guergour.
Jemmapes.
Khenchela.
Morsott.
Meskiana.
Soummam.
Souk-Ahras.
Taher.
Lycée de Constantine.

Admis à l'échange :

1907 Schutter, professeur d'histoire à l'Université d'Erlangen (Bavière).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.

AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

— Société d'études provençales.

— Annales des facultés de droit et de lettres.

ALAIS. — Société scientifique et littéraire.

ALGER. — École supérieure des Lettres.

— Société historique algérienne.

— Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.

ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.

AUCH. — Société archéologique du Gers.

AUTUN. — Société éduenne.

AVALLON. — Société d'études.

AVIGNON. — Académie de Vaucluse.

AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.

BEAUNE. — Société d'archéologie.

BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société archéologique.

— Société de géographie commerciale.

BOURG. — Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.

BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.

BREST. — Société académique.

CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

DAX. — Société de Borda.

DOUAI. — Union géographique du Nord de la France.

ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.

GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.

GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

LANGRES. — Société historique et archéologique.

LAON. — Société académique.

LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

— Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— *Bulletin historique du diocèse de Lyon.*

LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.

MARSEILLE. — Société de statistique.

— Société archéologique de Provence, 63, boulevard Longchamps.

MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.

MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.

MONTPELLIER. — Société languedocienne de géographie.

— — Société archéologique.

NANCY. — Académie de Stanislas.

— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.

— Société de géographie de l'Est.

NANTES. — Société archéologique.

NARBONNE. — Commission archéologique.

NICE. — Société des lettres, sciences et arts.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.
— Comité des travaux historiques et scientifiques
— Bulletin de l'Ecole des Chartes.
— Société des antiquaires de France
— Société d'ethnographie.
— Société de géographie.
— Société d'anthropologie.
— Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société des études historiques.
— *Revue géographique internationale.*
— Musée Guimet.
— Société académique indo-chinoise de France.
— *Revue des Colonies et des Protectorats*, ministère des Colonies.
— *Revue de statistique.*
— Réunion d'études algériennes, 12, galerie d'Orléans.
— *Journal asiatique.*
— Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.
— *Revue archéologique.*
— *Revue des études historiques.*

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

SOUSSE. — Bulletin de la Société archéologique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Bulletin de la Société de géographie.

— Société archéologique du Midi de la France.

TOURS. — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

VALOGNE. — Mémoires de la Société archéologique.

VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE. — Société d'anthropologie de Berlin.

ALSACE-LORRAINE. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, à Metz.

— Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

AMÉRIQUE DU SUD (LA PLATA). — Direction générale de statistique de la province de Buenos-Ayres.

ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.

— Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.

— Société des antiquaires de Cambridge.

— Institut canadien de Toronto (Canada).

— Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.

BELGIQUE. — Société des Bollandistes, Bruxelles.

— Société d'archéologie de Bruxelles.

BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.

ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.

— Comité de conservation des monuments de l'art arabe.

— Société khédivale de géographie, au Caire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Paebody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.

— Institut Smithsonien de Washington.

— Commission d'inspection géologique des Etats-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.

— Société d'anthropologie, à Washington

— Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Université de Californie, à Berkeley.
Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.
— Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.

ITALIE. — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.
— École française de Rome.
— Société africaine d'Italie, à Naples.
— Société africaine d'Italie, à Florence.
— Académie des Lincei, à Rome.

NORVÈGE. — Université royale, à Christiana.

PÉROU. — Bulletin de la Société de géographie de Lima.

SUÈDE. — Académie royale archéologique de Stockholm.
— Institut géologique de l'Université d'Upsala.

SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société de géographie de Berne.

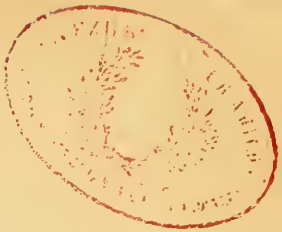

NOTE

SUR LA

Route de Tébessa à Biskra

par Négrine

I. — de Théveste à Ad Majores

Appelé à Chéria par une affaire de service en décembre 1905, j'ai eu le regret de ne pouvoir prendre, au départ de Tébessa, la voie romaine de Théveste à Ad Majores, par le Bahiret-el-Arneb et l'ai seulement rejointe, à Bordj-Telidjène, d'où part, en fait, mon itinéraire archéologique.

Au cours de cette traversée, malheureusement trop rapide et trop entourée d'apparat officiel pour que des recherches m'aient été faciles, ni parfois même possibles, mon attention et celle du Capitaine Daugan (qui m'accompagnait à titre d'officier d'ordonnance), a été particulièrement attirée sur les détails qui suivent :

a) Quand on approche de l'extrémité sud du bassin du Bahiret-Telidjène, on aperçoit, à environ 3^{k}500 vers l'ouest, des ruines qui s'étendent, du nord au sud, sur une longueur d'au moins 2 kilomètres et qui paraissent correspondre exactement à l'Henchir-Zoura de la carte au 1/200,000^{e}.

mentionne même pas et il nous a été impossible de découvrir, dans le rayon de la vue, aucune autre trace des ruines décrites au tome XIX du *Recueil des Notices de la Société de Constantine*, que le puits, en effet romain, qui donne son nom à ce point topographique. Il faut penser, en conséquence, que les débris antiques signalés à Bir-ben-Titaya seraient à chercher sur un palier de la montagne;

d) Nous avons campé, à 11 kilomètres environ au sud de Bir-ben-Titaya, au point que la carte dénomme Ras-el-Euch, situé à l'entrée nord d'une gorge étroite et sinueuse. Sur le rebord de la falaise, haute de 15 à 20 mètres, qui domine à l'est, le point de campement, s'étend un amas de ruines plus considérable que les précédentes et où il paraît impossible de ne pas reconnaître une autre station militaire. Le plateau mamelonné, éperon détaché du Djebel-Meslane, qu'occupent les ruines, s'étend sur 3 ou 400 mètres de longueur; il est dominé, au nord-ouest, par un assez grand fort, en pierres de grand appareil, d'un travail très soigné, dont les murs s'élèvent encore à 2^{m}50 ou 3 mètres au-dessus du sol.

Un phénomène difficile à expliquer a renversé, en partie, les unes sur les autres, les gros blocs, parfaitement taillés et ajustés, qui constituaient les murailles et dont plusieurs portent des traces de moulures. Les ruines d'une maison, de construction assez élégante, *avec atrium* et bassin, sont parfaitement reconnaissables, au nord-est des ruines, qui ne paraissent pas avoir été entourées d'une enceinte.

A 200 mètres environ au sud du fortin, sur la pente descendant à la rivière, est le soubassement, haut encore de plus de 2 mètres, d'un assez beau

mausolée, à base carrée, orné de moulures, mais sans aucune inscription apparente. Le mausolée a été violé, comme l'ont été presque tous les monuments semblables dans cette région et le sarcophage fouillé.

e) La gorge étroite par laquelle s'écoulent, entre le Djebel-Ong et le Djebel-Zerzour, les eaux de l'Oued-Méchera est le seul point où quelques traces de la voie romaine puissent être constatées, par l'existence de débris d'une *séguia* maçonnée Je ne vois, du reste, rien à ajouter à la description, pittoresque et très fidèle, que donne de ce passage la *Géographie comparée de la Province d'Afrique*, par MM. Ch. Tissot et S. Reinach (tome II, page 537), si ce n'est que les vestiges de l'Henchir-el-Ansel (Foum-el-Méchera) ont disparu ou sont, maintenant, si peu apparents qu'il ne nous a pas été possible de les reconnaître, quoique nous ayons fait grand halte en ce point. La position indiquée serait, d'ailleurs, bien choisie pour l'établissement d'un poste appelé à surveiller l'entrée sud de la double gorge de l'Oued-Méchera et de l'Oued-oum-Salah.

II. — Ad Majores (Besseriani)

Les ruines d'Ad-Majores, d'où vient sans doute la dénomination du Djebel-Madjour, piton escarpé qui les domine immédiatement, d'environ 250 mètres, s'étendent en plaine, à l'extrémité d'un éperon détaché de la montagne, à environ 6 kilomètres du Ksar actuel de Négrine, auquel elles sont reliées par une piste accidentée qui paraît se confondre avec la voie antique.

Ces ruines, si on compare leur état actuel avec la description qu'en donne l'ouvrage précité de MM. Ch. Tissot et S. Reinach, ont beaucoup souffert, depuis 25 ans, ce qui paraît s'expliquer surtout par l'action des agents atmosphériques sur le médiocre calcaire employé par les Romains pour leurs constructions de la région saharienne. Le ksar de Négrine, qui est exclusivement construit en pisé, n'a guère dû, en effet, emprunter de matériaux aux ruines et je ne sache pas qu'aucun important travail de route, de pont ou de barrage, exécuté dans leur rayon immédiat, ait entraîné les indigènes à y faire de sérieux emprunts. La construction moderne la plus rapprochée est un barrage arabe, sur l'Oued-Djarech, dont je parlerai plus loin et qui paraît bien éloigné (32 kilomètres) pour qu'il ait été possible de rien prendre à Besseriani.

Actuellement, les seules ruines apparentes, au-dessus du sol, sont une partie de l'arc de triomphe, ou porte monumentale, — signalé par Baudot (*Recueil de la Société de Constantine*, année 1875, p. 120) et, à quelques mètres de là, un pan de mur, en pierres du Djebel-Madjour (sulfate de chaux cristallin), qui s'effritent visiblement. Ce pan de mur paraît à la veille de s'effondrer.

Quant à l'enceinte de la ville antique, exactement décrite dans la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique* (page 350) et qui figure bien un polygone elliptique d'environ 1,800 mètres de développement, on trouve encore, en les cherchant, les murs extérieurs et les tours de flanquement, mais, ces murs, actuellement, affleurent à peine le sol et leur destruction paraît aller s'accélérant.

Seuls, les monuments de quelque importance, comme l'arc de triomphe cité plus haut ou comme les murs du fort dont je vais parler, avaient été construits en calcaire dur, qui, plus résistant, a laissé sur le sol des débris plus importants.

Ce fort *(castrum)* s'élève sur le côté sud de l'enceinte; ses dimensions et le tracé ont été fidèlement reproduits dans l'ouvrage de MM. Ch. Tissot et S. Reinach, mais les pierres des murs (grand appareil) ont, depuis la visite de M. Baudot, été entièrement renversées et sont éparses sur le sol. En outre, rien ne reste actuellement debout des quatre portes du fort.

Le capitaine Daugan et le capitaine Guéneau (du service géographique de l'armée), qui visitaient les ruines en détail, pendant que je montais, moi-même, au Madjour, ont pu retrouver, gisant parmi les blocs, toutes les inscriptions signalées par Baudot et reproduites dans la *Géographie comparée* (pages 531 à 534), moins celle de la porte de l'est, n° 2478, du VIIIe volume du *Corpus*. De nouvelles recherches conduites par le capitaine Guéneau (qui réside temporairement à Négrine, avec une brigade topographique), permettront sans doute de retrouver les quatre pierres qui la composent.

Le sol, à l'intérieur de l'enceinte, est semé de nombreux débris de poterie antique et couvert de traces de constructions diverses affleurant le sol.

Auprès de l'arc de triomphe, ou porte monumentale, signalé plus haut, on trouve, en se dirigeant vers l'ouest :

1° Le soubassement d'un mausolée, de forme carrée, dont les pierres en calcaire dur, parfaitement

conservées, ont gardé des traces de moulures et de sculptures;

2° Un certain nombre de stèles funéraires gisant sur le sol.

De ce côté se trouvait évidemment la nécropole, les tombes étant placées des deux côtés de la voie romaine, venant de l'ouest, qui, d'ailleurs, se confondait sans doute, vers Négrine, avec la route de Théveste et qui pénétrait dans Ad Majores par la porte monumentale dont je viens de parler.

Deux inscriptions ont été, entre autres, relevées sur ces monuments par le capitaine Daugan; je les donne ci-contre, parce qu'elles paraissent présenter quelque intérêt, en ce qu'elles montrent que Ad Majores était, vraisemblablement, au moins au début de l'occupation, une colonie de *vétérans*.

D·M·S·
SABINVS
FELIX·VET
VIX · ANNIS
LXVIII · FILI
PATRI ME
RENTI FE
CERVNT

Un des objets de mon ascension du Djebel-Madjour était le désir de retrouver quelque indice de la voie romaine que le capitaine Ragot, dit suivre « la crête de la montagne, » dans la direction de Tamaghza (Ad Turres). Je dois dire que non seulement je n'en ai rien trouvé, mais que ce que j'ai vu de cette

très difficile montagne m'a convaincu de l'impossibilité de l'avoir jamais fait suivre par une route.

Le Djebel-Madjour et la longue arête, coupée de rares brèches, qui le continue jusqu'à Gafsa, sous les noms de Djebel-Toueref, Djebel-Rifour et (après Tamaghza) Djebel-Zimra, Djebel-Seldja et Djebel-Stah, sont impraticables, dans la direction est-ouest, et les anciens (comme le font actuellement les indigènes) ont toujours dû, pour se rendre de Négrine à Tamaghza (de Ad Majores à Ad Turres), employer une des deux pistes qui longent parallèlement le pied de la chaîne, au nord et au sud.

Celle du nord, que les Arabes pratiquent de préférence, peut-être par tradition et parce qu'elle a de l'eau, est un peu plus courte et, assure-t-on, bordée de ruines importantes que la brigade topographique s'occupe de relever; elle rejoignait, vers Midès, la voie romaine de Thélepte à Tacape, par Bir-el-Ater et, débouchant dans le Sahara par la gorge de Foum-en-Nâs, descendait, par Chebika *(Speculum)*, vers le chott Gharsa.

Celle du sud devait passer par Seïada, groupe de ruines antiques situées à 20 kilomètres au sud-est de Besseriani, puis, par l'un des puits de Bir el-Haouch (nord ou sud) et, de là, gagner, vers Oglat-Ksira, la route précitée, ou encore remonter vers Gafsa, par l'Oued-Melah.

Des recherches vont être poursuivies en vue de découvrir, si possible, les bornes dont devaient être jalonnés ces deux tronçons de route, longs de 30 à 35 kilomètres à peine, par lesquels (à n'en guère douter) s'établissait la liaison entre la route stratégique du sud de l'Aurès et la grande voie, également militaire, conduisant à Gabès et au littoral Tripolitain.

III. — d'Ad Majores à Ad Medias

Les stations de cette route, d'après la version rectifiée donnée par la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique* aux indications de la table de Peutinger (en inversant, en outre, l'ordre des stations) sont les suivantes :

STATIONS	DISTANCES en milles	DISTANCES en kilomèt.	LOCALITÉS IDENTIFIÉES
Ad Majores	XXVIII	41k 408	Besseriani.
Ad Medias			Henchir Taddert.
Badias.	XXV	37 025	Badès.
?	XXIV	35 544	Bir Bardou
Thabudeos	XXXIII	48 873	Thouda.
Ad Piscinam	IX	13 329	Biskra.
		176k 239	

Les circonstances de mon inspection ne m'ont permis de suivre, à peu près exactement, que la première partie de cet itinéraire, entre Badès et Négrine; encore ai-je dû charger le capitaine Daugan de reconnaître la partie est de la première étape, en partant de Besseriani, pendant que je remontais moi-même au nord-ouest jusqu'à Ferkane, pour nous retrouver, à la grand'halte, sur l'Oued-Djarech.

Autant qu'il nous a paru, cette route, pour bordée qu'elle ait été de bornes militaires, comme les voies classées, n'a jamais dû être, pas plus qu'aujourd'hui, une chaussée entretenue et établie d'après le type classique. Tracée en ligne assez sensiblement droite, à travers le Sahara septentrional, qui, dans cette

partie, est une plaine nue, si complètement unie que les cours d'eau descendant vers les chotts changent fréquemment de lit, elle a dû être une simple *piste de caravanes,* seulement jalonnée de puits et de postes. Tout au moins, n'avons-nous pu retrouver aucun vestige de voie antique, même dans le voisinage immédiat de ce qui subsiste des postes et des bornes.

La recherche de celles de ces bornes dont le capitaine Ragot a signalé l'existence entre Besseriani et Taddert, mais sans rien préciser et comme s'il rapportait la chose par renseignements, était au premier rang de nos préoccupations et c'est surtout pour repérer l'une d'elles, avec inscription, qu'un indigène disait pouvoir précisément montrer, sur la rive gauche de l'Oued-Djarech, que j'y avais envoyé M. Daugan. La préoccupation s'est trouvée, comme on verra, très fondée, car c'est sans doute à cette recherche qu'aura été dû le *sauvetage* de cette intéressante relique.

Grande avait été la déception du capitaine Daugan, lorsqu'arrivant, sous la conduite de son guide indigène, à l'emplacement en question, il s'était trouvé en présence d'une excavation, d'apparence encore récente, mais entièrement vide. Quelques bergers du voisinage, pressés de questions, finirent par avouer que la pierre avait dû être utilisée pour la construction d'un barrage établi, durant le dernier automne, en vue d'étendre la zone d'irrigation de l'Oued-Djarech et situé à 1,800 mètres environ à l'ouest-nord-ouest de l'emplacement de la borne.

Le capitaine Daugan s'y étant rendu aussitôt, aperçut en effet le barrage, long de plus de 200 mè-

tres, dont avaient parlé les bergers arabes et désespéra, d'abord, de pouvoir rien retrouver sous sa masse. Il entreprit, cependant, sans se décourager, la recherche des pierres antiques, dont quelques-unes faisaient saillie et fut assez heureux pour découvrir, enfin, un fragment portant l'inscription MILIA XVIIII, qui ne pouvait manquer d'appartenir à la borne cherchée, dont les autres parties restèrent cependant introuvables.

Aussitôt instruit de ces circonstances, qui indiquaient une contravention formelle aux instructions du Gouvernement Général, que j'avais moi-même plusieurs fois renouvelées, j'invitai le commandant Guénin, commandant supérieur du cercle de Tébessa, qui m'avait accompagné jusqu'à la limite de son territoire, (séparé par l'Oued-Djarech de celui du cercle de Khenchela), à ne pas s'éloigner, sans avoir tout mis en œuvre pour compléter la trouvaille du capitaine Daugan et réparer, ainsi, autant que possible, l'acte de vandalisme de ses administrés. Je suis heureux d'ajouter immédiatement que, dans la nuit même, je recevais, à Bir-Taddert, une lettre de cet excellent officier supérieur, (dont j'aurai à parler encore), m'informant de l'heureux résultat des recherches faites sous sa direction, qui avaient remis au jour, ou à peu près, la borne entière, fragmentée en trois tronçons principaux [1].

---

(1) En raison de l'état de la borne XVIIII et pour éviter que ses débris soient, à nouveau, détournés, j'ai prescrit qu'ils soient rapportés à *Négrine*, où la borne reconstituée sera conservée dans le *Bordj;* son emplacement a été ou va être marqué par un signal en pierres, en même temps qu'il a été repéré sur la carte à 1/400,000e et le sera sur la mappe à 1/100,000e que lèvent, actuellement, les officiers du service géographique.

Borne milliaire de la route de Ad Majores à Ad Piscinam, trouvée aux environs de l'Oued-Djarech

(Point 4 du croquis)

0 m 35

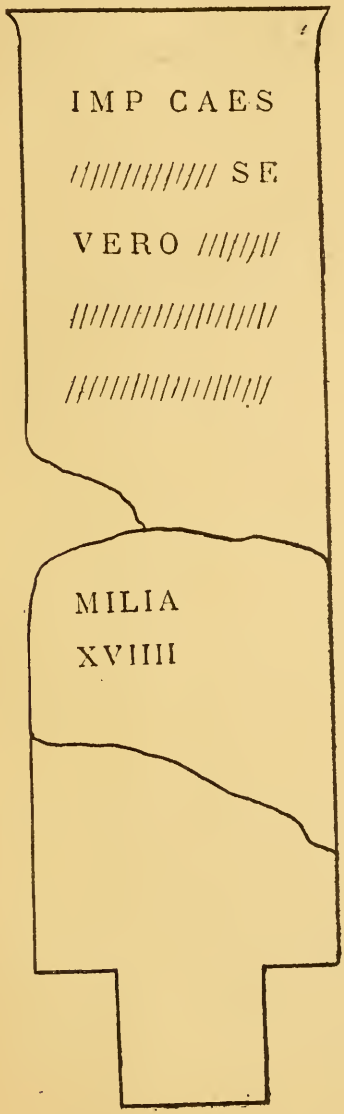

Le chiffre de XVIIII milles inscrit sur la borne paraît mesurer exactement la distance (28 kil. 139), qui sépare l'emplacement de la borne de Bir-Taddert, d'où partait, par suite, le numérotage. Quant à la dédicace à l'empereur Sévère, le martelage du mot qui précède et du mot qui suit ce nom, laisse sans solution la question de savoir s'il s'agit, soit d'un des empereurs dits Syriens, Septime ou Alexandre, soit du collègue de l'empereur Galère, dont le règne a été singulièrement éphémère, mais à qui, cependant, on pourrait admettre que la dédicace s'appliquât, car l'Afrique (par la répartition de l'an 306) releva, pendant un an environ, de son admiinstration et il a été trouvé, sur une des routes intérieures de l'Aurès, une borne où son nom figure avec celui de l'empereur Galère.

On peut même se demander si le martelage subi par l'inscription n'aurait pas eu pour objet d'appliquer à cet empereur une dédicace ancienne, qui visait primitivement Septime, Sévère, ou son petit-neveu, Alexandre. Ce petit problème recevra peut-être sa solution quand pourront être étudiées, en parfaite connaissance, les inscriptions relevées par les officiers du service géographique sur les bornes milliaires de cette région [1].

Nous-mêmes en avons cherché, en poursuivant notre route; malheureusement, il ne nous a été possible d'en trouver aucune, entre Bir-Taddert et Badès; et j'ai d'autant plus regretté cette circonstance que peut-être eussions nous pu, si le numérotage des bornes, à l'ouest de Bir-Taddert, avait eu aussi cette station pour point de départ, trouver là l'explication du nom de *Ad Medias* que lui avaient donné les Romains. Car, que veut dire ce nom de *Ad Medias* et de quel itinéraire cette station était-elle *le milieu?* De la route de Lambèse à Théveste, par le sud de l'Aurès? Non, sans doute, car les chiffres ne concordent pas, la distance totale étant d'environ 436 kilomètres, alors que celle de Taddert à Tébessa, par Négrine, n'atteint même pas 200 kilomètres (à peu

---

(1) Le capitaine Guéneau m'écrit que ses officiers et lui ont retrouvé, entre Bir-Taddert et Bir-Douhali, la borne signalée par Ragot portant dédicace de Minicius Natalis à Nerva (ou plutôt, croirais-je, à Trajan), puis, deux milliaires encore debout, portant le numérotage IIX et XIII, l'une sans inscription, l'autre avec une inscription dégradée. Aux dernières nouvelles, les officiers de la brigade topographique avaient repéré une douzaine d'autres bornes, (dont plusieurs à l'état de gisement), à 5 kilomètres au sud-ouest de Montana. Quelques-unes de ces bornes seraient frustes. Le capitaine Guéneau, sans attendre la publication du rapport annuel destiné à être inséré au *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique*, a bien voulu m'envoyer à ce sujet les éléments de la notice ci-après, nº 2, page 25.

près 195). Serait-ce, alors, le milieu de la distance entre Lambèse et Tacape? La chose ne semblerait pas impossible, à la condition qu'il s'agisse d'un itinéraire direct, par Gafsa; mais ce problème nouveau ne pourra être éclairci que si on trouve, à l'est de Besseriani, de nouvelles bornes (dont j'ai recommandé la recherche) et si on constate qu'elles continuent le numérotage dont nous avons trouvé l'origine à Taddert.

IV. — Ad Medias (Henchir ou *Bir-Taddert)*

L'emplacement de *Ad Medias*, qui semble exactement identifié à Bir-Taddert, n'est, plus actuellement, marqué que par un puits, d'origine romaine, de 45 mètres de profondeur.

Autour de ce puits, surtout à l'est et au nord-est, des *tumulus*, d'un très faible relief, marquent l'emplacement de l'ancienne ville, dont rien ou presque rien n'émerge plus au-dessus du sol. Mais une incroyable quantité de débris de poterie jonchent la terre et, parmi elles, à fleur de sol, se rencontrent quelques monnaies. J'ai pu, moi-même, recueillir ainsi, sans recherche, en parcourant les ruines pour relever les fondations des monuments importants, huit pièces de bronze assez détériorées, mais qui peuvent peut-être aider à déterminer une époque.

Il ne nous a pas été possible de relever sur le sol d'autres emplacements nettement déterminés que ceux de deux enceintes, carrées ou presque carrées, formées de murs d'une épaisseur de $0^{m}80$, qui correspondrait assez à celle de postes fortifiés ou citadelles, quoique ces fondations soient en pierres de

petit appareil, irrégulièrement taillées. Mais ceci s'explique si j'ajoute qu'il n'existe aucune pierre, dans un rayon de 25 à 30 kilomètres autour de Taddert.

La plus petite des deux enceintes, située à l'ouest et qui forme un carré régulier de 50 mètres de côté, contient le puits romain. La plus grande, qui forme un carré long de 55 mètres sur 50, avec une porte de 2 mètres de largeur sur le côté sud-est, est située à 250 mètres à l'est de la précédente.

De Taddert on aperçoit distinctement, à environ 6 kilomètres au nord, un autre puits, également couvert par nos soins, que les indigènes affirment être aussi de construction romaine et qu'ils dénomment *Bir-Retem*. Ce puits paraît occuper assez exactement l'emplacement figuré sur les cartes au 1/400,000e et au 1/800,000e, sous le nom de *N'fida Sidi-Abdallah*, d'où partent deux pistes, l'une, au nord-ouest, qui remonte vers Taberga, par la gorge de l'Oued-Ensira et par le Foum-Dradji et la vallée de l'Oued-Bidjer, l'autre, au nord-est, qui, coupant au court, par l'Oued-Sidi-Abdallah, rejoint, sur le cours supérieur de l'Oued-bou-Dokhan, le chemin de Guentis, qui relie Tébessa à cette partie du Sahara, par Sidi-Abid, Aïn-Guerra et Chéria; (on sait qu'il existe près de Sidi-Abid des ruines qui seraient celles d'un poste militaire romain).

Mon itinéraire, au départ de Taddert, a continué à se confondre avec la voie antique, jusqu'au passage de l'Oued-Tagmit, à partir duquel j'ai obliqué sensiblement à l'ouest pour gagner Zeribet-Ahmed, laissant à droite la piste qui conduit, au nord-ouest,

directement sur Badès, qu'on aperçoit du reste d'assez loin, malgré son faible relief et qui jalonne la direction du débouché de l'Oued-el-Arab.

Zéribet-Ahmed, où j'ai fait étape, s'élève sur un petit mamelon, naturel ou artificiel, qui n'a gardé aucune trace extérieure d'occupation romaine. J'incline fortement à penser, cependant, que le misérable village actuel doit occuper l'emplacement d'un ancien poste romain, bien placé pour surveiller la piste toujours très fréquentée, qui conduit dans le Sahara méridional, par Bir Hamadja (où on signale des vestiges antiques), et par le puits d'Oglaat-Badja, seul point d'eau et passage toujours assuré entre le Chott Sellem et la tête des eaux du Chott Rharsa.

V. — *Badias (Badès)*

Badias ou Badès est construit, comme Zéribet-Ahmed, sur un léger renflement du sol qui a toutes les apparences d'un tumulus, exhaussé sans doute par l'accumulation des débris antiques (de 8 à 10 mètres de hauteur totale) sur lequel est bâti le village arabe.

Les traces du poste romain (Limes Badiensis), percent, du reste, en différents points, sous les terres du monticule. D'assez notables débris, demi-enterrés, de l'enceinte sont très visibles sur une hauteur de 3 à 4 mètres, en différents points de la lisière nord du village.

Ce mur, constitué par des lits de briques rouges (de 6 centimètres d'épaisseur sur 40 centimètres de largeur et de longeur), que séparent des couches de blocage d'environ 20 centimètres d'épaisseur, se

présente sous l'aspect indiqué dans le croquis ci-dessous :

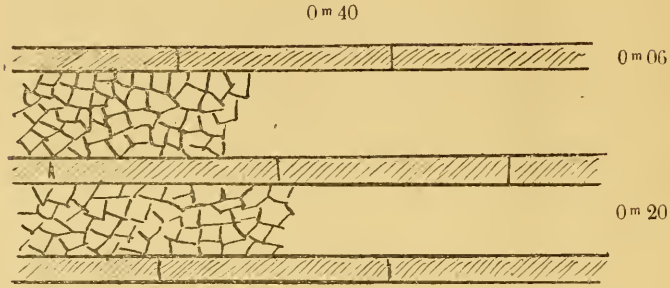

Il est difficile d'apprécier l'épaisseur du mur, en apparence considérable, la face intérieure étant noyée dans les terres du monticule qui supporte le village arabe; on peut, cependant, l'évaluer au minimum à 1 mètre.

Vers l'est de l'enceinte antique, à peu de distance d'une des piscines dont il va être parlé, se voit, aux trois quarts enfoncée dans le sol, la partie supérieure d'une porte, également construite en briques et moellons (ou galets de l'oued), avec voûte en encorbellement.

Deux grandes piscines, d'origine antique, subsistent en dehors de l'enceinte. L'une d'elles est encore utilisée; l'autre, actuellement desséchée, est située sur la face nord de Badès. Les habitants ont gardé le souvenir d'escaliers en pierre, par lesquels on descendait jadis pour prendre l'eau dans cette seconde piscine et qui sont noyés dans les talus.

A 800 mètres au nord-est du village est un puits romain, assez profond et d'un grand diamètre, qui ne semble plus contenir d'eau. Ce puits est complètement maçonné en briques; on accède à une pro-

fondeur de 8 à 10 mètres qui doit correspondre à l'ancien plan d'eau, par une galerie oblique, taillée dans le tuf et maçonnée, par parties, dans laquelle est descendu, en ma présence, un arabe qui m'a rapporté une grande brique identique à celles de l'enceinte et dont on ne peut douter qu'elle soit romaine.

Un double pan de mur, de 4 mètres environ de hauteur et d'une grande épaisseur, formant au sommet demi-voûte, s'élève sur la face est de Badès. Ces deux blocs de maçonnerie constituent les *seules* ruines romaines s'élevant au-dessus du sol et attirent l'œil quand on arrive au village, venant du sud. Il paraît admissible qu'elles soient les derniers vestiges d'un château d'eau. Cette hypothèse paraît plus vraisemblable que celle qui ferait de cette construction une tour de garde, en raison de son éloignement (environ 80 mètres) du village et de son voisinage d'une large séguia, en partie maçonnée, qui peut avoir une origine antique.

Il semble que des fouilles opérées dans l'intérieur de Badès donneraient quelques résultats ; mais il faudrait sacrifier en partie le village arabe, d'ailleurs, d'une extrême pauvreté, et dont les habitants, peu nombreux, se nourrissent presque exclusivement d'orge bouillie.

L'autorité militaire a utilisé le relief relatif et la position isolée du village, construit en plaine, à environ 9 kilomètres des derniers contreforts de l'Aurès, pour y établir, à l'angle sud-ouest, un poste optique qu'on aperçoit, dominant le village, dans les photographies donnant la vue d'ensemble. Un examen attentif n'a permis de découvrir, dans cette construc-

tion, aucune trace de matériaux antiques, non plus d'ailleurs, que de bornes, de colonnes ou d'inscriptions, dans le village et aux environs immédiats.

On serait tenté de croire, dans ces conditions, que Badès eût été un centre peu peuplé, exclusivement militaire, de surveillance et de correspondance, n'était le développement de restes, très authentiques, d'importants travaux d'adduction d'eau, d'origine romaine, qui subsistent entre Badès, Liana, El-Ksar et Khanga-Sidi-Nadji, en amont duquel village étaient captées les eaux de l'Oued-el-Arab.

Ces conduites, assez considérables et assez bien conservées pour qu'il puisse être encore, actuellement, question de reconstituer les parties extérieures qui ont, seules, souffert, en vue de rétablir autour des centres précités une large zone d'irrigation, ont été découvertes, en 1899, par M. le capitaine Touchard, aujourd'hui chef de bureau arabe de Touggourt, dont l'étude, aussi consciencieuse qu'intelligente et susceptible d'être féconde en résultats, se résume en ce qui suit.

En visitant attentivement les abords du village de Badès, cet officier avait constaté qu'il subsiste, dans un des pans de la muraille d'enceinte romaine, des vestiges, très nets, d'un tronçon de canal en grosses briques cimentées, qui pénètre dans l'enceinte, en traversant la muraille. Un peu plus loin, dans la direction de Liana et à 600 mètres de Badès, il avait de même rencontré, sur la rive gauche de l'Oued-el-Arab, plusieurs blocs de maçonnerie informes, évidemment romains, qui semblent continuer le canal et, plus loin encore, dans la même direction, mais cette fois sur la berge opposée de l'oued, de très

Croquis des restes d'une
Conduite d'eau romaine entre Bades et Khanga-Sidi-Nadji

visibles tronçons d'une conduite d'eau maçonnée, dont les indigènes affirmaient unanimement l'origine antique.

C'est de ces premières constatations que le capitaine Touchard est parti pour rechercher s'il n'existait pas un vaste ensemble de travaux construits par les Romains, ayant pour objet d'amener à Badès, alors le seul centre romain de la région, les eaux relativement abondantes descendant de la montagne par la gorge de l'Oued-el-Arab.

En effet, les travaux de recherche aussitôt exécutés, sous la direction du capitaine Touchard, par les habitants de Liana, ne tardèrent pas à mettre au jour, sur une étendue de 5 kilomètres environ, entre leurs jardins et ceux de l'oasis de Khanga-Sidi-Nadji, une conduite, presque partout souterraine, de construction évidemment romaine et en très bon état de conservation sur la plus grande partie de sa longueur.

Construite en cailloux de rivière, joints par de la chaux hydraulique, qui, actuellement, a acquis la dureté de la pierre, la conduite a $0^{m}35$ de largeur sur $0^{m}40$ de profondeur; ses parois intérieures sont revêtues d'un léger enduit de ciment qui subsiste encore en certaines parties.

L'épaisseur de la maçonnerie varie entre $0^{m}20$ et $0^{m}40$. La pente générale de la conduite est de $0^{m}08$ par mètre, ce qui correspond à un débit d'environ 19 mètres cubes par minute.

Des traces visibles de culées maçonnées en béton de ciment permettent d'affirmer que la conduite traversait, en aqueduc, les ravins qui coupent, en ces deux points, sa direction générale.

Enfin, les recherches aboutirent encore à la découverte de deux puits (regards ou puits d'extraction), par lesquels on accédait à la galerie, dans la partie qui précédait l'entrée d'un tunnel conduisant à l'Oued-el-Arab par la palmeraie de Khanga-Sidi-Nadji. Les parois des murs de ces puits sont en pierres sèches et il ne paraît pas certain qu'ils soient de construction romaine.

Les intéressantes constatations du capitaine Touchard ont servi à prouver, une fois de plus, le développement que les Romains avaient sû donner aux travaux d'hydraulique agricole et les sacrifices féconds qu'ils savaient consentir pour créer la vie, jusque dans le désert.

Quant au projet, en apparence assez simple, de rétablissement du canal décrit ci-dessus, il n'a pas pris corps, jusqu'à présent, en raison du chiffre encore relativement élevé du devis des dépenses et, plus encore peut-être, à cause des rivalités existant entre les villages de Badès, de Liana et de Khanga-Sidi-Nadji, le dernier de ces centres (qui est de beaucoup le plus puissant) ayant ou croyant avoir tout à perdre à la dérivation faite au bénéfice des riverains d'aval.

Et il devient de moins en moins probable que ce travail se fasse de sitôt, maintenant que la division nouvelle de l'Algérie en deux grandes circonscriptions administratives, étrangères, je ne voudrais pas dire hostiles, l'une à l'autre, a placé Badès et Liana dans les territoires du Sud, alors que Khanga-Sidi-Nadji fait partie des territoires du Nord.

VI. — de Badès à Biskra

J'ai poursuivi, par Zéribet-el-Oued, Bir-Bardou, Aïn-Naga et Sidi-Okba, (où j'ai, soit couché, soit fait la grand' halte), ma route de Badès sur Biskra. Cette route, en zigzag, ne m'a permis de rencontrer aucun vestige de centres romains ou de voie antique.

Bir-Bardou, lui-même qui paraît répondre assez bien à la station anonyme de la table de Peutinger, n'a absolument conservé qu'un puits romain et deux très faibles *tumulus*, semés de quelques débris de poterie commune, où il ne nous a même pas été possible de trouver de pierres taillées. Evidemment, le poste, s'il a existé en ce lieu, (ce qui est probable, car la place est favorable pour surveiller les chemins, très fréquentés, qui contournent, par l'est, le massif de l'Ahmar-Khaddou), n'a jamais reçu un grand développement et ses constructions ont dû être faites uniquement en moellons et en galets de rivières, qui ont été facilement dispersés, après la retraite des occupants.

VII. — Notes complémentaires

Note 1 (Voir page 3)

Le capitaine Guéneau, à qui j'avais fait part de mon observation qu'il n'existe aucune trace de construction ou reconstruction byzantine, dans la vallée, si habitée, de l'Oued-Mechera, d'où mon doute que les Byzantins aient étendu leur domination jusqu'au Sahara, m'écrit qu'il a trouvé, engagés dans les derniers débris de murs qui subsistent à Besseriani,

deux caissons funéraires, qu'il n'a pu qu'imparfaitement déchiffrer, les lettres étant remplies par un mortier très dur.

Il y voit (avec raison, je pense, étant donnés les procédés connus des Byzantins), la preuve qu'ils avaient réoccupé Ad Majores et y avaient au moins établi un poste fortifié.

Rien ne dit, d'ailleurs, qu'ils y soient parvenus par la ligne, plus courte, mais militairement plus dangereuse pour eux, de l'Oued-Mechera. Trois directions : celle de Biskra (où ils se sont certainement établis), celle de Tébessa (par Bir-el-Ater) et celle de Gafsa (par Ad Turres) ont pu, en effet, les y amener. En tout cas, le fait contesté de cette occupation semble, désormais, très vraisemblable.

Le capitaine Guéneau donne, comme il suit, le déchiffrement des deux caissons funéraires :

D·M·S·	D·M·S
A NNIVS	IVLIVS·SOREX
VENVSTV	VIXIT ANNIS
S ANNIS	L·AEMILIA Q P
VIXIT A	T AT/LAVXOR
X	MERENTI· FECIT·

(Les lettres sont d'un bon style et d'une exécution soignée).

Note 2 (Voir page 12)

Il résulte d'une seconde communication du capitaine Guéneau, (qui a bien voulu y joindre le double croquis, au 1/400,000e, reproduit ci-après, où il a reporté les emplacements exacts des bornes découvertes par ses officiers et par lui-même), qu'ils

avaient, à la date du 28 janvier 1906, trouvé cinq bornes ou groupe de bornes, savoir : *(Voir le croquis).*

Point 1. — La borne trouvée en ce point n'est autre que celle signalée par Ragot, portant une dédicace à Nerva (je crois plutôt à Trajan) par le légat Minicius Natalis. Cette borne est située entre Bir-Taddert et Bir Douhali (le capitaine Guéneau écrit Djali), à 3 milles d'Ad Medias.

Point 2. — Deux bornes encore debout, distantes l'une de l'autre de 7 mètres, ont été trouvées au point 2, situé à 22 kilomètres environ de Taddert, à l'est de Bir-Douhali. L'une (celle de l'ouest) porte simplement MILIA IIX (ce qui semble correspondre exactement à la distance, comptée de Bir-Taddert).

L'autre porte une dédicace dont la partie supérieure a été martelée et où on n'a pu déchiffrer que ce qui suit :

L R

V D V

L MINICIO NATALE

LEG·AVG·PR·PR·

XIII

Le 3e bâton du chiffre 13 est mal gravé et sa lecture semble incertaine. Qu'il faille, d'ailleurs, lire XII ou XIII, il paraît certain que cette distance s'applique à une direction divergente, qui est probablement celle du point 3 du croquis, situé, selon toute apparence, sur la route de Ferkane, peut-être avec embranchement sur M'dila, où le capitaine Guéneau a reconnu l'existence d'importants vestiges romains et d'un *castellum,* qu'il compte explorer.

University of Florida Library

Point 3. — Le point 3, dénommé Henchir-Ouled-Taouchi, est situésur la rive droite de l'Oued-Montana (Oued-Djarech), probablement sur la direction signalée plus haut, conduisant de Taddert à Ferkane. On y a trouvé, sur une espace d'environ 400 mètres, cinq ou six bornes ayant beaucoup souffert, sur trois desquelles le capitaine Guéneau a, cependant, réussi à lire ce qui suit :

1re borne		2e borne
IMICA		1/ M
IVLIVO PHIII	(à peu près illisible)	ANIO
ICEODIO FELI		AGPI
VGPONT·MXI		
RP·PP		

3e borne (brisée en deux fragments et martelée partiellement)

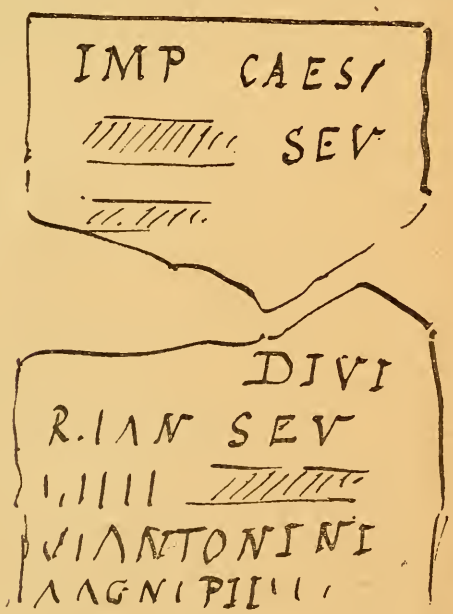

Foldout

Here

Rectificatif du 1/400,000e dressé d'après les levés exécutés sur le terrain.

Ad Majores
Melah

RUINES

ET

VESTIGES ANCIENS

RELEVÉS

DANS LA PROVINCE DE CONSTANTINE

1° Feuille Philippeville

(au 1/200,000e de la carte topographique de l'Algérie du service géographique de l'Armée)

1. *Djebel-Skikda*. Galeries anciennes à l'extrémité N.-E. (Coquand, *Description géologique de la province de Constantine*, p. 19, d'après Fournel, *Richesse minérale*, etc., I, p. 132-133).

2° Feuille Bône

(au 1/200,000e)

1. *Filfila*. Ajouter : Coquand, *op. cit.*, p. 57-64-65, aux références du n° 3 de l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, Feuille Bône.

2. *Filfila*. Ajouter : Coquand, *op. cit.*, p. 76 et 80, à la liste des références des nos 1 et 2 de l'*Atlas*. — Mine de fer au voisinage de l'acqueduc romain. (Coquand, *op. cit.*, p. 80).

3. *Edour* (ou Edough). Mines de fer exploitées par les Romains dans les environs de Bône, Coquand (*op. cit.*, p. 23) et notamment près du marabout de Sidi Ahmed ben Elhadj.

4. *Aïn-Elmokra*. Ajouter : Coquand (*op. cit.*, p. 37) aux références du n° 23 de l'*Atlas archéologique*.

5. *Djebel-Taya*. Coquand (*op. cit.*, p. 83), dit que les Indigènes exploitent depuis un temps immémorial les gîtes d'antimoine. Un peu à l'E d'une grotte occupée par les ouvriers de la mine, Coquand (*op. cit.*, p. 83). signale une autre grotte avec inscription romaine, qu'il suppose avoir été occupée par les chrétiens au temps des persécutions. Coquand (*op. cit.* p. 68 et 95), indique une fontaine romaine *(sic)*, dont l'eau servait à irriguer les jardins des Indigènes.

Coquand (*op. cit.*, p. 65), signale encore des ruines dites de *Ksantina Guelima* au S.-E. du Filfila, dans une direction aboutissant à un point situé à 10 kil. au S. du lac Fezzara.

Puis (*op. cit.*, p 132), des ruines (?) à *Oum-Gueriguech*, dans les montagnes.

Je n'ai pu retrouver ces deux points sur les cartes.

3° Feuille Le Khroub
(au 1/50,000e)

1. *Bou Nouara*. Escargotière avec silex, coupée par la voie ferrée, côté droit, en allant de Bou-Nouara au Khroub, en face les poteaux télégraphiques 13 et 14, à environ 200 mètres O. de la gare (Pallary).

2. *El-Guera*. Entre les points 810 et 816, à l'E. du village, enceinte de gros blocs, reste de vieux murs berbères (Pallary)

3. Entre Aïn-bou-Merzoug et la maisonnette du passage à niveau, doubles murs berbères bien conservés (Pallary).

N.-B. Les dolmens de la région d'Aïn-bou-Merzoug seraient appelés maaden معدن par les Indigènes, d'après M. Joleaud.

4° Feuille Bou-Taleb
(au 1/200,000e)

1. Bazinas ruinées à *Ngaous*, au-dessus de Ras-el-Aïn.

2. Bazinas ruinées dans la forêt, entre *Ngaous* et *Bir-Ouled-Aouf* et vestiges probables de dolmens ; blocs debout entourés de pierres en tas circulaires.

3. A l'E. de *Bir-Ouled-Aouf*, chemin allant sur Aïn-Touta, pendant 2 kilomètres ou plus, nombreuses bazinas ruinées et tumulus.

4. *Oued-Berrich*, à l'emplacement de la mechta et de la mosquée, sis peu à l'amont de l'endroit où le cours d'eau sort des montagnes (Zaouya de Sidi Mostapha El Abbasi), ruines romaines sur $200^m \times 100^m$ d'étendue.

5. La ruine romaine indiquée au n° 189 de l'*Atlas*, entre Aïn-ben-Azzouz et Sofiane, ne me paraît pas mérite rl'épithète de « sans importance » que lui donne l'*Atlas*, puisqu'elle occupe une surface de plus de $300^m \times 300^m$.

5° Feuille El-Kantara
(au 1/200,000)

1. Toutes les terrasses caillouteuses bordant au N. la plaine du Hodna, entre le débouché de l'Oued-Berrich et Sofiane, sont semées de bazinas généralement mal conservées, mais quelquefois très grandes ; sur ces mêmes terrasses, en face le débouché de

l'Oued-Çaboune, à 4 kil. environ au sud du pied des montagnes, on trouve, de loin en loin, des vestiges d'agglomérations construites en gros cailloux ou en pierres sèches ; juste en face la coupure de l'Oued-Çaboune, fondations d'enceinte avec tours en gros cailloux plus soigneusement assemblés.

2. Sur ces mêmes terrasses, au débouché de l'Oued-Berriche, petite ruine romaine (bourg) et vestiges aussi d'une agglomération indigène.

6° Feuille Aurès

(au 1/200,000e)

Tout à fait dans l'angle N.-E., sur le chemin d'Aïn-Touta à l'Oued Berriche, Bir-Ouled-Aouf et Ngaous, vestiges de bazinas et ruines de constructions avec quelques pierres de taille.

7° Feuille Biskra

(au 1/200,000e)

1. Chaîne de collines allant de la prise d'eau vers le S.-O., quantité de tombeaux préislamiques circulaires, en cailloux (bazinas) effondrés. Quelques-uns ont été monumentaux. Vestiges de plates-formes les supportant ou de murs en cailloux allant des uns aux autres. Ces tombeaux occupent surtout le sommet des collines, mais aussi quelquefois les flancs ou le pied. Silex (racloirs, pointes de flèches), grossièrement taillés, alentour.

2. A l'ouest de la voie du tramway de Biskra au Hammam, dans la boucle que décrit cette voie, en contournant l'extrémité des collines précitées, tombes analogues aux précédentes.

3. Pied de l'extrémité E. de *Eddelouate*, vestiges de bazinas mal conservées, en grande partie cachées par le sable et les éboulis de la montagne.

4. Au Vieux-Biskra, dans le mamelon dit le "Fort turc", on trouve les restes d'une forteresse en pierres de taille de gros appareil (travertin dur, amené de loin) avec tour carrée à l'O; cette construction paraît bien antérieure aux Turcs; elle semble romaine ou byzantine, et paraît profondément engagée dans la terre accumulée autour d'elle.

8° Région de Négrine

1. Auprès de Négrine, versant S. de Coudiat-el-Maïz, le long de la piste de Négrine à Midès, silex.

2. *Oued-Haci-Elkerma*, en bordure, tombeaux préislamiques circulaires, dits *rejem*, dans le pays.

3. *Bir-Zarif-Elouaar*, foyer et escargotière à 30 mètres du puits sur la rive gauche d'un petit ravin.

Ces renseignements relatifs à la région de Négrine m'ont été communiqués en juillet 1909, par M. Pallary, qui les tenait de M. Roux, ingénieur à la Compagnie des Phosphates de Redeyef.

9° Feuille Saint-Donat
(au 1/50,000e)

Sur la rive gauche de l'oued El-Mehari, en amont de la voie ferrée, vestiges de bazinas.

10° Feuille Sidi-Dris
(au 1/50,000e)

Dans l'E. de la feuille, au pied du Djebel Souari, vers l'extrémité O. de ce relief, ruines romaines (ferme).

11° Constantine

Je signalerai, pour terminer, une inscription funéraire portée sur une stèle découverte au Coudiat-Ati, en décapant cette colline.

D· M·
C IVLIVS ♁ C F
QVIR ♁ FELIX
VESTIARI
VS ♁ V ♁ A
LXXXXVI
H ♁ S ♁ E

A. JOLY et L. JOLEAUD.

LES

REFUGES AÉRIENS DE L'AURÈS

Notre attention a été attirée, lors d'une excursion dans l'Aurès (en 1903), par de singulières habitations — évidemment très anciennes et aujourd'hui pour la plupart abandonnées — rencontrées aux abords du chemin muletier de Khenchela à Zeribet-el-Oued.

C'est exactement entre Taberga et Zaouïa, dans le flanc du Kef-Tarit et à l'ouest du chemin, que nous avons aperçu les refuges dont nous allons parler; mais Raskalla (le brigadier deïra de Khenchela qui nous servait de guide) nous a signalé d'autres habitations du même genre sur la rive opposée de l'Oued-Magrahmer (?), (1) à Guibel (?).

La légende raconte que Tarit était une jeune femme du pays chaouïa, fille du sultan de Gasba; quant à la tradition elle rapporte que les refuges aériens sont antérieurs à la conquête romaine et elle veut que ce soit les soldats *italiens* qui aient coupé les communications primitives y donnant accès afin d'avoir les populations locales à leur merci. Enfin, Raskalla nous a assuré que certains de ces refuges ont encore

(1) Nom à rapprocher de Magraoua, ruine romaine sur un rocher isolé, à l'entrée des gorges de Hammam-Guergour.

servi de réduits aux indigènes à l'époque des Turcs et que les Chaouïa s'y retranchaient lorsqu'une colonne de janissaires était signalée dans la région.

Nous ajouterons, pour l'avoir constaté de visu, que la piste muletière longeant le pied des rochers (et souvent resserrée entre ceux-ci et la rivière au point de former un véritable défilé) est le passage habituel des caravanes remontant du Sahara au Tell ou vice versa. Cette circonstance pourrait expliquer que si Kef-Tarit a déjà été occupé aux époques lointaines dont nous parlons plus haut, c'est précisément à cause de sa situation sur un point de transhumance ou de migration archiséculaire.[1] Les Romains, qui savaient profiter de tous les avantages topographiques des pays conquis et qui connaissaient admirablement leurs possessions, n'ignoraient pas l'importance du passage de Kef-Tarit; aussi, entre leur centre agricole de Zaouïa et l'entrée du défilé (à Gasba), avaient-ils édifié un poste militaire, poste peu considérable en vérité comme étendue, mais d'une très grande utilité pour protéger leurs communications de ce côté de l'Aurès.

De chaque côté de la rivière, à Kef-Tarit, la montagne est taillée à pic et se présente sous l'apparence d'une gigantesque falaise de 100 à 150 mètres de hauteur, dont le sommet est horizontal et couvert de pâturages ou de broussailles. Tantôt cette vertigineuse muraille est baignée directement par la rivière et tantôt les éboulis ont formé au pied du rocher un

---

(1) Tel est le col situé au pied et à l'est du massif des Mouassa, entre le Bou-Thaleb et le Guetiane et que borde le fameux mur appelé Kret-Faraoun. Ce col est un passage pour les caravanes venant du sud et allant estiver dans la plaine de Sétif.

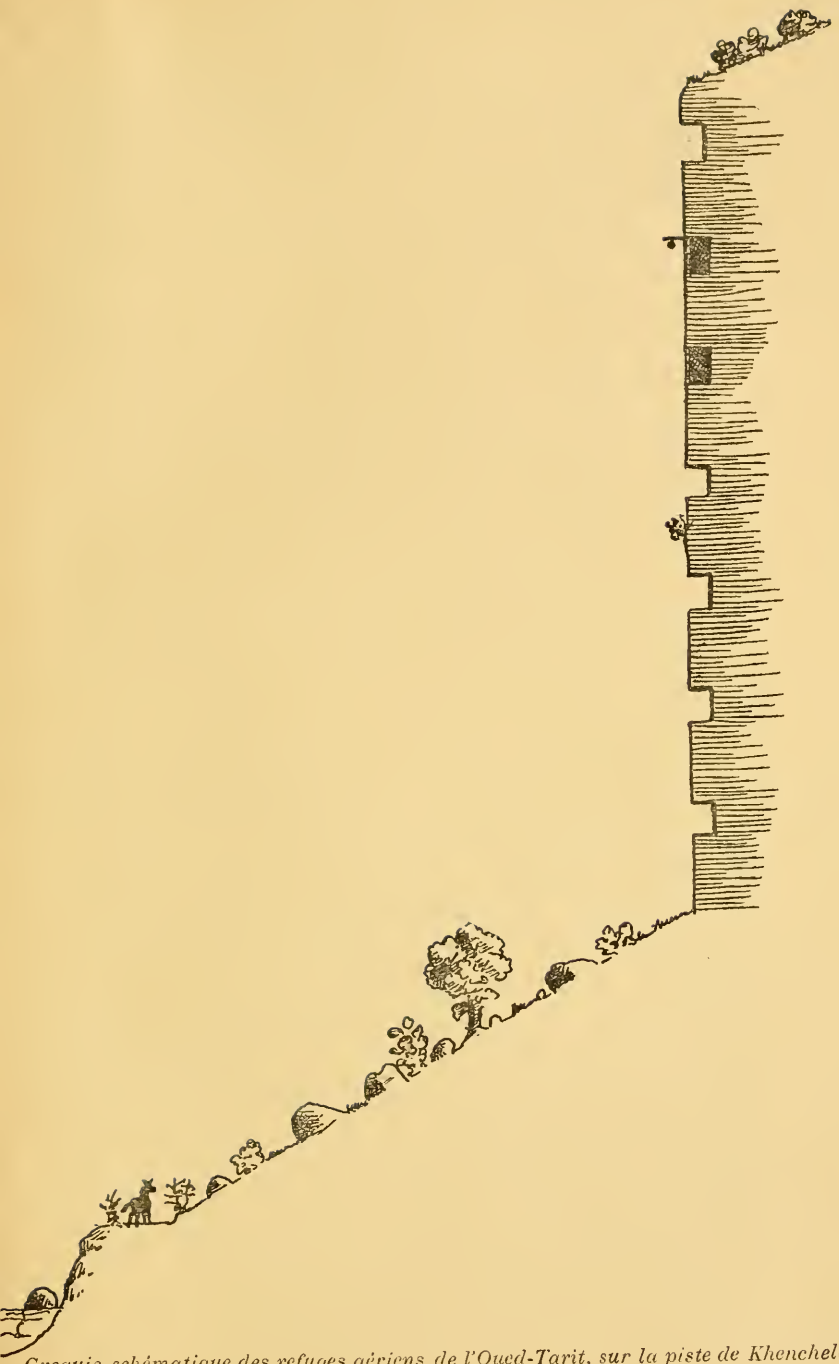

Croquis schématique des refuges aériens de l'Oued-Tarit, sur la piste de Khenchela à Zéribet-el-Oued

talus plus ou moins large et haut, mais toujours très incliné, d'où émergent, çà et là, d'énormes quartiers de rocs et les troncs contournés d'oliviers millénaires s'élevant au-dessus des fourrés de lentisques sauvages et des buissons plus gais de lauriers-roses.

Mais ces falaises ne sont pas unies : la montagne étant formée de couches superposées de roches de dureté différente, les plus tendres ont été effritées par l'action des agents atmosphériques tandis que les plus résistantes demeuraient intactes. De là une succession de terrasses légèrement en saillie sur le vide et d'anfractuosités dont le fond recule de 3, 4 ou 5 mètres sur la face verticale. Entre le plancher d'une terrasse et le plafond formé par le dessous de la terrasse supérieure, le vide est d'à peu près 9 à 12 pieds.

C'est dans cet intervalle, sur les corniches les plus élevées, que les indigènes primitifs — ancêtres de nos chaouïa modernes — avaient édifié leurs habitations, construites en pierres sèches et en boue : habitations dont la nature s'était chargé de fournir le plancher, le plafond et la muraille de fond, ne laissant à l'industrie berbère que le soin d'élever les façades et les murs de refend.

Ces abris ont parfois près de cent mètres d'étendue. On conçoit que des demeures aériennes comme celles-ci devaient être parfaitement à l'abri d'un coup de main, des inondations, des risques de neige et de pluie, et des visites des fauves — si nombreux jadis dans tout l'Aurès.

Mais, comment y accéder ? va-t-on me demander.

Les Berbères avaient deux procédés à leur disposition : 1° Les échelles ; 2° Le monte-charge.

Dans la première manière, ils disposaient une série de courtes échelles de terrasse en terrasse, en profitant des cassures de la roche pour passer d'un gradin à l'autre. Quelques-unes de ces échelles subsistent encore, nous a-t-on dit; mais pour y aller voir il faut avoir une grande habitude de la gymnastique et ne pas craindre le vertige. Ce n'était malheusement pas notre cas!

Dans ce procédé, il suffisait de retirer quelques échelles pour rendre toute escalade impossible. Les assiégés, qui avaient en permanence dans leur aire des provisions de grain et d'eau, se riaient de leurs ennemis qui — bientôt lassés et affamés — ne tardaient pas à abandonner le blocus.

Quant aux troupeaux, seule richesse de ces pauvres gens, on les faisait filer à la première alerte sur les sommets de la montagne par des sentiers abrupts, qu'un quartier de roc roulé en travers pouvait barrer et qu'une poignée de bergers, armés de frondes et de bâtons, suffisaient pour garder.

La deuxième manière, avons-nous dit, était le monte-charge. Voici en quoi elle consistait :

Sur la terrasse choisie pour y habiter on fixait solidement une poulie, attachée au plafond et légèrement en saillie sur la corniche. Une corde, dont la longueur était calculée sur la hauteur de la falaise, permettait de descendre un panier (une benne, si vous préférez) qu'on remontait ensuite pour intercepter la communication. Dans ce panier prenaient place, un à un, les habitants que les nécessités de l'existence appelaient en bas et on y plaçait les vivres et les objets destinés à être utilisés en haut.

Quand toute la population était appelée, par les

travaux agricoles, à descendre dans la vallée, un gardien *(assès)* demeurait sur la terrasse de la poulie afin de pouvoir faire manœuvrer le treuil quand le besoin s'en présentait.

Il est probable, d'ailleurs, que la tribu devait résider habituellement en bas et n'occuper les gradins de la falaise que dans les moments de troubles.

A une demi-heure sud de Zaouïa, contre le chemin conduisant de cette oasis à Amra (et entre celui-ci et la rivière), on remarque un gros bloc de rocher qui a roulé de la montagne et qui présente précisément — à la hauteur d'un premier étage — un abri entre deux couches de roche dure : c'est *Kef Gatous.* Des chaouïa ont muré le devant de l'anfractuosité par une murette en pierres sèches et se sont fait ainsi une habitation très sortable et, à coup sûr, très pittoresque.

Aux dires des habitants du pays cette construction est très ancienne et ils l'attribuent aux *barrbarr.*

A Amra, village situé à une demi-heure sud de Kef-Gatous, nous avons visité une troisième espèce de refuge : celui de Tizi-Grarine.

C'est un énorme rocher — haut de 40 à 50 mètres, long de 150 et large de 30 (très approximativement) — détaché de la montagne et demeuré sur le talus d'éboulis, au milieu d'un véritable chaos de quartiers de roches et de pierraille. Ce rocher est partout coupé à pic et défie toute escalade. Du côté de la montagne il s'est fendu en tombant et présente une fissure large de 2 mètres, aussi haute que le bloc et remplie de petites pierres, de terre et de détritus de toute sorte. Ce remblai a été arrangé artificiellement de façon à présenter un plan incliné permettant de gagner

facilement le sommet du rocher, qui est presque plan. Une porte en ferme l'entrée inférieure; ses montants sont scellés dans les parois des deux parties du rocher. A la sortie supérieure de la rampe, la roche manque; pour permettre au chemin de rejoindre la terrasse, on a fixé dans le rocher des claies recouvertes de terre et qui reposent sur des troncs d'arbres coincés dans les fissures.[1] On marche donc sur le vide! Une de ces claies enlevées, le refuge est isolé de la terre ferme...

Comme la montagne est à cent mètres de Tizi-Grarine, aucun projectile ne pouvait atteindre ses habitants.

Il paraît que cette forteresse était le refuge des gens d'Amra à l'époque des incursions turques. Mais je ne doute pas qu'elle ait été utilisée de tout temps et je crois que des fouilles y feraient trouver des silex et des tessons permettant de constater son occupation aux temps préhistoriques.

Nous ne terminerons pas cette notice sur les refuges de l'Aurès sans rappeler les *galaa*, [2] ces burgs indigènes en maçonnerie juchés sur les pitons rocheux dominant les *decheras* chaouïa et ne possédant pour toute ouverture extérieure qu'une porte étroite solidement verrouillée. Un gardien y habite constamment et chaque famille du village voisin y possède une chambre, sorte de grenier où elle enferme ses objets les plus précieux quand la tribu part en migration annuelle.

---

(1) Procédé usité dans certains chemins de montagne entre T'kout et Medina, dans l'Aurès.

(2) *Nature*, 22 août 1903.

Ces chambres font intérieurement le tour de la galaa et s'étagent sur deux ou trois rangs de hauteur. Des rampes en clayonnage permettent de monter depuis la cour aux différents étages et une terrasse circulaire termine le tout. C'est là que, aux époques de trouble, se tient en permanence l'assès — tel le guetteur surveillant la plaine du haut du donjon d'un castel médiéval.

L. JACQUOT,

Juge honoraire à Grenoble.

BOUGIE

sous le sultan El Naçeur

L'histoire qui va suivre nous a été contée par un vieil indigène kabyle de Bougie, très lettré, nommé Sakmadji; elle jette un jour peu connu sur la moralité du règne du sultan El Naceur, à Bougie, et nous a paru, à ce titre, devoir intéresser les lecteurs du *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique :*

C'était sous le règne du sultan El Naceur, alors que Bougie, déjà nommée la "petite Mekke", brillait dans le monde par ses sciences, ses arts et l'instruction de ses habitants. C'était aussi l'époque où notre cité, par sa splendeur et ses magnifiques palais, rendait jalouses Kairouan, Fez et Grenade, et où son sultan, El Naceur, était à l'apogée de sa gloire, voyait ses ordres exécutés de Tunis à Tlemcen, et venait de donner son nom " El Naceur " à Bekaïa, à Bedjaïa, et à notre Bougie actuelle.

La gloire n'avait point enorgueilli les habitants de notre ville; pénétrés de leur responsabilité, de leur science et de leurs talents, ils ne faisaient point ostentation de leur œuvre, sentiments qui abaissent les caractères. Ils étaient dignes, bons, serviables, et chaque maison, assure-t-on, avait au moins un

homme dont la réputation de sagesse était telle que, s'il survenait quelque conflit d'intérêts entre familles, le différend n'était pas porté devant le cadi ou tout autre magistrat, mais on s'adressait à un ancien qui mettait aussitôt les parties d'accord, sans qu'aucune récrimination ne surgit, tellement le conseil ou le jugement de l'arbitre émérite était empreint d'équité, de sagesse et de désintéressement.

Les magistrats vivaient heureux d'un titre, mais étaient choisis parmi des gens aisés, car les honoraires étaient rares et la majeure partie des habitants les ignoraient ou à peu près, n'ayant jamais recours à eux.

Or, c'est à ce moment qu'advint l'anecdote suivante :

« Un musulman de la banlieue, cultivateur de son état, nommé Amzian, vint un matin à El-Nasseria pour y faire des acquisitions diverses. Il s'adressa à un tadjer, تاجر *(boutiquier)*, du nom de Boubeker et lui acheta des épices, ainsi qu'une certaine quantité d'étoffes et il fut convenu que cette étoffe serait mesurée au draa, ذراع *(bras)*, qui est la mesure de la main fermée au coude, et qui peut offrir certains aléas, suivant que l'homme qui y a recours est plus ou moins grand.

« Ce mode de mesurer suscita la difficulté qui causa tout l'émoi de cette affaire. En effet, ayant calculé le total de ses achats, le long et sec Amzian, remit au marchand, petit et replet comme le comportait son état sédentaire, la somme de deux dinars en or et lui laissa en garde ses acquisitions, qu'il devait revenir prendre à sa sortie du bain maure. Le fait de cette

avance, en laissant la marchandise payée, prouve bien la confiance que les gens avaient, en ce temps-là, les uns vis-à-vis des autres.

« Son bain pris, Amzian revint à son tadjer et fut surpris de voir l'étoffe déjà coupée ; il la mesura avec son bras et ne trouvant pas la quantité qu'il croyait avoir achetée, se plaignit au marchand. Celui-ci répondit que, d'après l'usage, c'était au vendeur que ce soin était réservé.

« Amzian déclara alors qu'il ne pouvait accepter le marché dans ces conditions.

« Boubeker, gardant tout son calme, dit au cultivateur : « Comme tu voudras, je suis prêt à te remettre ton argent. »

« Mais Amzian, en colère devant la placidité de son adversaire, se prenant le menton et la barbe de la main droite, ce qui, selon lui, donnait force de serment à son dire, prononça ces paroles : « Par ma femme, oui, je le veux ainsi et j'exige que tu me rendes les *deux mêmes dinars* que je t'ai remis. »

« Tu es bien imprudent de jurer ainsi, lui dit le commerçant, comment veux-tu que je te rende tes pièces ; elles ont été placées par moi dans un sac avec d'autres, je ne puis que te rendre la même valeur, en pièces semblables si tu le désires, mais je suis dans l'impossibilité d'accéder autrement à ta requête. »

« Amzian persistant et voulant ne point se parjurer, dit à Boubeker : « Si tu ne veux pas accéder à ce que je te demande, viens avec moi devant le Cadi. »

« Le Cadi ! reprit le négociant, mais il faut que tu demeures bien loin de notre ville, pour faire cette

proposition; ne sais-tu pas que nous n'en avons pas à El-Nasseria. Nos différends se tranchent tous devant les hommes sages qui habitent au milieu de nous et leurs avis, sans frais, tiennent pour nous mieux que jugements et actes officiels. »

« Comment, reprit Amzian, je ne pourrai pas avoir satisfaction? Mais, j'y pense, c'est aujourd'hui *naar el khemis* (jeudi) jour du marché et c'est celui où notre sultan El Naceur (que Dieu lui accorde sa bénédiction!) tient ses audiences publiques, dans la cour de son Palais de l'Etoile *(nedjma)* نجمة. Viens avec moi, allons devant lui. »

« Le commerçant, tout en regrettant de perdre ainsi son temps pour un si singulier client, ayant confié son magasin à son fils, consentit à suivre Amzian.

« Ils entrèrent au Palais de l'Etoile et trouvèrent le Sultan qui, entouré de trois ou quatre scribes *(khodjas)* écoutait, assis sur des tapis, en plein air, des administrés qui venaient recourir à sa justice ou ou lui demander conseil.

« Lorsque le tour d'Amzian fut arrivé, celui-ci se présenta, toujours suivi de Boubeker, et lui raconta très exactement ce qui s'était passé entre son vendeur et lui; il ajouta qu'il aurait voulu faire résoudre son affaire, sans le déranger, par le Cadi du bled (de la ville), mais que Boubeker lui ayant appris qu'il n'y en avait plus à Bougie, il le suppliait de lui faire donner satisfaction.

« Le Sultan, qui avait écouté ce récit avec attention, se rendit compte à la fois de l'imprudence du serment d'Amzian et de la bonne foi de Boubeker; ne trouvant pas le moyen d'arranger cette affaire, il

usa d'un subterfuge pour gagner du temps et, s'adressant au négociant : « Comment, Boubeker, as-tu pu dire que dans ma bonne ville il n'y avait pas de Cadi? Ne connais-tu pas Si Mahreddin, le légiste distingué, le savant qui a blanchi dans l'étude des commentateurs du "*Livre*"? Je vous ordonne à tous les deux d'aller le trouver immédiatement et de vous conformer à ce qu'il décidera.

« S'étant respectueusement inclinés, sans oser ajouter une réflexion, les deux plaideurs quittèrent le palais du Sultan et se rendirent à la mahakma (salle de séances du juge indigène). La salle était vide comme d'habitude, et le vénérable cheikh, qui déchiffrait un texte difficile, étonné d'être ainsi dérangé dans son travail, interrompit immédiatement sa lecture en raison de la rareté du fait, et engagea Amzian à parler. Ce dernier fit de nouveau le récit qu'il avait fait au Sultan.

« Le Cadi demanda alors à Boubeker si les faits étaient exacts, s'il avait des objections à présenter, celui-ci répondit : « Absolument rien, le récit est fidèle; le campagnard a été imprudent; je désire une seule chose, c'est que ta clairvoyance puisse résoudre cette question au plus vite et que je sois rendu à mes affaires.

« Le magistrat consulta alors différents manuscrits placés à côté de lui et, après avoir réfléchi, se retournant vers Amzian, lui parla ainsi : « Mon fils, tu as été fort imprudent de t'être ainsi lié par un serment aussi solennel, et dont la réalisation est impossible; or, j'ai revu Sidi Khelil et deux autres commentateurs, dont les autorités sont indéniables. »

« Ton serment, je le répète, ne peut avoir la solu-

tion voulue ; donc ta femme doit te rester étrangère ; il te faut la divorcer aussitôt rentré chez toi. »

« Amzian, entendant cette sentence, veut parler encore ; on lui impose silence, et le Cadi, d'ailleurs, a repris le cours de sa lecture.

« Boubeker, après quelques mots de consolation, quitte son compagnon forcé, et, après lui avoir dit qu'il se tenait à sa disposition pour la forme du remboursement qu'il choisira, se hâte de regagner sa boutique.

« Le pauvre cultivateur sort de la mahakma désolé ; la question d'achat, de dinars, de remboursement n'existe plus dans son esprit ; son chagrin est profond, il le voit sans remède ; s'il ne veut encourir la vengeance céleste, il doit quitter la femme qu'il aime, vaillante au travail, dont il a déjà deux enfants et qui en porte un troisième dans son sein. Il maudit son imprévoyance, son emportement et ses fatales paroles ; sa peine est si grande qu'il se met à pleurer en cheminant sans but. A ce moment, un homme à barbe blanche, que cette douleur étonne, s'arrête, examine le malheureux, puis, compatissant à la peine profonde que trahit son visage, lui adresse ainsi la parole : « O campagnard ! (car ton costume révèle cette indication), pourquoi pleurer ? tu es un homme, il ne faut pas se laisser ainsi abattre. Reprends courage, nous sommes entre les mains de Dieu. Amzian, sans s'arrêter, répond : « Oui, il vous sied bien de ne pas comprendre la peine, parce que, sans doute, vous êtes heureux et sans soucis. » « Eh bien ! reprend le vieillard, à raconter ses maux on les soulage. Quelle est ta peine ? Si je puis m'employer à la diminuer, je ferai de mon mieux ; voyons, dis-moi ton chagrin » ; et il se met à marcher à côté de lui.

« Surpris d'abord de ce témoignage de sympathie de la part d'un inconnu, Amzian le regarde plus attentivement et lui explique dans quelle situation il se trouvait.

« Effectivement, tu as été imprudent, lui dit le vieillard, mais il n'est mal qui ne comporte son remède. Voyons, viens avec moi chez ton marchand, nous examinerons tous trois ce qu'il sera possible de faire pour te tirer de cette fâcheuse position.

« Amzian se laisse guider sans grande confiance, mais fasciné par l'air respectable et la bonhommie du vieux cheikh.

« Ils arrivent chez le tadjer Boubeker. Le vieillard, s'adressant au marchand : « Voici ce que ce paysan vient de me raconter, tout cela est-il exact ? » Sur l'affirmation de Boubeker, le cheikh Si Ahmed (ainsi se nommait ce vieillard), lui demande : « Ayez-vous eu déjà des difficultés ensemble ? Serais-tu disposé à le tirer d'embarras ? »

« Non, jamais, répondit Boubeker, c'est la première fois que je me suis entretenu avec lui et Dieu aurait bien dû le conduire ailleurs, car son imprévoyance et son emportement ont fait tout le mal; je me suis prêté à son désir, nous avons été chez le Sultan, chez le Cadi; j'ai perdu toute une matinée. Personne n'a trouvé remède au mauvais pas où il s'est mis délibérément; je le plains, je voudrais l'aider, mais je ne vois pas ce que je puis faire encore. »

« Ecoute-moi, dit Si Ahmed, tu te trompes, le sort de ce malheureux est entre tes mains, tu peux lui rendre la tranquillité et le repos. »

« Que faut-il faire ? reprit Boubeker, je crois que tu es un sage, parle ! »

Si Ahmed. — « Tu as mis les dinars du cultivateur dans ta sacoche, avec ceux que tu possédais déjà, tu peux l'affirmer ? »

Boubeker. — « Sans aucun doute, par notre prophète. »

Si Ahmed. — « Eh bien ! compte devant nous la somme totale renfermée dans ta sacoche, puis, ensuite, remets-la à Amzian. Il aura en mains, de cette façon, avec les autres, les deux dinars qu'il t'a remis ; son serment sera exécuté. Il puisera alors dans ta bourse un nombre égal de pièces à celles données et te remettra après le reste de la somme avec son contenant ; ainsi, tout sera arrangé, le serment exécuté, et ce pauvre fellah retrouvera sa femme, ses enfants et ira vivre dans le bien. Ainsi fut-il fait et Amzian, heureux, embrassait les mains et les pieds du vieillard, demandant à Dieu de verser les bénédictions sur lui.

« Il remerçiait aussi Boubeker de son concours et, tout heureux, allait se diriger vers la porte Fouka, lorsque deux musulmans qu'il n'avait pas remarqués et qui l'avaient suivi depuis sa sortie du Palais de l'Etoile, intervinrent et invitèrent le campagnard, le marchand et le vieillard à les suivre ; ils les conduisirent devant le sultan El Naceur.

« Le pauvre Amzian, déjà si joyeux, fut repris d'inquiétude et se demanda quel esprit malin *(djin)* le poursuivait encore, ou si quelqu'un lui avait jeté un sort.

« Devant le Sultan qui, dans l'après-midi, avait repris dans la cour ses audiences publiques, ils furent surpris de trouver le Cadi.

« Si El Naceur ordonna à Amzian de lui exposer

ce qui s'était passé depuis sa sortie du Palais et celui-ci lui fit part de sa consultation chez le Cadi ; de son désespoir en sortant de chez ce docte magistrat, qui lui avait fait application de la règle coranique; de sa rencontre du vieillard, comment cet homme de bien avait arrangé son affaire; sa joie et son bonheur de s'être affranchi de cette mauvaise situation créée, il le reconnaissait, par son mauvais caractère et par son serment néfaste.

« Le sultan El Naceur ayant prié le Cadi de s'expliquer sur ce cas, le magistrat lui donna les sourates et le verset du Coran, qui traitait du serment; puis faisant preuve d'érudition, il cita les passages de Sidi Khellil, ayant trait au même point en litige; il allait même invoquer d'autres auteurs, lorsqu'il fut arrêté par le Sultan qui, se tournant vers les trois indigènes, témoins silencieux de cet exposé, leur dit :

« Dieu soit glorifié de me donner, dans ma bonne ville, des sages comme toi, Si Ahmed! Sois plus prudent, une autre fois, Amzian! Toi, Boubeker, continue à exercer ton métier avec honnêteté et Dieu augmentera tes biens! Toi, Cheikh-Cadi, retourne à tes livres, mais vois aussi plus loin ; sois plus homme que savant, plus humain que lettré, et reste le plus possible à tes méditations! Toi, Si Ahmed, qui suis le vrai chemin, fais toujours le bien autour de toi; tu es dans le vrai, et mieux vaut un sage comme toi que des magistrats uniquement préoccupés des textes et qui voient la *lettre* bien plus que l'*esprit* des écritures.

« Boubeker, tu avais raison; évitez les procès, adressez-vous à vos sages, et allez en paix ! »

Cette histoire est un peu longue peut être, mais il nous

a paru qu'elle perdrait à être diminuée, car elle est empreinte d'une réelle morale, applicable à tous les temps et à tous les peuples.

CHOISNET,

Sous-Préfet en retraite.

LE PRÉHISTORIQUE

DANS

LES ENVIRONS DE TÉBESSA

Vers la fin de l'année 1909, nous avions l'occasion d'entrer en relations avec M. Latapie, gendarme à Tébessa, lequel dans ses rares moments de loisirs, s'occupait depuis environ une année, de recherches superficielles dans la région qu'il habite, sur certaines stations préhistoriques. Après divers envois de silex à déterminer et une visite qu'il nous fit à Constantine, nous l'engagions vivement à produire à notre *Société archéologique* un plan et une notice sur les lieux intéressants qu'il avait pu rencontrer.

Ce plan ne comportait pas moins d'une quarantaine d'endroits qu'il désignait sous les noms d'escargotières, — *véritables kjœkœnmœddings, connus des indigènes sous les noms de Enchir-Remeidia et de Enchir-Babouch* (1) — dolmens, tumulus et stations diverses, et nous pouvions conclure que la région signalée

(1) Bulletin de la *Société archéologique* de Constantine, année 1910, pages 225 à 233

était exceptionnellement riche en restes et vestiges des multiples périodes de l'âge de la pierre.

Puis, il nous revenait, qu'au cours d'une fouille que nous avions faite à Aumale (Algérie), dans la région des hauts plateaux, en 1901, un amas considérable de coquilles terrestres, dans lequel on recueillait quelques silex, avait particulièrement attiré notre attention, et, depuis, à Bougie, sur le littoral, dans la grotte sépulcrale « Ali-Bacha » pareille constatation avait été faite. Là, en effet, sur plus de 0m15 d'épaisseur en contact avec une belle industrie qui a été signalée à deux reprises,[1] et sur toute la surface du premier caveau dégagé, mais à une assez grande profondeur, on trouvait une grande quantité de coquilles, principalement des *helix aspersa*, dont beaucoup portaient encore des traces de contact avec le feu.

Quelques auteurs jusqu'à ce jour, s'étant bornés à signaler les escargotières comme des stations à coquilles et à silex, nous ne pouvions manquer d'être frappé et surtout intrigué par la fréquence de ces gisements dans la région de Tébessa, et nous demandions, au début de l'année courante (1910) une subvention à la *Société archéologique* de Constantine, afin de nous permettre d'aller étudier sur place les escargotières avancées par M. Latapie dans sa notice.

A cet effet, nous faisions venir de Bougie l'ouvrier exercé que nous avions déjà occupé pendant six ans

---

(1) *Association française pour l'avancement des Sciences*. Congrès de Montauban, 1902. Fouilles de la grotte Ali-Bacha, à Bougie:

Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Monaco, 1906. La station quaternaire d'Ali-Bacha, à Bougie.

et au commencement d'avril nous nous rendions à Tébessa.

Tout au début de notre travail, nous tenons à remercier bien sincèrement le collaborateur — un peu trop effacé — que nous avons trouvé en M. Latapie, pour ses démarches et son précieux concours, car c'est beaucoup à lui que nous devons les fouilles qui ont été entreprises, c'est tout au moins à son instigation.

Nous avons également rencontré auprès de M. le Maire, de M. l'Administrateur et de M. le Commandant supérieur de Tébessa, le plus bienveillant accueil, tant pour les renseignements dont nous pouvions avoir besoin que pour les autorisations de fouilles accordées — dans un but si utile à la science — et nous croyons être l'interprète reconnaissant de la *Société archéologique* de Constantine en leur disant aussi, merci.

La région explorée par nous, comportant des époques diverses d'habitat, nous nous proposons de scinder notre compte rendu et nous allons d'abord, et surtout, nous occuper des escargotières.

Les escargotières

Sans nous arrêter à faire une description de la ville de Tébessa souvent décrite et par divers auteurs, cela à différents titres, nous arriverons directement au sujet qui doit nous occuper tout particulièrement, il va faire renaître un passé beaucoup plus ancien que celui attribué à cette pourtant vieille cité, jusqu'à ce jour. Afin de pouvoir nous guider au cours de nos recherches, nous avons dressé un plan de la région explorée (fig. 1), il comporte les seules stations où des fouilles ont été exécutées.

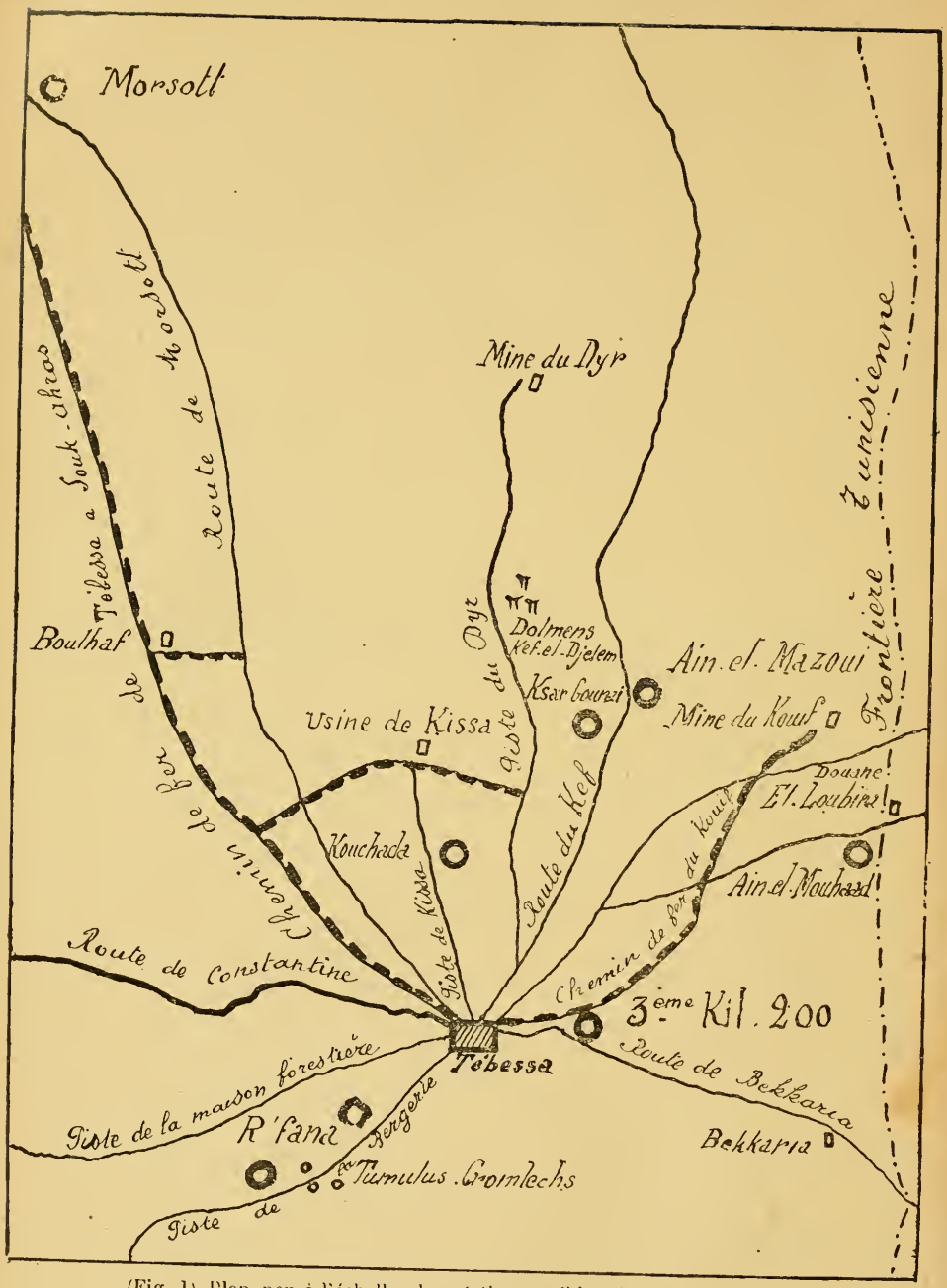

(Fig. 1) Plan non à l'échelle, des stations préhistoriques de la région de Tébessa où des fouilles ont été pratiquées

Escargotière de R'fana

A 6 kilomètres environ au sud-ouest de Tébessa, en bordure de la piste se dirigeant vers la bergerie militaire, après avoir dépassé le moulin connu sous le nom de son propriétaire, M. Cambon, à quelques centaines de mètres plus haut et tout autour d'une maisonnette, refuge pour les bergers, s'étend l'escargotière de R'fana.

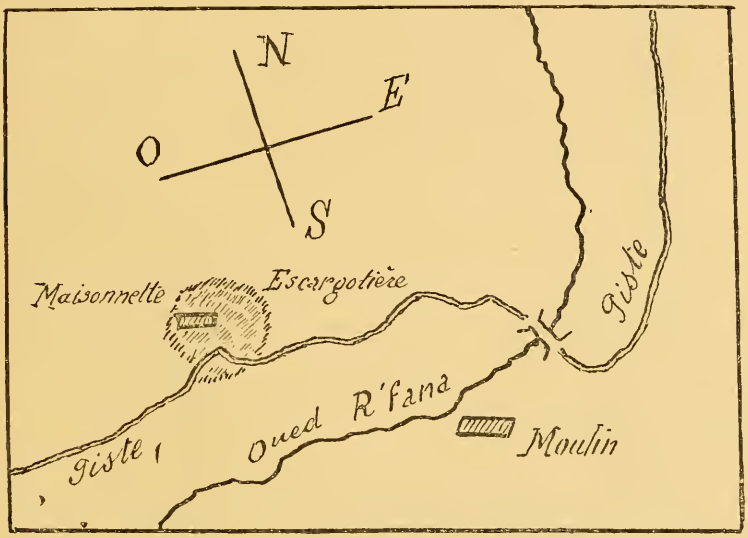

(Fig 2) Plan de l'esgarcotière de R'fana

Il n'est pas douteux que pour construire cette maison, on ne soit tombé sur un véritable sol d'escargots, car elle se trouve en pleine station et grande aura dû être la surprise des maçons. Au bas du ravin coule l'Oued-R'fana qui, paraît-il, ne tarit jamais. Perchée sur un mamelon en pente douce, notre escargotière — comme du reste toutes celles que nous aurons à passer en revue — produit de loin

une curieuse impression et on dirait bien mieux une véritable charbonnière. Ce n'est, en effet, qu'une grosse tâche noire qui tranche nettement sur la couleur terne et jaunâtre de la terre.

A la surface, on recueille quelques silex et on reste surpris en présence de la quantité d'hélix pulvérisées qui forment croûte sur le sol. Un phénomène très simple s'est produit depuis l'époque d'habitat, et qui sait combien de siècles, ainsi qu'il continue du reste encore à se produire tous les jours, moins c'est possible en raison de la couche protectrice qui nuit beaucoup à la pénétration. Le sol essentiellement cendreux et friable se désagrège; chaque hiver la pluie, en été le vent — et il nous a nuit considérablement — ont emporté une certaine partie de la cendre dont se composent pour ainsi dire exclusivement nos escargotières. Les coquilles et les silex plus lourds demeurent le plus souvent en place et les bergers, à force de passer avec leurs troupeaux, se chargent ensuite de préparer le sol dans l'état où on le trouve.

La station de R'fana affecte une forme quasi-circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre; elle se trouve aujourd'hui parfaitement retournée, car à part l'emplacement de la maisonnette et ses abords immédiats qu'il fallait avant tout respecter, la station a été fouillée jusqu'au sol ancien, lequel n'est rencontré qu'à une profondeur moyenne de $1^{m}50$.

En raison de la puissante épaisseur subsistante, il est, pensons-nous, assez facile de se rendre compte de l'importance du mamelon qui nous occupe au moment de son abandon par les habitants.

Maintenant que non seulement R'fana, mais égale-

ment d'autres escargotières ont pu nous livrer une partie de leur secret, nous pouvons peut-être sans crainte les comparer aux amas de coquilles kjœkken-mœddinger du Danemark, du Portugal et de certains littoraux, car les rapports communs sont tellement nombreux, ainsi qu'il sera facile de le constater au cours de notre travail, que nous pensons inutile d'insister. Certains auteurs, géologues surtout, ont du reste déjà emprunté cette appellation, et nos fouilles terminées, nous dirons aujourd'hui pour désigner une escargotière : amas considérable de cendres très noires, pulvérulentes et de coquilles terrestres innombrables, parfois en bancs serrés et compacts, sur un diamètre de 10 à 100 mètres et plus, et sur une épaisseur de plusieurs mètres, dans lequel on rencontre de très rares ossements d'hommes et d'animaux en contact avec une remarquable industrie de l'âge de pierre, laquelle nous pensons correspondante de la belle époque Magdalénienne.

Chose curieuse, la région de Tébessa produit encore de nos jours des escargots en très grande quantité, et on nous a affirmé qu'il s'en expédiait sur Marseille des choix importants pour la consommation.

D'où vient donc cette préférence du sol des mollusques terrestres pour leur propagation, les géologues pourraient sans doute nous éclairer ?

Il n'est donc à notre avis que naturel, lorsque nous établissons un parallèle entre les peuplades de l'intérieur et celles du littoral, de rencontrer peut-être à une même époque, les mêmes besoins et les mêmes aspirations chez les habitants de certaines régions.

Nous avons pu nous rendre compte que la pro-

portion des escargots était d'au-moins quatre à cinq mille pour un ossement d'animal, et l'homme des escargotières était donc par dessus tout, un consommateur de mollusques, exceptionnellement carnivore tout comme les ichtyophages, qui se nourrissent presque exclusivement de poissons.

La nature du sol, à l'intérieur des escargotières ne varie pas; c'est sur toute l'épaisseur de la cendre noire et des coquilles, parfois de véritables bancs de ces coquilles. Par places on relève des foyers, mais simplement à même du sol, et ce n'est que rarement qu'il nous a été procuré de rencontrer ces foyers avec garniture de pierres. Alors, la cendre est plus compacte et forme des tâches très jaunâtres et tranchantes sur la noire régularité du terrain. Partout les charbons sont nombreux, partout enfin on constate l'action du feu.

Puisque maintenant il est avéré que les habitants des escargotières faisaient leur nourriture — pour ainsi dire — essentielle d'escargots, quel pouvait être le mode d'extraction de l'animal de sa coquille? On sait que de nos jours encore cette séparation n'est pas toujours des plus facile et nous avons dû demander à la civilisation et à l'industrie, tout comme à l'époque préhistorique, un outil approprié à ce genre de travail.

Et, en effet, ils étaient déjà civilisés et industrieux nos vieux devanciers des escargotières, c'est du moins ce que nous allons montrer au cours de notre travail, car leur outillage nous reste à défaut d'autre témoignage.

Depuis treize ans que nous fouillons le sol des stations en plein air, des cavernes et des abris sous

roche en Algérie, que ce soit sur le littoral ou dans la région des hauts plateaux, partout nous avions été frappé de la grande quantité des escargots rencontrés, mais jamais à vrai dire autant que dans la région de Tébessa que nous avons pu étudier. Partout aussi nous avions été intrigué par la fréquence d'un outil, toujours demeuré énigmatique, burin pour les uns, simple pointe de jet pour d'autres, et sur lequel nous-même n'avions pu jusqu'à ce jour formuler que des conjectures.

(Fig. 3). Gr. nat. Silex emmanché dans un os d'oiseau

En 1905, nous avons publié une étude sur cette curieuse industrie, sans toutefois pouvoir en préciser la servitude.[1]

Aujourd'hui la lumière se fait et nous nous trouvons tout simplement en présence d'une pointe de silex qui s'emmanchait et servait à extraire l'animal, l'escargot, de sa coquille.

Au cours de notre fouille de R'fana, nous avons pu heureusement dégager un os d'oiseau dans lequel se trouvait encore engagé un de ces petits outils que nous présentions en 1905 comme burins anguleux.

Emmanché du côté de la pointe allongée, l'autre partie anguleuse pouvait aller fouiller l'intérieur de la coquille, nous le pensons du moins, assez facilement (Fig. 3).

---

(1) L'homme préhistorique, nº 9, septembre 1905 ; Etude sur les burins? et les silex de forme géométrique.

Nous avons vu que la proportion des os est très faible et cependant ceux d'oiseaux dominent, il est donc assez logique que l'homme recherchait surtout ces derniers pour être employés.

A défaut d'os, les bois durs pouvaient aussi être utilisés, mais on le conçoit, il n'en subsiste aucune trace. Entre tous, l'outil par excellence rencontré dans les escargotières, c'est la lame en bec de perroquet. Pourquoi donc cette forme particulière si elle n'était pas purement intentionnelle? Nous aurons, du reste, à revenir sur ce sujet quand nous passerons en revue l'industrie recueillie dans nos fouilles.

Dans les amas de coquilles du littoral européen, nous avons aussi constaté la pauvreté des ossements rencontrés; est-ce à dire pour cela que l'homme des escargotières n'était par carnivore? Nous pouvons répondre qu'il l'était, mais si peu, proportionnellement, que nous le comparerons aux ichtyophages, et, à défaut de poissons, sa nourriture principale consistait en mollusques terrestres.

Nous avons pu faire une constatation qui pourrait aussi nous donner une précieuse indication quant au moyen employé pour dégager l'animal de sa coquille.

Sur une certaine quantité d'escargots, on remarque, vers le centre de la périphérie des spires, une ouverture irrégulière qui paraît avoir été faite avec la pointe de la lame en bec de perroquet. N'avons-nous pas là le moyen naturellement indiqué pour détacher l'animal lorsqu'il adhérait par trop à la base de son enveloppe? La chose parait assez vraisemblable.

Et à présent, essayerons-nous de chercher à savoir quel pouvait être le mode de cuisson de tant d'escargots? Exposés sur la cendre chaude, ce devait

être certainement le moyen le plus simple et le plus pratique ; mais à côté de celà ne pouvait-il en exister un autre? Sur beaucoup de coquilles on relève des traces de leur contact avec des charbons, mais sur la plus grande quantité on ne constate rien, il est vrai que la cendre, simplement chaude, ne décomposait pas les enveloppes.

Ayant remarqué au cours de notre fouille la présence de fragments de coquille d'œuf d'autruche, nous avons fait tamiser durant quelques heures afin de juger de leur proportion. Disons de suite, en passant, qu'il serait impossible d'utiliser le tamis en permanence, car le moindre vent — et il en fait presque toujours dans cette région — vous met en quelques minutes dans un état épouvantable et vous transforme en véritable charbonnier. Toutefois, nous avons pu nous convaincre que les débris de l'œuf d'autruche sont communs; malheureusement ils se confondent le plus souvent avec les hélix brisées. Sur certains fragments on constate une calcination profonde et en l'absence totale de poterie, nous nous demandons si l'homme des escargotières n'utilisait pas ces énormes œufs, préparés au préalable, pour la cuisson à l'eau de ses escargots. Nous avons fait l'expérience que ce genre de récipient pouvait recevoir une certaine quantité de coquilles, plus même qu'on ne le supposerait.

A un autre point de vue nous avons voulu aussi surveiller ces débris, car la gravure sur coquille d'œuf d'autruche, ainsi que nous l'avons déjà signalé[1], étant connue à l'époque néolithique ancienne et

(1) L'homme préhistorique, mars 1905 : L'ornement aux époques préhistoriques sur les hauts plateaux de l'Atlas et sur le littoral.

récente, elle pouvait l'être aussi antérieurement. Nous verrons à la fin de notre compte rendu que nous avions raison et nous possédons, de nos escargotières fouillées, une douzaine de fragments finement et fort curieusement gravés.

Notre intention n'est pas de nous arrêter d'une façon particulière sur l'industrie de chaque escargotière; cette industrie, a quelques variantes près, étant sensiblement la même, nous traiterons cette partie à la fin de notre travail et nous nous bornerons à signaler au fur et à mesure de nos fouilles les particularités que nous rencontrerons et qui nous paraîtront intéressantes.

Le caractère principal des ossements recueillis, aussi bien ceux qui ont servi à l'alimentation que ceux ayant servi à l'outillage, c'est qu'ils sont fortement fossilisés et couverts de profondes vermiculations qui leur donnent un cachet particulier et absolument remarquable. Bien habiles seraient les faussaires — il en existe même en objets préhistoriques — pour arriver à imiter l'industrie de l'os dans les escargotières. Nous voulons, en passant, en ce qui concerne les ossements, attirer l'attention sur un point particulier, lequel peut avoir son utilité pour la compréhension de leur conservation parfois remarquable, si on considère qu'il s'agit de stations en plein air et exposées à toutes les intempéries. A cela il y a une raison. Nous avons vu que depuis l'abandon de nos escargotières, la surface mamelonnée s'était dénudée, pluie et vent, en enlevant toujours de plus en plus une certaine partie de cendres, il nous restait à la surface une couche écrasée et fort compacte de coquilles. Cet enduit véritable, d'un côté, l'énorme

couche de cendres grasses restant en dessous, de l'autre, font que ces curieuses stations sont devenues comme imperméables.

A deux reprises, notre temps étant limité, nous avons dû y travailler par la pluie; nous l'avons fait sans aucune gêne et, qui plus est, sans y constater de pénétration car les eaux glissent, c'est le mot, sur cette enveloppe carapace, d'une façon extraordinaire. On conçoit donc assez facilement la conservation parfois parfaite de certains des ossements recueillis.

Nous avons cru utile de nous étendre un peu sur certains renseignements généraux; on nous en saura gré, car jusqu'à ce jour, on n'était pas encore familiarisé avec la composition intérieure d'une escargotière et quelques remarques pourraient être profitables.

Escargotière du 3me kilomètre 200

Au 3k200, sur la route de Tébessa à Bekkaria-Gafsa, juste à l'endroit où la ligne de chemin de fer du Kouif se rapproche le plus de la route, existe une escargotière plus conséquente que celle de R'fana que nous venons de quitter. Elle est très facile à reconnaître — à présent surtout qu'elle a été retournée — car il a fallu la traverser aussi bien pour la construction de la route que pour la voie ferrée. A un certain endroit même, ainsi que nous l'indiquons ci-après (fig. 4), on avait enlevé une bonne partie du terrain pour servir de ballast.

Presque à la base de la montagne dominant à droite, c'est comme le dernier échelon des mamelons qui séparent le terrain accidenté de la vaste plaine s'étendant à l'opposé.

Cette escargotière a demandé un mois et demi de fouilles méthodiques et aujourd'hui on peut dire qu'elle est culbutée.

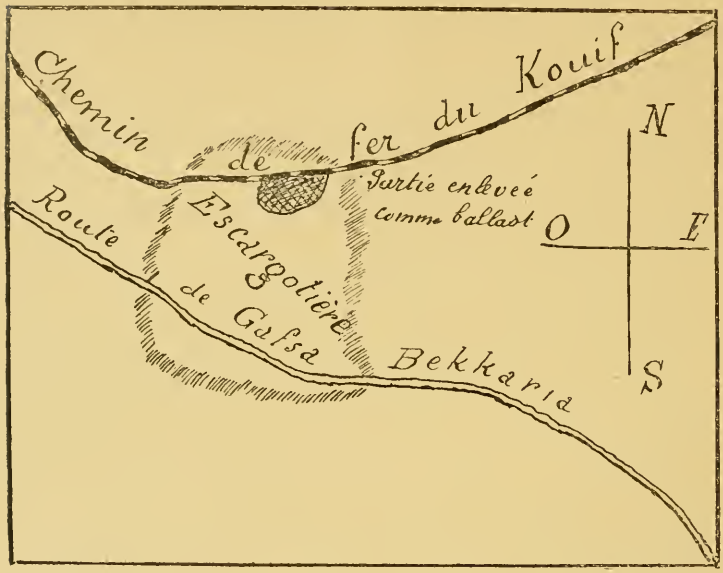

(Fig. 4). Plan de l'escargotière du 3me kilomètre 200

La composition du terrain est la même qu'à R'fana, mais la couche de cendres fines et noires avec toujours même quantité considérable d'hélix est peut-être plus conséquente encore, puisque ce n'est guère qu'à près de deux mètres de profondeur que le sol ancien est rencontré.

Par bancs horizontaux et épais, à des profondeurs variables, on trouve essentiellement des escargots en nombre incalculable, si on envisage que ce phénomène se reproduit sur une surface de plus de 250 mètres. Nombreux sont les foyers à même du sol et nous n'en avons relevé qu'un à 1m60 de profondeur,

formé de trois pierres énormes et aplaties placées en dolmen. Ces pierres avaient en moyenne 0m40 d'épaisseur, elles étaient assez régulières et avaient dû être choisies dans le calcaire en lamelles de la montagne voisine. A l'intérieur, de nombreux charbons et une cendre compacte et jaunâtre.

A 3 mètres de ce foyer et à droite en se rapprochant de la route, reposant sur le sol ancien, il a été rencontré trois squelettes humains dont les ossements, sans connexion entre eux, étaient ramassés sur eux-mêmes. Les trois têtes, à peu près complètes, ont été conservées pour faire l'objet d'une description particulière, s'il en est besoin. A quelques mètres encore plus loin et tout à fait en bordure de la route, il existait encore les restes, mais en fort mauvais état, de plusieurs individus, et, chose singulière, il semble qu'une tête seulement ait été déposée en cet endroit. Rien de ces derniers débris n'a pu être gardé. Les têtes sont curieusement vermiculées au même titre que les autres ossements de la fouille; il semble que nous nous trouvions bien là en présence des anciens habitants des escargotières. Le fait du reste n'est pas nouveau et a été signalé déjà en Portugal dans des amas de coquilles situés le long d'un petit affluent du Tage, à Mugem. Peut-être un jour nous sera-t-il procuré d'étudier cette particularité de plus près, elle en vaut certes la peine. Sur d'autres escargotières, M. Latapie avait pu constater la présence d'ossements humains et il sera donc toujours facile de pousser plus loin pareille étude.

Escargotière d'Aïn-Morsott

Sous le n° 10 de sa nomenclature des lieux où on

trouve des silex de surface, M, Latapie a signalé à Aïn-Morsott une station préhistorique, à environ 200 mètres au nord-est de la prise d'eau qui alimente le centre de Morsott.

D'après une trouvaille récente qu'il avait faite à cet endroit, nous avons pensé utile d'y faire une visite.

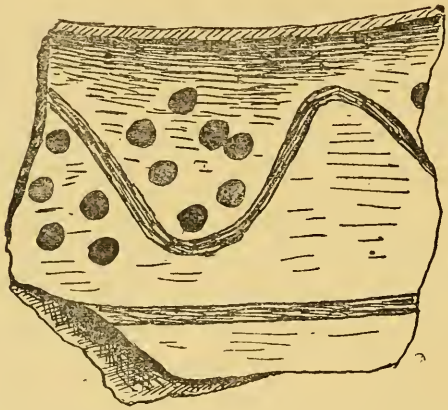

(Fig. 5). Fragment de bordure de vase à faciès néolithique

En plus d'un fragment de coquille d'œuf d'autruche sur lequel on relevait quelques traits gravés au burin, il avait été recueilli un morceau de poterie assez curieux, dont nous donnons un dessin (fig. 5). Ce fragment de bordure d'un vase de taille moyenne, comporte une forte ligne ondulée sur la périphérie, avec en plus un peu au-dessous, une autre ligne de même origine simplement circulaire. Des points très accentués et creux achèvent, avec la pâte elle-même de la poterie, de lui donner un faciès franchement néolithique. Il eut donc été intéressant de rencontrer une escargotière d'une époque d'habitat différente.

De loin, l'endroit qui nous avait été désigné[1] se distingue très nettement et de suite nous reconnaissions que nous nous trouvions en présence d'une escargotière.

Nous y avons fouillé durant toute une journée et deux larges tranchées ont été pratiquées à l'endroit que nous jugions le plus favorable.

L'industrie, quoique ayant beaucoup d'affinité avec celle des escargotières de R'fana et du 3e kil. 200, se rapproche beaucoup plus du néolithique ancien. On ne trouve encore aucune trace de poterie et évidemment le fragment de bordure recueilli par M. Latapie n'était là qu'accidentellement.

Les objets de silex sont plus fins, plus petits; on recueille surtout l'industrie commune à l'aurore néolithique (fig. 6) et que nous avons tant de fois signalée comme bijouterie véritable, préhistorique. Les lames en bec de perroquet sont très rares, mais on trouve là cet outillage énigmatique des silex de forme géométrique; la figure 6 nous en montre quatre dont l'un, surtout, celui de droite, incurvé fortement des deux côtés est particulièrement curieux.

Dans une précédente étude sur des outils semblables recueillis à Aumale, nous avons avancé que peut-être ils avaient pu servir à armer des faucilles? L'ethnographie comparée nous montre encore quelque chose d'assez analogue. De toute façon quelques-uns de ces silex ont beaucoup d'analogie avec les petits ciseaux, tranchets, flèches à tranchant transversal de maintes stations de France[2]. Il était sur-

(1) Chose digne de remarque, les indigènes, les petits bergers surtout connaissent très loin à la ronde ces Enchir-Babouch.

(2) Canneville près Creil (Oise) nous a donné cette industrie.

tout intéressant de faire ressortir la haute antiquité de cet outillage qu'on croyait spécial au néolithique; sa présence et les conditions de sa trouvaille dans l'escargotière de Morsott tendent à montrer qu'il faut faire remonter son origine à beaucoup plus haut dans la préhistoire.

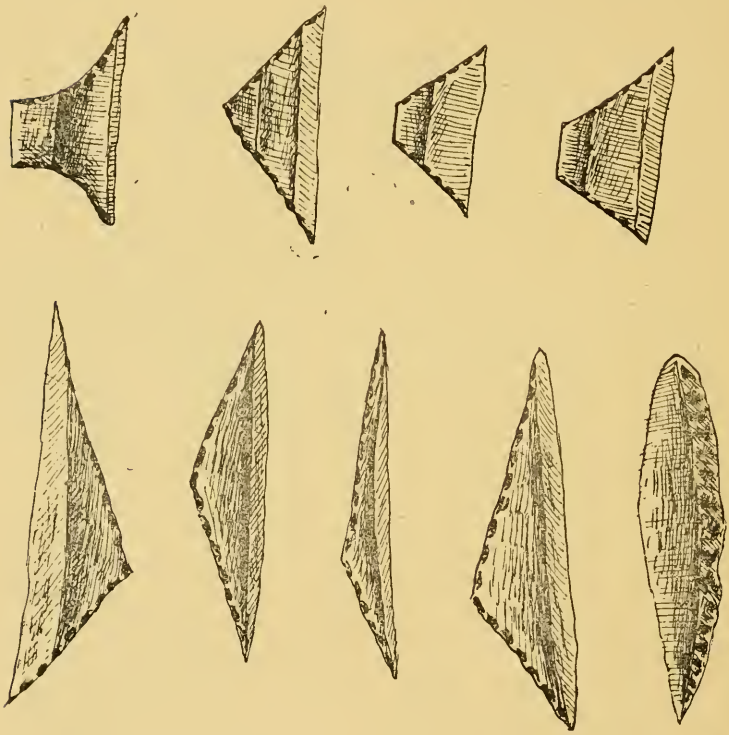

(Fig. 6) Petites pointes et silex de formes géométriques de l'escargotière de Morsott

Escargotière de la route du Kef Aïn-el-Mazoui

Un peu plus loin que le 12e kilomètre sur la route de Tébessa au Kef, M. Latapie signale aussi comme station préhistorique et sous le n° 15 de sa nomenclature, une fort curieuse escargotière, laquelle malheureusement nous n'avons pu étudier que durant une huitaine de jours, notre mission pour 1910 étant terminée.

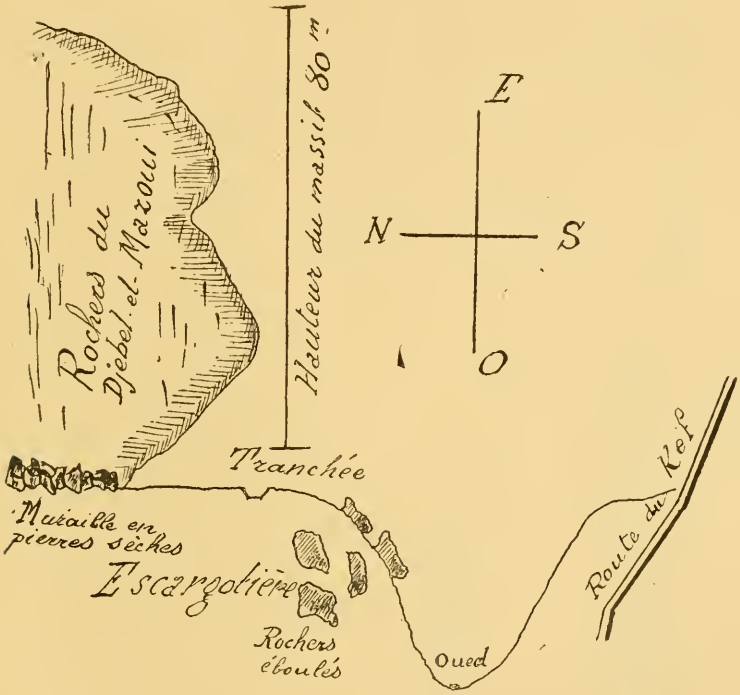

Fig 7. Dispositif de l'abri-escargotière de la route du Kef

A 150 mètres environ, un peu au nord de la route et de l'autre côté de l'Oued-el-Mazoui, la montagne

est comme coupée perpendiculairement en falaise, aux rochers rougeâtre, qui tranchent nettement sur la couleur locale et se remarquent de très loin.

Le puissant massif à l'emplacement de l'escargotière qui nous occupe, forme un vaste abri sous roche, lequel a été habité à diverses époques, sur une grande largeur et sur toute la profondeur. Depuis notre retour, M. Latapie, sur nos conseils, a exploré les abords de cet abri et sur l'une des parois du rocher, mais assez loin, il a observé un dessin fort simple et très primitif, nettement accusé, consistant en un assemblage de points et de traits, qui parait être contemporain de l'époque d'occupation ancienne.

Une importante tranchée a été ouverte un peu en avant du surplomb de l'abri et dans le sens longitudinal. A 0m50 de profondeur il a été rencontré des ossements humains broyés et en mauvais état de conservation en mélange avec de grossiers débris de poterie, sans trace d'autre industrie. Mais à une trentaine de centimètres en dessous et jusque la profondeur de 1m30 environ, il a été recueilli de nombreux et jolis silex, des os polis et un petit lot de débris de coquille d'œuf d'autruche dont quelques-uns gravés.

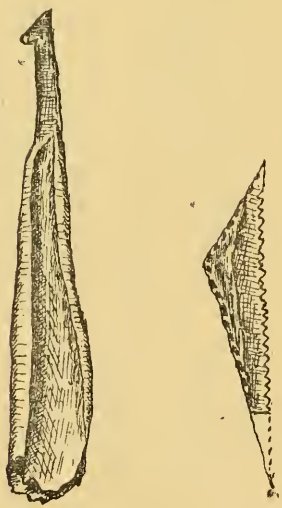

(Fig. 8). Harpon en os poli et silex à tranchant en dents de scie
(Grandeur naturelle)

Nous donnons (fig. 8) la reproduction de deux des plus curieux objets

recueillis à Aïn-el-Mazoui, un superbe harpon ou aiguille en os poli, et c'est le premier de cette forme que nous rencontrons, ainsi qu'une de ces pointes déjà signalées (fig. 3 et 6) laquelle est taillée en dents de scie sur toute la partie tranchante. Ce fait aussi est exceptionnel et il nous revient que, dans le musée préhistorique de M. de Mortillet, il existe quelque chose d'analogue sous le nom de harpon.

Il sera parlé plus loin de l'industrie de la gravure sur coquille d'œuf d'autruche et nous en donnerons également des dessins.

La fouille totale de cet abri, aurait, nous n'en pouvons douter, procuré d'autres curiosités, et c'est à regret que nous devons l'abandonner, mais peut-être aurons nous un jour l'occasion de reprendre et de terminer ce travail.

Escargotière d'Aïn-el-Mouhâad

Parmi les différents objets recueillis à la surface par M. Latapie au cours de ses tournées, nous avions remarqué une industrie singulière de flèches grossières semblables à de rares spécimens que nous avions nous même recueillis dans différentes fouilles.

De plus en plus intrigué par la découverte d'un outillage à pédoncules au même endroit, malgré le peu de temps dont nous pouvions disposer, les difficultés de transport et la distance, nous avons pu aller étudier sur place cette curieuse station dont il sera parlé un peu plus loin.

A 25 kilomètres environ au S.-E. de Tébessa existe un poste de douane tunisienne, El-Loubira, vaste et confortable construction perdue au milieu d'un site

des plus sauvage, où nous avons trouvé de braves gens et une cordiale et franche hospitalité.

Pour s'y rendre, on prend la piste du Kouif — pas très carrossable cette piste! — puis lorsqu'on arrive à la forêt de pins à quelques kilomètres de là, on oblique sur la droite pour prendre un raccourci.

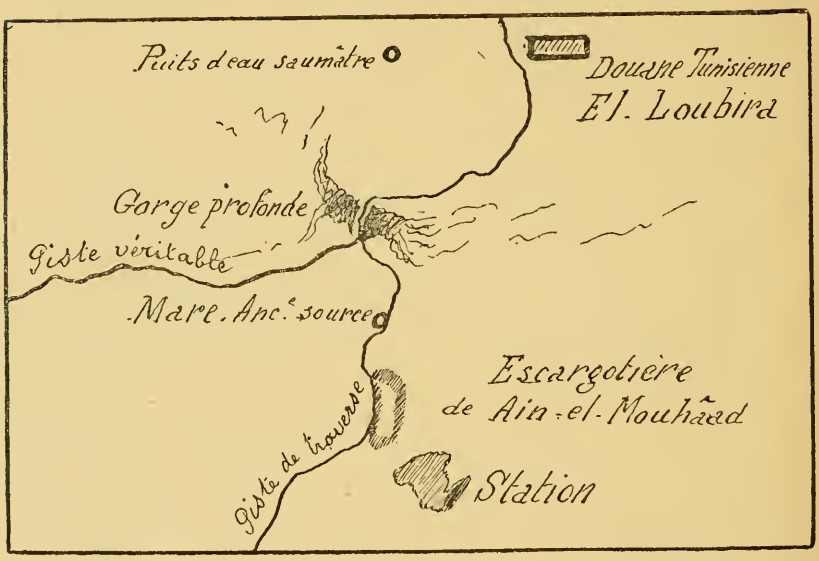

(Fig. 9). Station des outils pédonculés de El-Loubira et escargotière

Avant d'arriver au col, gorge véritable que forme le puissant massif et où passe la piste cahoteuse, on trouve sur la droite, tout-à-fait en bordure de la traverse, et également à droite, une gigantesque escargotière qui occupe toute la surface d'un mamelon détaché de près de 200 mètres de longueur et une cinquantaine de mètres de largeur à la base.

On reste surpris en présence de ces restes d'un si lointain passé et on se demande le temps qu'il a fallu pour accumuler en ces lieux une montagne de déchets

de cuisine, cendres et escargots, dont faute de temps il ne nous a pas été possible de reconnaître l'épaisseur.

M. Latapie a présenté cette station, sous le nom d'Aïn-el-Mouhaâd et il parle d'une source de ce nom à peu de distance. Mais nous dirons, qu'en fait de source, nous n'avons vu qu'une faible mare dont l'eau est si saumâtre et si sale que nos chevaux refusaient d'en boire. Toutefois, à une autre époque, cette source a pu être plus importante, c'est du moins ce qui expliquerait la présence de notre vaste escargotière.

Dans cette région, toutes les eaux sont saumâtres et pour leur consommation et celle de leurs animaux, les douaniers de El-Loubira vont en chercher à près de 4 kilomètres pour l'avoir potable.

Deux fouilles ont été pratiquées dans la montagne d'escargots qui nous occupe, l'une à l'est, l'autre à l'ouest ; mais comme nous n'étions pas venu aussi loin pour fouiller une nouvelle station à coquilles, nous l'abandonnions, après six heures de travail, pour nous porter immédiatement à côté sur la station aux outils pédonculés ramassés par M. Latapie.

Cependant, cette fouille de reconnaissance nous suffira pour parler de la merveilleuse industrie de silex qu'on y recueille.

D'une transparence remarquable le silex possède les teintes les plus belles et les plus diverses, et c'est la première fois qu'il nous est procuré de faire pareille constatation, car dans nos précédentes fouilles d'Aumale, Bougie et Constantine, il est presque toujours noirâtre et opaque.

Les objets recueillis dans l'escargotière d'Aïn-el-

Mouhaâd flattent l'œil par leur pureté et leur aspect chatoyant, ils se rapprochent de ceux des oasis du sud, faits en majeure partie avec des silex hydratés.

A regret aussi il nous a fallu quitter cette belle station, dans laquelle il y aurait à occuper une véritable équipe de fouille pendant plusieurs années et, pour terminer, disons que, comme partout dans les autres escargotières, on ne trouve pas trace de poterie.

Station d'Aïn-el-Mouhaâd

Immédiatement à la base de notre escargotière, en revenant vers Tébessa et à gauche, on recueille l'industrie dont nous avons parlé plus haut et pour laquelle nous étions venu tout exprès à El-Loubira.

En toute franchise, nous avouons que si la préhistoire n'était déjà pas si riche en stations typiques, nous aurions baptisé celle qui nous occupe, tant l'outillage qu'on y récolte est différent de tout ce que nous avons trouvé jusqu'à ce jour, et tout naturellement nous nous servirions de l'expression « industrie El-Loubirienne », mais nous ne voulons pas ajouter une confusion de plus et nous n'envisagerons que l'industrie des outils pédonculés, recueillis à Aïn-el-Mouhaâd.

Dans toute cette région, au point de vue géologique, nous nous trouvons dans un véritable chaos crétacique, parfois émergeant en crêtes prodigieuses et fantasquement déchirées, parfois au contraire, rasant le sol et formant une succession de mamelons plus ou moins accidentés, entrecoupés de petits vallons et de cuvettes, tout cela relié par des pentes

généralement douces et facilement accessibles, sur lesquelles poussent en quantité des pins, genre d'Alep, et lesquelles constituent la forêt dont nous parlions au début.

C'est du reste la seule essence d'arbres forestiers, au sens propre du nom, qui pousse en ces lieux.

A fleur de sol et épars dans un rayon d'une cinquantaine de mètres, nous avons recueilli une certaine quantité de silex semblables à ceux que M. Latapie avait lui-même trouvés lors de la découverte de ce gisement. A la surface, on ramasse également deux espèces de coquillages fossiles, en assez grand nombre, une ostrea assez volumineuse et un brachiopodes indéterminé.

Au milieu de cette station, nous avons ouvert deux importantes tranchées et nous avons pu retenir une importante série de silex de taille énigmatique.

A la surface, le terrain est composé de sable blanc et d'argile, mais le sable y entre pour la presque totalité. Un peu plus bas et jusqu'à la profondeur de $0^{m}40$, le sable est plus blanc et presque pur, et c'est dans toute cette épaisseur que nous avons recueilli l'outillage que nous présentons. Notre conviction est que plus bas encore on doit toujours le rencontrer, mais nous n'avons pu pousser plus loin nos fouilles, limité que nous étions par le temps.

Nulle trace de faune végétale ou animale, aucun indice enfin autre que les objets recueillis. Jusqu'à une assez grande distance, le terrain paraît identique et n'est pas trop accidenté, il ne faut donc guère envisager un glissement méthodique et régulier et nous pensons nous trouver en présence de véritables dépôts sablo-argileux, ainsi qu'il en existe tant à une

période relativement récente des diverses formations géologiques.

Il ne nous avait jamais été procuré l'occasion, jusqu'à ce jour, de tomber sur semblable et si curieuse industrie, aussi, pour plus de compréhension, avons-nous jugé utile de faire reproduire, deux planches de sujets typiques, par la photographie.

Nous allons les passer rapidement en revue, car ils méritent de retenir l'attention.

La caractéristique de cette station est l'outillage pédonculé et à notre connaissance cette industrie n'a été signalée qu'une fois, il y a fort peu de temps, et sans que les auteurs qui en parlent évasivement paraissent y attacher beaucoup d'importance.(1)

Nous trouvons, en effet, page 115 du tome II du Congrès de Monaco, ce passage qui ne permet aucun doute..... « elle renferme une industrie à faciès néolithique, flèches grossières, instruments pédonculés, etc..... » Il y a donc là, très vraisemblablement, une industrie analogue à celle que nous avons pu recueillir près d'El-Loubira et sur laquelle nous allons un peu nous arrêter car à tous les points de vue elle le mérite.

(Voir planche I)

Premier sujet des deux premières rangées : pointe-lame de $0^{m}095$ de longueur, $0^{m}04$ dans la plus grande largeur, un côté tranchant, l'autre plus épais a été retouché à $0^{m}03$ vers la pointe qui est nettement accusée des deux côtés. Comme du reste dans tous les spécimens reproduits, le pédoncule est très apparent.

---

(1) *Le préhistorique dans le Sud Tunisien* par le docteur Capitan et M. Boudy. Congrès international d'anthropologie de Monaco, 1906.

(Planche I.) Silex divers de la station de Aïn-el-Mouhâad.

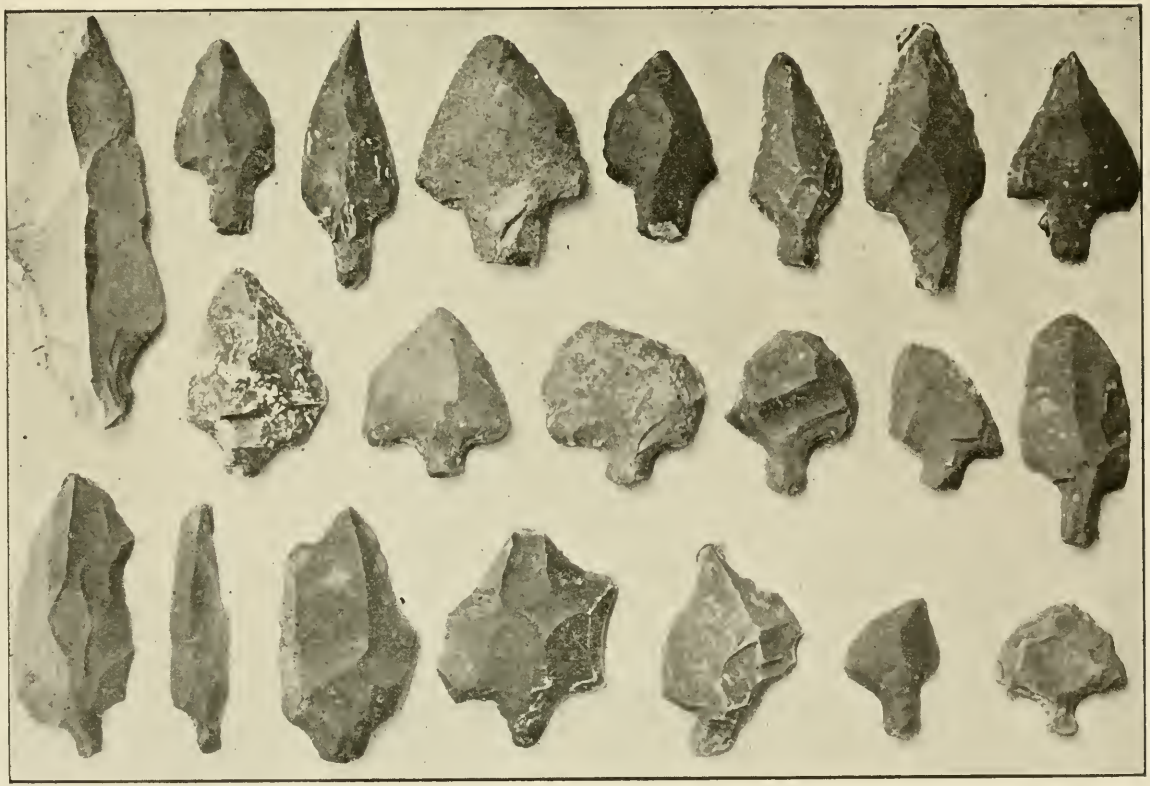

(Planche II). Outils pédonculés et flèches de la station de Aïn-el-Mouhâad.

La première rangée nous montre sept flèches, quelques-unes grossières, d'autres au contraire fort finement retouchées. Il en est qui, par leurs dimensions, rentrent beaucoup mieux dans la catégorie des javelots.

La deuxième, très effilée et légèrement recourbée d'un côté, est taillée d'une façon particulière : une première taille à longs éclats venant mourir vers la partie médiane très accusée, puis une reprise de taille à fort petits éclats sur toute la bordure.

Si dans ces types, on a l'impression nette de flèches, que dire des deux rangées du bas ou nous avons tout un outillage particulier, pédonculé d'une façon indiscutable et par conséquent avec intention. Il est facile de donner un nom à quelques-uns et on peut remarquer le grattoir, le grattoir-lame, la lame. Mais pour d'autres, comme les deux sujets du bas et vers le milieu de la rangée, c'est un peu plus énigmatique, car ils sont simplement tranchants.

Ainsi que le dit notre éminent collègue M. le docteur Capitan, si on se trouve, pour la généralité des silex recueillis, en présence d'une industrie à faciès néolithique, il en est à côté, ainsi que nous allons le constater dans la planche suivante, qui ne peuvent que fortement nous intriguer.

(Voir Planche II)

Dans la planche II, en effet, nous trouvons la reproduction fidèle d'autres silex recueillis au cours de notre fouille d'Aïn-el-Mouhaâd ; ils sont suffisamment suggestifs, pour que nous ne nous y arrêtions pas plus longtemps et nous ferons simplement

remarquer plus particulièrement, les deux derniers spécimens et à droite dans la première rangée : un disque en quartzite rouge et brillant, de facture chelléenne, et à côté un grattoir tranchoir également en quartzite jaunâtre qui sent rudement le moustérien.

Que dire aussi des deux pointes de la deuxième rangée et au milieu? Ainsi que celle de droite grossièrement retouchée des deux côtés par éclats alternatifs?

Nous estimons avoir trop peu fait pour pouvoir nous avancer et une fouille importante seule pourrait peut-être nous éclairer. Quoiqu'il en soit, cette industrie, recueillie à El-Loubira, est extrêmement curieuse et notre savant ami M. Pallary a dû lui-même le juger ainsi, puisque d'après nos indications, il s'y est rendu après nous au cours de sa mission de 1910.

R'fana-station

A quelques centaines de mètres avant de parvenir au moulin de R'fana, entre la piste et l'oued, il y a lieu de signaler une petite station sur laquelle M. Latapie avait déjà recueilli pas mal de silex. Nous avons tout lieu de croire que la période d'occupation de cette station n'a été que temporaire, car les sujets rencontrés sont clairsemés et ils ont un caractère particulier non en rapport avec la nature géologique du sol alluvionnaire.

Ils sont à faciès néolithique et presque tous très fortement patinés blanc pur ou blanc d'ivoire, fait qui n'a pu être constaté par nous qu'à ce seul endroit.

Tumulus-cromlechs, près R'fana station

Ce qui donne surtout une certaine originalité à la station que nous venons de signaler, c'est que, immédiatement à côté, il existe des monuments circulaires qui ne sont ni des tumulus, ni des cromlechs, mais qui en tiennent le milieu.

Nous avons fouillé trois de ces énigmatiques monuments et, en l'absence de matériaux archéologiques, nous avons tout lieu de supposer qu'ils sont simplement votifs.

Ce sont des cercles pleins, de 2 mètres environ de diamètre, faits de pierres roulées et de galets torrentiels, émergeant très peu de terre et occupant une épaisseur de $0^{m}50$ à $0^{m}60$.

Partout on constate une décomposition significative produite par un feu violent; beaucoup de ces pierres sont cuites et se brisent facilement ; en dessous de ce rempart on ne rencontre qu'une cendre fine et très noire, avec des charbons, sur une assez forte épaisseur. Nul objet ni ossement pouvant nous éclairer quant à l'origine, n'a été rencontré.

Tout à proximité de cet endroit en revenant sur Tébessa, dans la montagne et à droite, ainsi que sur la gauche au bord de l'oued et se faisant face, existent deux vastes tumulus de forme elliptique, à grand appareil de fortes pierres irrégulièrement assemblées. Nous nous bornons à les signaler, le temps nous ayant fait défaut pour les fouiller. Ces monuments, toutefois, ne sont pas très rares dans la région et MM. Pallary et Latapie ont pu en dégager une certaine quantité qui leur ont procuré une industrie de

poterie, perles de verre et ornements de cuivre, d'une époque relativement récente.

Tumulus de Ksar-Gouraï

A une dizaine de kilomètres, sur la route du Kef, le long de l'oued et à gauche, nous étions allé visiter une escargotière où M. Latapie recueillait beaucoup de débris de poterie diverses et à la surface, lorsqu'une circonstance fortuite nous procura l'occasion de fouiller un tumulus immédiatement voisin.

Une fouille pratiquée ne nous donnant nulle trace de poterie, il fallait bien que les débris reconnus à la surface soient venus de quelque part. Aidé en celà par M. Latapie, nous ne tardions pas à découvrir un tumulus dans lequel apparaissaient une bande charbonneuse et l'orifice brisé d'un grand vase.

Nous avons pu le fouiller partiellement et c'est identiquement ce que nous avons signalé à Bougie au cours de nos fouilles de 1904 du tumulus du Pic des Singes[1].

Sous une couche protectrice de pierres et de galets fortement calcinés, représentant le foyer, on trouve une bande noirâtre et charbonneuse, tandis que plus bas et tout autour, la terre apparaît toute blanche, par places, — comme des restes de chaux — et à côté très rouge.

Disséminés à l'intérieur, nous avons pu dégager et reconstituer partiellement les restes d'un très grand vase de forme régulière, à panse rebondie et mesurant $0^{m}30$ de hauteur, $0^{m}28$ dans le plus grand

(1) Bougie. Compte rendu des fouilles faites en 1904, par M. Debruge, *Société archéologique de Constantine*, année 1906.

(Fig. 10). Vases du tumulus de Ksar-Gouraï.

diamètre, 0^m18 de fond et 0^m20 à l'orifice. A 0^m01 tout au plus du bord de cet orifice, il existe un bourrelet de suspension très court et ne dépassant guère la surface circulaire que de 0^m015. En regard, il devait s'en trouver également un qui a disparu avec une bonne partie du récipient. Tout à côté et à droite de ce premier et grand vase que nous avons trouvé dans sa position régulière, c'est-à-dire posé sur son fond, nous avons recueilli les morceaux d'un plat qui avait dû être placé renversé pour protéger un tout petit vase heureusement complet. Il ne mesure que 0^m05 de fond, 0^m08 de diamètre et 0^m045 de hauteur. En regard et vers le milieu du diamètre, d'un côté il existe une dépression vers l'intérieur, tandis que de l'autre, il subsiste environ 0^m01 de l'amorce d'un manche ou d'un long bourrelet de préhension.

A gauche, nous avons recueilli une moitié du col d'une urne avec l'anse encore adhérente. Nous avons tant bien que mal fait reproduire ces différents objets, (Photographie fig. 10).

Toute cette céramique commune, de vieille facture berbère, est épaisse ; c'est une composition d'argiles grossières employées avec toutes leurs impuretés et qui donnent, après une cuisson relativement bonne, une poterie bicolore grisâtre et rougeâtre. Sur toute la surface interne et externe on peut remarquer des dendrites très apparentes laissées par les racines des plantes, qui à une certaine époque ont pu se développer sur ce tumulus. Nous pensons que des fouilles complètes procureraient dans cette région un mobilier archéologique fort instructif et pour ainsi dire inconnu.

Dolmens du Kef-el-Djelem

Pas très loin de l'endroit que nous quittons, en obliquant au nord-ouest et à environ 13 kilomètres de Tébessa, sur la piste d'Aïn-el-Diba au Dyr, en plein sommet d'une des montagnes dominantes et à gauche de la piste, il existe une certaine quantité de dolmens de moyenne grandeur, la plupart effondrés et, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte, violés depuis longtemps.

M. Latapie nous ayant donné l'assurance qu'ils n'avaient pas encore été signalés et que, d'autre part, il en existait paraissant en place et intacts, nous avons cru bien faire d'aller en fouiller quelques-uns et ainsi qu'on le verra, nous n'avons pas à le regretter.

Contrarié par un vent d'une violence inouie et ne permettant pas de continuer, nous n'avons pu en visiter que trois. L'un debout ne contenait plus que quelques ossements humains informes. Dans un second, au contraire, dont la plateforme culbutée ne se trouvait même plus dans le voisinage, bien qu'il ait été violé à une époque que nous ne pouvons fixer, nous avons été assez heureux de recueillir les restes de la tête, ainsi que certains os ramassés au même endroit, le tout ayant appartenu à un individu très robuste. Tout près de ces restes humains et tout à fait dans l'angle droit supérieur, nous avons pu recueillir les débris d'un vase de pure facture néolithique dont nous donnons une reproduction ci-contre (fig. 11), car nous avons pu le reconstituer presque complètement.

La forme en est gracieuse, élégante même et sa faible épaisseur très régulière le place bien loin de

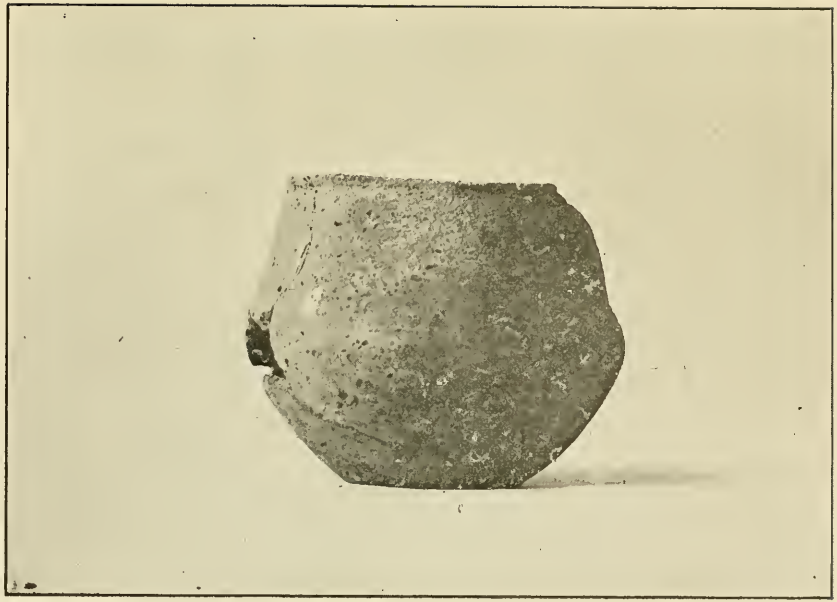

(Fig. 11). Vase du dolmen de Kef-el-Djelem.

ce que nous avons recueilli dans le tumulus dont nous avons parlé précédemment. Il a beaucoup d'affinité avec les beaux vases néolithiques des dolmens de France et des grottes des Pyrénées. Deux silex ont été trouvés dans les déblais : un tout petit grattoir et un éclat avec conchoïde. A la surface du sol et tout autour on n'en récolte pas.

La terre autour de notre trouvaille était noire, cendreuse, avec quelques charbons; tous les ossements sont profondément calcinés et rendent un son argentin très significatif.

Nous avons pu sauver la mâchoire inférieure et il est facile de se rendre compte que l'individu était un vieillard, car à plusieurs endroits les alvéoles des dents — et il n'en reste plus aucune — se sont refermées. Le crâne est lui-même d'une épaisseur très exagérée $0^{m}010$ à $0^{m}012$ et nous n'avons encore observé cette particularité que chez les individus trouvés dans la grotte sépulcrale Ali-Bacha à Bougie[1].

Nous possédons également un ossement paraissant avoir appartenu à un tibia de forme platycnémique et nous devons ajouter que tous les os retenus comportent de profondes vermiculations. On sait que jusqu'à ce jour, il n'a guère été possible d'établir de chronologie en ce qui touche aux dolmens du nord de l'Algérie. Il ne faut pas perdre de vue que tout n'a pas encore été fait, ni dit sur ce sujet, et nous connaissons pas mal de matériaux recueillis dans

---

(1) M. le Docteur Delisle. — *Note sur les ossements humains de la grotte Ali-Bacha*, A.F.A.S. Congrès de Montauban 1902.

M. le Docteur Delisle. — *Deuxième note sur les ossements humains préhistoriques de la grotte Ali-Bacha, à Bougie*, fouilles de M. Debruge. Congrès international d'anthropologie de Monaco, 1906.

des dolmens, qui auraient besoin d'une sérieuse revue. Nous aurons du reste un jour à revenir sur ce sujet qui n'est encore qu'à l'enfance, mais il est regrettable de le dire, beaucoup de fouilles de dolmens ont été faites à diverses époques non pas dans un but d'utilité scientifique mais dans un but de lucre cupide, ou dans celui plus naturel, d'enrichir une collection privée.

Un troisième dolmen également culbuté et simplement indiqué par la chambre tombale, ne nous a rien procuré et à notre grand regret nous avons dû abandonner la place, le vent, ainsi que nous l'avons dit, la rendant intenable.

Station de Kouchada

Une très petite station, en passe de disparition, nous a été signalée par M. Latapie. Comme il y avait remarqué des ossements humains et que ce n'était guère qu'à 6 kilomètres de Tébessa nous avons pu nous y rendre.

Sur la piste de Kissa, au lieu dit Kouchada, au milieu de la plaine, nous avons remarqué, en effet, sur un faible mamelon, des os longs de jambes humaines qui émergeaient. Nous avons, de çà de là, recueilli quelques silex et fait pratiquer quelques fouilles. Nous pensons nous trouver là en présence de vestiges tumulaires d'une époque indéterminée.

Les corps sont allongés et les os paraissent très anciens.

La grotte de Youks-les-Bains

On nous avait vanté la grotte de Youks-les-Bains

comme fort curieuse et importante et pouvant cacher des restes préhistoriques. Une promenade inopinée y ayant été organisée par des amis, dont nous conserverons le meilleur souvenir, nous avons pu nous convaincre que si cette grotte a pu servir de refuge autrefois à des troglodytes, il fallait renoncer à y chercher leurs traces.

En effet, la disposition géologique du massif a dû subir des modifications sérieuses, bouleversements et éboulements, conséquence des tremblements de terre toujours communs en Afrique et enfin remplissage extraordinaire.

On ne peut accéder dans l'intérieur de la grotte de Youks-les-Bains qu'en plongeant et la déclivité du sol est sensible, dangereuse même par suite de l'humidité. Lorsque la partie de remplissage est franchie, on tombe alors dans le chaos des pierres énormes éboulées de la voûte et pour visiter les différents boyaux qui constituent l'intérieur, il faut se livrer à une gymnastique assez sérieuse. En un mot, on a l'impression, comme dans beaucoup de grottes du reste, que les eaux ont joué là le plus grand rôle de formation et en effet à Youks l'eau sourde encore en abondance et limpide à une dizaine de mètres en contrebas.

L'endroit du puissant massif coupé en falaise et en cul-de-sac où se trouve cette grottte, est beaucoup plus loin que le centre de Youks-les-Bains et c'est assez péniblement qu'on y accède; mais disons-le bien vite, on ne regrette nullement la promenade et si l'homme sauvage que nous allions y chercher n'a pas voulu se faire voir, la nature, elle, s'y montre dans toute sa merveilleuse sauvagerie.

Station chelléenne de El-Mâala-Biod

Avant de passer aux diverses industries recueillies dans les escargotières de la région de Tébessa, il nous reste à dire un mot d'une simple visite que nous avons faite, par très mauvais temps, à la station chelléenne de El-Mâala-Biod.

Il aurait fallu pouvoir consacrer plusieurs journées à cette visite pour en donner quelques renseignements positifs, malheureusement nous ne pouvions tout faire à la fois, l'éloignement — 45 kilomètres environ de Tébessa — les difficultés de transport et nos faibles ressources ne nous ont pas permis de pousser plus loin nos investigations.

Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que à l'endroit où nous nous sommes rendu et d'après renseignements, en maints autres lieux tout le long de la rivière se dirigeant vers l'Ouenza et la Tunisie, on recueille en quantité une belle industrie chelléenne, principalement le classique coup-de-poing. Cette industrie doit se trouver en place, car le long des berges rongées et à une assez grande profondeur il n'y a qu'à les sortir, émergeant naturellement du sol.

Dans une tranchée pratiquée par des indigènes pour la réfection d'une piste, M. Latapie a pu recueillir, sur des déblais, un fort fragment de mâchoire inférieure d'un animal indéterminé, les dents n'existant plus, mais elle paraît appartenir à l'époque contemporaine de l'outillage rencontré.

Il y aurait là une étude superbe à faire, mais chacun sait les grandes difficultés à vaincre pour entreprendre de pareilles fouilles et nous nous bornons donc à signaler cet intéressant gisement.

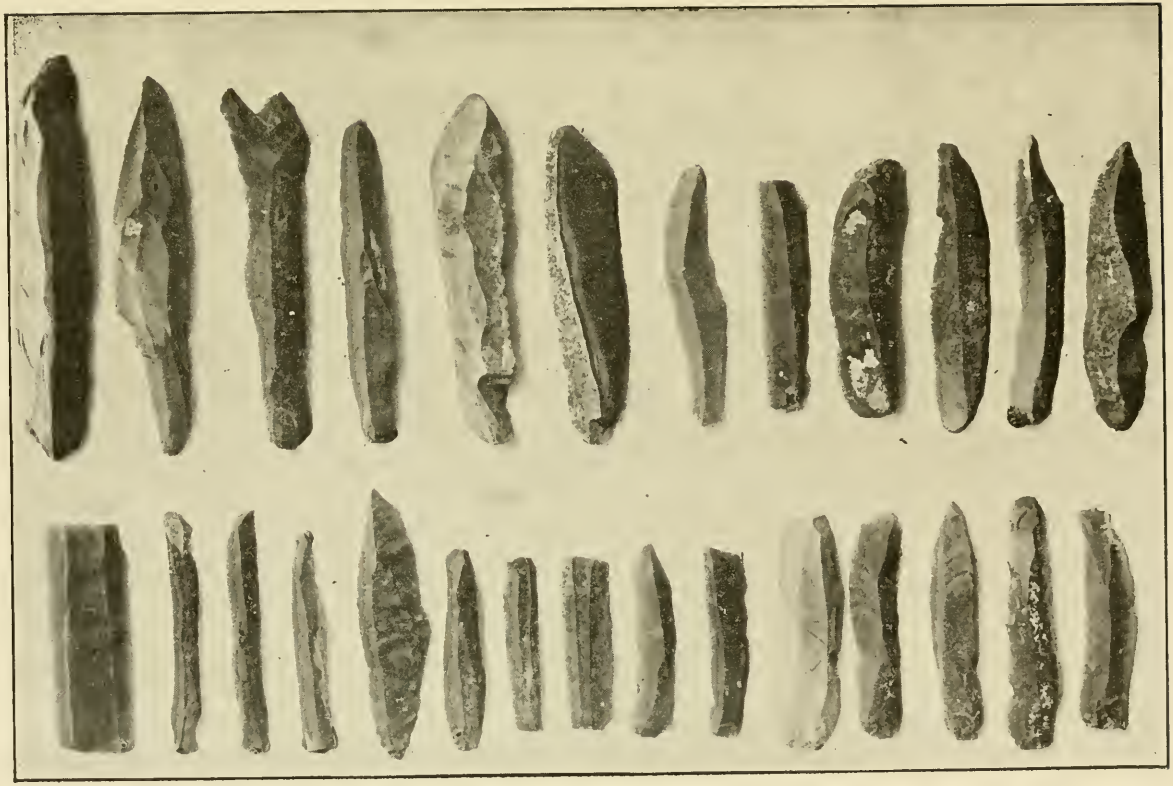

(Planche III). Lames des escargotières.

(Planche IV). Lames à bec recourbé des escargotières.

Industries des escargotières

Silex

Les silex sont assez communs dans les escargotières et la généralité ont servi, mais il y a tout lieu de croire qu'ils ne se travaillaient pas sur place, car, on ne rencontre sur ces sortes de stations, ni percuteurs ni nucleus et c'est à peine si, après de nos longues fouilles, nous possédons quelques-uns de ces objets.

Afin de nous guider et de pouvoir passer plus commodément une revue du bel outillage recueilli, nous avons fait tirer une série de photographies par l'excellent artiste qu'est M. Lauffenburger et ainsi vont pouvoir défiler sous nos yeux les diverses variétés d'objets rencontrés.

(Voir planche III)

Lames

Les lames sont longues, le plus souvent plates, à une ou deux arêtes longitudinales. Elles sont très tranchantes des deux côtés et ce n'est qu'exceptionnellement que nous signalerons des retouches et sur un seul côté. Encore convient-il à notre avis de ranger ces dernières dans la catégorie des lames en bec de perroquet. Notre planche III en comporte deux, la dixième de la première rangée, et la cinquième de la deuxième rangée. Retouchées l'une à droite et l'autre à gauche, elles forment pointes, comme beaucoup d'autres du reste en notre possession.

(Voir planche IV)

Lames recourbées en bec de perroquet

Ainsi que nous l'avons dit au cours de notre travail, l'outil par excellence des escargotières est la lame en bec de perroquet.

La planche IV en reproduit seize dont quelques-unes sont remarquables. De même que dans les lames ordinaires, on retrouve une et deux arêtes longitudinales. L'un des côtés est régulier droit et tranchant, l'autre au contraire est plutôt épais et soigneusement retouché sur toute la partie dorsale, formant vers la pointe comme un quart de cercle d'où son nom caractéristique.

Si, exceptionnellement, quelques-unes de ces lames sont plutôt fragiles, on sent dans la généralité, un outil robuste, bien en main et appelé à une constante servitude.

Nous avons vu l'affectation que nous donnions à cet outil et nous sommes surpris de n'y avoir pas songé plus vite; il a fallu cette circonstance particulière qu'il est commun dans les escargotières où nous avons pu l'étudier aussi simplement.

De même qu'il existe de gros et de petits escargots dans nos stations, l'homme avait à sa disposition un gros outillage que nous venons de passer en revue et un petit (fig. 1, 3 et 5).

Certains types de lames en bec de perroquet, comme l'avant-dernier de la deuxième rangée, de même que le n° 3, trouvent leur place dans notre planche; ils sont toutefois beaucoup plus larges, ne pouvaient guère se manier qu'entre le pouce et l'index, et pouvaient avoir une autre utilisation. Ils rentreraient, à notre avis, dans la catégorie des

(Planche V). Pointes diverses, avec ou sans retouches, des escargotières.

(Planche VI). Outils divers des escargotières.

tranchoirs. La lame n° 1 de la première rangée peut-être classée aussi avec les outils à usages multiples, du côté opposé à la pointe, il forme grattoir parfait à fines retouches.

(Voir planche V)

Pointes diverses

A côté de ces lames pointues et recourbées, il existe dans les escargotières des environs de Tébessa une autre variété de pointes qui, à notre avis, ont pu également servir d'outils pour dégager la chair des escargots. La planche V nous donne une reproduction, dans la rangée du bas, de onze de ces pointes, droites, taillées et retouchées tout à fait dans les mêmes conditions que les lames à bec de perroquet.

Là aussi on possède un outil bien en main, parfois épais et résistant, mais nous ne voyons aucun inconvénient à le confondre avec des pointes, et, d'outils, en faire des armes, car emmanchés ils pouvaient fort bien constituer des flèches et des javelots.

La première rangée diffère considérablement de la seconde, moins longues et beaucoup plus larges, ces pointes ne sont qu'à une seule arête médiane longitudinale. Elles sont quelquefois retouchées soit d'un côté, soit de l'autre et jamais des deux à la fois. De plus, la base donne souvent l'impression de retouches intentionnelles en vue de l'emmanchement, aussi il n'y a aucune hésitation à considérer ces sujets comme des pointes de jet.

(Voir planche VI)

Outils divers

Cette planche combinée nous montre différents outils rencontrés au cours de nos fouilles.

1re rangée : trois spécimens de gauche, grattoirs longs non retouchés, taillés dans les galets de silex et utilisés très simplement sur la partie circulaire obtenue.

Ce genre de grattoir est assez commun et nous l'avons signalé un peu partout à Aumale, à Bougie et à Constantine. Il tient une bonne place à l'époque des escargotières et il continue à se développer à l'époque qu'il est convenu d'appeler néolithique ancienne.

Les trois types du milieu sont des grattoirs concaves, robustes et bien accusés. Ce genre d'outil est très rare alors que plus tard il devient commun. Pour les trois derniers sujets de cette rangée, nous nous trouvons en présence d'outils que nous n'avons pas encore eu l'occasion de signaler. C'est un genre de grosse lame à base équarrie comme pour l'emmanchement, tandis que la partie opposée est épaisse et coupée droit ou en biseau. Beaucoup plus robuste que le burin avec lequel il a une certaine analogie, cet outil a servi surtout pour faire des retouches ainsi que le prouvent les nombreuses étoiles enlevées par pressions répétées et situées vers le milieu de la tête. Notre ami M. Pallary aurait rencontré un outil semblable en Tunisie ?

En dessous, un joli nucleus et un curieux disque pacloir à éclats alternatifs par-dessus, le dessous lisse et comme poli. Toute la rangée du bas nous montre, à commencer par la gauche, une gamme décrois-

(Planche VII). Grattoirs des escargotières.

(Planche VIII). Ecorchoir, tranchoirs des escargotières.

sante de nos curieuses pointes des escargotières, la plus grande mesure $0^{m}10$ et la plus petite $0^{m}03$ à tel point qu'à côté d'outils destinés à l'homme on croirait voir des copies proportionnées pour l'enfant.

(Voir planche VII)

Grattoirs

On aurait tort de supposer que nos consommateurs d'escargots passaient toute leur existence à récolter et à manger des mollusques, car dans les escargotières, on retrouve la preuve du contraire et l'outil si classique de toutes les époques préhistoriques, le grattoir, y a sa place importante.

La planche VII nous montre les formes diverses sous lesquelles il se rencontre et il est facile d'y reconnaître encore une persistance du type du Moustier. Les plus communs sont les grattoirs longs finement retouchés, parfois ils sont double comme les trois derniers spécimens du bas.

(Voir planche VIII)

Ecorchoir, Tranchoirs

Nous entendons quelques collègues en préhistoire se récrier de se trouver encore en présence d'un nom nouveau, et cependant celui-là n'a rien que de très naturel et nous ne pouvons guère présenter le premier sujet de notre planche VIII que comme un écorchoir. Il mesure $0^{m}13$ de longueur, $0^{m}025$ de largeur; le dos, franchement retouché, possède encore à un centimètre de la pointe bien effilée, une épaisseur de plus de un centimètre. La partie tranchante subsiste dans sa forme normale, sur un peu plus du

tiers de la longueur pour aller mourir vers la pointe, tandis que l'autre partie, par un fort éclat enlevé a été préparée en vue de l'utilisation que nous attribuons à ce curieux objet. Il pouvait-être pris à pleine main très facilement, mais aussi entre le pouce allongé, les deux doigts voisins contournant le dos et par pression naturelle maintenant solidement cette façon de couteau, contre la paume de la main. C'est la première fois que nous rencontrons un outil semblable.

Le reste de la planche est occupé par une série de tranchoirs, quelques-uns retouchés d'un côté, les autres sans retouches; la partie tranchante parfois est droite, mais elle est aussi recourbée et en général on possède là, un outil robuste.

(Voir planche IX)

Industrie de l'os

Nous avons signalé au début de notre travail que généralement les ossements recueillis sont couverts de vermiculations curieuses et profondes, il n'est donc pas surprenant de retrouver cette particularité sur les différents objets qui constituent l'industrie de l'os poli dans les escargotières.

Parfois, un simple éclat est simplement poli vers la pointe, mais en général le poli existe sur toute la surface des objets. Sous divers aspects de taille et de forme, la pointe domine et ce n'est qu'exceptionnellement que nous aurons à signaler d'autres particularités.

Le premier objet de la planche IX dépasse certainement les dimensions pour être un fort poinçon,

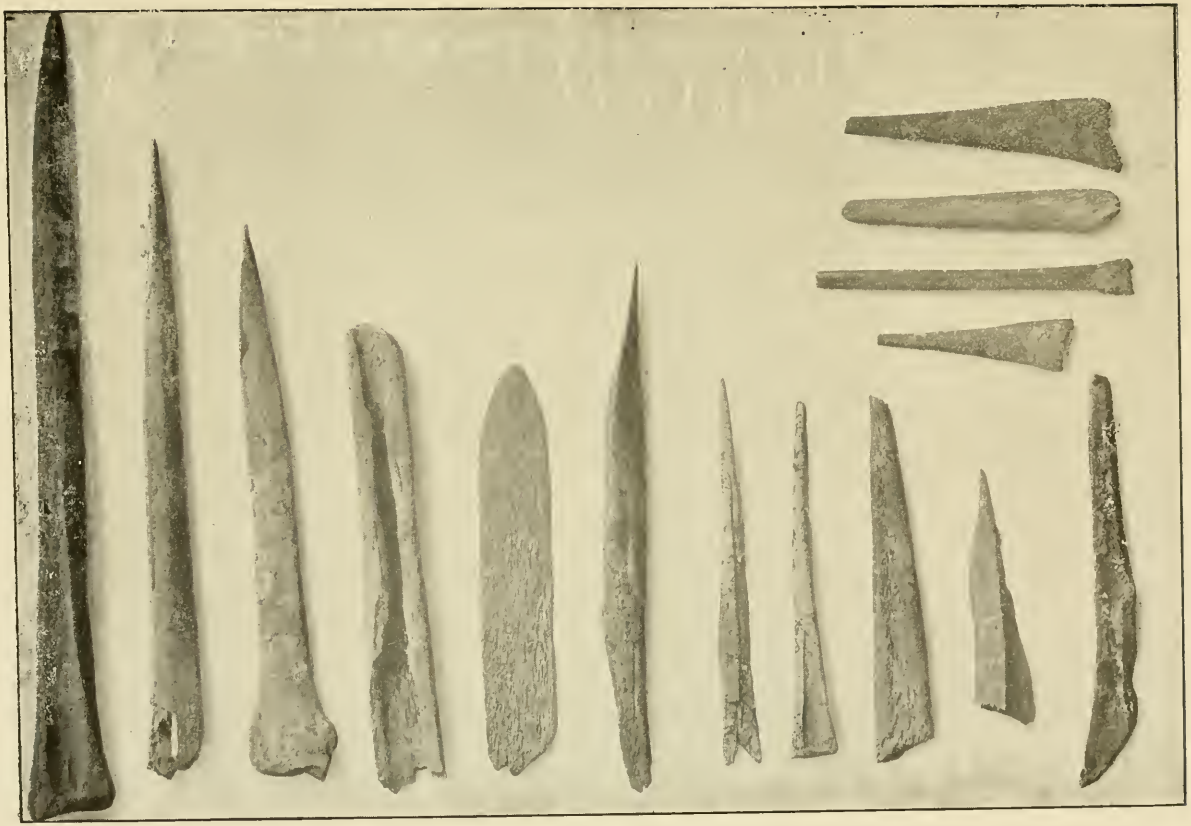

(Planche IX). Industrie de l'os dans les escargotières.

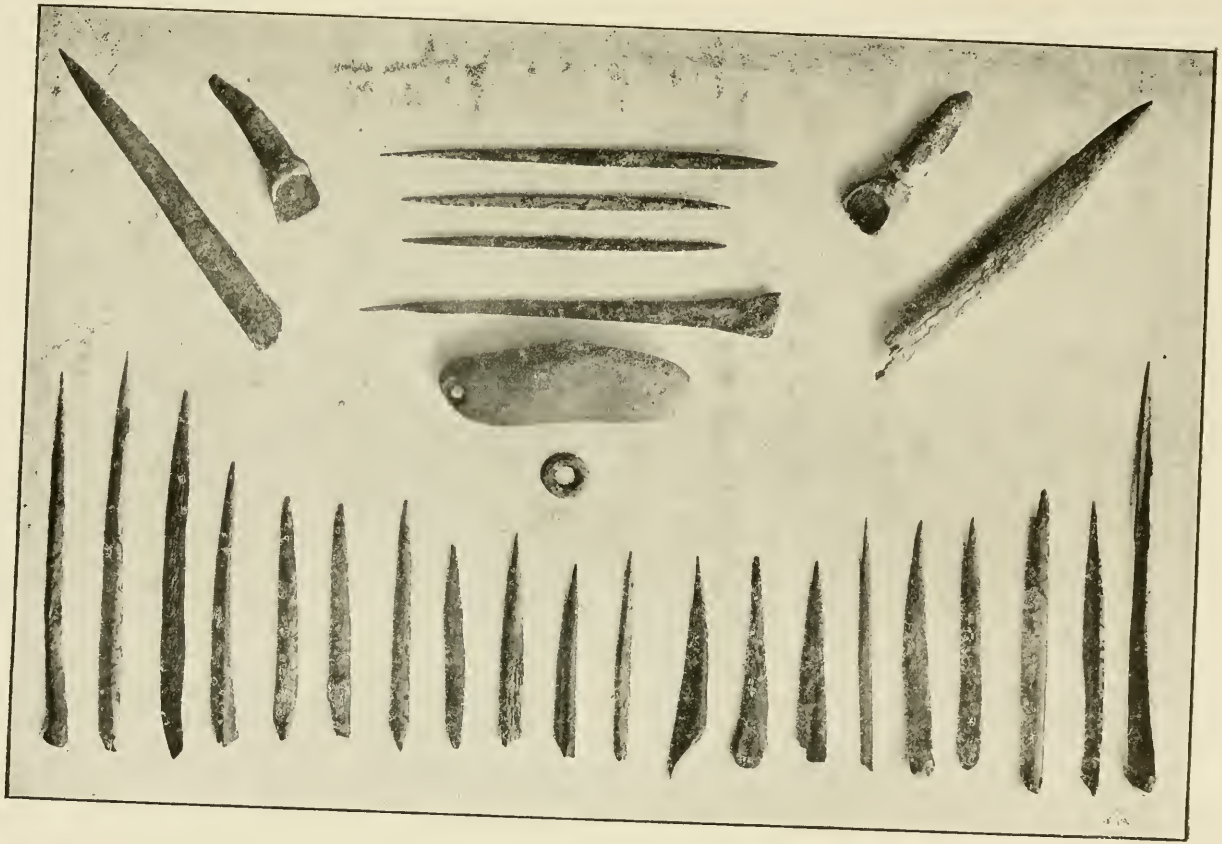

(Planche X.) Os poli, ornements des escargotières.

car il mesure $0^{m}20$, et c'est donc à notre avis un poignard.

Le second pouvait également être de grande dimension, mais il est cassé vers la base, de date ancienne.

Dans le troisième objet, très soigneusement effilé, on reconnaît facilement un fémur de petit carnassier.

Le quatrième objet est énigmatique, à moins que ce ne soit une gaine ou un manche d'outil? C'est un os long, solide et creux et il se trouve poli extérieurement et intérieurement sur toute la longueur de même que vers le sommet arrondi.

A côté, nous avons un genre de spatule, le bout très aminci en angle arrondi; c'est le seul spécimen d'os poli et plat que nous possédions de nos fouilles de Tébessa.

L'outil du milieu a une analogie frappante avec celui en silex que nous avons décrit assez longuement et présenté comme un écorchoir, (planche VIII); il suffit de s'y reporter pour que la comparaison soit admise.

Tout le reste de la planche comporte des poinçons et perçoirs dont beaucoup sont malheureusement incomplets.

(Voir planche X)

Os poli. — Ornement

La planche X nous montre quelques objets remarquables recueillis dans les escargotières.

De chaque côté à droite et à gauche en oblique : deux pointes de poignards brisées; deux dents incisives de ruminant, entaillées au-dessus de la couronne assez profondément pour la suspension.

Dans le sens horizontal, trois os polis à double pointe, sur l'usage desquels on n'est pas encore bien fixé. Nous en avons déjà signalé un semblable à titre exceptionnel de l'industrie des grottes.[1]

Au centre, une curieuse pendeloque en calcaire dur, perforée à l'une de ses extrémités et a un millimètre à peine du bord. La perforation est conique des deux côtés se rejoignant vers le milieu. En le regardant du côté de la perforation et dans le sens longitudinal, ce curieux objet ressemble à un poisson aux yeux énormes.

Au-dessous, une superbe perle découpée dans un fragment de coquille d'œuf d'autruche. Contrairement à toutes celles que nous avons signalées jusqu'à présent, au lieu de conserver sa forme plate, on a soigneusement gratté toute la périphérie interne et externe de façon à lui donner l'aspect d'une petite bague cylindrique.

Toute la rangée du bas de cette planche nous montre l'image de pointes diverses, perçoirs, aiguilles et harpons; les deux dernières ont été faites dans des os creux d'oiseau, particularité assez rare.

Gravures sur coquilles d'œuf d'autruche

Si, par les diverses industries que nous venons de passer en revue, l'homme des escargotières a beaucoup de points communs avec l'homme des cavernes et des abris sous roche de l'époque du renne ou magdalénienne, il en est un surtout plus digne en-

---

(1) Fouille de la grotte du mouflon à Constantine Congrès de Lille, 1909. — *Association française pour l'avancement des sciences.*

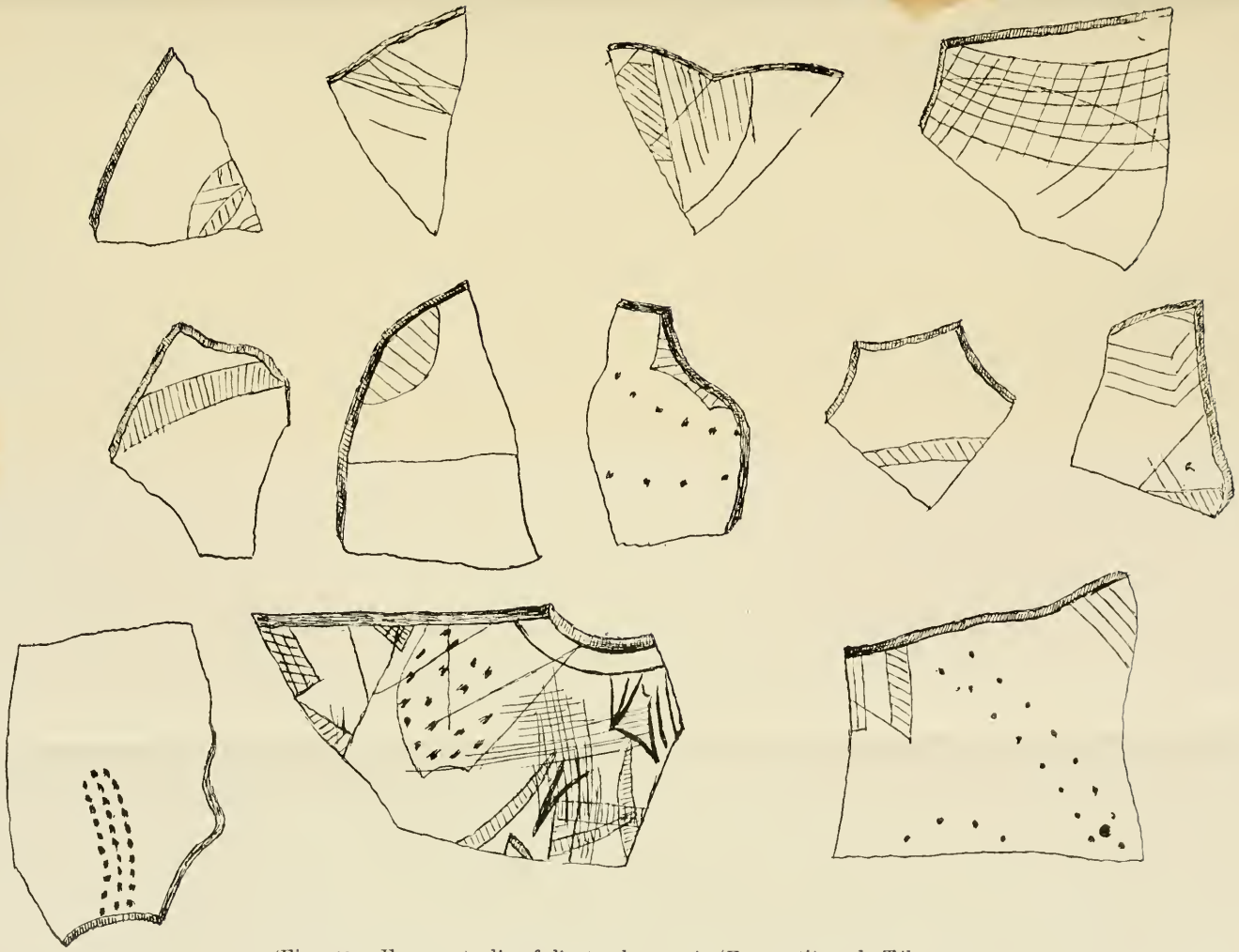

(Fig. 12). Fragments d'œuf d'autruche gravés (Escargotières de Tébessa)

core de retenir l'attention. On sait que dans nos belles stations de France, il a été recueilli un lot important d'os gravés et c'est un fait acquis que les sauvages de l'époque — ainsi qu'on a grand tort de les désigner — étaient déjà de véritables artistes non seulement en gravure, mais aussi en sculpture.

Chose particulièrement curieuse, en Algérie où l'on s'occupe cependant beaucoup à présent de recherches préhistoriques, on n'a pas encore signalé la gravure sur os. Nous ne voulons pas tenir compte d'un fragment de large côté, scié par le milieu de l'épaisseur sur lequel nous avons relevé une série de traits,[1] ce n'est là qu'un fait exceptionnel. Mais si la gravure sur os n'existe pas, en revanche dans les escargotières des environs de Tébessa, nous avons pu recueillir une belle série de fragments de coquilles d'œuf d'autruche sur lesquels on relève des gravures et il est certain, d'après ce qu'il en subsiste, que les œufs complets travaillés dans ce goût devaient être très artistiques.

Qu'on n'aille pas croire la gravure sur coquille d'œuf d'autruche aussi commode que celà, nous avons expérimenté la chose et c'est au contraire d'une réelle difficulté. Nous avons pris quelques-unes de ces pointes dont nous avons reproduit les dessins (fig. 1, 3 et 5), car elles paraissent indiquées pour ce travail si léger et si fin, mais la fragile pointe à la moindre pression se brise comme du verre et ce n'est qu'avec des silex plus épais, coupés un peu en biseau comme des burins, qu'il est possible d'arriver à un résultat.

---

(1) La Grotte des Ours à Constantine, *Recueil des Mémoires* publiés par la *Société archéologique*, 1909, page 142, fig. 27.

La main n'a guère de force sur la rotondité de l'œuf, car le point d'appui est insuffisant et l'outil glisse d'une façon extraordinaire. Nous ne croyons pas utile de nous arrêter particulièrement sur chaque dessin, il est facile de les suivre d'après les reproductions; ils sont d'une finesse remarquable et très réguliers et certains comportent des figures géométriques compliquées d'une assez sérieuse difficulté d'exécution.

L'homme des escargotières avait donc une habileté appréciable et ce n'est certes pas exagéré de comparer ses gravures sur coquilles d'œuf d'autruche à celles laissées sur os par l'homme de la Madeleine. Là, comme dans les autres industries, on peut donc établir une certaine contemporanéité.

Du reste, cette industrie typique que nous signalons aujourd'hui a déjà été avancée par divers auteurs et à des endroits différents. M. le Dr Gobert, un de nos correspondants à Redeyef (Tunisie), a recueilli quelques fragments de coquilles d'œuf d'autruche avec des dessins analogues à ceux que nous présentons. M. Robert, dans sa grotte de Bouzabaouine, a trouvé l'oiseau lui-même gravé sur sa coquille et, d'autre part, sans que nous en connaissions l'origine, il existe également au musée de Mustapha un lot de ces fragments, aussi avec dessins.

Nous-mêmes, ainsi que nous l'avons dit précédemment, avons publié dans la revue *L'homme préhistorique,* n° 3, de mars 1905, une étude sur divers fragments de coquilles qui nous venaient de Fort Mac-Mahon, à 150 kilomètres au sud-ouest d'El-Goléa. Huit de ces fragments recueillis et en notre possession comportent des dessins curieux, mais

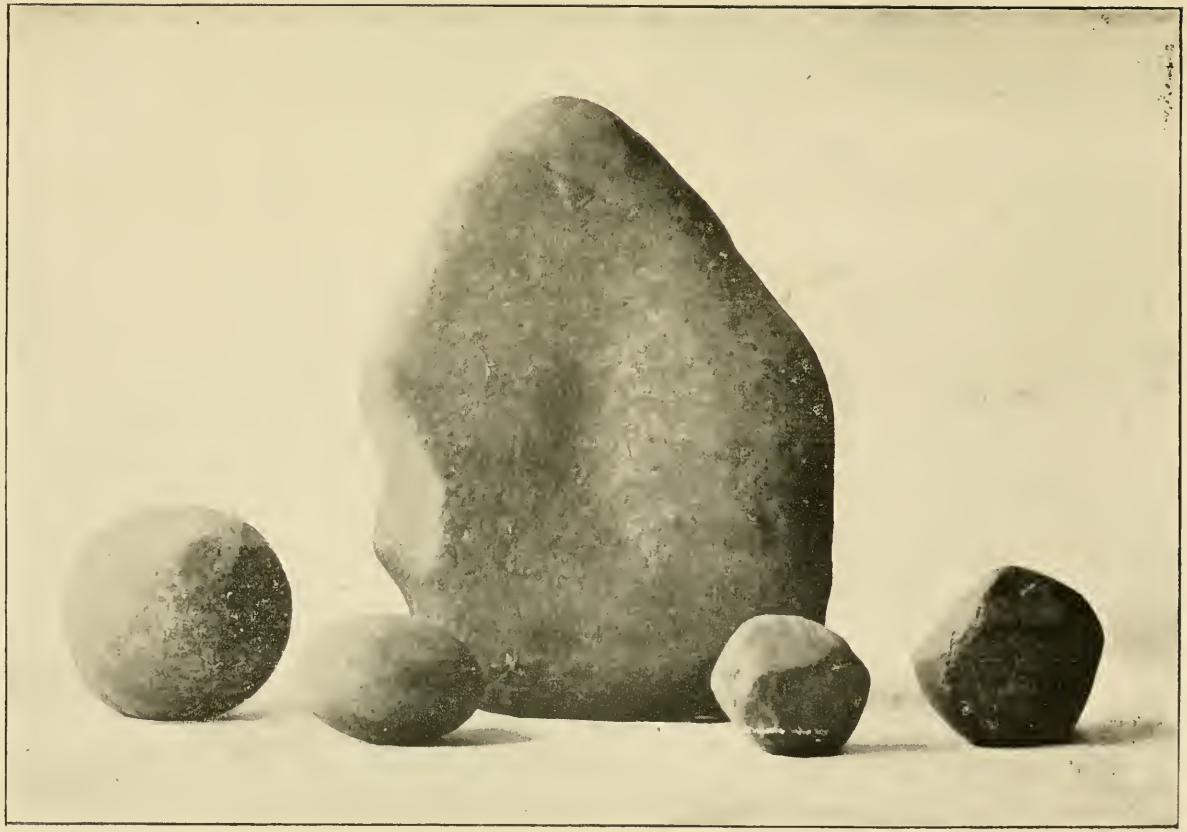

Fig. 13. Broyeurs et polissoirs des escargotières.

en général ce sont des assemblages de palmettes obtenues par raclage, travail tout différent et néolithique.

Broyeurs - Polissoirs

De même que dans toutes les autres fouilles faites par nos soins et portant sur diverses époques préhistoriques, dans nos escargotières de Tébessa, nous avons retrouvé aussi des broyeurs forme boulet et des polissoirs de différentes factures.

La photographie ci-contre (fig. 12) nous en montre quelques-uns : le polissoir de droite est très curieusement usé sur six faces, lui donnant une vague ressemblance avec un marteau et, chose particulière, les deux extrémités ont en effet servi de percuteur.

Debout, nous voyons une superbe plaquette roulée et peut-être usée intentionnellement. Elle paraît être en grès fin et avoir très longuement servi pour broyer de la sanguine. La surface principale est fortement concave et dans le sens longitudinal on remarque les stries profondes laissées à la longue. Trouvée à l'escargotière du 3e kilom. 200, cette plaquette mesure $0^{m}22$ de longueur, $0^{m}16$ de largeur et $0^{m}04$ d'épaisseur, elle est encore fortement teintée par la matière colorante broyée. Au cours de nos fouilles, quoique en petite quantité, nous avons aussi recueilli de l'ocre rouge, de l'hématite et du fer oligiste écailleux, preuve évidente que l'homme de cette époque se teignait et se tatouait déjà.

Faune des escargotières

Nous avons vu que dans ces amoncellements considérables de coquilles, la faune était pour ainsi

dire strictement malacologique. Parmi les échantillons prélevés — et ce sont toujours et partout les mêmes — à son passage à Constantine, notre collègue et ami M. Pallary a pu reconnaître :

Helix aspersa, espèce dominante;
Helix melanostoma;
Helix Constantinæ;
Albea candidissima.

Dans les ossements conservés, il a été possible de reconnaître d'une façon certaine les individus suivants :

Alcelaphus probubalis. Pomel. De nombreuses dents et une corne.

Grand bœuf. Une énorme tête de fémur, un calcaneum, un astragale et une certaine quantité de dents incisives et molaires.

Bœuf Sp....? Une autre variété de bœuf plus petit dont les restes sont insuffisants pour déterminer la variété.

Zèbre. Diverses dents molaires et prémolaires.

Gnou. Plusieurs molaires, phalanges et metacarpiens.

Lièvre. Un fragment d'humérus.

Eléphant Sp....? Représenté par une surface articulaire de tibia d'un jeune individu.

Gazella subkevella. Pomel.

Tortue d'eau....?

A. DEBRUGE,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

CONCERNANT

La Région de Tocqueville

I. — *La Chapelle de Zer'aba*

Dans le XLIIe volume du *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, année 1908, p. 115, j'ai publié l'inscription suivante, découverte près de la mechta Zer'aba (1), à cinq kilomètres nord-ouest de Tocqueville :

L. T· SANC
TI · RO
GATIANI
MARIVRIS

La Société mit à ma disposition un crédit pour rechercher l'édifice chrétien dont cette inscription semblait indiquer l'emplacement. Après bien des sondages infructueux, j'ai fini par retrouver, à 30 mètres de là, les vestiges à peine reconnaissables d'une chapelle.

De ce modeste bâtiment (longueur : 18^m30, largeur : 6^m35), il ne reste plus, à l'ouest, que le soubassement du mur de l'abside. Vers l'est, quelques

(1) Mat-el-Krerba de la carte au 50,000^e, feuille Aïn-Tagrout.

pierres de taille, dressées verticalement de distance en distance, dessinent le rectangle de la nef unique. La maçonnerie qui les reliait a totalement disparu. Une de ces pierres porte la dédicace païenne qu'on lira plus loin, n° 1.

Le sol antique n'offre aucune trace de pavage. Il recouvrait de nombreux corps d'adultes et d'enfants, ensevelis, têtes à l'ouest, entre des dalles généralement brutes. Sur une de ces dalles, empruntée à une sépulture païenne antérieure, est gravée l'épitaphe reproduite ci-dessous, n° 2. Le squelette d'un enfant garde les marques fort nettes de la couleur verte qui teignait les vêtements du petit cadavre. Au fond de l'abside, deux briques carrées de $0^{m}60$ de côté sur $0^{m}08$ d'épaisseur, ornées d'un chrisme de basse époque, servaient de couverture à un tombeau.

Rien, malheureusement, dans ces maigres découvertes, ne permet d'identifier le saint Rogatien à qui la chapelle paraît avoir été dédiée. Peut-être même était-elle déjà détruite, par une cause que nous ignorons, quand la piété des fidèles plaça sur ses ruines, pour perpétuer le souvenir de leur ancienne destination, l'inscription mentionnant le nom du martyr. On continua, par dévotion, à enterrer les morts dans l'enceinte écroulée. Ce qui me le fait supposer, c'est que, dans le milieu de la nef, où les tombeaux se rencontrent en plus grand nombre, je n'ai remarqué aucun fragment de tuile. Au contraire, les débris de la toiture abondent sur les côtés, le long des murs disparus. L'intérieur fut sans doute déblayé, après la destruction de l'édifice, pour servir de lieu de sépulture.

Ainsi s'expliquerait la lecture *L(ocus) T(ituli) sancti Rogatiani marturis,* qui vient naturellement à l'esprit.

Dans les commencements, la messe de l'évêque était la seule qui se célébrait. Plus tard, le nombre croissant des chrétiens nécessita la création des *Tituli*(1) ou églises secondaires. *Titulum et Ecclesiam esse idem,* dit le rubriciste Gavanti (t. II, sect. VIII, c. V, n. 1), *eo quod in loco Ecclesiae construendae figebatur Crux in Titulum..... Titularis ergo Ecclesiae est ille Sanctus a quo Titulus seu Ecclesia denominationem habet.* Notre inscription serait donc une sorte de plaque commémorative, avec ce sens : A cet endroit s'élevait l'église dédiée au martyr Saint Rogatien.

Si l'on n'admet pas cette interprétation, que je ne donne pas du reste comme certaine, on pourrait voir dans ces mots *Locus Tituli,* etc., un simple écriteau servant à désigner et à réserver l'emplacement où les chrétiens du lieu avaient l'intention de construire plus tard leur chapelle.

Parmi les saints du nom de Rogatien inscrits aux martyrologes latins comme ayant confessé la foi en Afrique, le plus connu est un vieux prêtre de l'Eglise de Carthage qui, pendant la persécution de Dèce, fut incarcéré, à la suite d'un mouvement populaire, avec le laïque Félicissime. C'est à ce Rogatien et à ses compagnons de captivité que Saint Cyprien adressa, en 250, sa lettre 6e pour les exhorter au martyre. Dans sa lettre 81e, écrite peu avant sa mort (258), il encourage un autre Rogatien et ses compagnons

---

(1) Voyez Kraus : *Realencyclopädie,* sub hoc voc. Le premier qui ait érigé à Rome des *Tituli* est le pape Denys (259-269). Le pape Marcellus (308-310) *XXV Titulos in urbe Romana constituit.*

alors en prison, à suivre l'exemple de Rogatien et de Félicissime qui les ont précédés dans les fers et leur ont tracé la voie glorieuse. Ces deux saints périrent sous Dèce en 250. Les martyrologes latins en font mention au 26 octobre.

Au sujet de saint Félicissime, je rappellerai une *mensa* copiée par M. Gsell, à Aïn-el-Ksar, à 15 kilomètres de Tocqueville, entre cè centre et Colbert : *Mensam* [*martyrum* ?] *Feliciss*[*imi* ?.. *Mig*]*ginis, Mari*[*a*]*e f*[*ecerunt et*] *dedicaverun*[*t*...]*anus et Constan*[*tia* ?] (1).

Voici les inscriptions païennes trouvées dans la chapelle de la mechta Zer'aba :

N° 1. — Sur une des pierres de taille de la nef. Hauteur : 1m00; largeur : 0m42; épaisseur : 0m35. Hauteur des lettres : 0m05-0m04.

/////////////S
/////////S
/////////V
/////////////
C/////MIVS
SVCSVS
MAG ET
OVMVRVDES
VS

A la ligne 6, la troisième lettre doit être un C. Ligne 7, M et A sont liés.

...mius Suc(ces)sus ? mag(ister) et Ov(ius) ? Muru(s) ? de s(uo) v(otum) s(olverunt).

---

(1) Gsell. *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. 457, note 3.

N° 2. — Sur une dalle des tombeaux de la nef :

DMSLSIAI
VMINIVLIN
SMDINIVIX
T ANOS X
P C C LXX

Cette inscription a disparu. Elle porte la date provinciale 270, qui correspond à l'année 309 de notre ère.

II. — *Inscriptions de la mechta Zer'aba*

N° 3. — Près de l'aire à battre de la ferme Messaoud ben Haroun. Longueur : 0m50; largeur : 0m43. Hauteur des lettres : 0m05.

DOMS
LAC LIVS
SEDATVS
VAXXXX

La formule de la première ligne ne prouve pas nécessairement que le texte soit chrétien [1]. L'o cependant, bien que certain, est moins net que les autres lettres. On dirait que le graveur a voulu le dissimuler sans l'omettre. Les A ne sont pas barrés.

D(eo) o(ptimo) m(aximo) ? s(acrum). L(ucius) Aelius Sedatus v(ixit) a(nnis) XXXX.

N° 4. — Ferme Messaoud ben Haroun. A l'angle

(1) Voyez *C. I. L.*, XII, 1069.

d'un mur de la cour extérieure. Longueur : 0m55; largeur : 0m28. Hauteur des lettres : 0m045-0m04.

///////////
/////////
///////////
///VI///NI//
XXXXV
Q DIE VII
DVS NOV
P CCLXXX

...vi[xit an]ni[s] XXXXV. Q(uievit?) die VI idus nov (embres) P(rovinciae) CCLXXX.

Cette inscription paraît chrétienne. Le défunt ou la défunte dont le nom est illisible, mourut le 8 novembre 319.

N° 4. — Dans un cadre. Longueur : 0m43; largeur : 0m30; épaisseur : 0m07. Hauteur des lettres : 0m045.

MESAIVLISEV
COLOCARIT
IVLIS · SPENFI
ROGATVS

Me(n)sa(m) Iuli(i) Sev(eri) col(l)oca(v)it? Iuli(u)s Spen... fi(lius) Rogatus (1).

N° 5. — Fragment. Dans un cadre à queue d'aronde. A disparu.

IISIL
FVIIF
HOCOPEI
IIVL
ATOVAI
FI
FLAV

(1) Cf. *Recueil de Constantine*, vol. I, p. 75, et *C. I. L.*, VIII, 7427.

III. — *Autres inscriptions de la région de Tocqueville*

A un kilomètre sud-est de Zer'aba, au bord d'un chemin qui conduit du pont de Tocqueville (rive gauche), au village de Lavoisier, dans les Maâdid, on pouvait admirer naguère le soubassement en belles pierres de taille ornées de moulures, d'un mausolée carré mesurant 5m60 de côté. L'entrée, à l'ouest, était indiquée par une cavité de 0m80 de long sur 0m17 de large et 2 ou 3 centimètres de profondeur, ménagée dans le seuil. Le sol était bétonné. Il y a quelques années, on recueillit dans les décombres un fragment de marbre blanc qui semble être le genou drapé d'une statue grandeur nature. Au mois de juin dernier, on découvrit au même endroit cette curieuse dédicace :

N° 7. — Hauteur : 0m63; largeur : 0m48; épaisseur : 0m30. Hauteur des lettres : 0m03-0m025.

HOC EGO ME VIVO SIG
NVM DEDICAVI SEPVLCHRO
FRETVS PATRONIS TITVS
RITE BENIGNIS
VT MAE VIRTVTIS PERTINGAT FAMAMINO
RES
AD MEVS ET VENIANT PRECLARA FACTA
NEPOTES

Lettres liées : Ligne 2 : V-M, D-I, A-V. Ligne 5 : I-R.

Hoc ego me vivo signum dedicavi sepulchro,
Fretus patronis Titus rite benignis ;
Ut m(e)ae virtutis pertingat fama minores,
Ad me(o)s et veniant pr(a)eclara facta nepotes.

Je pense qu'on peut traduire ces vers aussi mauvais que pompeux : « Moi, Titus, fier de la bienveil-
« lance que mes patrons m'ont témoignée à juste
« titre[1] j'ai érigé, de mon vivant, cette statue dans
« le tombeau, afin que la renommée de ma vertu
« parvienne à la postérité, et que la mémoire de
« mes belles actions passe à mes descendants. »

Les travaux de la colonisation ont dispersé les pierres du mausolée. Quant au fragment de statue et à l'inscription, M. Brusset, colon à Tocqueville, les conserve avec soin dans la cour de sa maison.

N° 8. — Dans une petite ruine située sur un monticule, à 1,800 mètres environ nord-est du village, près du chemin qui va du pont de Tocqueville à Ouled-Braham. Caisson. Hauteur : $0^{m}61$; largeur : $0^{m}41$.

L'inscription est gravée dans un cadre de $0^{m}52$ sur $0^{m}34$. Hauteur des lettres : $0^{m}045$-$0^{m}04$.

D · M · S
L · AEMILIVS
ADΣVTOR · V ·
ANNIS · XXX
AELI·A VRBA
NAP·I·ISSIM
O FILIO FECIT

D(is) m(anibus) s(acrum). L(ucius) Aemilius Adjutor v(ixit) annis XXX. Aelia Urbana piissimo filio fecit.

N° 9. — La base du même caisson garde les res-

(1) Sans doute en l'affranchissant.

tes d'une inscription métrique. Hauteur des lettres : 0m025.

VENTVS
AΓ:GNIS
CEPTVM
SOROREM
RO
DAPVNTES
EIAM
ЬRISOTINFRI
IS IMAGO
O RVM PRISCVS
ARISSIM

N° 10. — A Aïn-Toumella, à 200 mètres Est des ruines de Thamallula, près de la ferme Douarche, sur un mamelon qui doit recouvrir la nécropole païenne de la ville. Caisson. Longueur : 1m13; hauteur : 0m68; largeur : 0m54. Hauteur des lettres : 0m05-0m03. Dans un cadre :

BONAE MEMO
RIAE ET LAVDABI///
VIRO CAESEL VALENTI
NO PATRI ET OCTAVIAE
SATVRNINAE MATRILCAE
SEL. HONORATVS FIL///
RENTIBDI''//BMERIIS

Lettres liées : Ligne 2 : A-V. Ligne 3 : A-E et N-T. Ligne 4 : A-E. Ligne 5 : V-R et A-E.

Bonae memoriae et laudabi[li] viro Caesel(lio) Valentino patri et Octaviae Saturninae matri, L(ucius) Caesel(lius) Honoratus fil(ius) [pa]rentib(us) dig(ni)s ou *dic(ti)s b(ene) meritis.*

N° 11. — Ibidem. Stèle. Hauteur : 1m00; largeur : 0m53. Hauteur des lettres 0m055. Au-dessus de l'inscription, buste grossier.

D · M · S
P · AEL · DOISE
VER VIXIT
ANOS LXXXV

D(is) m(anibus) s(acrum). P(ublius) Ael(ius) Do ? Sever(us) vixit a(n)nos LXXXV.

J. GAUTHIER,
Curé de Tocqueville.

VESTIGES ANTIQUES

DE

LA RÉGION DE BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

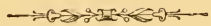

Kherbet Si-Embarek

Les ruines de Si-Embarek sont situées dans le douar Hasnaoua, de la commune de Bordj-bou-Arréridj, à environ sept kilomètres au nord-est de cette ville.

On y voit les traces de deux vastes constructions situées à une petite distance l'une de l'autre. La première a une longueur de 120 mètres et une largeur de 36 mètres dans sa partie nord et de 34 mètres dans sa partie sud.

La porte d'entrée, large de 4 mètres environ, est située sur la face ouest ; elle était précédée de deux murs de six mètres formant avant-corps et corridor.

A gauche de la porte et placées à l'intérieur sur le même alignement du mur du corridor, se trouvent quatre auges juxtaposées destinées fort probablement à servir d'abreuvoir aux animaux.

A l'intérieur de l'enceinte, huit pierres de grand appareil sont placées en allée à cinq mètres de distance les unes des autres. Ces huit pierres devaient supporter des colonnes ou piliers qui devaient probablement à leur tour supporter la charpente d'un hangar ou d'une écurie; cependant, il n'a été retrouvé aucune colonne.

L'enceinte, parfaitement visible, a deux angles rentrant un dans la partie nord, l'autre dans la partie est.

Cette vaste construction romaine ou byzantine devait servir à une exploitation agricole si l'on en juge par les auges-abreuvoirs situés près de la porte. Aucune inscription n'a été découverte dans cette ruine *(Voir planche 1)*.

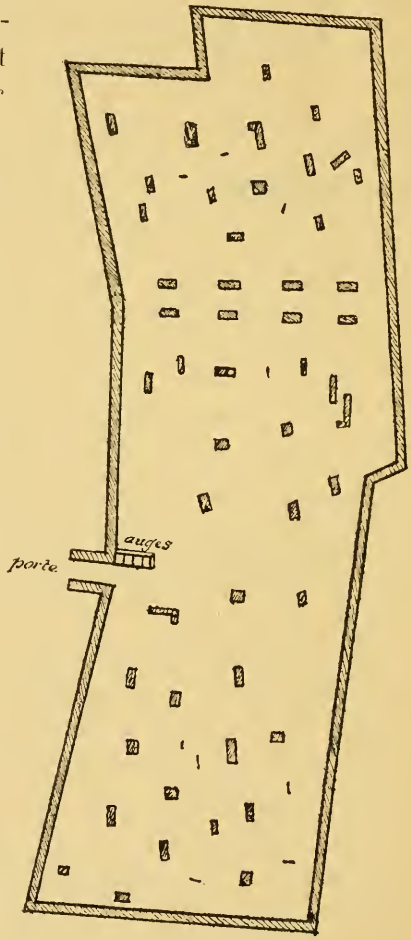

(Planche 1)
Ruines découvertes au lieu dit : Kherbet Si-Embarek
Echelle de 0m001 par mètre

La deuxième construction, qui est rectangulaire avec un prolongement en forme d'impasse se dirigeant vers le nord, était moins importante. Elle avait cependant cinquante mètres de long sur quarante de large. L'impasse avait vingt-huit mètres de long sur six mètres de large.

Cette deuxième construction avait une muraille de même épaisseur que celle de la construction n° 1, mais il n'a pas été possible de retrouver les traces de l'entrée.

Un angle rentrant existait dans la partie sud-est de la construction qui paraît aussi avoir eu l'affectation d'une exploitation agricole. Aucune inscription n'a été découverte parmi les nombreuses pierres qui encombrent la ruine de ce deuxième bâtiment *(Voir planche 2)*.

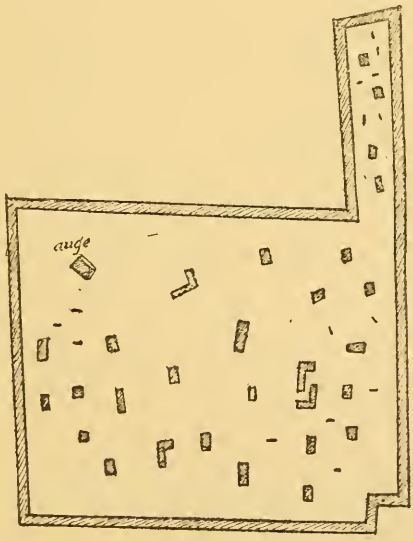

(Planche 2)
Ruines découvertes au lieu dit : Kherbet Si-Embarek
Echelle de 0m001 par mètre

Mensa à Kherbet-Zembia

Une mensa a été trouvée à Kherbet-Zembia, ruine située sur un mamelon près de Cérez (Bel-Imour).

La pierre sur laquelle a été gravée l'inscription est une dalle en calcaire du pays ayant la forme d'un losange.

L'inscription se trouve gravée dans un cadre portant trois petits cercles parallèles au centre d'un plus grand cercle sur lequel s'appuient les quatre branches de la croix chrétienne.

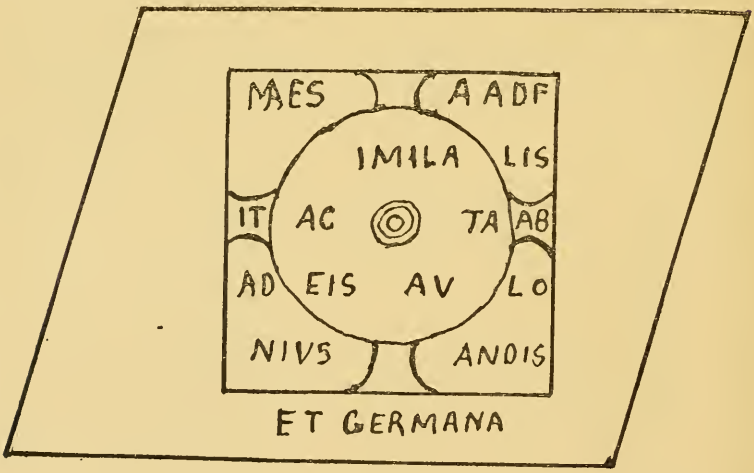

Cette mensa est la dix-neuvième trouvée dans le département de Constantine et la troisième de la région de Bordj-bou-Arréridj.

A. ROBERT,

Administrateur principal de Commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

LA NÉCROPOLE ROMAINE

DE

la Route de Philippeville à Constantine

Dans le courant du mois de septembre 1910, en faisant des fouilles à Constantine entre les points initiaux des routes de Philippeville et Bienfait pour la construction d'un mur de soutènement, les terrassiers mirent à jour de nombreuses tombes romaines.

Ces fouilles, qui atteignaient une profondeur de 7 mètres, présentaient trois couches de terrains bien tranchées. L'inférieure d'une épaisseur de 3 mètres environ de terres rouges provenait des érosions de la colline du Coudiat et renfermait les sépultures romaines. La surface de l'ancien sol était très nettement indiquée et l'une des stèles, celle portant le n° 5 décrite plus loin était encore debout, telle qu'elle avait été placée dans le cours du IIIe siècle. De nombreux débris de poteries brisées, de verres et d'ossements, quelques monnaies étaient disséminés dans cette couche de terrain. Il n'a pu être retiré de là qu'un vase à parfums en verre ébréché sur un côté, mais d'une assez jolie facture qui a été déposé au Musée.

Cette couche de terrains rouges était recouverte d'une épaisseur d'environ 2 mètres de terre noirâtre, littéralement constellée de débris charbonneux. Peut-être y aurait-il lieu de rattacher l'apport de ces terres à la reconstruction de Constantine par Constantin en 312. Dans cet ordre d'idées, on pourrait en déduire que, si au moment de sa prise par les légions de Maxence, Cirta possédait des monuments publics et des habitations construites en pierres taillées et sculptées, la plèbe habitait des maisons en terre crue qui n'offrirent guère de résistance à l'incendie et à la destruction.

L'amoncellement de ce genre de ruines sur certains points, obligea probablement à un déblaiement et on ne trouva rien de mieux que de déverser les décombres sur cette partie de la nécropole romaine, car les sépultures n'y ont pas été violées puisque certaines stèles étaient encore debout, en aplomb parfait, entre autres celle portant le n° 5 qui, plaquée contre la paroi de la tranchée, reportait la pensée des visiteurs à dix-sept siècles en arrière.

On peut, en effet, conclure des données qui précèdent, que la nécropole qui nous occupe remonte à l'époque de Dioclétien (vers 285-290) et qu'elle fut remblayée par les débris de Cirta vers 312-313. Cette couche de terres noirâtres était absolument vierge de sépultures; les tombes ne réapparaissent que dans une nouvelle couche subjacente de terrains rouges renfermant de nombreuses sépultures arabes.

1.

0m25

0m55

D M
SITTIVS
MARTIA
LIS VA C
HS LST
O T B Q

2.

0m31

0m67

D M
FLAVIVS
VICTOR

VA XXX

3.

0m37

0m67

D M
L· LIVIVS
IERTVLIVS
V A
LV

4.

0m34

0m70

D ♡ M
IVLIA
FLORINA
VA LXV
H S E

5.

0m48

0m80

MARCIA MAXI
MINA ♡ M FI
LIA VIXI ANN IS
XXXX

6.

0m42

0m87

MARTA
MECILIA

NI AN
XXXXV

7.

0m36

0m57

D M
L IV LIVS
MONNOSVS
VANN XIII
H S

8.

0m18

0m87

C POMPEIVS
COM PES
VA LXXV
H S

9.

0m33

0m71

C POMPEI
VS AMOAA
VA LXX
H S E

10.

D M
POMPEIA
NIGROSA
VA LXV

11.

D M
M DVPIDIVS
RESTVTVS
VA CX
H T B Q

0m64

12.

0m34

D M
SITTIA
MVSTIA
VA LX
H S E

13.

0m40

0m72

P TARQVINI
VS PHILODES
POTIVS VA XXV

S E

La plupart des inscriptions qui font l'objet de la planche ci-jointe sont assez frustes; seule celle qui figure sous le n° 5 est soignée comme taille et comme caractères. Les nos 8, 9 et 10 portent le gentilice d'une famille Pompeïa. Dans les nos 4 et 5 le lapicide a figuré la ponctuation en forme de feuille (hederæ); dans les nos 3 et 7 la forme des *L* est la caractéristique des inscriptions postérieures au IIe siècle. Dans le no 11 existe une ligature de trois lettres TIT, ainsi qu'une formule assez rare H.T.B.Q. qui doit se traduire *Hic tu bene quiescas*. Dans le no 1 trois formules y sont gravées : H. S. *(hic situs)*, LST *(levis sit terra)* OTBQ *(ossa tua bene quiescant)*. Il est vrai qu'il s'agit d'une centenaire tout comme dans le no 11 dont le titulaire atteignit 110 ans. Cela semblerait démontrer une fois de plus, étant donné les nombreuses épitaphes de centenaeres découvertes dans la région, la salubrité parfaite du climat.

Les inscriptions nos 1 et 13 se rapportent à une gens Sittia.

Enfin, sur le no 13 figure un cognomen d'origine grecque. Faut-il le lire PHILODES POTVS et considérer alors l'I existant entre le T et l'V comme une faute du lapicide? Où bien diviser en deux mots le premier PHILODES signifiant ami du chant, mais alors que signifierait POTIVS qui, en réalité, n'est qu'un adverbe? Il serait alors préférable de conclure suivant la première hypothèse. C'est du reste l'opinion d'un éminent membre honoraire de notre compagnie, M. Cagnat, membre de l'Institut, professeur au collège de France.

E. THÉPENIER

FORTS & PUITS ROMAINS

DE LA RÉGION DE SÉTIF

§ Ier. — *Forts romains*

Grand fort des ruines de Ad Savam

(Hammam-Guergour)

Le vandalisme des entrepreneurs aura bientôt achevé de faire disparaître celles des ruines romaines que la brutale cupidité indigène et la colonisation européenne avaient épargnées. Encore quelques nouveaux centres à créer et il ne restera plus d'autres traces de l'occupation préhistorique, latine ou grecque, que les pierres de taille utilisées dans les constructions modernes et les quelques sculptures sauvées çà et là par de trop rares amis de l'histoire, de l'archéologie ou même tout simplement de l'art sous quelque forme qu'il se présente.

Combien d'agglomérations anciennes, explorées soit par M. Gsell, soit par moi, il y a quinze ou vingt ans, ont été déjà complètement rasées sans que personne ait songé à en relever les plans ou à

mettre de côté, tout au moins, les pierres intéressantes : inscriptions, bas-reliefs, sarcophages, colonnes ou sculptures diverses ! On fera donc bien, au sein de notre Société, de faire une large place aux monographies et aux études d'ensemble qui permettront non seulement de conserver le souvenir de la colonisation antique, mais aussi d'en faire connaître les détails et, en quelque sorte, d'en pénétrer les secrets.

L'Administration coloniale elle-même pourra trouver quelque profit à ces études en apprenant comment les anciens possesseurs du sol avaient su capter les eaux, si nécessaires aux besoins de l'Algérie et si rares à toutes les époques ; comment ils avaient pu se garder contre les tribus ennemies ; comment enfin ils avaient réussi à administrer à peu de frais ces immenses territoires et à assurer, avec des effectifs ridiculement restreints, la sécurité au milieu de peuplades soumises en apparence, mais éminemment turbulentes et toujours prêtes à se révolter.

C'est pourquoi, après avoir donné dans un travail d'ensemble, *Voies romaines de la région de Sétif*, (1) des indications générales concernant l'emplacement de toutes les ruines, grandes ou petites, connues à l'époque dans le périmètre de Sétif, nous avons entrepris de compléter notre travail par une série d'études embrassant chacune un objet particulier.

Que ceux de nos collègues qui, pour différentes raisons, ne pourront se livrer à un travail aussi étendu, imitent au moins MM. Joleaud et Joly, dont l'inventaire peut rendre aux archéologues de grands services.

---

(1) *Rec. de la Société arch. de Constantine*, 1907, vol. XLI.

Place forte de Ad Savam
(Hammam-Guergour)

Nous avons vu (vol. XXXIII, XLI et XLII) que le gouverneur de la province de Sétif avait élevé, dans un certain rayon autour de sa capitale, un grand nombre de châteaux-forts ou de constructions fortifiées destinées, soit à garder la frontière de la Maurétanie Sitifienne contre les incursions des tribus de l'Est, soit à prévenir les coups de mains des harkas berbères du massif des Babor.

En outre de ces forts d'arrêt — comme on dirait à notre époque — il existait d'autres points stratégiques importants et qu'il était nécessaire de garder tant pour maintenir les tribus dans le devoir en leur imposant une garnison prête à réprimer sur l'heure tout mouvement insurrectionnel (nos smalas) que pour assurer en tout temps la sécurité des routes et la paisible circulation des trafiquants et des voyageurs (bordjs, relais d'étapes).

Nous avons donné en 1909 (vol. XLI) le plan du fort de Magraoua, qui gardait le débouché sud du superbe *cañon* dans lequel s'engouffre le Bou-Sellam avant de pénétrer dans le massif, terriblement accidenté, des Babor. Nous donnons, cette fois, le plan sommaire de la place forte de Ad Savam, qui protégeait la sortie nord de ce même défilé. Bien que les mechtas voisines et surtout le Hammam (Hammam-Guergour) aient fait à la citadelle des emprunts considérables pour l'édification de leurs gourbis, il subsiste encore une grande partie de l'enceinte bastionnée. Nul doute, d'ailleurs, que des fouilles méthodiques ne permettent de retrouver facilement le plan

intérieur de la place; car celle-ci a pu être pillée, mais non détruite, puisqu'il n'existe ni village kabyle ni centre européen aux environs immédiats de Hammam-Guergour et qu'on n'a pas eu besoin de pierres de taille.

La partie conservée consiste en une muraille en pierres de grand appareil et dont nous n'avons pu mesurer la hauteur, faute d'échelle et de perche; nous l'estimons à 6 ou 7 mètres. Cette muraille porte encore sept tours carrées, dont deux en bon état et les autres plus ou moins ruinées; six sont sur la face regardant à l'est et qui est la plus étendue, et une seulement sur la face nord, qui est très étroite. Le mur Est n'est pas rectiligne, mais tend au contraire à s'ouvrir à l'extérieur, de telle façon que la face sud devait avoir une fois et demi la largeur de la face nord. Les murs sud et ouest font complètement défaut mais ont dû exister autrefois. L'intérieur du fort est rempli de matériaux qui en rendent l'exploration difficile et qu'il faudrait enlever.

Nous avons noté les restes d'une piscine, dans la partie nord-est de l'intérieur, et un curieux escalier de 10 ou 12 marches ont été toutes taillées dans un même bloc de rocher, équarri ensuite à droite et à gauche et se terminant au sommet par une partie fruste. A notre avis, il s'agit d'un monument public : chaire à prêcher, tribune pour orateur ou autel pour servir à des cérémonies solennelles. Si notre mémoire ne nous trompe pas, cet escalier se trouve à peu près au centre de l'enceinte.

La tour la mieux conservée présente sur son côté intérieur et presque à la partie supérieure une ouverture pouvant servir de porte, cintrée en haut et

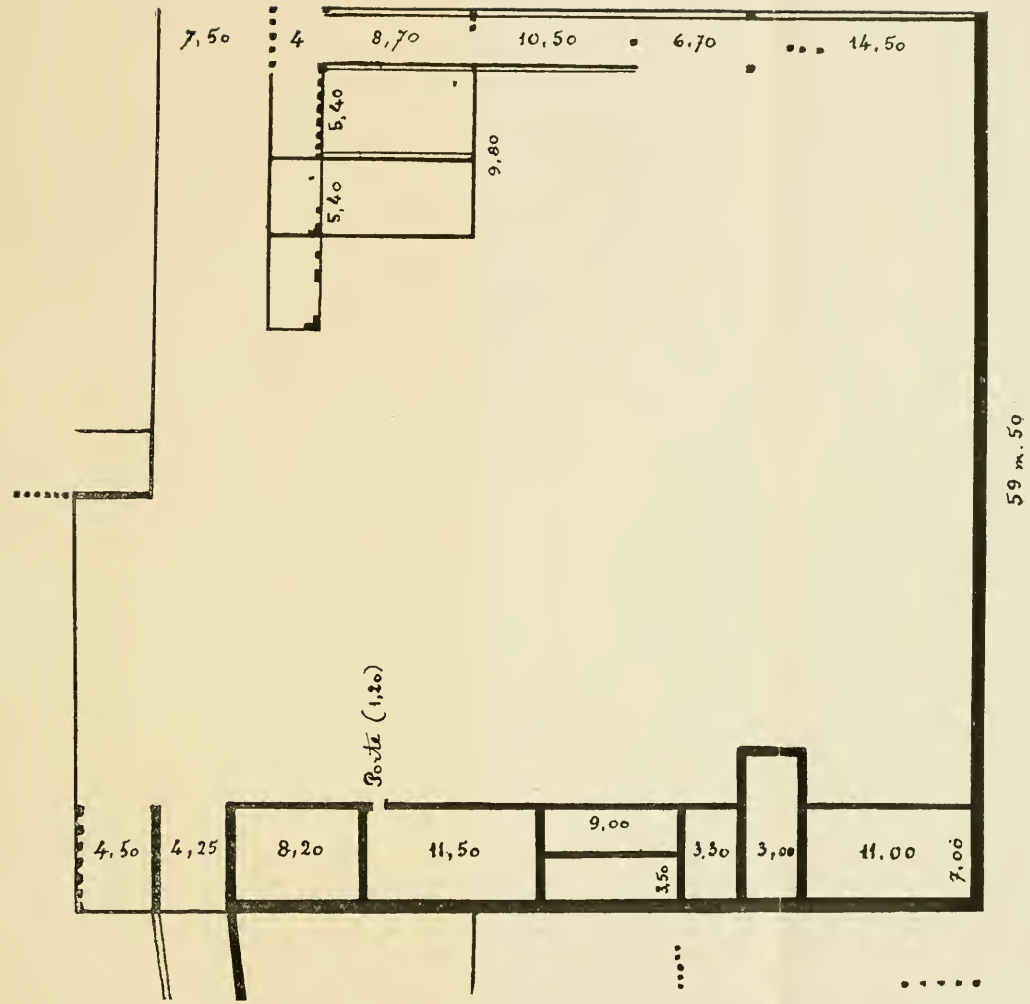
7,50
4
8,70
10,50
6,70
14,50
5,40
5,40
9,80
59 m.50
Porte (1,20)
4,50
4,25
8,20
11,50
9,00
3,50
3,30
3,00
11,00
7,00

pouvant mesurer environ 1m50 ou 1m75 sur 0m50 à 0m60. Sans doute cette baie ouvrait-elle sur un escalier de bois qui permettait d'y accéder depuis la cour de la forteresse.

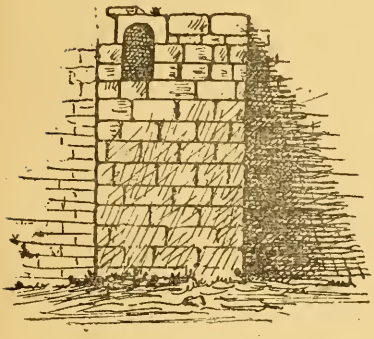

Croquis d'une des tours

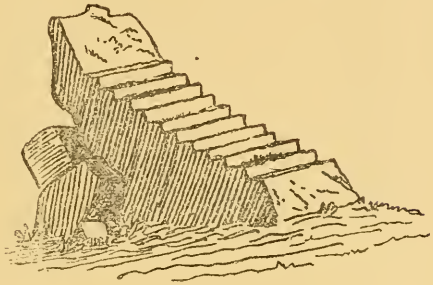

La roche aux gradins

Je n'ai trouvé qu'une inscription (vol. XXXIV, p. 260, n° 13), mais j'ajoute que je n'ai guère passé plus d'une heure ou deux à Ad Savam. Puissent ces lignes inciter quelqu'un de nos collègues en archéologie à faire à Hammam-Guergour une excursion un peu plus longue.

Fortin d'El-Ksar (Aïn-Agram)

(Voir la planche ci-contre)

Cette ruine se trouve sur la carte de Saint-Arnaud (n° 94) du service géographique de l'armée (50,000e), au nord de la route de Sétif à Constantine et dans l'angle sud-ouest. Pour la rencontrer, remonter droit en haut entre les kilomètres 28 et 29 et cher-

cher ensuite horizontalement à hauteur du kilomètre 4; elle est au pied du Draa-Z'nadia (cote 1,091). Il y a là trois groupes de ruines et c'est le plus méridional des trois. Les deux autres sont les restes d'agglomérations sans aucun caractère militaire, qui s'élevaient auprès de la source appelée Aïn-Agram.

Tout ce secteur est couvert de ruines, tant berbères que romaines. Le groupe d'Aïn-Agram fait partie de la seconde ligne de défense, la première (Guelt-Zerga et Kherbet-Abderrhaïm) occupant les hauteurs situées à 3 kilomètres plus à l'est, au seuil de la grande vallée de l'Oued-Medjez qui formait, croyons-nous, la frontière entre la Numidie et la Maurétanie Sitifienne. En face, de l'autre côté de la vallée et assez loin dans la montagne, est Djemila. A 9 kilomètres nord est Mons. Droit au sud c'est la région des lacs, puis Ampère-Aïn-Azel, le passage de transhumance que borde à l'est le Guetiane et à l'ouest le Kret-Faraoun, enfin le Hodna. A l'ouest sont les *haciendas* de Aïn-Regada et de Meguebel, postes avancés de Sétif.

El-Ksar était le point d'appui des défenseurs obligés d'abandonner la première ligne de défense; c'était aussi le réduit des colons des deux villages d'Aïn-Agram. Il commandait en même temps la tête du vallon qui descend jusqu'à la ferme Cruchon, sur la route nationale et gardait les deux sources d'Aïn-Agram et d'Aïn-Tolba. La distace qui le séparait de la ruine la plus voisine était d'environ 400 mètres.

Il ne reste de ce fort qu'un quadrilatère en pierres de taille rasé à 1 mètre du sol et mesurant 55 mè-

tres (nord-sud) sur 50 mètres (est-ouest). On voit à l'intérieur des traces d'un mur de refend orienté est-ouest. Il y avait au milieu de la face Est une porte de 3m10 d'ouverture; le cheikh nous a dit qu'il avait vu cette porte encore intacte, et il la comparait à une des portes de l'enceinte moderne de Sétif. D'après ses indications la largeur aurait été de 5m60, ce que nous ne nous expliquons pas. Il ne paraît pas avoir existé d'autre porte.

L'intérieur du fort est encombré de pierres qui témoignent de l'existence primitive de nombreuses constructions. Comme toujours, la ruine d'El-Ksar a été pillée par les indigènes et par les colons et on ne pourra plus rien y découvrir d'intéressant qu'en fouillant le sol. Nous n'y avons trouvé qu'une mauvaise colonne, à l'extérieur du rempart (nord-est). En dehors de la face nord, nous avons vu un amoncellement de pierres couvrant à peu près 3 hectares: là devait être un faubourg habité par les mercantils et les familles des soldats, peut-être aussi par les auxiliaires indigènes.

Bien que le fort fût édifié sur une élévation de terrain, la garnison n'avait qu'une vue très restreinte parce que El-Ksar était construit dans une vallée étroite et relativement encaissée. Son rôle était un rôle de police et de protection plutôt qu'un rôle de surveillance de la frontière. Nous pensons qu'il devait servir aussi de résidence aux autorités locales et aux services administratifs, et que c'était peut-être également un relais de poste pour les voyageurs allant de Cirta ou de Djemila à Sitifis et pour ceux venant du Meghris et de Bougie et se dirigeant sur Batna.

III.

Kherbet Abd-er Rhaïm

Cette ruine, qui comprend trois groupes de constructions réparties sur trois mamelons, est sur la frontière de la Maurétanie Sitifienne, entre Aïn-Agram et la ferme Cruchon (route nationale de Sétif à Constantine). Elle faisait partie de la première ligne du système de défense existant à l'est de Sétif et servait d'appui aux populations espacées le long de la vallée de l'Oued-Medjez, depuis Mons [1] jusqu'aux lacs.

En arrière venaient Aïn-Agram, puis — en troisième ligne — Aïn Regada et Meguebel.

A sa droite, au sud de la route nationale et de la ferme Cruchon, était un autre point de défense qui a malheureusement été complètement pillé.

Abd-er-Rhaïm était plutôt du type *hacienda* que du type *fort* proprement dit. Mais comme nous ne l'avons pas compris dans nos deux premières études (*Trois citadelles romaines* vol. XXXIII, et *Les Haciendas romaines*, vol. XLIII) nous l'indiquons ici de façon à en terminer avec les ouvrages militaires de cette région.

Cet établissement se présente sous la forme d'un grand rectangle de 60 mètres sur 55, construit sur un léger relief du sol et pourvu de constructions intérieures appuyées contre ses faces nord et sud. Ces pièces sont en général très petites ou très étroites et font penser plutôt à des magasins qu'à des logements. Les murs extérieurs sont du type en harpes. A l'extérieur, du côté sud, on voit les vestiges de

(1) Mons a été décrit trop souvent pour que nous en reparlions encore ici.

plusieurs constructions de bonne allure. Du même côté on remarque une sorte de chemin, large de 4m25, qui grimpe entre deux murs jusqu'à l'angle S.-O. et peut être comparé à ce qu'on appelle en terme de fortification un chemin couvert. Les souterrains décrits dans le vol. XXXIII sont entre ce chemin et les constructions extérieures.

§ 2. — *Puits romains*

Puits d'Aïn-ta-Moudger

Lorsqu'on suit le chemin du Génie de Sétif à Mons par Aïn-Mouss, on arrive — après Bir-el-Mer et

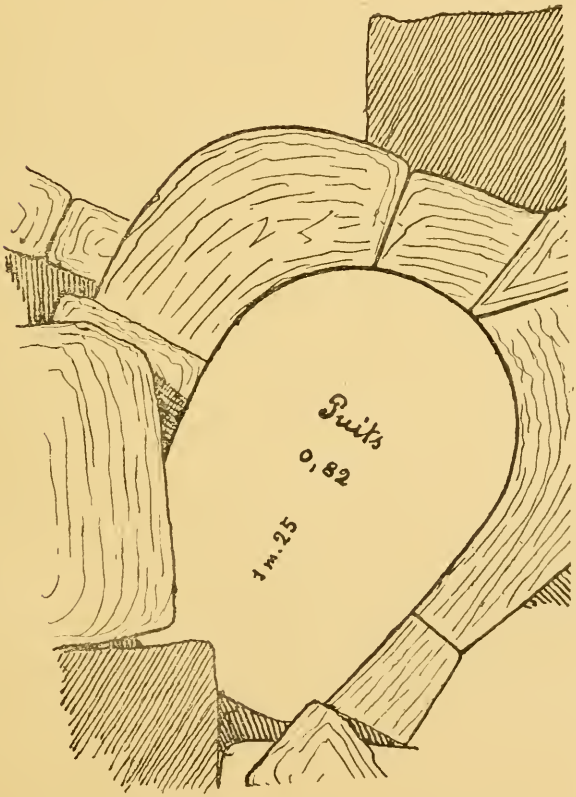

avant Aïn-Hammama (15 kilomètres de Sétif) — à l'Oued-Rherib. Sur la rive droite est la petite mechta d'Aïn-ta-Moudjer, construite au milieu des pierres d'une ruine romaine comprise entre les milliaires VII et IX, mais sur le bord opposé à la voie.

Dans les décombres qui embarrassent les jardins de la mechta, nous avons remarqué un puits présentant cette particularité d'avoir un orifice en forme de fer à cheval, la margelle étant faite de pierres de taille bien arrangées. Cette ouverture mesure $1^{m}25$ de grand axe et $0^{m}82$ dans son petit diamètre. Quant à la profondeur du puits nous n'avons pu la calculer, celui-ci étant à peu près comblé.

Bir-en-N'sa

Bir-en-N'sa (le puits des femmes) se trouvait dans une propriété de la Compagnie Genevoise, entre le 6e kilomètre de la route nationale de Sétif à Constantine et Aïn-Regada, à peu près à 700 mètres nord de la route sus-désignée, au bord d'un chemin non classé partant d'un petit pont.

Ce puits a été creusé dans une légère dépression commençant à Aïn-Regada (la source intermittente) et finissant en ruisseau dans les environs de la route.

Il a été modifié au moins deux fois depuis sa construction : probablement une première fois à l'époque byzantine ; puis, en 1876, par la Compagnie Genevoise. Dernièrement, enfin, il a été démoli pour faire place à un puits entièrement neuf, et, c'est en constatant sa disparition que nous avons songé à publier les plans et le croquis que nous en avions pris en 1896-98.

L'intérêt principal de cette construction, assez banale en elle-même, réside en ce fait que le puits paraît avoir alimenté, à Bir-en-N'sa même, un établissement soit privé soit public, dont on voit encore les traces et qui s'était superposé à une station paléolithique. La tranchée ouverte en 1876 par les ordres du Directeur de la Compagnie (alors M. Bosquillon de Frencheville) a coupé les différentes parties de l'établissement et mis à découvert un atelier de taille préhistorique qui a donné un grand nombre d'outils en jaspe noir.

Le puits avait la forme d'une demi-circonférence ayant sa partie convexe au nord et sa partie rectiligne au sud. L'eau en sortait par trois bouches taillées chacune dans un fort bloc de pierre et rappelant les trois arches d'un pont en miniature. A droite et à gauche, un petit mur en pierres de taille entourait un bassin de 7 mètres de long et d'à peu près 3 mètres de large, fermé en aval par un retour du mur. Au-dessus des bouches le puits avait été relevé ou surhaussé par des pierres ramassées au hasard et parmi lesquelles nous avons remarqué notamment des clefs de voûte. Couronnant cette muraille de fortune, un mur à l'européenne achevait de donner à la construction un aspect des plus hétéroclite. Il n'en subsiste plus absolument rien aujourd'hui !

A une vingtaine de mètres au sud du puits commençaient les constructions, complètement enterrées et qu'on aurait toujours ignorées si les ouvriers n'avaient pas été obligés de les éventrer pour creuser le canal d'assainissement qui existe toujours.

Nous avons relevé, en allant du nord au sud (c'est-à-dire du puits vers la route), une petite pièce de

4^m30, une autre de 2^m50 sur 3^m75, une grande salle de 7^m65. Le sol de cette dernière pièce était à 1^m60 au-dessous du chemin qui longe le canal ; le plancher de la pièce intermédiaire était à 2^m40 ; celui de la première salle paraît avoir été encore plus bas et nous ne l'avons pas trouvé. Ces planchers étaient en mosaïque très commune, reposant sur un lit de gros galets (0^m30).

C'est au-dessous de la mosaïque, par conséquent à 1^m90 du sol, que commençait la couche de terre mêlée de cendre et de coquilles d'escargots dans laquelle ont été trouvés les silex. Cette couche a une épaisseur de 0^m60; après elle commence une terre vierge légèrement jaunâtre, coupée d'une bande de couleur blanche dont la partie inférieure disparaît sous l'eau.

Les murs de refend romains mesurent, en allant du nord au sud : 0^m60, - 0^m60, - 0^m60, - 0^m52, - 0^m ?? les murs 3 et 4 étant accolés. Ils sont faits en maçonnerie et présentent presque tous des assises de briques triangulaires noyées dans le ciment. La construction est orientée sensiblement nord-est, sud-ouest.

Auprès de Bir-en-N'sa et à une cinquantaine de pas à l'ouest du canal, sur un tertre, se voyaient, il y a quinze ans, un chapiteau et des pierres de taille qui indiquaient que là avait dû être une villa.

Nous n'avons pas vu les silex recueillis par M. Bosquillon de Frencheville. Parmi ceux que nous avons ramassés il y a des pointes de flèches et de javelots, des poinçons, des couteaux, des racloirs, un percuteur (?) et des scies (?) ; une série de cent pièces a figuré à l'exposition préhistorique de Beau-

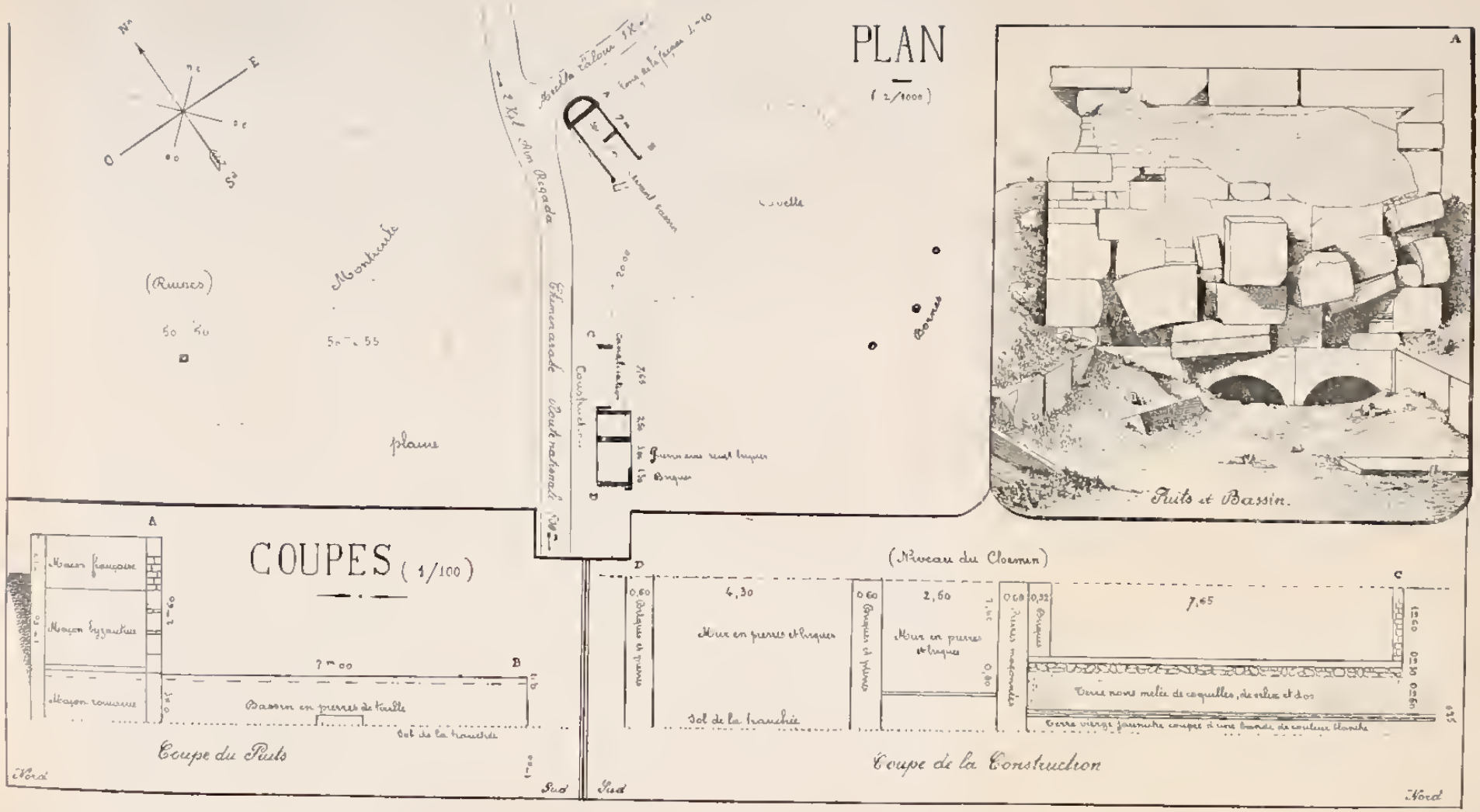
PLAN
(1/1000)
N
E
O
S
(Ruines)
Montcuite
plans
Chemin vicinal
Construction
Bornes
Puits et Bassin.
COUPES (1/100)
Maçon française
Maçon Syrienne
Maçon romaine
Bassin en pierres de taille
Sol de la tranchée
Coupe du Puits
Nord
Sud
(Niveau du Chemin)
4,30
Mur en pierres et briques
2,60
Mur en pierres et briques
7,65
Terre noire mêlée de coquilles, de silex et d'os
Terre vierge jaunâtre coupée d'une bande de couleur blanche
Sol de la tranchée
Coupe de la Construction
Sud
Nord

vais, et le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* a publié une planche des plus beaux outils dans son vol. XXXIV (1901).

Guidjel

Ce centre est sur la piste de Sétif à Zaraï, qui part de Sétif par la porte de Biskra et qui offre sur son parcours très peu de ruines, peut-être par suite du manque d'eau dans cette région.

A Guidjel (13 kil.), auprès de la mosquée — pittoresque et historique — est un beau puits romain en maçonnerie coupée à intervalles égaux de six montants ou cordons verticaux en pierres de taille. Le diamètre de l'ouverture est de 1m29 ; la profondeur apparente est de 5 ou 6 mètres; le fond est comblé.

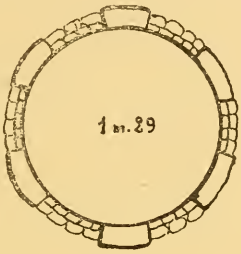

Aïn-Ksir-el-Ghoul

Piste Aïn Kalfoum - Bir-el-Kherba - La Barbinais.

A 28 kilomètres de Sétif, et après avoir franchi l'Oued-Malah, l'Oued-bou-Sellam et l'Oued-Tixter, on rencontre une ruine romaine assez étendue : Aïn-Ksir-el-Ghoul (source du Château de l'Ogre).

Au milieu des pierres de taille, pressoirs, auges, nous avons vu une margelle de puits, ou plutôt la moitié d'une margelle, formée d'une pierre de 1m53 sur 0m60, échancrée sur une face par un demi-cercle de 0m78 de diamètre, laissant de chaque côté

un bord de 0^m37, et sur l'autre par une moitié de carré d'environ 0^m85 de côté.

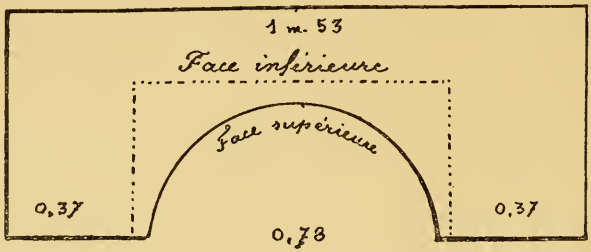

Cette disposition semble indiquer que la pierre recouvrait un puits cylindrique.

J. JACQUOT,

Juge honoraire à Grenoble.

POIDS ROMAINS

trouvés à Sigus

Les poids romains que reproduit la planche ci-jointe furent trouvés à Sigus il y a quelque temps. Je les ai acquis en échange de monnaies consulaires et impériales. Sur la demande de notre Président, je vais donner ici une courte note à leur occasion.

Ces poids, en porphyre noir, ont la forme de sphères aplaties aux deux pôles. En voici les dimensions et la valeur pondérale en grammes.

Celui qui porte l'inscription est haut de $0^{m}085$, son diamètre maximum est de $0^{m}10$; le diamètre des bases est de $0^{m}075$; son poids est de 1,600 grammes.

L'autre, haut de $0^{m}13$, a un diamètre maximum de $0^{m}17$; le diamètre des bases est de $0^{m}11$; il pèse 6,430 grammes.

Au dernier moment, après exécution de la planche, M Maguelonne a été assez heureux pour trouver un troisième poids de même forme, également en porphyre noir, et provenant de la même région. Ce poids est haut de $0^{m}03$; son diamètre maximun est de $0^{m}05$; son diamètre de base est d'un côté de $0^{m}03$, de l'autre côté de $0^{m}04$; il pèse 140 grammes.

Comme on le voit, en tenant compte de leur usure évidente, surtout pour le premier et le dernier qui paraissent porter la trace d'un petit anneau (le dernier a en outre été poli récemment sur une base qui, de ce fait, a $0^{m}04$ de diamètre), on peut regarder ces poids comme représentant : le plus petit une demi-livre romaine, le moyen 5 livres et le plus gros 20 livres de 322 grammes l'une. Ils sont bien, en effet, des multiples l'un de l'autre, en prenant pour base la livre de 322 grammes et en restituant ce qui leur manque, sans aucun doute, du fait de l'usure signalée.

On sait que la valeur de la livre romaine a varié, et sous la République et sous l'Empire. Macquard lui attribue 327 grammes; Hultsch 327 gr. 45; d'autres 325 grammes.

Toutefois, bien qu'ils datent de l'époque de Marc-Aurèle (ainsi qu'on va le voir), les poids de Sigus doivent être rapprochés, comme valeur librale, d'un *Quincussis* connu, conservé à Rome au musée Kircher et provenant du musée Borgia. Babelon l'a reproduit et décrit dans son ouvrage sur les *Monnaies consulaires*.

« Lingot de bronze de forme rectangulaire. — « Aigle de face, les ailes éployées, tenant le foudre « dans ses serres. — ℞. Pégase galopant vers la « gauche; au dessous l'inscription ROMANOM. — *Quin-* « *cussis*, 1,610 gr. 99. *Musée Kircher*, a Rome [1]. »

Ce *Quincussis* pèse donc, à très peu près, comme le poids moyen de Sigus, soit 5 livres de 322 gr. 19 et une fraction.

---

(1) Ernest Babelon, *Monnaies de la République romaine*, T. I, p. 5-6. — 1885, Rollin et Feuardent.

La collection Farges possède 4 poids en porphyre du genre de ceux de Sigus. Ils sont décrits dans le catalogue de cette collection à la page 8 et reproduits planche III, nos 20, 21, 22 et 23 (1). Leur valeur en grammes se rapproche beaucoup de ceux que nous décrivons ici, mais ils proviennent tous quatre de localites différentes Le Kef, Feriana, Gounifida et Tébessa. L'un d'entre eux, celui de Tébessa, est en porphyre rouge. Le n° 21 est de même dimension et de même poids que notre troisième : 140 grammes ; hauteur 0m03; base 0m04. Le n° 23 pèse 1,568 gr. ; hauteur 0m075 ; base 0m075. C'est à peu près le poids moyen de Sigus. Tous deux sont aussi en porphyre noir.

Le musée Lavigerie, de Carthage, possède aussi une belle série de poids sphériques aplatis aux pôles, en basalte noir. L'un de ces poids se rapproche de celui de Sigus, visé par *Q. Junius Rusticus*, il pèse 1,575 grammes; un autre en pèse 165, valeur qui se rapproche du plus petit des poids dont il s'agit dans cette *Note*.

Un des poids du musée Lavigerie, en basalte noir, pèse jusqu'à 14,265 grammes (2).

Le musée de Timgad possède 18 poids en pierre noire ; quelques-uns de ces poids sont marqués, on y lit :

V. H. II. III. IIV. etc. (3)

Je ne connais aucun poids romain trouvé dans l'Afrique du Nord portant une inscription de contrôle

(1) *Collection Farges*, par Besnier et Blanchet, Leroux, 1900.

(2) Renseignements dus à l'obligeance du R. P. Delattre.

(3) Renseignement dû à l'obligeance de M. Barry, inspecteur des fouilles de Timgad.

comme le poids de 5 livres trouvé à Sigus. Ce poids porte l'estampille officielle du préfet de Rome *Quintus Junius Rusticus.*

Voici, en effet, l'inscription gravée en lettres de la bonne époque, et sur deux lignes, autour de la sphère librale, sorte de *Quincussis*, pesant 1,600 grammes :

EX AVCTORIT. Q. IVNI. RVSTICI. PR. VRB.
VIRI. CLARISSIMI.

Ex auctorit(ate) Q(inti) Juni(i) Rustici Pr(æfecti) Urb(i) Viri Clarissimi.

Plusieurs musées possèdent des poids de même forme, portant vérification faite au nom du préfet de Rome *Quintus Junius Rusticus.* Il y en a au Louvre, aux musées de Londres, Bruxelles, Berlin, Catane, Florence, Naples, Rome, etc. (*Vid. corpus.* I. L. V., 8119, 1; X, 8068, 5; XIII, 10030, etc.).

On peut se demander si les poids de Sigus, envoyés en Afrique avec le visa du préfet de Rome, ne sont pas des étalons destinés à réglementer les poids de la province de Numidie. Il semble cependant que dans ce cas on eut dû les trouver à Lambèse ou à Cirta, à moins qu'on ne veuille admettre leur transfert à Sigus par un vérificateur en tournée.

« La plupart des poids ou mesures sont anépigra-
« phes, dit M. René Cagnat, ou portent seulement
« l'indication en chiffres de leur valeur ou de leur
« capacité. Sur quelques-uns, cependant, on lit des
« inscriptions plus ou moins développées contenant,
« par exemple, une date, la désignation de l'étalon
« auquel l'objet est conforme, la mention des magis-
« trats qui ont présidé à la vérification du poids,
« celle du lieu où cette vérification a été faite ou
« d'autres renseignements accessoires. (1) »

(1) R. Cagnat, *Cours élémentaire d'épigraphie latine*, p. 178.

Le *Dictionnaire d'Archéologie*, publié sous la direction de Daremberg, donne quelques exemples de ces inscriptions ; il ne sera pas inutile d'en rappeler ici certains qui ne manquent pas d'originalité.

Sur deux poids trouvés à Pompeï on lit :

Fur cave malum. (C. I. L. X, 8067,6.).

Eme habebis. (C. I. L. X, 8067,7.).

Parfois les poids portent la mention de la consécration à une divinité, comme le poids de 10 livres conservé au Louvre sur lequel on peut lire :

Deæ Seg(etæ) F(ori). C. I. L. XIII, 1641 ; *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France,* 1879, p. 162.

Le lieu de la vérification se lit sur divers poids. Ex. : *Exacta ad Cas(toris templum).* (C. I. L. V, 8119,4).

On lit encore : *Jussu* ou *cura ædilium,* ou *In Capitolio,* etc., ou *Pondus publicum.* (C. I. L. XIII, 10030).

On lit aussi le nom de l'Empereur : (C. I. L. II, 4962, 4), etc.

Après les réformes de Trajan et d'Hadrien, les poids portent surtout le nom du préfet de la ville.

Le préfet de Rome s'appelait : *Præfectus Urbi* ; on trouve très rarement la mention : *Præfectus Urbis.*

Ce magistrat était nommé par l'Empereur. Il faut descendre jusqu'au temps d'Alexandre Sévère pour voir le Sénat exercer, à propos de cette fonction, comme à propos de celle de préfet du Prétoire, le droit de présentation.

Le préfet de Rome était toujours d'ordre sénatorial. Ce titre était même le couronnement de la carrière sénatoriale et il fallait, pour l'acquérir, que le titulaire eût passé par le consulat. Il n'était même pas rare, surtout au IIe siècle, que le *Præfectus Urbi*

fut pourvu d'un second consulat au cours de sa magistrature. Ajoutons que le préfet de Rome était nommé pour un temps indéterminé, jusqu'à sa mort ou jusqu'à révocation par l'Empereur. Le premier, *Piso Frugi*, fut *Præfectus Urbi* pendant 15 ans.

Les attributions du préfet de Rome étaient les suivantes : (1)

Il était chargé de maintenir l'ordre et de veiller à la sécurité publique. Il avait le commandement des Cohortes Urbaines, *Urbanæ Cohortes*. C'est lui qui avait la haute surveillance des cirques, amphithéâtres et autres lieux de spectacles.

Il avait aussi la surveillance des marchés, d'où découlait pour lui la direction du service des poids et mesures et la surveillance des boutiques de changeurs.

Il surveillait encore toutes les classes dangereuses et suspectes, les esclaves, les affranchis, les usurpations d'héritage, etc., ainsi que les distributions de blé à la *Plèbe Urbaine*.

Sa juridiction criminelle se doublait d'une juridiction civile ; il jugeait non seulement en première instance, mais encore en appel.

De son ressort, relevaient Rome et toute la banlieue. (2)

Enfin, il fallait être de rang sénatorial pour avoir droit au titre de *Vir Clarissimus*.

Le *Præfectus Urbi, Vir Clarissimus*, dont les poids de Sigus portent le contrôle, est un personnage his-

---

(1) Vid. Daremberg, Saglio, etc., article *Præfectus Urbi*, p. 557-559 et 619.

(2) Voir encore : Mommsen et Macquard, *Organisation de l'Empire romain*, II, p. 18.

torique. Il était philosophe et fut le maître de Marc-Aurèle [1]. C'était un stoïcien. Il tourna vers la philosophie son impérial élève, déjà littérateur, en lui faisant lire Epictète, résumé de la doctrine stoïcienne. [2] L'Empereur philosophe fit de *Junius Rusticus*, son plus intime confident et ami; il lui confiait ses affaires publiques et privées [3]. *Junius Rusticus* fut nommé préfet de Rome en 163, dans la seconde année de Marc-Aurèle, année que l'Empereur passa tout entière dans sa capitale. Il conserva cette magistrature plusieurs années sous cet empereur et L. Verus. Il l'exerçait encore en 167.

Consul en 133, *Rusticus* le fut pour la seconde fois en 162.

Après sa mort, Marc-Aurèle demanda au Sénat de lui élever des statues.

C'est *Quintus Junius Rusticus, Præfectus Urbi* qui présida le procès de Saint Justin et condamna à mort ce philosophe converti au christianisme et devenu, par sa logique serrée, un redoutable adversaire pour les philosophes païens.

Les *Actes* du martyre de Saint Justin, publiés par Dom Ruinart et regardés comme des plus authentiques, le nomment formellement et ne laissent aucun doute à ce sujet.

En vrai stoïcien, on le voit demander au philosophe chrétien quelle est sa doctrine, mais ne pas chercher à l'approfondir. Plein du mépris des hommes d'Etat romains pour le christianisme, il condamna Justin.

---

(1) Je dois à l'obligeance de M. Gsell plus d'un renseignement utile sur le *Cursus honorum* de J. Rusticus.

(2) Marc-Aurèle, *Pensées*, I, 17.

(3) J. Capitolin, *Vita Antonini philosophi*, 3. — Dion Cassius, LXXI, 35.

Si, comme son disciple impér'al, il hésitait à croire à l'immortalité de l'âme [1], il dut être bien étonné des réponses de Saint Justin et trouver étranges des affirmations comme celle-ci :

« Tu penses donc que tu monteras au ciel pour y recevoir une récompense?

— Je ne le pense pas, je le sais, et j'en ai une telle certitude que je n'éprouve pas, à ce sujet, le plus léger doute [2]. »

Cela se passait à Rome en 163, l'année même où *Rusticus* venait d'être investi de la préfecture urbaine.

Parmi les compagnons de Saint Justin se trouvait un esclave nommé *Evelpistus*. S'adressant à lui, *Junius Rusticus* lui dit : « Et toi, qui es-tu? — Je suis esclave de César, mais chrétien, répondit celui-ci, j'ai reçu du Christ la liberté; par ses bienfaits, par sa grâce, j'ai la même espérance que ceux-ci [3]. »

C'était la première fois, remarque P. Allard [4], qu'un esclave osait revendiquer en public, devant un magistrat du peuple romain, sa dignité d'homme, parler d'affranchissement spirituel, proclamer l'égalité des âmes. Il le faisait devant le préfet de Rome, dont les poids de Sigus portent le visa.

A cette fière réponse, *Rusticus* aurait dû tressaillir; un autre esclave, Epictète, qu'il admirait, dont il avait lu les livres, dont il avait fait connaître la philosophie au maître du monde, avait écrit : « Sache que l'esclave tire comme toi son origine de Jupiter

---

(1) Marc-Aurèle, *Pensées*, VII, 32.

(2) Ruinart, *Acta S. Justini*, p. 45-50 des *Acta Martyrum* (Veronæ, MVCCXXXI).

(3) *Acta S. Justini*, loc. cit.

(4) *Hist. des Persécut. pendant les deux premiers siècles*, p. 385.

même ; il est son fils comme toi ; il est né des mêmes semences divines [1]. » Cependant le stoïcien garda le silence. Il avait pu accueillir avec sympathie la protestation théorique et solitaire du penseur païen; mais il devait laisser passer, sans paraître l'entendre, l'ardente affirmation d'un chrétien osant se proclamer devant lui *esclave de César, mais affranchi du Christ !*

Enfin, le visa de *Junius Rusticus* sur un poids trouvé en Numidie, à 40 kilomètres de Constantine, offre un intérêt spécial parce que *Rusticus* était l'ami d'un rhéteur célèbre né dans la capitale des rois Numides, Fronton de Cirta.

Comme *Junius Rusticus,* Fronton fut un des précepteurs du jeune Marc-Aurèle; il enseigna l'éloquence à ce prince et à L. Verus, tandis que le futur Préfet de Rome les initiait à la philosophie stoïcienne.

L'avocat Fronton passait pour l'homme le plus éloquent de la capitale du monde. Il prononça *contre les chrétiens* un discours célèbre [2]. Il était en relations fréquentes et amicales avec *Quintus Junius Rusticus.* A lui aussi on éleva des statues après sa mort.

A cette époque les philosophes et les rhéteurs sont maîtres du pouvoir, des places, des gouvernements, disposent de toutes les influences, dirigent l'esprit public. Si on interroge les fastes consulaires de Rome, on y trouve un philosophe ou un rhéteur tenant les faisceaux. Si on parcourt les provinces, il est peu de Proconsuls, de Légats ou de Préfets qui n'aient, à un certain jour, professé la philosophie ou

---

(1) Arrien, *Dissert.*, I, 13.

(2) Minucius Félix, *Octavius*, 9 et 31.

enseigné la rhétorique. Marc-Aurèle se félicite naïvement d'avoir donné aux maîtres chargés de former sa jeunesse les satisfactions et les récompenses qu'ils ont désirées. Il reste leur disciple jusque sur le trône.

Rusticus succéda, comme préfet de Rome, à *Publius Salvius Julianus*, qui interrogea, en 162, Sainte Félicité et ses sept fils, et envoya à l'empereur le procès-verbal de l'interrogatoire qu'il leur avait fait subir par ordre de Marc-Aurèle lui-même.

En même temps qu'ils peuvent servir à étudier les variantes de la livre romaine, les poids de Sigus font donc revivre dans notre mémoire une page de l'histoire romaine et de celle de l'église. Ils évoquent le souvenir d'un rhéteur cirthéen, jadis célèbre dans la capitale du monde, et précepteur de deux empereurs ; celui d'un philosophe, maître de Marc-Aurèle; celui d'un préfet de Rome qui condamna à mort le martyr Saint Justin, un des plus grands philosophes du second siècle, converti au christianisme; celui du premier esclave qui osa revendiquer publiquement sa dignité d'homme devant un magistrat de l'Empire et mourut martyr de sa foi.

Constantine, 14 avril 1911, en la fête de Saint Justin.

H. JAUBERT,

Chanoine honoraire, Historiographe du Diocèse.

INSCRIPTIONS RELEVÉES EN 1910

PAR

M. L. JACQUOT,

JUGE HONORAIRE, A GRENOBLE

Guellal. — A Guellal (au sud de Sétif), devant le grand portail des écuries du tenancier de la buvette :

Deux étoiles à six branches inscrites chacune dans une petite circonférence. Entre les deux cercles en est un troisième de même dimension, dans l'intérieur duquel est figurée une croix aux quatre branches égales, frustre. Ces dessins sont sur la tranche verticale d'une dalle mesurant approximativement 0m50 de long, un peu moins de large et une quinzaine de centimètres d'épaisseur.

Maafeur. — Maafeur est un douar de la commune mixte des Rihras, situé à mi-chemin de la route de Colbert à Ampère, soit à environ 35 kilomètres sud de Sétif.

Entre les kilomètres 8 et 9 de cette route, on voit

encore les vestiges d'une vaste agglomération romaine occupant les deux côtés de la route actuelle et qui s'étendait sur le flanc sud d'un mamelon à pente douce. Ces ruines paraissent couvrir une surface de 24 hectares, soit 600 mètres de long sur 400 mètres de large, autant du moins qu'on peut en juger en les parcourant rapidement au milieu des cultures. Une maison cantonnière construite auprès de la bourgade, du côté Est, et un petit bosquet qui s'élève près de la ruine, à l'Ouest, permettront au touriste de retrouver très facilement l'emplacement du centre romain.

Parmi les innombrables débris qui parsèment le terrain, les indigènes nous ont montré plusieurs pierres tombales à inscription dont nous reproduisons ici les textes.

Sur le bord de la route, fossé Nord, à l'Ouest de la ruine et en face du petit bois, un caisson semi-cylindrique en calcaire blanc, mesurant environ 0m80 de large et 0m50 de haut sur 0m90 de long. Sur la face antérieure on lit :

D
V VSRESPFC
T ANIS IV
//////////////
//////////////
VIXIT ANIS II

Les caractères sont mal dessinés, quelquefois très penchés, mais le plus souvent droits, avec des dimensions peu régulières.

Au Sud de la route et à 400 mètres environ dans les champs, dans la muraille d'un gourbi abandonné, un caisson mesurant à peu près 0m90 sur 0m55, à

sommet arrondi, avec une bordure latérale extérieure réticulée, sculptée en bas-relief.

//////////
//////////
OS LXXXV

A côté du précédent, un troisième caisson mesurant environ 0m40 de large et encore enterré.

D M S
I V · ES . T
LK TA · VIXIT
ANIS · LI

Les lettres sont aussi mal tracées que celles de la pierre n° 1.

Même forme de pierre (caisson à sommet arrondi).

D M S
//////////
//////////
VMPAVIIM
VIXIT ANIS
IXXV

On remarque que ce sont surtout les N et les S qui sont irrégulièrement burinés. Le haut de l'épitaphe semble avoir été martelé.

A 10 mètres à l'Est du gourbi renfermant les inscriptions 2, 3 et 4, une dernière pierre de même forme que les précédentes, mais plus haute et avec des lettres d'une facture un peu plus soignée :

D M S
CI SFC
DVS VIXIT
ANIS LXXXI

Tigzirt. — Au cours d'une excursion faite en mai 1910 à Tigzirt (arrondissement de Tizi-Ouzou), en compagnie de M. C Viré, nous avons relevé les inscriptions suivantes :

Dans la rue principale de Tigzirt [1] (village français), formant banc sur le trottoir Est, devant une écurie, une dalle en grès dur qui avait servi — aux dires des colons — de couvercle à un sacrophage trouvé sur place : long. $0^{m}95$, larg. $0^{m}75$, épaisseur $0^{m}13$; lettres de $0^{m}06$ à $0^{m}09$, inhabilement tracées. Au centre de la pierre est un cercle en relief de 23 à 24 centimètres de diamètre. L'inscription occupe le bas de la dalle :

MEMORIA CAECILIANI

A Tigzirt, sur le bord de la moraine et déposée sur une murette, au Nord-Est du village et dans le voisinage du temple : pierre tombale arrondie au sommet, haute de $0^{m}64$, large de $0^{m}70$, épaisse de $0^{m}12$, en grès dur. Les lettres mesurent de 4 à 6 centimètres et sont d'une mauvaise facture :

M M R
CONÉ DSVS
XIT ANNS
IIII A C CEP
IHSE SI ///////
INPACE

A Tigzirt, dans la ruine, quartier Sud-Ouest déterminé par la rue centrale (nord-sud), et la rue transversale (est-ouest). Pierre en grès dur mesurant $1^{m}52$ de long, $0^{m}65$ de large et $0^{m}12$ d'épaisseur. Ecriture difficilement lisible, caractères médiocres.

(1) Boulevard de l'Est.

NAIV S//I/qON

ILIVS TE CIMIME

ME
MORIACA / AMORIA

PATRISMEI

A la première ligne, M. Viré lit R au lieu de N.

A la troisième ligne, le lapidaire a sauté deux lettres (M E) et les a rajoutées au-dessus du mot après coup.

Dellys. — A Dellys, dans la collection Viré, les marques de potiers suivantes :

A même sur la terre (poterie samienne) :

LANNPRILI *ou* LMVHPHILE

Dans un cartouche carré à coins arrondis :

(LE)

Dans un cartouche allongé :

CRIS////

Idem.

PHER

Cartouche écorné :

ST
MID

Dans le talon gauche d'une semelle, imprimé en creux :

M ⊖ P ⊖ P

Idem.

C· C· ME

Idem (le talon a été emporté par une cassure) :

...AI

Grenoble. — A Grenoble, dans notre collection et provenant de Sétif (camp des typhiques).

Dans un pied (le talon à gauche) :

(L·R·P

Sur un tesson en pâte friable (grands caractères) :

M A

Sur un fond de vase (lettres grêles et hésitantes) :

I O /

N I O

Sur un tesson (même genre d'écriture) :

A M C

Dans un écusson, figurant on cercle surmonté d'une sorte de mitre :

Dans un pied tourné à droite et rapporté de Dellys :

//VD

Dans un pied tourné à droite et imprimé sur un fond de vase :

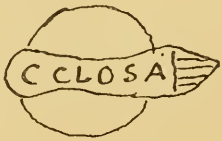

Quelques Armes curieuses

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Amicus Plato, sed Magis amica veritas.

I.

Les canons de la Kalaa des Beni-Abbès

En pleine Kabylie, en dehors de toute communication avec la mer ou avec les grandes villes de l'intérieur, en un nid d'aigle, repaire de bandits qui comme tous les aventuriers, finirent par créer une famille respectée et honorée, on trouva quatre canons d'origine européenne, venus on ne sait ni d'où ni comment.

Ces canons furent découverts par M. de Chevarrier, le premier Européen qui ait visité la Kalaa.

Ce touriste en parla au Général Daumas qui, à son tour, en toucha un mot dans ses *Etudes historiques sur la Grande Kabylie.*

Enfin, en 1865, parut dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine,* un article du 30 avril

1864 signé du distingué M. Vaysettes, l'auteur de l'*Histoire de Constantine sous les Beys.*

C'est assez dire quelle est la valeur de cette étude. J'en extrais ce qui pourrait être utile à mon travail.

Malheureusement, je dois reconnaître, dès maintenant, que M. Vaysettes a vu les canons à terre, c'est-à-dire qu'il n'a pu en examiner qu'une face.

Sa description en souffre ; malgré cela, son étude contient d'excellentes et très savantes choses qui peuvent ouvrir des aperçus sur l'origine de ces pièces.

« Le premier canon, le plus beau comme matière « et comme travail, est en bronze et mesure près de « 2 mètres de longueur et 0m30 à la bouche, épais- « seur des parois comprise.

« Dans la partie supérieure de la volée, il est en- « touré de huit rangées de fleurs de lys, compre- « nant, alternativement, l'une, six et l'autre, cinq de « ces fleurs.

« Du côté de la culasse, un peu au-dessus de la « lumière, est gravée une L majuscule, surmontée « d'une triple fleur de lys formant couronne royale.

« Sur toute la surface extérieure, on remarque « des dessins bizarres, incorrects, qui ne sont pas « autre chose que des imitations grossières des fleurs « de lys primitives et des noms hébreux encadrés « dans des arabesques plus ou moins réussies que « quelques ciseleurs juifs (et on sait qu'ils étaient « autrefois nombreux à la Kalaa) se sont amusés à « graver sur le bronze. Il se pourrait, toutefois, qu'on « trouvât tel nom, telle date qui mettrait sur la voie « pour remonter à la provenance de cette pièce. « L'heure avancée ne nous en a pas permis la lec- « ture.

« La seconde pièce est en fer et mesure, en lon-
« gueur, environ dix centimètres de plus que la pré-
« cédente. Elle est comme celle-ci en très bon état
« de conservation ; mais elle n'a ni ornementation,
« ni marque de fabrique d'aucune sorte, au moins
« sur la partie que l'œil peut embrasser dans la posi-
« tion actuelle qu'elle occupe.

« Il m'a cependant été affirmé par un lettré de
« l'endroit, qu'elle porte gravée en caractères arabes,
« l'inscription suivante qui, si elle est vraie, lui assi-
« gnerait une origine tout à fait locale.

Cenâat Hadj Abdallah, Euldji

« ce qui signifie : ouvrage du Pélerin Abdallah,
« chrétien. »

M. Vaysettes en conclut, bien que les moyens des Kabyles, très habiles armuriers pour petit calibre, leur permettent difficilement de réaliser ce tour de force, qu'il y aurait eu, dans les environs de la Kalaa une fonderie de canons, dirigée par un Espagnol renégat ! ! !

« Les deux autres pièces d'un calibre bien moindre
« que les deux précédentes sont des couleuvrines
« en fer, longues d'environ un mètre et demi, sans
« ornement, sans marque de fabrique.

« L'une d'elles est cassée en grande partie ; l'au-
« tre est intacte. »

L'auteur donne ensuite la description du Général Daumas d'après les renseignements de M. de Chevarrier.

« Abd el Aziz passe non seulement pour avoir
« construit la Kasbah (de Kalaa) dont on voit encore
« les ruines, mais encore pour avoir introduit dans

« Kuelaa quatre canons de gros calibre. Eu égard « au site de la ville, ce fait serait traité de fabuleux, « si les quatre pièces n'en attestaient encore par leur « présence l'inexplicable vérité. Deux sont du calibre « 36 et d'origine française, car elles portent des « fleurs de lys et une L surmontée de la couronne « royale. La troisième était beaucoup moindre, la « quatrième est cassée. Elles jonchent aujourd'hui « la terre, l'une sous un arbre au village des Ouled- « Hamadouche, les autres près de la mosquée « d'Ouled-Yahia ben Daoud et dans les mares des « Ouled-Aïssa.

« Les habitants conservent encore quelques no- « tions exactes sur la charge de ces pièces ; ils disent « que les plus grosses portent un boulet plein de « 18 kilogrammes et consomment à chaque coup « 6 kilos de poudre. »

M. de Chevarrier et les Officiers de la colonne Camon contre Bou Barla, en juillet 1851, virent ces pièces à Kalaa.

M. Vaysettes, en 1884, les vit à Boni, où elles étaient depuis trois ans, à la suite d'un ordre administratif.

L'auteur fait une longue et savante digression sur l'origine de ces pièces qui ne peuvent avoir été employées dans le pays avant 1534 ou 1535, au moment de l'apparition des Turcs et des expéditions de Kheïr ed Din et de son frère Barberousse ; d'ailleurs, il cite un passage de la *Fondation de la Régence d'Alger*, de Sander Rang, qui prouve que l'artillerie était, avant cette époque, inconnue en Afrique.

« Ces machines infernales que les hommes dont « nous parlons (les Tunisiens) ne connaissaient pas

« encore, firent une telle impression sur leur esprit « qu'ils écrivirent à Kheïr ed Din pour implorer sa « miséricorde. »

En 1542, Hassan Agha, second de Kheïr ed Din, envahit la grande Kabylie à la tête de 3,000 mousquetaires turcs, 2,000 cavaliers arabes et 12 pièces d'artillerie de petit calibre sur affût.

En 1552, Abd el Aziz donna 120 Kabyles à Salah Raïs pour son expédition contre Touggourt. Ces kabyles traînèrent les canons dans le sable.

En 1557, Abd el Aziz reçut en présent de Hassan Dey, trois pièces d'artillerie laissées à M'sila par Salah Raïs.

En 1559, Hassan se brouilla avec Abd el Aziz et marcha contre lui avec 3,000 Turcs et 8 pièces d'artillerie. Il construisit deux forts, l'un à la Medjana, l'autre à Zammoura « où l'on voit encore aujourd'hui des pièces d'artillerie. » (1)

Aussitôt après son départ, Abd el Aziz enleva le bordj de la Medjana, le démolit et emmena des pièces espagnoles qui avaient été prises sur les chrétiens, en 1548. Cette assertion est de M. Berbrugger dans son ouvrage : *Les Epoques militaires de la Grande Kabylie* (1857).

M. Vaysettes croit que les trois pièces de fer sont celles données par Hassan Dey et laissées à M'sila par Salah Raïs et que la pièce de bronze provient de l'expédition du duc de Beaufort contre Djidjelli, en

---

(1) Je suis obligé de relever deux erreurs :

Le premier fortin fut construit non à Medjana mais à Aïn-bou-Arréridj.

Les canons de Zemorah étaient en 1864 à Bordj-bou-Arréridj, depuis peu de temps il est vrai. Ils jouèrent, d'ailleurs, un certain rôle au siège de cette place, en 1871.

1664. Car, dit-il, on abandonna sur la plage 36 pièces d'artillerie, le 31 octobre 1664 et les Beni-Abbès durent transporter cette pièce à bras par la vallée de l'Oued-Sahel.

Cette étude est complétée par quelques notes du Commandant Payen, commandant supérieur du cercle de Bordj, parues dans le même *Recueil* de Constantine de l'année 1870.

« Notre Société a publié en 1865, page 31 du *Re-*
« *cueil*, une notice sur les canons trouvés à Guelaa
« (Beni-Abbès). Comme il peut et il doit y avoir
« même des lecteurs désireux de connaître la forme
« et les dimenssions de ces puissantes armes, c'est
« avec l'espoir de les satisfaire que j'ai exécuté les
« croquis de deux de ces engins de guerre, plus les
« détails d'ornementation de l'un d'eux fondu, sans
« nul doute, sous le règne de Louis XIV et prove-
« nant, je suppose, de l'artillerie de siège débarquée
« à Djidjelli, lors de l'occupation éphémère de 1664.

« Aussi, afin de fixer la valeur des caractères hé-
« braïques que des apprentis graveurs israélites ont
« buriné ça et là sur les faces du canon de bronze,
« j'ai pris les quatre estampages ci-annexés ; ces
« burinages sont relativement récents car il existe,
« à Bordj-bou-Arréridj, des familles juives originaires
« de Guelaa qui reconnaissent les noms de leurs
« grands parents comme étant désignés dans ces
« épigraphes. »

Les dessins dressés par le commandant Payen ne sont pas tout à fait exacts et je vais tenter de décrire la pièce de bronze d'après les plus récentes données dues à la complaisance du colonel Hardy, conservateur du Musée des Invalides (section de l'artillerie)

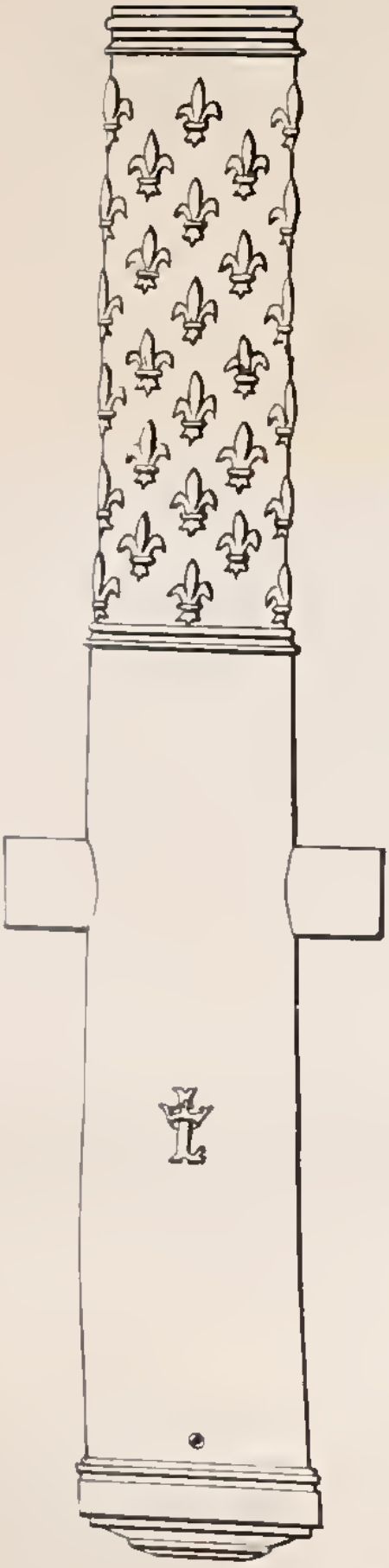

Planche I

Dessin exact du Canon de bronze

N. 50 du Musée Royal

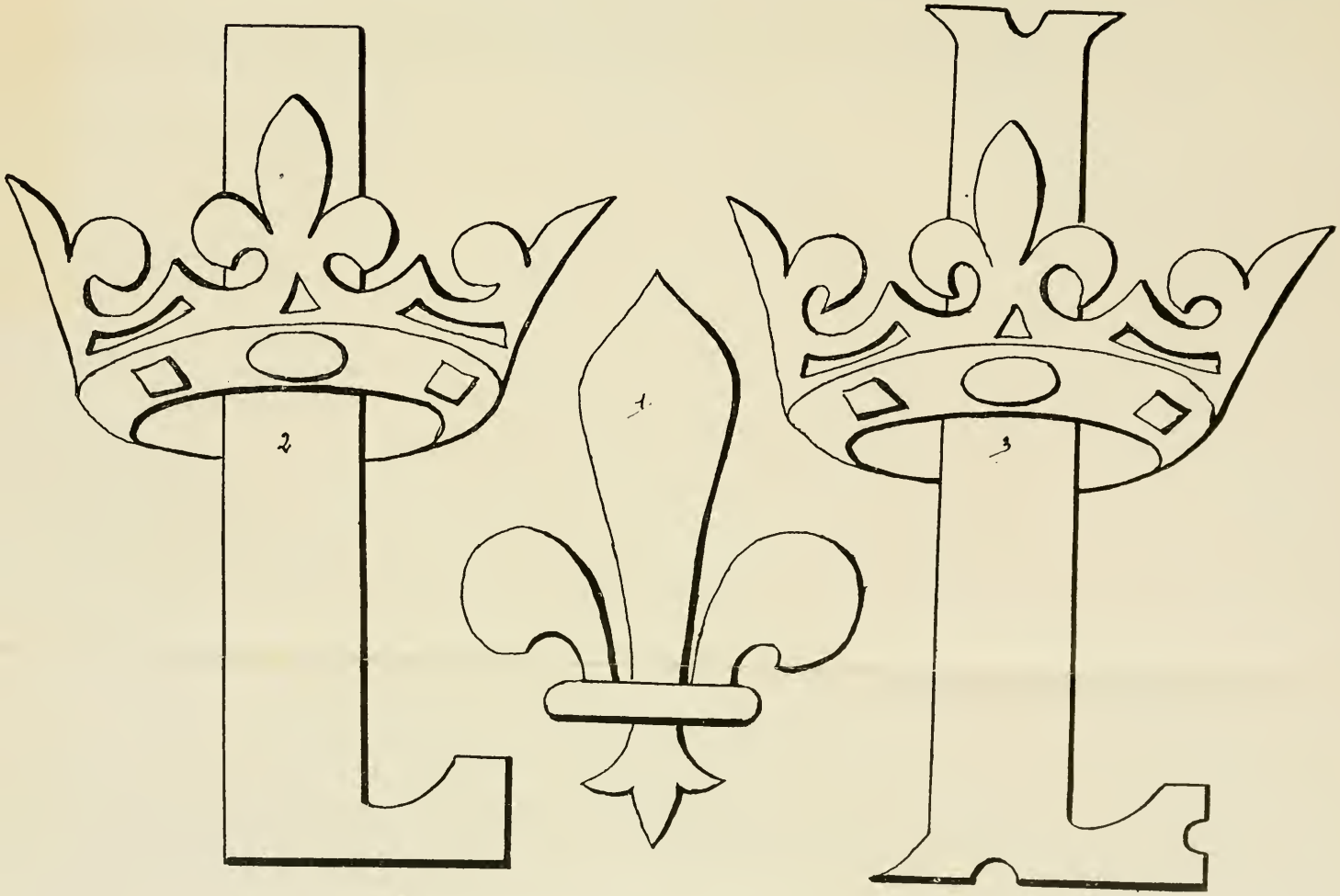

1. Fleur de la volée. — 2. Monogramme d'après le commandant Payen. — 3. Dessin exact du monogramme.

et d'après celles que j'ai pu relever moi-même sur place.

(Voir planche I)

La pièce mesure $2^{m}59$ de longueur. Son calibre n'est que de $0^{m}175$; mais l'épaisseur de ses parois lui donne à la bouche un diamètre de $0^{m}314$. La bouche est bordée d'un bourrelet à plusieurs moulures de dessin différent de celui du commandant Payen; sa longueur totale est de $0^{m}07$. La volée, sur une longueur de $0^{m}945$, est couverte de fleurs de lys, il y en a onze rangées de quatre fleurs. Chacune des fleurs, en relief, mesure $0^{m}084$ de hauteur sur $0^{m}062$ de largeur. Après un ressaut de deux moulures de $0^{m}035$ de longueur, commence la culasse lisse et longue de $1^{m}367$ en tronc de cône et dont les diamètres extrêmes sont de $0^{m}0336$ et de $0^{m}380$. Elle porte, à $0^{m}306$ du ressaut, deux tourillons de $0^{m}156$ de diamètre et de $0^{m}15$ de longueur.

Sur le dessus de la pièce, à $0^{m}729$ du ressaut, se dessine une L majuscule, en relief, de $0^{m}126$ de longueur sur $0^{m}041$ de largeur. Cette lettre quelque peu différente de celle du Commandant, est, aux deux tiers de sa hauteur, posée en pal dans une couronne portant trois émaux, écrasés aujourd'hui, et adornée en son dessus de trois fleurs de lys dont le dessin n'est pas semblable à celui des fleurs de la volée; ces dernières sont formées de trois branches bien distinctes, tandis que celles de la couronne très épanouies, portent leurs trois pétales adjacentes; toutefois, les latérales sont découpées de même façon que celles de la volée; ce n'est pas ce que représente le commandant Payen.

(Voir planche II)

Qu'il me soit permis de faire remarquer que ce ne furent jamais les armes de France que M. Féraud dit s'être trouvées sur les canons de Djidjelli; il y a loin de ce monograme à l'écu d'azur aux trois lys d'or.

A $0^{m}023$ de la lumière, de $0^{m}012$ de diamètre, commence une série de moulures et de talons qui, après s'être élargie jusqu'à avoir $0^{m}42$ de diamètre, finit brusquement par un talon de $0^{m}18$ de diamètre. Il n'y a pas de bouton de culasse. L'épaisseur des parois à la lumière est de $0^{m}1075$.

Sur cette pièce, on a relevé des gravures faites au burin par des israélites. D'où venaient ces artistes?

Ils étaient autrefois très nombreux à Bougie; ils y avaient émigré d'Espagne d'où ils avaient été chassés en 1492. Ils avaient apporté avec eux, dans leur nouvelle patrie, non seulement leur fortune, mais encore leur intelligence, leur science et leur aptitude au commerce et à l'industrie. Charles Quint les chassa, à son tour, de Bougie, en novembre 1541.

« Nous avons trouvé leurs descendants disséminés dans les tribus kabyles des environs où ils exerçaient les professions d'orfèvre et de bijoutier » (M. Féraud, *Histoire de Bougie).*

Ceux de Kalaa exerçaient la profession de graveurs. J'ai prié le rabbin de Bordj-bou-Arréridj de relever et de traduire les inscriptions notées par le commandant Payen. Il y a une différence notable entre les deux traductions, cela tient à ce que ces gravures sont grossièrement faites et mal écrites par des commençants.

Des familles citées, une existe encore à Bordj. Je l'ai interrogée et voici les renseignements que j'ai

Inscriptions relevées par le Commandant Payen et traduction donnée par cet officier	Inscriptions telles qu'elles auraient du être faites et leur signification exacte	Traduction et indication de la residence des familles désignées
[illegible]	חרעבות הבחור ישחק שאלבי ליו בר נתאל בגאיתי	Signe par le jeune et joli Tchalabi Levi ben Hengel Barenti (Alger et Constantine)
[illegible]	Abraham ou Israel	Abraham et Israel
[illegible] Ben [illegible]	Ben Nesha	Ben Nesha Alger
[illegible] Hadjedj Ben Aggar	Israel Hadjedj Ben Aggar	[illegible] Hadjedj Ben Aggar [illegible] Bou-Arreri

pu obtenir. Ces inscriptions auraient été faites par de jeunes israélites apprentis graveurs dont les familles habitaient Kalaa. En jouant, ils s'exerçaient sur le bronze qui était providentiellement mis à leur disposition.

D'après les données recueillies auprès de ces familles, j'ai pu fixer la date approximative de ces inscriptions.

(Voir planche III)

Yacoub Hadjedj ben Azar (4e inscription) est mort il y a 40 ans, à l'âge de 80 ans passés, près de 90. Cela nous reporterait donc, en supposant qu'il ait eu 15 ans quand il apprenait son métier, vers 1790 ou 1795.

Pour la pièce de fer, je suis obligé de m'en rapporter au commandant Payen, je ne garantis pas l'exactitude des mesures.

La pièce longue de $2^{m}84$ était un peu supérieure à la première, comme calibre. Elle était de 18 cent. 5, son diamètre à la bouche était de 32 centimètres ; cette bouche était une astragale en tulipe de $0^{m}12$ de longueur, puis venait une volée lisse de $1^{m}10$, deux moulures, une culasse de $1^{m}36$, une série de moulures et de talons de $0^{m}16$ de longueur sur un diamètre maximum de $0^{m}44$ et se terminant à $0^{m}14$.

La culasse portait à $0^{m}20$ des moulures supérieures, des tourillons de $0^{m}14$ de longueur et de diamètre. Sur le dessus, à $0^{m}60$ des moulures, on remarquait un cartouche en losange dans lequel, paraît-il, on lisait en arabe :

بس اللما الرحمن الرحيم لمولانا امير المومنين
محمد بن عبد العزيز العباسي نصرة اللما النصر

و المتكي المجاهر مبي سيد اللمارب العالمين
وكان الجواع منها مبي حجاء الثاني عـــام ١٦٦١
سبعتو ستين و سبع صايما صنع العاجي حسن
الرومي

Il y avait, dit-on, et sous toute réserve, une inscription indiquant que le canon venait de Lyon.

Les deux petites pièces sont, l'une en fer forgé, l'autre en bronze, d'une longueur de 2 mètres environ, du calibre de 6 à 7 centimètres. En arrière de la culasse ouverte, se trouve un cadre rectangulaire terminé par une longue queue qui servait au pointage. Ce sont des pièces du genre bombarde, petit modèle, se chargeant par la culasse avec des charges métalliques qui étaient maintenues par le cadre et des coins.

Ce genre de canon dont l'usage se perdit sur terre vers le milieu du xve siècle, fut longtemps encore en usage dans la marine.

On trouve, dans l'*Hydrographie* du P. Georges Fournier, aumonier à bord des galères, sous Louis XIII, la désignation de ces pièces.

Les galères étaient armées de neuf pièces en proue. La plus grosse, au milieu, s'appelait le coursier ou canon de course ; elle était de 33 livres de calibre. Les plus rapprochées d'elle portaient seulement cinq à six livres de balles ; auprès de ces dernières, se trouvaient les pierriers qui avaient plus d'embouchure et se chargeaient avec des pierres pour tirer de près. En troisième lieu, on trouvait les vers ou-

verts par dessus (pièces d'artillerie plus communément appelées berces ou barces) qui se chargeaient avec des boîtes remplies de clous et de fer, destinées également à tirer de près ; enfin, les escarpines de la grosseur des arquebuses à croc que l'on chargeait de balles ramées pour couper les voiles et les cordages de l'ennemi.... Toutes ces petites pièces étaient montées sur des chevalets de fer sans aucune roue.

Le capitaine don Alvar Gomez el Zagal, gouverneur de Bône, parle de pièces semblables dans son rapport à Charles Quint (13 septembre 1535).

La plus grande des deux pièces est en fer forgé, elle mesure $2^{m}47$ de longueur et a 60 $^{m}/^{m}$ de calibre. La bouche en bourrelet a $0^{m}08$ de longueur sur $0^{m}11$ de diamètre, ce qui lui donne des parois de $0^{m}025$ d'épaisseur. La volée de $1^{m}24$ de longueur a $0^{m}082$ d'épaisseur c'est-à-dire présente des parois de 11 $^{m}/^{m}$. A l'arrière, la volée se renfle un peu sur une longueur de $0^{m}28$ et a un diamètre extérieur de $0^{m}095$, ce qui lui donne des parois de 18 $^{m}/^{m}$ environ, enfin elle se termine par un bourrelet de $0^{m}04$ de longueur et de $0^{m}13$ de diamètre. A $0^{m}05$ en arrière du renflement, se voient deux tourillons de $0^{m}05$ de longueur et de $0^{m}045$ de diamètre. Sur le bourrelet arrière, s'agraffe un cadre trapézoïdal dont les parois ont $0^{m}03$ d'épaisseur et $0^{m}07$ de hauteur. Les dimensions intérieures de ce cadre sont de $0^{m}33$ de hauteur sur $0^{m}115$ et $0^{m}145$ de bases, la grande base en arrière. Des griffes s'attachent à l'avant du bourrelet, elles n'ont que $0^{m}0075$ d'épaisseur et une longueur égale à celle du bourrelet soit $0^{m}04$.

Au milieu de la grande base et à l'extérieur, s'attache une queue troncônique de $0^{m}47$ de longueur et

dont les diamètres extérieurs sont de 0^m048 et 0^m035. Cette queue est terminée par un bouton. Dans le cadre, se plaçait une charge de la forme d'un cylindre irrégulier de 0^m32 de long et de 0^m115 de diamètre.

Cette charge métallique portait sur le dessus une poignée et au-dessous un étrier avec des trous. Un coin placé en arrière, entre le cadre et la charge, s'appliquait contre la tranche arrière de la culasse; une clavette passée dans l'étrier lequel enserrait une barre réunissant les parois du cadre, l'empêchait de sortir par le dessus.

La longue queue servait à pointer à l'aide d'une échelle de trous disposée suivant des modes différents d'après les pièces, leur nationalité ou leur emploi.

La seconde pièce en bronze diffère quelque peu de la première; en dehors de ce qu'elle est beaucoup plus massive, elle présente quelques différences de construction, surtout quant au mode de chargement.

Elle a une longueur totale de 1^m29 et malgré cela son calibre est supérieur à celui de la première; il est de 66 millimètres. La bouche forme un bourrelet de 0^m05 de longueur sur 0^m13 de diamètre, l'épaisseur des parois est de 0^m032. La volée a une longueur de 0^m53 et un diamètre extérieur de 0^m10, ses parois sont de 17 $^m/^m$ 5.

Cette pièce présente ensuite un renflement à peine sensible de 0^m13 de longueur; sur ce renflement et à 6 centimètres en arrière de sa jonction avec la volée, se voient deux tourillons de 0^m04 de longueur et de 0^m045 de diamètre. Sur le dessus de la volée, à cheval sur le renflement, se remarque un cartou-

che en forme d'écu de 0^m06 de largeur sur 0^m07 de hauteur. Sur le champ de cet écu, sont gravées :

Au milieu du chef, une petite croix dont le bras horizontal patté est plus long que le vertical potencé.

En fasce médiane, les lettres :

IA — TR

La partie arrière de la pièce diffère totalement de ce qui a été vu jusqu'à présent ; il n'y a plus ni bourrelet, ni cadre, mais bien un tonnerre de diamètre supérieur au calibre de l'arme et dont sur une certaine longueur, le dessus aurait été enlevé.

On ne peut mieux comparer ce système qu'a celui des fusils à tabatière, sans le couvercle toutefois.

Cette disposition se compose d'un anneau circulaire et complet de 0^m04 de longueur et de 0^m15 de diamètre intérieur, ce qui donne à ces parois une épaisseur de 0^m025, puis le dessus du tonnerre est enlevé sur une longueur de 0^m18. On a ainsi une espèce d'auge demi-cylindrique de 0^m025 d'épaisseur de parois. Sur la tranche arrière, est fixée une queue de direction de 0^m036 et de 0^m048 de diamètres extrêmes et de 0^m35 de longueur, elle est terminée par un bouton.

Dans la tabatière, se plaçait une charge cylindrique de 0^m13 de longueur et de 0^m095 de diamètre. Cette charge se fixait en arrière par un coin et en dessous, comme il ne peut être question d'étrier, par un tenon qui s'engageait dans une mortaise ad hoc prise dans l'épaisseur du métal de la tranche arrière du tonnerre.

Quelle est maintenant l'origine de ces pièces ?

La pièce de bronze viendrait, dit-on, de Djidjelli,

de l'occupation par le duc de Beaufort, du 22 juillet au 31 octobre 1664.

M. Féraud dans son *Histoire des villes de la province de Constantine* écrivait, en 1865, en parlant de la retraite de Djidjelli :

« On fut obligé d'abandonner 36 pièces d'artillerie « gravées aux armes de France, faute d'instruments « nécessaires pour remuer et embarquer ces pièces. »

Plus loin :

« Cette désastreuse retraite coûta 1,400 hommes, « 30 pièces de canons de fonte, 15 de fer et plus de « 50 mortiers. Lors de notre débarquement à Djid- « jelli, en 1839, nous avons retrouvé plusieurs de « ces canons couchés et abandonnés sur la plage...

« Les canons de la Kalaa des Beni-Abbès provien- « nent en partie de ceux laissés à Djidjelli par les « Français....

« Ces canons durent être amenés par mer jusqu'à « Bougie et traînés ensuite de là jusqu'à la Kalaa en « remontant la vallée de l'Oued-Sahel. L'un d'eux « porte gravé sur la culasse un L dans une couronne « royale et toute la volée de la pièce est recouverte « de fleurs de lys.... »

M. Mercier écrit dans son Histoire si documentée de l'*Afrique septentrionale* véritable œuvre de bénédictin où rien n'est avancé qui n'ait été contrôlé.

« Il (Le comte de Gardane) eut la douleur d'aban- « donner sur le rivage 30 pièces de canon en fonte, « 15 en fer et plus de 50 mortiers. On manquait en « effet de palans pour les charger... »

Il n'y avait pas dans ce butin ramassé par les Turcs, de canons de bronze et les mortiers, quand

bien même ils auraient été de ce métal, ne peuvent être confondus avec des pièces de 2m59 de longueur.

Je crois donc qu'il faut chercher ailleurs l'origine de cette pièce française.

Les premiers canons firent leur apparition en Europe, en 1313 ; en France, en 1338.

Depuis cette date, il y eût en France trois séries de rois dont les noms commencèrent par un L.

Louis XI de 1461 à 1487, Louis XII de 1498 à 1515, enfin la longue série commençant à Louis XIII en 1610 et finissant à Louis XVIII en 1824, c'est-à-dire à la veille de la conquête de l'Algérie.

Je vais essayer de refaire l'histoire des relations de ces monarques avec les Africains.

Louis XI passa un traité de commerce avec le roi de Tunis et celui de Bône, en 1482.

Louis XII s'immisça peu dans les affaires de la Méditerranée, il était beaucoup trop occupé par les guerres d'Italie.

Toutefois, on connaît l'expédition de Philippe de Ravestein contre Mételin, en 1501, et celles de Prégent de Bidoux contre Naples, en 1503, et contre Gênes, la même année.

Mais toutes ces actions militaires se passèrent au large des côtes algériennes.

Malgré cela, on pourrait trouver des pièces de canon au chiffre du " Père du peuple " car, lorsque Charles Quint s'empara de La Goulette, le 14 juillet 1535, il trouva parmi les 140 canons de la place, nombre de pièces françaises données par François Ier en haine de l'empereur et en vertu du traité négocié avec Soleïman le Magnifique par le baron de Saint-

Blancard, maître d'hotel du roi et capitaine général de l'armée de mer de France et parmi ces pièces, quelques-unes devaient porter le chiffre du prédécesseur et cousin du roi Gentilhomme.

C'est ce fait qui est relaté par le marquis de Curion-Nitas dans son *Aperçu sur l'Etat d'Alger* (1830).

« Cette première conquête rendit l'empereur maître « de la flotte et de l'arsenal. La flotte se composait « de 18 galères et l'artillerie montait à 100 canons, « nombre prodigieux pour ce temps. »

Dans son *Histoire d'Alger* (1841), M. Ch. de Rotalier est plus affirmatif encore ; il parle de 300 pièces d'artillerie en bronze, une quantité de canons en fer et 31 vaisseaux dont les voiles et les boulets étaient marqués d'une fleur de lys.

En 1541, le 2 novembre, l'empereur Charles Quint revenait de sa désastreuse expédition d'Alger où il avait déjà laissé des canons français. « Puis on « monta aux batteries lors de la prise d'Alger où l'on « constata, avec étonnement, la présence des canons « portant les armes de France. C'étaient des pièces « prises jadis à Pavie par Charles Quint et abandon- « nées en 1541 par celui-ci après son désastre devant « Alger *(Prise d'Alger,* H. Klein). »

Je n'ai pas l'honneur de partager l'opinion de M. Klein sur l'origine des canons français d'Alger, car il ne faut pas oublier que la flotte de l'amiral André Doria était composée des bâtiments qui étaient déjà allés à Tunis, six ans auparavant et que d'autre part, lorsque André Doria et son neveu Philippin, alors au service de la France, passèrent à celui de l'Espagne, en 1527, ils emmenèrent avec eux toutes

les galères de France, malgré la promesse faite au marquis de Barbézieux, amiral de France :

« Voici les galères de votre maître que je vous « remets, voici celles de ma république (Gênes) que je conserve... »

Charles Quint s'arrêta donc à Bougie, le 2 novembre 1541. Peut-être, avant de partir le 16 novembre laissa-t-il, à la petite garnison espagnole qui tenait la ville, quelques pièces françaises prises à Tunis.

D'ailleurs, d'après M. Féraud, pendant son court séjour, l'empereur remarqua l'importance militaire de la ville et en fit augmenter les défenses, comme le témoigne l'inscription de la Kasbah.

QVAMMVRIS
CASTELLIQMV
NIVITIMPKA
ROLVSV AFRICA
NVS FERDINAN
DIMEMORATI
NEPOSET HA
ERESSOLIDEO
ONORET GLORIA

« Cette ville a été pourvue de murailles et d'un « chateau par l'empereur Charles Quint l'Africain, « petit-fils et successeur de l'inoubliable Ferdinand. « A Dieu seul, honneur et gloire. »

Si cette assertion est exacte, on peut s'expliquer assez facilement la présence de la pièce française à la Kalaa. En effet, d'après une tradition conservée dans la famille des Oulad-Mokhran, Abd el Aziz fondateur, présumé à tort, de la principauté kabyle des Beni Abbès, se lia d'amitié avec les Espagnols de Bougie. Ceux-ci lui fournirent des ouvriers pour for-

tifier la Kalaa, sa capitale, et des armes pour se défendre contre les Turcs qui avaient de leur côté fait alliance avec le roi de Koukou. Si cette hypothèse n'explique pas la présence de la grosse pièce, elle affirme certainement la provenance des deux petites comme il sera vu plus loin. En tous cas, il ne faut pas songer à prendre les pièces à Bougie après le départ des Espagnols et la prise de la ville par Salah Raïs, en 1555, car « les canons abandonnés par les Chrétiens étaient hors d'usage » (M. Féraud, *Histoire de Bougie*).

Mais, reprenons l'histoire des guerres maritimes et méditerranéennes sous le règne de Louis XIII et de ses descendants.

Louis XIII eût surtout affaire aux protestants et aux Espagnols, beaucoup plus qu'aux Turcs et aux pirates barbaresques. En 1636, 1637, 1638 et 1639, l'archevêque de Bordeaux Mgr de Sourdis et le comte d'Harcourt battirent le golfe du Lion avec leurs flottes combinées, mais leur but était surtout de combattre les Espagnols.

Le marquis de Brézé leur succéda en 1640 et suivit la même tactique jusqu'en 1642.

Pendant la minorité de Louis XIV, la guerre continua dans les mêmes parages, sous le maréchal de la Meillerai (1646), le chevalier Paul (1647) et le général des galères Armand de Vignerot Duplessis, duc de Richelieu (décembre 1647).

De 1652 à 1654, après la majorité de Louis XIV (1651) et la liquidation de l'affaire de Bordeaux, le chevalier Paul et le duc de Guise prirent la mer et allèrent assiéger Castelamare.

En 1655, le chevalier de Valbelle se défendit glo-

rieusement à Majorque pour une question de pavillon et le duc de Vendôme partit de Toulon pour assiéger Palamas et Barcelone.

Après la mort de Mazarin (1661), la course barbaresque et contre les barbaresques commença sérieusement sous les ordres de François de Vendôme, duc de Beaufort, grand maître, chef et surintendant de la navigation et du commerce, l'ancien roi des Halles et l'élève du chevalier Paul. Le chevalier lui-même s'était rendu à Tripoli, Tunis, Alger et Barcelone, mais sans combattre.

Le commandeur de Valbelle et les capitaines de Saintot et Cyprien firent à la même époque, d'heureuses croisières particulières.

Le chevalier Paul recommença ses courses l'année suivante avec le chevalier d'Hocquincourt, le capitaine Cruvillier et le chevalier Anne Hilarion de Contentin de Tourville. Ils coulèrent et prirent nombre de vaisseaux Tripolitains et Algériens, sans rien perdre eux-mêmes.

En 1662, le duc de Beaufort fit contre Alger une manifestation sans résultat pendant que Tourville continuait ses exploits de corsaire.

En 1663, nouvelles courses de Tourville et d'Hocquincourt pendant que le chevalier Paul, avec six bâtiments, enlevait trois vaisseaux dans le port de la Goulette. Puis le chevalier repartit en juillet avec le duc de Beaufort et coula vingt navires algériens. Mais il fut assailli dans sa croisière par une tempête terrible en vue d'Alger : « L'escadre fut dispersée, « eut beaucoup de peine à éviter d'être affalée à la « côte et ne gagna qu'avec de grandes difficultés le « port de Formentera » (Louis Guérin).

En 1664, Louis XIV résolut de s'assurer un établissement sur les côtes barbaresques. Le 3 mars 1664, le duc de Beaufort partit en éclaireur pendant que le chevalier Paul et Duquesne préparaient l'expédition.

Le 1er juillet, la flotte sortit de Toulon sous les ordres du duc, à l'effectif de 16 vaisseaux de ligne, 7 bâtiments, 41 barques et 8 galères, ces dernières commandées par le comte de Terme.

6,000 hommes s'embarquèrent sous les ordres du comte de Gadagne. A Malte, on devait prendre les galères de la religion, commandées par le bailli d'Arménie. Le chevalier Paul était le guide de l'expédition. On connait le résultat de la croisière feinte devant Bougie, l'occupation de Djidjelli, puis le désastre complet ; mais il ne resta pas sur la côte, comme je l'ai déjà dit, de canons de bronze.

En 1665, pour venger cet échec, le duc de Beaufort alla attaquer les corsaires dans le port même de Tunis, puis, avec le chevalier Paul, détruisit la flotte barbaresque, d'abord devant Cherchell, puis devant Alger, pendant que Tourville et d'Hocquincourt continuaient leurs exploits sous le pavillon de Venise.

En 1666, le commissaire général de la marine, Trubert, alla négocier avec le dey d'Alger le rachat des chrétiens.

En 1667, Louis-Victor de Rochechouart se rendit devant Alger avec cinq vaisseaux et obtint satisfaction de pirateries commises sur des bâtiments français.

En 1669, le duc de Beaufort alla secourir Candie qui appartenait aux Vénitiens et était assiégé par les Turcs ; il s'y fit tuer.

En 1672, le lieutenant-général de Martel croisa sur

les côtes barbaresques, renouvela les traités avec le dey d'Alger et alla canonner Tunis avec l'aide de M. de la Brossardière.

En 1673, le lieutenant-général d'Almeras alla faire une croisière de surveillance sur les côtes d'Algérie et de Tunisie.

En 1674, Messine se révolta contre les Espagnols. Louis XIV envoya une première escadre soutenir les insurgés, sous les ordres du chevalier de Valbelle, puis une seconde, sous les ordres de François de Rochechouart, devenu marquis de Vivonne, enfin une troisième avec M. Dupléssis de la Brossardière.

Messine devint alors le point d'où rayonnèrent les corsaires français : Venise (juillet 1675), Reggio (août 1675), Agosta (août 1675), Melazzo (octobre 1675).

En 1676, Duquesne et Ruyter se rencontrèrent devant le Stromboli et le Gibel. Ruyter y fut tué.

Le marquis de Vivonne remporta d'autres victoires à Palerme puis à Traormina et à Scaletta.

En 1678, Duquesne fit une démonstration en Catalogne et à Gênes.

En 1681, un capitaine de vaisseau, M. de Beaujeu, fut pris avec un petit bâtiment et emmené à Alger.

Duquesne fit une croisière en Tripolitaine et en 1682, bombarda Alger avec les galiotes de Bernard Renan d'Elisaçaraï dit Petit Renan.

En 1683, le bombardement recommença et le dey Baba-Hassan rendit, le 29 juin, le capitaine de Beaujeu; mais son successeur Mezzo-Morto envoya le P. Levacher, consul de France, en guise de boulet, le 29 juillet.

La même année, le capitaine de Relinguer se dé-

fendit à l'île d'Elbe, seul contre trente-cinq galères espagnoles.

En 1684, Duquesne et le marquis de Seignelay bombardèrent Gênes.

En 1685, le maréchal d'Estrées alla bombarder Tripoli, obtint un traité et vint manifester à Tunis.

En 1686, Forant, le marquis de Coëtlogon, les comtes d'Estrées et de Tourville et le chevalier de Château-Regnault eurent des affaires avec les Espagnols pour le salut du pavillon.

En 1688, l'amiral d'Estrées alla de nouveau bombarder Alger.

En 1691, l'amiral d'Estrées, fils du précédent, aida Catinat à prendre Nice puis bombarda Barcelone et Alicante.

En 1693, le même officier alla assiéger Rosas.

La même année, l'amiral de Tourville brûla des bâtiments anglais en rade de Malaga, près de Gibraltar.

En 1696, au cap Bon, le commodore Killegrew s'empara de deux vaisseaux français : le " Content " et le " Trident ", capitaines de Chalart et d'Aulnai.

En 1697, l'amiral d'Estrées prit part au siège de Barcelone par le duc de Vendôme.

En 1701, le chevalier de Fortin alla canonner Venise puis bloquer Trieste au commencement de la guerre de succession d'Espagne.

Le 22 juillet 1704, une escadre sortit de Toulon sous les ordres du grand amiral de France, le comte de Toulouse ; le 24 août, il rencontra à Velez-Malaga, à la tête de 50 vaisseaux, 6 brulots, 8 galiotes et 19 galères, une flotte composée de 50 vaisseaux alliés et d'autres petits bâtiments.

Le chevalier de Pointis, après la bataille, alla aider Petit Renan à faire le siège de Gibraltar ; il y perdit cinq frégates et vit son escadre se disperser par effet des vents, puis disparaître finalement dans un désastre dû à son mauvais état, à son infériorité et à la tempête.

En 1706, croisière devant Barcelone et siège de la ville.

En 1707, le chef d'escadre de Villars, frère du maréchal, protégea Minorque contre les Anglais puis croisa devant Gênes et coula 3 vaisseaux tunisiens.

En 1708, les capitaines de Grenonville et de Rochepierre firent de fructueuses et glorieuses sorties en Méditerranée.

En 1709, le capitaine de brulot Cassart escorta un convoi de blé venant de Barbarie, coula trois vaisseaux anglais, s'échoua à Porto-Farina, fut très bien reçu par les Tunisiens et rentra triomphalement à Marseille.

Le lieutenant de frégate de l'Aigle, commandant le " Phénix " prit trois vaisseaux anglais et trois vaisseaux hollandais.

En 1710, Cassart escorta de nouveau un convoi venant du Levant et ramena deux vaisseaux anglais.

De l'Aigle prit un vaisseau tunisien, alla manifester devant Tunis et obtint la liberté de tous les Français maintenus dans les bagnes.

Sous la régence de Philippe d'Orléans, aucune affaire maritime n'eut lieu en Méditerranée.

Sous le règne de Louis XV, la marine déclina. En 1741, elle ne possédait plus que deux vaisseaux de premier rang ; en 1743, un seul restait.

Malgré tout, en 1728, le chef d'escadre de Grandpré

alla faire une manifestation devant Tunis qui fit des concessions, puis il alla bombarder Tripoli.

En 1729, le capitaine de Goyon passa deux traités avec Tripoli, et le chevalier de Raïmondis, de l'ordre de Malte, prit un corsaire Algérien.

En 1730, le capitaine de Gencien ne reçut que politesses intéressées du dey d'Alger.

En 1731, Duguay-Trouin renouvela les traités avec ce souverain.

En 1732, le bailli de Vatan alla à Gênes demander réparation de l'incendie d'un bâtiment français.

En 1738, le capitaine d'Orsères de Pardaillan transporta en Corse un corps d'armée, sous les ordres du comte de Boissieux.

En 1742, le capitaine de Saurcus-Murat échoua, dans une expédition, contre une île de la côte de Tunisie.

En 1743, un prisonnier marseillais, nommé Lefort, réussit à amener le dey à composition et la paix fut signée.

En 1744, bataille devant Toulon entre les Franco-Espagnols et les Anglais.

En 1746, les Anglais prirent les îles Ste-Marguerite.

En 1747, les îles furent reprises par les Français qui envoyèrent 6,000 hommes au secours des Gênois révoltés contre l'Autriche.

En 1756, le lieutenant-général de la Galissonnière conduisit à Minorque le maréchal de Richelieu et 12,000 hommes. Après le débarquement, le lieutenant-général battit l'amiral anglais Byug, pendant que le maréchal s'emparait de Port-Mahon.

En 1757, deux corsaires, de Glaudewez et de Grasse firent sortir de Marseille deux galères déclassées, la "Brave" et la "Duchesse" et firent la course en

Méditerranée. Ils prirent un corsaire anglais de seize canons qu'ils amenèrent à Cette.

En 1759, l'amiral anglais Boscawen empêcha l'amiral français de La Clue de franchir le détroit de Gibraltar, venant de Toulon.

En 1764, 7 bataillons français passèrent en Corse; l'île fut cédée à la France, le 15 mai 1768.

Sous le règne de Louis XVI, la marine française vit renaître ses beaux jours, mais il n'y eut pas d'opération en Méditerranée.

En 1781, le comte de Guichen et Don Luis de Cordova sillonnèrent en maîtres la Méditerranée et prirent Port-Mahon et Minorque.

En 1782, le duc de Crillon, aidé de Don Luis de Cordova, commandant les escadres française et espagnole, assiégea Gibraltar.

Je crois inutile de m'occuper de la Révolution et de la 1re République, car d'après ce que j'ai pu déduire des explications données par les Israélites de Bordj, le canon français était déjà à Kalaâ à cette époque.

Que l'on me pardonne cette longue et fastidieuse série de faits, mais j'ai tenu à remémorer tous les évènements maritimes qui se sont produits en Méditerranée de façon à ne rien laisser dans l'ombre et à pouvoir établir mes conclusions sur des bases solides.

On a vu très peu de vaisseaux pris par les corsaires barbaresques, surtout des bâtiments portant du 18.

Néanmoins, je vais étudier cette question et en en admettant la possibilité, rechercher si des prises auraient pu être conduites à Bougie.

II.

Très riche et très florissante avant l'occupation espagnole, surtout sous le règne d'En-Nacer, Bougie ne fit que déchoir après la reprise par Sabah Raïs (1555). Le port de Bougie ne contint jamais plus que des bâtiments marchands, « le monopole de la piraterie étant exclusivement réservé aux navires d'Alger. » (Féraud, *Histoire de Bougie*).

Les janissaires turcs, d'autre part, étaient trop pauvres pour pouvoir faire cadeau, même à leurs amis, d'une pièce d'aussi grande valeur que celle qui nous occupe, alors surtout que leur armement laissait fort à désirer.

En septembre 1649, le père Dan, supérieur de l'ordre de la Rédemption, passa devant Bougie en se rendant au Bastion de France. Il écrivit : « Nous « aperçumes Bougie, autrefois fort grande et peuplée « de quantité de corsaires que la beauté de son port « y attirait de toutes parts ; mais maintenant elle est « fort ruinée et il ne s'y voit aucun navire de cour- « ses. Ceux d'Alger, de qui elle dépend, empêchent « le mieux qu'ils peuvent d'y équiper aucun vaisseau « pour courir la mer, de crainte qu'ils ont que cela « ne divertisse et ruine entièrement le commerce de « leurs pirateries. »

Le 30 juillet 1663, quand l'expédition française passa devant Bougie, il y avait dans la place cent Turcs sur lesquels soixante-dix moururent de la peste (Elie de la Primaudaie).

Le 6 septembre 1674, le chevalier d'Arvieux visita Bougie et écrivit : « Les soldats n'oseraient sortir de « leurs forts et sont continuellement sur leurs gar-

« des, à cause des Maures de la campagne qui ne « leur font aucun quartier....

« Il y a un marabout appelé Cheïk Abd el Kader « que les Turcs et les Maures regardent comme un « saint...

« Il y a.... une grosse tour avec deux pièces de « canon. »

En octobre 1725, le voyageur français Peysonnel écrivit : « A Bougie, tout tombe aujourd'hui en rui- « nes, car les Turcs ne réparent rien. »

On voit donc que si le vaisseau portant la pièce était venu à Bougie soit comme prise, soit comme épave, la ville aurait eu plus de deux canons, ou, en tous cas, aurait gardé précieusement et jalousement les pièces arrivant si miraculeusement.

Mais si l'on admet l'hypothèse d'un bâtiment jeté à la côte, même en dehors de toute opération de guerre, ce qui est assez plausible, étant données les violentes tempêtes qui règnent sur la Méditerranée et les difficultés des côtes d'Afrique, le naufrage, dans ce cas, a dû avoir lieu sur un point quelconque de la côte, et non à Bougie, et les marabouts des Amokhran, usant de leur influence reconnue par les Maures et les Turcs, ont dû s'approprier l'une des pièces, la faire passer par Bougie et la vallée de la Soummam et la donner en royal présent à leurs cousins, les Oulad-Mokhran de la Medjana et de la Kalaa.

Pour bien comprendre cette hypothèse, il faut revoir la généalogie des Mokhrani, tout au moins à leur origine :

Emir Abd er rahman des Oulad-Hammad

I

Ahmed ben Abderrahman

fonde le royaume Kabyle des Beni Abbès (mort en 1510)

I

I Abd el Aziz Sultan, mort en 1559 grand ami des Espagnols de Bougie	I Amokhran Sultan, succéda à son frère mort en 1598 I Sidi Nacer Sultan, mort en 1600, assassiné par ses sujets. Le royaume disparait. I
I Sidi Betka mort en 1680 sauvé par les Hachen conduit à La Medjana, père de Oulad-Mokhrane	I Si Mohamed Amokhran sauvé par sa mère conduit à Amadan, devenu marabout, grand ami des Turcs de Bougie I Si Abd el Kader Amo- khran vers 1674-1682 I Si Mohammed Chérif vers 1702

Tels sont les renseignements que peut fournir l'histoire. Malheureusement, ils sont ou trop précis ou trop vagues.

L'hypothèse des canons de Louis XII donnés par François Ier, trouvés à Tunis et apportés par Charles-Quint à Bougie, semble la plus vraisemblable, bien que n'ayant pas des bases extrêmement solides.

Celle du duc de Beaufort est à rejeter. Celle de l'échouement est plus vraisemblable mais trop vague, portant sur une durée de deux cents ans et sur une série de quatre rois, car je laisse Louis XVIII de côté ; sous son règne, la pièce, comme le prouvent les inscriptions hébraïques, se trouvant depuis longtemps à Kalaa.

Mais on peut circonscrire ces dates en faisant appel à une science beaucoup trop ignorée et négligée de notre temps ; je veux parler du Blason, dont souvent les règles et surtout leurs fluctuations peuvent arriver à la rescousse des faits de l'histoire, pour préciser un évènement ou fixer une date.

On trouve sur la pièce une L majuscule dans une couronne portant des fleurs de lys.

La forme de la lettre pleine et assez massive la reporte aux XVI, XVII et XVIIIe siècles ; c'est la forme qui succéda aux mièvreries et aux enroulements des enluminures du moyen-âge ; toutefois, elle semble être de l'époque de transition et pas très éloignée de la Renaissance.

Il y a, en art héraldique, plusieurs espèces de couronnes portant des fleurs de lys :

1° La couronne royale fermée dont le bandeau est surmonté de cinq bandes qui se réunissent au sommet sous une fleur de lys et dont les bases sont ornées chacune de la fleur héraldique ;

2° La couronne du Dauphin de France fermée également, mais à trois branches seulement, 1, 3 et 5, ayant une fleur entre deux d'entre elles ;

3° La couronne des Enfants de France, ouverte à cinq fleurs de lys ;

4° La couronne des Princes du sang à trois fleurs, 1, 3 et 5, accostées en deux et quatre de feuilles d'âche.

(Voir planche IV)

La couronne du canon n'est ni Royale, ni Dauphine, ni des Enfants de France ; car de toute façon, abstraction faite de la fermeture qui aurait gêné pour poser une L en pal, il devrait y avoir cinq fleurs de lys.

Est-elle des princes du sang ? pas davantage, car les feuilles d'âche manquent.

C'est donc là pure fantaisie et ce serait simplement, comme le dit M. Vaysettes : « Trois fleurs formant couronne royale. » C'est plus probable, bien qu'entre les trois fleurs, se trouvent deux petites pointes comme celles qui supportent les petites perles dans une couronne de vicomte.

On peut objecter qu'il y a eu en France des princes qui étaient du sang sans être royaux ; c'était des princes légitimés. Je puis, pour ne rien laisser inexploré, chercher dans dans toute l'histoire quels furent les personnages dans ces conditions qui furent amiraux ou grands maîtres de l'artillerie et dont l'initiale était une L.

J'en trouve trois :

1° Louis, bâtard de Bourbon, fils de Charles Ier, duc de Bourbon, légitimé en 1463, nommé général de France en 1466, par conséquent sous le règne de Louis XI. Il faut donc l'écarter, étant donné le peu de relations, à cette époque, entre la France et les états barbaresques ;

Planche IV.

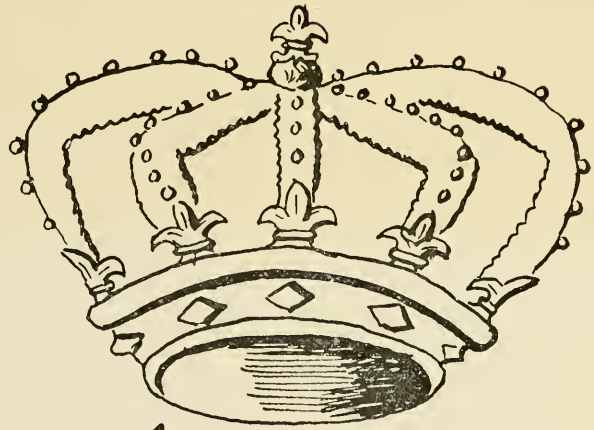

Couronne royale

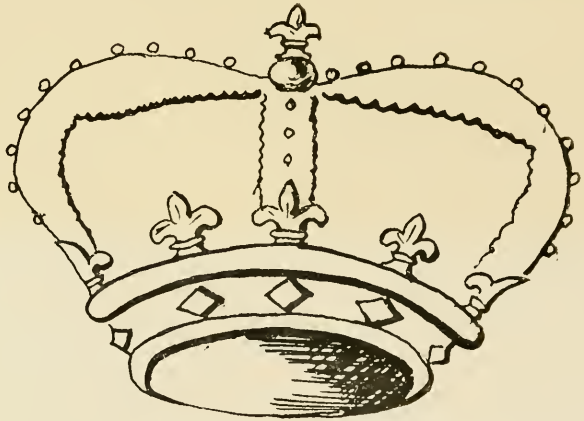

Couronne du Dauphin

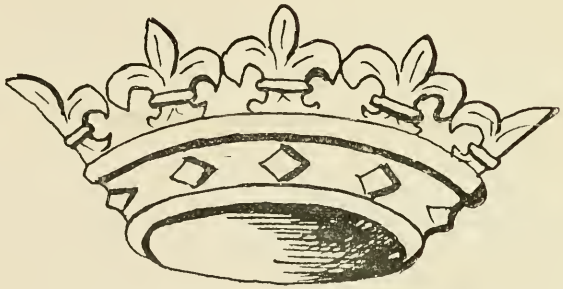

Couronne des Enfants de France

Couronne des Princes du Sang

l
l

l

c
c
le
co
u

ce
pr
pl
re
ar
l'i

du
de
Lo
re
ba

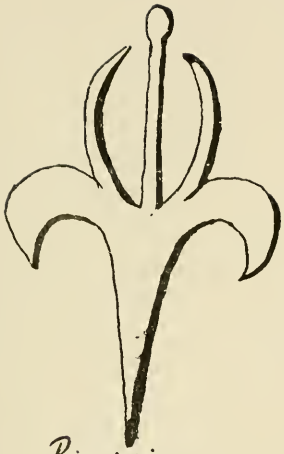

Primitive.

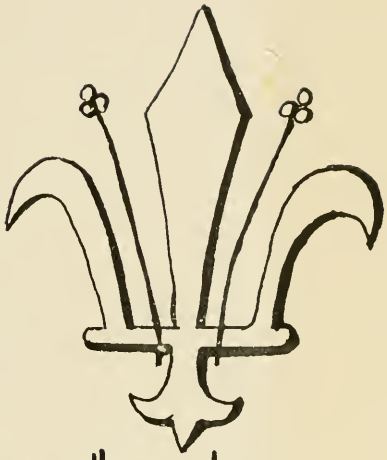

Moyen Age

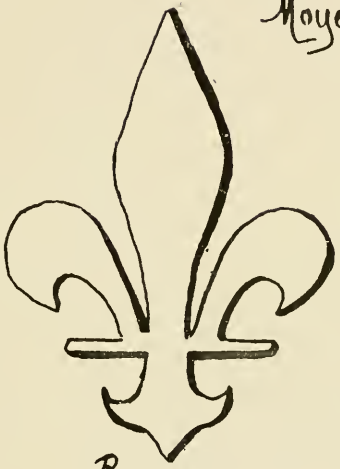

Renaissance

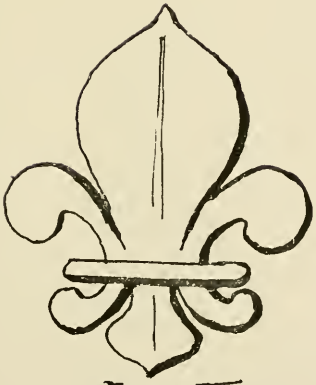

Louis XIV

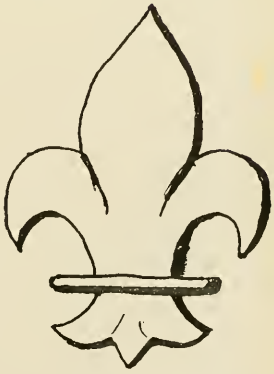

Louis XVI

2° Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, grand amiral de France en 1683. Il croisa longtemps dans la Méditerranée, en particulier en 1702, 1704 et 1706;

3° Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, général des galères en 1611 et grand maître de l'artillerie en 1674.

Mais une ordonnance de 1673 avait réglementé l'armement des vaisseaux du roi et l'artillerie ne dépendait plus du grand maître de l'artillerie. Il faut ajouter qu'en 1689, les calibres avaient été fixés à sept : 36, 24, 18, 12, 8, 6 et 4, c'est-à-dire que la pièce en question rentrerait presque dans les calibres imposés.

La forme des fleurs de lys peut faciliter également le choix d'une époque, car elle varia souvent. Pendant la Renaissance, c'est-à-dire du XIVe au XVIe siècle, la fleur de lys, qui avait fait son apparition dans l'art héraldique au XIIe siècle et qui était, jusque là, composée de trois pétales et de deux pistils, ou mieux portait les pistils latéraux en deux lambeaux, se transforma et devint plus élancée; les pistils ou lambeaux disparurent, les pétales se rapprochèrent mais sans se toucher. La fleur fut composée de deux parties séparées par une barre horizontale. La partie supérieure comprit trois pétales distincts, la partie inférieure fut unique, ce fut un pendentif à trois pointes. Sous Louis XIV, au XVIIe siècle, la fleur s'épaissit, la barre subsista, mais elle fut posée simplement sur les pétales qui furent suivis, c'est-à-dire qu'ils se retrouvèrent dans le haut comme dans le bas, mais ils furent alors accolés les uns aux autres dans toute leur longueur. (Voir planche V)

Les fleurs de la volée du canon seraient donc Renaissance, celles de la couronne presque XVIIe siècle. Cette anomalie pourrait s'expliquer, car au commencement du XVIIIe siècle il y eut un revirement de " mode "; on en revint, mais pour peu de temps, à la fleur élancée, et notre canon peut avoir été fondu à cette époque de transition entre 1680 et 1720 ; c'est bien le moment où les deux princes légitimés étaient, l'un grand maître de l'artillerie, l'autre grand amiral. Si l'on tient compte des ordonnances royales, ce pourrait être l'initiale du comte de Toulouse, le fils bien aimé de Louis XIX, chef de l'artillerie de la marine (ordonnance de 1673) et qui devait monter des vaisseaux portant du calibre 18 (ordonnance de 1689) c'est-à-dire des pièces semblables à la notre.

Je vais essayer de résumer cette longue discussion et de condenser mes hypothèses pour en tirer la substantifique moëlle.

Histoire. — On trouve, à toute époque, des croisières françaises sur les côtes de Barbarie, mais les prises de bâtiments de guerre de tonnage assez fort pour porter du 18, sont plus que rares ; en tous cas ces prises ne furent jamais amenées à Bougie. Les bâtiments jetés à la côte sont moins que nombreux et l'échouement et la perte consécutive d'un gros bâtiment ne fussent pas passés inaperçus. Il n'y a donc que des pièces de Louis XII qui aient pu être amenées à Bougie par Charles-Quint et être données par les Espagnols à leur allié Abd el Aziz, sultan de la Kalaa des Beni-Abbès.

Géographie. — Cette pièce n'a pu passer que par

Bougie et la vallée de l'Oued-Sahel, il faut donc que son passage soit signalé à Bougie même.

Art héraldique. — La couronne du monogramme échappe à toutes recherches et à toutes règles; c'est une triple fleur formant couronne. La forme des fleurs de la volée en fixe le travail à la Renaissance. Celle des fleurs de la couronne tendrait vers le XVIIe siècle.

Artillerie. — Le lieutenant-colonel Hardy, conservateur du Musée des Invalides (section d'artillerie) affirme que la forme générale des pièces du commencement du XVIe siècle est semblable à celle du canon étudié et que les attributs sont bien ceux que l'on retrouve sur les pièces de Louis XII. Voici, d'ailleurs, un passage d'une des lettres qu'il a bien voulu m'adresser : « Le canon est sans contredit de l'époque de Louis XII. La forme de la couronne qui « surmonte la lettre L est entièrement différente de « celle des couronnes qui figurent sur les canons de « l'époque de Louis XIV et Louis XV. »

C'est donc une pièce de Louis XII amenée et laissée à Bougie, en 1541, par Charles-Quint, soit qu'il l'ait prise à Tunis dans le butin où figuraient les canons donnés par François Ier à Barberousse, soit qu'elle soit venue des galères françaises qu'André Doria avait entraînées dans sa défection.

La pièce de fer a une origine beaucoup plus curieuse. Sa forme massive, sans bouton de culasse, assez semblable à celle de sa sœur de bronze, semblerait la placer vers le XVe siècle.

Aucun ornement ne permet de préciser d'autre fa-

çon. Il y aurait bien l'inscription française lui donnant Lyon comme lieu d'origine, mais cette inscription, nul ne la possède in extenso ; la seule personne qui se souviendrait de l'avoir vue, Si Seddick ben Halla, caïd d'El-Maïn, commune des Bibans, n'est pas affirmatif.

L'inscription arabe donnée plus haut est plus intéressante, sa traduction est la suivante :

« Au nom de Dieu clément, miséricordieux.

« A notre maître, prince des croyants, Mohammed « ben Abd el Aziz el Abassi (originaire des Beni- « Abbès) qui gouverne avec zèle pour la cause de « Dieu ! que Dieu lui accorde assistance et le raffer- « misse au pouvoir !

« Fondu dans le mois de Djoumada deuxième 767.

« Fait par l'esclave blanc Hacène le Chrétien (ou « le Franc). »

D'après M. Surle, garde domanial des eaux et forêts à Boni, qui n'a jamais vu la pièce, mais qui s'est informé dans le pays, la tradition affirme que le canon a été acheté par Mohammed ben Abd el Aziz el Abassi et fabriqué à Lyon, ou à Toulon, selon d'autres, sous la surveillance d'un envoyé du Sultan, un Européen qui s'était fait Musulman et qui portait le nom d'El Hadj Hassein.

Il ajoute : Il existe encore, paraît-il, de ses descendants à Guelaa (Famille des Hassein). M. Surle ne confondrait-il pas avec les Hachem ?

En tous cas, voici un point fixé, un Sultan qui a eu à son service un nommé Hacène, d'origine européenne ; le livre et la tradition, dirait un ecclésiaste, sont d'accord.

Quelle est cette date de Djoumada deuxième 767 ? A l'aide de la formule des 33e, on arrive facilement à janvier 1366, c'est-à-dire cinquante ans après l'apparition des premières armes à feu en Europe.

J'ai demandé à M. le Conservateur de la bibliothèque de Lyon s'il avait connaissance d'une fonderie aussi ancienne. Je regrette que l'absence de réponse sur ce sujet ne me permette pas de fixer ce point des plus intéressants. En tous cas, cette question de date n'est pas un obstacle insurmontable puisque, dès 1273, d'après Ibn Khaldoun, Abou Youssouf, sultan du Maroc, avait fait usage de canons au siège de la ville de Silgilmessa.

Quel est-ce ce sultan Mohammed ben Abd el Aziz ? On a vu un Abd el Aziz aux Beni-Abbès en 1550, c'est celui à qui, très faussement, on attribue la fondation de la principauté, reprise en réalité par son aïeul l'émir Abderrahman, mais qui avait existé bien avant, d'après Abd el Kader Rachdi, historien arabe, qui, du temps de Salah Bey, écrivit l'histoire des Cheurfa. Cet érudit appelle la dynastie de laquelle pourrait faire partie le sultan Abd el Aziz, la dynastie des Betkaoui.

Quel était cet Hacène en même temps Euldj et Roumi ? Avant d'aller plus loin, je laisse la plume aux linguistes.

M. Léon Roches écrit : « Euldj est le nom que l'on « donne aux Circassiens, Giorgiens, chrétiens ou « musulmans qui sont les pages du sultan, pachas, « beys et autres dignitaires musulmans. Dans l'ouest, « c'est un titre, qui emporte avec lui une idée de « mépris. En Algérie, au contraire, les Arabes ont « adopté cette expression pour désigner tout eu-

« ropéen devenu musulman. La véritable expres-
« sion arabe est moucheched (qui a rendu témoi-
« gnage) sous entendu en vertu de la véritable foi. »

M. Ben Sedira traduit عَلج par esclave blanc, chrétien par opposition à عبد esclave noir.

Cet euldj Hacène est qualifié de roumi. M. Léon Roches écrit à ce sujet : « Les Arabes appellent un
« chrétien roumi. A l'exception des musulmans ins-
« truits, ils ignorent le sens de cette appellation.

« Roumi, qui dérive évidemment de Rome, était
« la dénomination sous laquelle Mohammed dési-
« gnait les Grecs de Constantinople. Ainsi on a
« trouvé une lettre du prophète musulman à l'empe-
« reur Héraclius qui commence ainsi : Ila Herak
« l'Aadhin-er-Roumi (A Héraclius grand des Grecs) »

M. Roches aurait pu traduire aussi bien : Grand des chrétiens, fils de Rome.

M. Ben Sedira traduit également روم par grecs, romains ou chrétiens.

Mais d'autres auteurs veulent faire de roumi un franc, un Français.

C'est dans le cas présent, la seule solution acceptable car autrement on aurait :

L'esclave blanc chrétien converti Hacène le chrétien. Or, si Hacène est chrétien converti, il ne peut pas être chrétien en même temps, ce serait un non sens, tandis que musulman de religion, il peut très bien être désigné par sa race : Le musulman Hacène le Franc.

C'est ce qui expliquerait l'origine française de la pièce. Cela détruit l'hypothèse de fonderie kabyle de M. Vayssette, mais cela ne veut pas dire, comme

l'affirma un autre auteur, qu'il n'y eut jamais aucune fonderie en Algérie avant l'occupation française.

Car, en 1788, Mohammed Pacha acheta 12,765 livres de cuivre dans le but de faire fondre des canons pour les forts. Ce cuivre rouge provenait d'une capture faite par la balancelle du Maallem es Sejain (constructeur de navires) et avait été payé à raison de 10 réaux (60 fr.) le quintal (22 choual 1192).

Ce cuivre fut probablement confié au sieur Dupont, fondeur du roi (de France), qui était venu s'établir à Alger, en 1775.

En tout cas, le sultan, assez puissant pour se permettre des pièces de 18 centimètres de calibre, ne tira pas grand avantage de ce canon, car d'après M. le général Olivier, « il était tombé dans un ravin « au pied de Galaa, dans son transport de Bougie « aux Beni-Abbès, et les gens du pays l'y avaient « laissé. »

J'ai entendu raconter par un témoin oculaire de 1862 que ce fut toute une affaire que de l'en sortir et que, malgré les efforts des hommes et des mulets, on n'y serait pas arrivé si le Hackem n'avait pas été là avec ses spahis.

Je me résume comme je l'ai fait pour la pièce de bronze.

En 1366, un sultan, prince des croyants, fit fondre en France, sous la surveillance d'un de ses officiers, français d'origine, et converti à l'islamisme, un canon de fer qui fut retrouvé dans un ravin.

Mais quel fut ce sultan, prince des croyants, c'est-à-dire portant le plus élevé et le plus vénéré des titres que puissent posséder les souverains musulmans,

celui que plus tard ses correligionnaires refusèrent pendant longtemps à l'émir Abd el Kader ?

J'ai parlé d'un prince de la dynastie des "Betkaoum" et ce, parce qu'il porte le surnom d'El Abassi, qui veut dire, non sultan de Abbès, mais originaire du pays des Beni-Abbès. Or, tout le monde sait, ou plutôt beaucoup de personnes savent, que les sultans de Bougie, successeurs du grand En Nacer étaient originaires de la Kalâa des Beni-Hammad et avaient des propriétés aux Beni-Abbès dont les princes étaient leurs tributaires.

On trouve à Bougie, vers 1356, un émir Abou l'Abbas sans que son prénom ou celui de son père soit signalé par les historiens. On en retrouve un autre, en 1510, nommé El Abbas, neveu du sultan Abd el Aziz.

Tous deux eurent des affranchis chrétiens à leur service, mais le premier seul remplirait les conditions de date.

En tous cas, ce Mohammed ben Abd el Aziz a donc pu naître chez les Beni-Abbès et être en même temps fils d'un prince de Bougie. Il est d'ailleurs plus vraisemblable qu'un prince de cette ville, plutôt qu'un principicule montagnard, ait fait faire en France une pièce de $2^{m}80$ de longueur, 50 ans après l'apparition des canons en Europe, sans insister sur ce point que 90 ans s'étaient écoulés depuis leur mise en usage au Maghreb. Plus tard la pièce fut, ou emmenée à la Kalâa au moment de l'arrivée des Espagnols à Bougie, ou rendue par les chrétiens au prince descendant des Hammad.

III.

Alea jacta est pour les grandes pièces, restent les deux petites. Mais si leur sveltesse est toute menue, la tâche est beaucoup plus ardue que pour leurs grandes sœurs. La question chronologique se complique de la question de nationalité et pour fixer ces deux grands points, je possède bien peu de choses, sauf quelques lignes tracées par M. de Chevarrier et reproduites par M. Féraud dans son *Histoire de Bordj-bou-Arréridj* (1871).

« Il existe actuellement, sur le mur d'enceinte de « Bordj-bou-Arréridj, quelques petits canons qui « doivent remonter à l'époque des premières expédi- « tions des Turcs. Deux de ces pièces que nous « nommerons fauconneaux, sont du modèle des en- « gins de guerre du commencement du xve siècle ; « elles sont très longues et d'un petit calibre. La « culasse est terminée par une tige en sorte de man- « che qui n'a pas moins de 60 centimètres de long. « Ces pièces, posées sur trépied, se chargeaient par « la culasse où existe une sorte de chambre comme « celle du chassepot, se fermant par un couvercle « mobile. Leur forme est curieuse et comme le vo- « lume en rend le transport facile, je suis surpris « qu'on ne les ait pas placées déjà dans un Musée « d'Artillerie où elles souffriraient moins que sur un « mur, de l'action des temps. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur les énormités contenues dans ces quelques lignes.

Ce sont évidemment les pièces qui m'occupent qui sont ici décrites.

Mais en 1871, et même auparavant, puisqu'en 1871, M. Féraud reproduisait ce passage extrait d'un autre ouvrage, il n'y avait pas de murs à Bordj. La fortification se composait uniquement d'un fortin ou d'un château non armé et de la caserne et ou du fort, en principe pas plus armé, mais dans lequel se trouvaient deux canons mis sur affût par un habitant du village, M. Ackermann.

Or, ces deux canons, desquels les anses et les boutons de culasse de l'époque de Louis XIV existent encore au Musée de l'Artillerie, étaient non pas des berces ou barces semblables à celles qui nous occupent, mais bien des fauconneaux comme le dit M. de Chevarrier, c'est-à-dire comme ne le dit pas cet auteur, des pièces à âme lisse, sans queue et sans tabatière. Ils étaient en bronze très chargé en cuivre et non en fer ou en fonte. Ce ne sont pas là des hypothèses, mais des faits.

Ces canons ont servi pendant le siège, et M. Ackermann, leur monteur sur roues, en a été un des servants. Ce canonnier d'occasion vit encore et son témoignage est sans conteste.

Ces canons venaient du fort turc de Zemorah. Ils étaient d'origine espagnole et pouvaient provenir de la prise de Tlemcen (1548). En tous cas, ils n'avaient rien à voir avec les Bougiotes et surtout avec les Beni-Abbès, contre qui ils étaient braqués. On possède des pièces officielles indéniables sur leur transport à Bordj.

De plus, ils sont bien connus dans la ville, c'était eux qui servaient au temps du rhamadan avant l'insurrection ; l'assertion est du général Olivier, ancien commandant supérieur de Bordj ; et les berces de

fonte arrivèrent à Bordj en 1873 seulement, comme on le verra. Heureusement *scripta manent.*

Le vœu de M. de Chavarrier n'a jamais été exaucé qu'en partie. Les pièces de bronze ont été détruites et leurs débris envoyés à Paris; les pièces de fonte sont restées pendant bien longtemps encore exposées aux intempéries et ne sont dans un musée que depuis peu de temps.

On sait que les pièces en question se chargeaient par la culasse, c'est-à-dire étaient des vers du genre bombarde et que les bombardes, en usage sur terre jusqu'au milieu du xve siècle, furent employées pendant très longtemps encore sur les bâtiments de guerre ; or, à moins qu'elles ne soient indigènes, ces pièces n'ont pu venir en Afrique que sur un vaisseau, cela me donne une latitude de trois à quatre siècles.

L'examen des pièces pourrait seul me renseigner d'une façon précise.

La plus grande, mince, longue, étroite, rouillée, rongée par le temps, ne présente aucun signe extérieur. La seconde, plus petite, plus massive, plus courtaude et mieux conservée, porte, comme je l'ai dit, un écusson sur son tonnerre.

Cet écu peut, peut-être, fixer une date.

Il ne présente pas les volutes de Louis XV, les enguirlandements de Louis XVI, pas même les lignes froides, majestueuses et dures du grand siècle du grand roi ; c'est un écu bon enfant et sans prétention qui doit remonter à une époque où l'art héraldique devait se contenter de suivre les règles déjà bien compliquées du blason.

On sait que chaque nationalité avait une forme d'écu différente.

Je vais étudier les écus non seulement des puissances méditerranéennes, mais de toutes les puissances de l'Europe du moyen-âge; j'en excepterai la Suisse et la Pologne qui n'eurent jamais de flotte et qui n'eurent pas de langue spéciale dans l'ordre de Malte.

L'écu français peut se présenter sous deux aspects différents : au XIIIe siècle, le chef est horizontal, les deux côtés verticaux s'incurvent vers la moitié de leur hauteur de façon à mourir en pointe; il peut être comparé à une ellipse dont l'un des foyers, celui du haut, serait reculé à l'infini. Mais au XIIIe siècle, les canons n'existaient pas encore; cet écu est donc à écarter.

Le second, du XVIe siècle, en pleine période de travail pour l'artillerie, est beaucoup plus carré de forme, les côtés descendent jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, puis s'incurvent brusquement, de façon que le côté inférieur, la pointe, forme exactement une accolade renversée et couchée.

L'écu italien est tout différent, c'est un pectoral de cuirasse ou une guimbe de casque allongée, mais dont l'attache de cou serait un enroulement. Les amorces des bras sont nettement dessinées. C'est un peu, en terme de blason, le hausse-col des officiers de fortune de France.

(Voir planche VI)

L'écu allemand est assez difficile à décrire; c'est une pièce ovale, mais dont le côté gauche serait aux trois quarts de sa hauteur, vers le chef, découpé d'un trou rond et dont le côté droit serait terminé vers le haut en angle curviligne.

Planche VI.

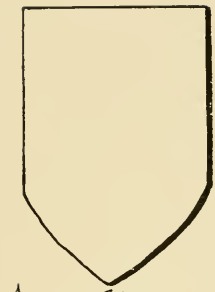

Français XIIIe siècle

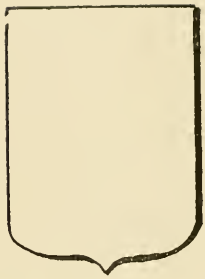

Français XVIe siècle

Italien

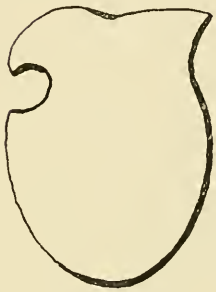

Allemand

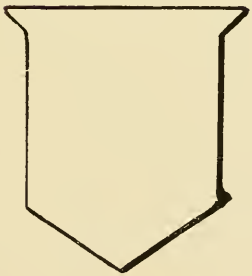

Anglais

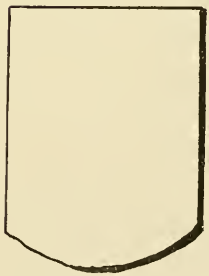

Espagnol

L'écu anglais est tout d'angles.

Le champ, de mêmes dimensions que celui des autres écus, est raccordé par deux pentes obliquant vers l'extérieur, avec un chef plus large. Les côtés, aux trois quarts de leur hauteur vers la pointe, convergent l'un vers l'autre en ligne droite.

L'écu espagnol est semblable au français, quant à la partie supérieure. La partie inférieure est un arc parfait dont le centre se trouve au milieu du chef.

L'écu de la pièce n'appartient, à proprement parler, à aucun de ces genres, il est arrondi comme l'espagnol, mais comme le français, il présente une petite pointe dans le bas.

On ne peut donc se créer une opinion ferme d'après ces données.

Cet écu franco-espagnol, porte en chef une croix mi-potencée, mi-pattée, de gravure très grossière. Ce genre d'emblême est le propre des ordres hospitaliers et ils sont nombreux. Je me bornerai à examiner les ordres militaires dont le but était de combattre les musulmans et de protéger les pèlerins.

Toutes les croix de ces ordres sont des dérivés de la croix potencée et il est admissible que le graveur, assez primitif d'ailleurs, ait hésité devant les complications d'une fleur de lys par exemple et ait simplement représenté le principe premier de l'emblême de l'ordre.

La croix potencée pure et simple est l'attribut de l'*Ordre du Saint-Esprit.*

Il y eut deux ordres français portant ce nom. En 1160 le premier fut créé par des chanoines hospitaliers qui n'avaient rien de guerrier; puis, en 1352,

Louis d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, institua un ordre militaire.

La croix potencée cantonnée de quatre petites croix grecques, dite croix de Jérusalem, symbolise l'*Ordre du Saint-Sépulcre*. Créé par Henri II d'Angleterre en 1174, approuvé par le pape Innocent III en 1199, cet ordre, à l'époque du schisme anglais, vint se fondre dans l'ordre de Malte.

Ce sont les deux seuls ordres dans lesquels on trouve la croix potencée sans aucune modification.

(Voir planche VII)

Les Templiers ou *Chevaliers du Temple* ou *pauvres soldats de Jésus-Christ*, créés en 1118, confirmés en 1128, portaient la croix patriarchale rouge potencée, ou selon d'autres, la croix à huit pointes rouge brodée d'or, ou encore la croix ancrée, c'est-à-dire la croix potencée dont les potences se sont aiguisées et abaissées vers le centre. Cet ordre disparut en 1312 avant l'apparition des canons.

Dans les autres ordres, les modifications furent plus complètes encore.

L'Espagne et le Portugal affectionnent la fleur de lys ; les potences s'allongent, se recourbent élégamment sur les bras de la croix de façon à former une sorte de fleur de lys.

En 1164, fut créé en Espagne un ordre dit de *Saint-Jacques de l'Epée* ou de *Santiago* ou de *Calatrava*, approuvé par le pape en 1175 ; il avait pour mission d'assister les pauvres, défendre les pèlerins et combattre les musulmans.

Sa croix était fichée et représentait une dague.

Planche VII.

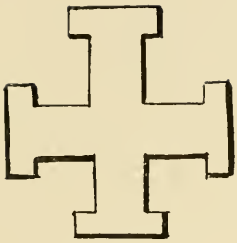

Croix potencée
Ordre du St Esprit
chanoines hospitaliers français
1160

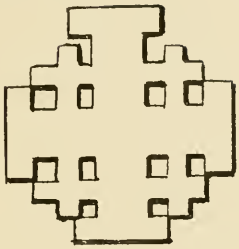

Croix potencée et cantonnée
Ordre du St Sépulchre
chevaliers anglais.
1174

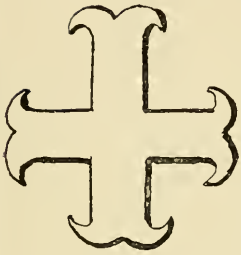

Croix ancrée
Ordre du Temple
chevaliers français
1118

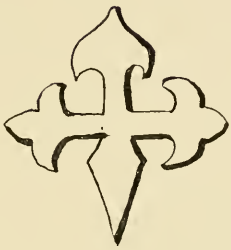

Croix fichée
Ordre de St Jacques de l'Epée
chevaliers espagnols
1164

Croix fleurdelysée
Ordre St Alcantara
chevaliers espagnols
1156

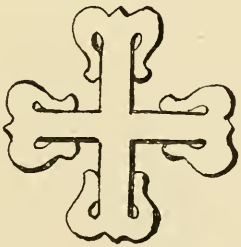

Croix fleurdelysée
Ordre St Aviz
chevaliers portugais
1143

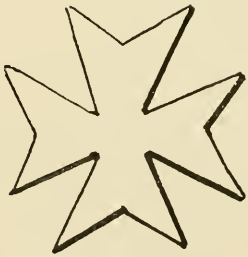

Croix de Malte
Ordre de Malte
chevaliers de toutes langues
1113

C'est beaucoup plus tard, quand cet ordre eût été sécularisé et fût devenu simplement honorifique, que la dague s'allongea jusqu'à devenir une épée et qu'on le trouve au Portugal et ensuite au Brésil.

Il portait une dague, ai-je dit ; la branche supérieure de la croix s'était élargie en pommeau, les branches horizontales se terminaient en fleurs de lys assez lourdes, la branche inférieure était appointée mais restait de même longueur que la supérieure.

Quelques temps auparavant, en 1156, en Aragon, s'était fondé un ordre, dit de *Saint-Julien,* pour combattre la domination des Maures. Approuvé en 1177, il prit, en 1221, le nom d'*Alcantara*. Il portait une croix fleurdelysée dont les pétales des lys se touchaient aux angles de la croix.

En Portugal, en 1143, on vit apparaître l'*Ordre d'Avis,* qui portait la même croix fleurdelysée, mais les branches des lys s'arrêtaient au milieu de celles de la croix.

Enfin, le plus grand de tous ces ordres, celui dans lequel vinrent se confondre plusieurs des précédents, fut créé en 1113, sous le nom de *Saint-Jean de Jérusalem*. Il prit, en 1171, celui de *Saint-Jean d'Acre ;* en 1291, *de Chypre* ; en 1310, *de Rhodes* ; enfin, en 1530, *de Malte,* du nom de l'île qui lui fut cédée par Charles-Quint. Cet ordre portait une croix dont les potences, au lieu de s'abaisser comme dans celles vues jusqu'à présent, se relevaient et formaient huit pointes, symboles des huit béatitudes que les chevaliers devaient toujours avoir en eux : 1° le contentement perpétuel ; 2° vivre sans malice ; 3° pleurer ses péchés ; 4° s'humilier aux injures ; 5° aimer la justice ; 6° être miséricordieux ; 7° être sincère et net de cœur ; 8° endurer

persécution (Document manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. Vie militaire et religieusedu moyen-âge. — Paul Lacroix)[1].

On pourrait citer encore d'autres ordres moins importants :

Les *Trinitaires* ou de la *Rédemption des captifs* appelés en France les *Mathurins*, fondés par Jean de Matha en 1198. Cet ordre avait pour but de racheter les captifs chrétiens et au besoin, les chevaliers prenaient leur place dans les fers musulmans.

L'*Ordre de la Merci* ou de *Notre-Dame de la Merci*, créé en Espagne en 1218, approuvé en 1235, devint monastique au XIVe siècle.

---

(1) Le nom de Malte viendrait du grec ; puis l'île disparut de l'histoire et réapparut beaucoup plus tard sous le même nom mais avec une origine étymologique totalement différente.

Les Grecs avaient appelé l'île *Mélité* ou en grec Μελιτη) à cause du miel qui s'y trouvait en abondance et qui était renommé dans le monde antique.

Les Arabes appelèrent la même île Malte, de ملط (malata), c'est-à-dire formée de races mélangées et impures. En effet, cette île, déjà pas mal deshomogènéisée par les pêcheurs de races différentes du bassin méditerranéen, par les chrétiens chassés de l'Ifrikia par les Arabes, vers 700, et par les pirates chrétiens qui s'y étaient créé des repaires au XIVe siècle, le fut bien davantage encore par l'arrivée des chevaliers de Rhodes, chevaliers de toutes nationalités. C'eût été peu, puisque liés par le vœu de chasteté, les chevaliers ne pouvaient procréer et augmenter, dans l'avenir du moins, l'amalgame des races, mais ils amenèrent avec eux 300 familles de l'île de Rhodes en application du traité signé avec Soléïman.

Les habitants s'appelèrent مالطي (maalti), c'est-à-dire méchants de race impure.

Le latin rend bien mieux l'idée exprimée par les deux vocables arabes :

ملط se traduirait par *genere mixto et impuro oriundus fecit.*

مالطي par *improbus genere impuro.*

Le mot *improbus* ne voulait pas dire impropre mais exprimait une idée qui pourrait difficilement, en français, se définir par le mauvais du mélange des races déjà mauvaises par elles-mêmes, la quintescence de l'impureté dans les ascendants. Ceci au point de vue étymologique seulement et sans aucune arrière-pensée.

On connaît suffisamment l'histoire des relations européennes avec les états barbaresques pour pouvoir faire un choix dans cette longue liste.

Quelques-uns de ces ordres n'existaient plus à l'apparition des canons, d'autres étaient destinés à chasser les Maures d'Espagne et rien de plus. Quatre ordres seulement pourraient nous intéresser :

Saint-Jacques de l'Epée, Aviz, Malte et peut-être La Trinité.

Les Espagnols et les Portugais seraient venus en Afrique avec Charles-Quint, les Maltais avec le duc de Beaufort (un bataillon de Malte), les Trinitaires dans leurs nombreux voyages.

Mais il faut remarquer que la croix potencée de la pièce de canon a sa branche horizontale plus longue que l'autre ; or, tous les ordres qui nous intéressent ont leurs branches égales, sauf peut-être celui de Saint-Jacques dont la branche verticale très massive affine et allège la branche horizontale, et le graveur a pu vouloir représenter cette disposition en allongeant sa croix.

Il me reste à étudier les quatre lettres ; j'avais cru y lire S A et j'avais traduit *Sancta Trinitas,* ce qui aurait bien concordé avec la pointe française de l'écu, mais il a fallu renoncer à cette hypothèse quelque attrayante qu'elle soit pour nos compatriotes. C'est bien un I et l'on peut lire avec des à peu près, en latin :

IA*cobus* TR*agula*
ou IA*cobus* TR*abis*

Tragula et *Trabs* signifiant gros et lourd javelot et pouvant être pris pour épée à deux mains par oppo-

sition à *Ens*, épée mince, ou *gladium*, glaive ou épée courte.

Mais on trouve dans la langue espagnole une acception plus catholique, c'est le cas de le dire. Il existe une lettre la *jota* qui se prononce *Rh* ou *g* dur ou *ch* allemand ou *X* grec moderne ou mieux encore *Kh* ou خ arabe.

On peut donc lire :

Rh' ou *Kh'ala-Trava.*

De plus, dans cet ordre de Calatrava, il y a une particularité en faveur de ma thèse. En 1476, Ferdinand le Catholique usurpa la maîtrise de l'ordre. En 1512, cette usurpation fut confirmée par le pape. Or, Charles-Quint étant le petit-fils de Ferdinand et par conséquent le grand maître de l'ordre, il est tout naturel que, dans son armée, se soient trouvés des chevaliers de Saint-Jacques de l'Epée.

Il faut donc faire venir les canons de Bougie et non de l'expédition de Tlemcen. Ils furent donnés par la garnison de Bougie et non par Hassan Dey, pas plus qu'ils ne peuvent provenir de l'expédition contre Alger du vice roi de Sicile, pour l'Espagne, en 1518, expédition dans laquelle les chrétiens perdirent 26 vaisseaux jetés à la côte. « La mer rapporta « en quantité, sur le rivage, du fer, du bois, des « canons, de la poudre, des cordages et même des « galiotes entières, toutes choses dont on manquait « à Alger. » *Histoire maritime de France* (L. Guérin).

IV.

Trois autres hypothèses espagnoles peuvent encore être admises, à titre de mémoire seulement. A hau-

teur de l'île Lipari, Barberousse, dans une de ses premières courses, rencontra une voile montée par des Espagnols et allant à Naples. Après trois jours de combat, il s'empara du navire qu'il conduisit à la Goulette. Il donna au bey de Tunis, Muley-Mauset, les prisonniers, les chevaux, les objets précieux et l'artillerie. Le souverain lui donna en échange un vaisseau de sa flotte. Peut-être pourrait-on admettre que Charles-Quint trouva ces canons espagnols à la Goulette et les emporta avec la pièce française fleur-delysée.

Le 24 août 1518, la tempête, qui assaillit l'escadre espagnole du marquis de Moncade, jeta à la côte une galère chargée d'artillerie et de munitions. L'expédition du général espagnol O'Reilly, en 1775, laissa aussi 17 pièces de canon de bronze sur le rivage d'Alger.

Ces points fixés, il reste à étudier minutieusement les migrations de ces quatre canons.

En 1862, un capitaine d'Etat-Major, suivi d'une vingtaine de soldats, se rendit à la Kalaa. Il était accompagné du bachagha de la Medjana, Mohammed ben el Hadj Ahmed el Mokhrani. Il fit extraire du ravin la pièce de fer qui y dormait depuis fort longtemps. Ce fut une opération extrêmement difficile dont se rappellent encore les indigènes de la Kalaa.

Les quatre pièces furent traînées à terre avec des cordes, auxquelles s'étaient attelés des indigènes du pays et furent enfermées dans le bordj de Boni, où les virent M. Vaysettes et le commandant Payen.

Pendant l'insurrection, les pièces restèrent dans le bordj qui était gardé par un kabyle, lequel ne fut nullement inquiété. Le commandant du Cheyron ma-

nifesta plusieurs fois, pendant le siège de Bordj-bou-Arréridj, l'inquiétude où il était de voir les indigènes se servir de ces pièces et venir battre en brèche les murs du fortin.

Cet abandon des pièces par les Arabes ne s'explique pas quand on ne réfléchit pas aux conditions particulières dans lesquelles elles se trouvaient. Les grosses pièces ne pouvaient pas être maniées et mises sur affût sans appareils spéciaux ni même montées, elles ne pouvaient être de grande utilité dans un pays aussi montagneux que l'est la région de la Kalaa et de la Medjana; quant aux petites, leurs âmes ouvertes aux deux extrémités, ce cadre vide, durent dérouter toutes les conceptions balistiques des indigènes.

Cependant, si cela avait été possible, ils s'en seraient servi, puisque devant Fort-National, le 17 mai, ils mirent en batterie, à Imaïnsérène, un vieux canon trouvé dans le cercle de Tizi-Ouzou. Trois des projectiles lancés atteignirent, l'un, la maison du Commandant de place, l'autre, le toit du poste de la porte d'Alger, le troisième traversa la porte elle-même; mais les boulets de fer pleins, de dix centimètres de diamètre et du poids de 2 kil. 500, étaient difficiles à se procurer, les Kabyles y renoncèrent.

Quelques jours auparavant, ils avaient accompli un véritable tour de force.

A Beni-Mançour (du 6 au 11 mai 1871), ils avaient dirigé contre le fort, un canon rudimentaire. « Les « Aït-Abbès, qui sont des armuriers renommés, « avaient réussi à fabriquer une espèce de canon en « bois et fer avec lequel ils avaient pu envoyer jus- « qu'à quinze projectiles en fer dont l'un avait effondré « le toit de l'infirmerie du bordj. » (Louis Rinn).

L'affût de ce canon fut retrouvé le 27 mai au village de Aït-bou-Ali, qui domine le bordj, mais le canon avait disparu.

Aït étant le correspondant kabyle du mot arabe Beni, les Aït-Abbès de Mansourah sont les mêmes que les Beni-Abbès, sujets directs du bachagha. Ils auraient donc, au lieu de fabriquer un canon, pris ceux de Boni, s'ils avaient pu s'en servir.

Il se passa, en février 1871, un fait plus extraordinaire encore. Une colonne dite "de Kabylie orientale", sous les ordres du colonel Ponsard, du 9e Provisoire, fut chargée d'aller dans les tribus, chercher les armes qui pourraient y être cachées. Cette colonne campa à Boni.

Le 31 décembre, le Colonel écrivit au capitaine de Saint-Julien, commandant le cercle de Bordj-bou-Arréridj :

« Je me décide à rester un jour de plus pour que « ... la présence des troupes contribue à faire ren- « trer les armes qui pourraient bien être cachées « encore et que je fais rechercher une fois en place « dans ces parages. »

Le même jour, le capitaine Cardot, chef du bureau arabe de la colonne, écrivait au même officier :

« Nos opérations sont terminées, il y a bien encore « quelques armes à faire rentrer, mais c'est une « affaire de temps pour les avoir. »

Le 1er janvier 1872, le capitaine Bourguignon, chef d'Etat-Major de la colonne, écrivit au Commandant supérieur :

« Le colonel Ponsard me charge de vous dire qu'il « a fait partir pour Galaa M. le capitaine Cardot « avec quelques cavaliers et que pour lui faciliter

« l'accomplissement de sa mission (qui a pour but « de rechercher des armes cachées), il séjourne à « Bordj-Boni. »

Je veux bien que des canons de 2m50 déposés dans un bordj ne soient pas des armes cachées et que la colonne Ponsard, quand elle l'aurait voulu, n'aurait pas pu les enlever; mais il est étonnant qu'on n'en parle pas dans une correspondance qui est loin d'avoir la concision et la rigidité d'une correspondance officielle. La colonne aurait-elle campé à Boni sans se douter de ce qui se trouvait à côté d'elle? ce serait quelque peu extraordinaire.

En fin 1872, le Gouverneur Général de l'Algérie, l'amiral de Gueydon, adressa à la division de Constantine une lettre particulièrement dure pour les indigènes.

Dans cette lettre, il disait que ces indigènes ayant trouvé moyen d'amener les pièces de leur point d'origine à Kalaa, trouveraient moyen également de les amener dans une ville française et qu'il ne voulait rien leur laisser, pas même un bout de ficelle, Comment l'amiral avait-il appris l'existence de ces canons? par un officier de la colonne Ponsard ou d'une colonne similaire? par Si Ali Chérif, le marabout de Chellata?.... Ce serait intéressant à savoir. Mes moyens d'investigation ne m'ont pas permis d'éclaircir ce point.

La Division écrivit, le 18 février 1873, à la Subdivision de Sétif :

« M. le Gouverneur Général, ayant appris d'une « manière indirecte qu'il existe au bordj de Boni « des canons amenés autrefois de Guélah, désirerait « que ces bouches à feu fussent placées dans la ville « française la plus voisine.

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me « faire connaître par quel moyen vous pourriez « faire transporter à Bordj-bou-Arréridj, point le plus « voisin de Boni, les pièces dont il s'agit.

« Recevez, mon cher Général, l'assurance de mes « sentiments affectueux.

« *Le Général de Division, Commandant la Division,*

« Signé : DE LACROIX. »

Le général Deplanque communiqua cette lettre au capitaine de Saint-Julien qui répondit, le 26 février :

« J'ai l'honneur de répondre à votre dépêche du « 20 février courant, n° 58, au sujet du transport à « Bordj-bou-Arréridj des canons existant dans le « caravansérail à Boni. Autrefois, ces bouches à feu « se trouvaient à Guelaa, d'où on les a descendues « jusqu'à Boni, avec le seul concours des indigènes « et non sans exposer ceux-ci à plus d'un danger.

« Elles sont au nombre de quatre dont deux sont « des pièces de siège longues et deux des couleu- « vrines de petit calibre.

« Pour le transport de ces pièces jusqu'ici, il serait « nécessaire de faire venir de Sétif des affuts avec « attelages.

« L'état ci-joint indique le diamètre des pièces « et de leurs tourillons, pour faciliter le choix des « affûts qui pourraient être envoyés afin que les « pièces s'engagent bien dans l'évidement et que les « tourillons s'emboîtent convenablement dans les « encastrements.

« Dans le cas où vous décideriez que ce mode de « transport serait adopté, je vous ferais remarquer, « mon Général, qu'il ne pourrait être employé de « suite et qu'il y aurait lieu d'attendre que les che- « mins soient secs et plus praticables : quelques

« réparations seront même indispensables pour amé-
« liorer quelques mauvais passages et faire dispa-
« raître les éboulements qui se sont produits pen-
« dant l'hiver.

Renseignements sur les canons existant à Boni

DÉSIGNATION des PIÈCES	LONGUEUR de la bouche à l'extrémité de la culasse	DIAMÈTRE de la pièce à hauteur des tourillons	DIAMÈTRE des tourillons
Pièce n° 1.....	2m67	0m36	0m17
Pièce n° 2.....	2m56	0m36	0m15
Couleuvrine n° 1.....	2m45	0m23	0m75
Couleuvrine n° 2.....	2m45	0m23	0m75 (1)

(1) Brisée à la culasse.

« Bordj, le 26 janvier 1873.

« *L'Administrateur de district,*

« Signé : DE St JULIEN. »

Il n'est pas besoin d'insister sur la fantaisie des mesures prescrites. C'est à croire qu'elles n'ont pas été prises, mais appréciées d'un bureau, alors que la raison qui les faisait donner était assez importante et que les cinq jours qui s'écoulèrent entre la réception de la demande et l'envoi de la réponse étaient plus que suffisants pour couvrir l'aller et le retour des 38 kilomètres qui séparent Bordj de Boni.

Le général Deplanque répondit au général de Lacroix, le 28 février :

« Par dépêche du 18 février, n° 160, vous m'avez
« fait savoir que, d'après le désir de M. le Gouver-
« neur Général, les canons de Boni devraient être
« conduits à Bordj-bou-Arréridj.

« J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de « la lettre de M. l'Administrateur de Bordj au sujet « du transport de ces pièces.

« Je n'ai pas, à Sétif, les affûts nécessaires pour « l'opération projetée, aussi, vous prierais-je de vou- « loir bien donner les ordres nécessaires à M. le « Commandant de l'artillerie de la Division pour que « dans le courant de l'été, il soit donné suite aux « projets de M. le Gouverneur.

« Si l'artillerie ne possédait pas les affûts néces- « saires, M. le Directeur pourrait faire construire des « traîneaux ad hoc. Dans tous les cas, le transport « ne pourra avoir lieu que lorsque les routes auront « été réparées et qu'elles seront complètement dessé- « chées.

« Veuillez agréer, etc,

« *Le Général commandant la Subdivision,*
« Signé : DEPLANQUE. »

Mais l'artillerie refusa de fournir affûts ou traîneaux et, le 6 mars, la Division écrivit de nouveau à Sétif :

« En réponse à votre dépêche du 28 février, n° 263, « j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est « pas possible d'envoyer des affûts de l'artillerie pour « transporter les canons de Boni.

« Il conviendra donc de faire fabriquer sur place « un ou plusieurs traîneaux en utilisant les ressour- « ces du pays.

« Je vous prierai de hâter la confection de ces « moyens de transport et de les utiliser le plus tôt « possible afin que les canons dont il s'agit, ne de- « meurent pas plus longtemps à Boni.

« Recevez, etc.

« *Le Général de la Division, commandant la Division,*
« Signé : DE LACROIX. »

Des ordres furent donnés immédiatement à Bordj et à Akbou, cercle duquel dépendait Boni.

Le Commandant supérieur d'Akbou télégraphia à celui de Bordj :

« Akbou, le 8 avril 1873, 8 h. 45 du matin.

« District à M. le Commandant du district Bordj.

« M. le capitaine Oriot part aujourd'hui pour Boni « et y restera trois jours pour exécuter le transport « prescrit par le Général. Prière d'envoyer si possi- « ble un officier pour se concerter avec lui. »

Le capitaine de St-Julien, commandant supérieur du district de Bordj-bou-Arréridj, envoya l'officier-interprète Valette, accompagné du spahi Ahmed ben el Araf.

Les officiers après s'être concertés firent confectionner quatre petits chariots par un nommé Tahar ben Siline, menuisier, de la tribu des Beni-Yadel, fraction d'El-Maïn. Ces chariots étaient en bois de pin et de chêne; ils se composaient de quatre roues ou plutôt de quatre rondelles de 40 centimètres de diamètre et de 20 centimètres d'épaisseur; en travers des essieux de ces roues, on plaça deux perches et, en avant, on ajusta un timon muni de barres transversales de distance en distance et d'un anneau à l'extrémité.

Le 13 avril, jour de Pâques, on plaça une grosse pièce avec une petite sur chacun des chariots et on se mit en route par la piste du Génie qui allait de Boni à la Medjana. En tête du convoi, marchaient des travailleurs armés de pioches, pelles et haches et chargés d'aménager la route au fur et à mesure des besoins. Chaque chariot était traîné par une vingtaine

d'hommes attelés, qui à des cordes fixées à l'anneau, qui aux barres transversales. Au Teniet-el-Khremis, les Djebaïlia qui avaient amené les pièces jusqu'au col, les donnèrent au Beni-Yadel qui les amenèrent à Bordj, le 14.

Il en fut rendu compte au général Deplanque qui écrivit, le 17 avril, au général de Lacroix :

« En réponse à votre lettre du 6 mars, n° 211, j'ai « l'honneur de vous faire connaître que les canons « de Boni sont arrivés à Bordj-bou-Arréridj, le « 14 avril.

« Veuillez, etc... »

Arrivées dans la place, les deux grosses pièces furent déposées devant le Bureau arabe qui était installé provisoirement dans le fort. Elles se trouvèrent à côté des deux fauconneaux finement ciselés qui venaient du fort turc de Zemorah.

Les deux petites pièces, jugées sans valeur, furent jetées devant le fortin actuel et abandonnées dans l'herbe. Au cours de l'année 1874, M. Bigonet, de Bordj-bou-Arréridj, collectionneur enragé et ami du capitaine Mélix, chef du bureau arabe, voyant que les pièces du fort restaient abandonnées, demanda au capitaine de lui donner un des fauconneaux qui étaient dressés de chaque côté de la porte du bureau. Le capitaine répondit que c'était impossible, car l'arsenal de Constantine les demandait. Cela se passait en 1874, et ce n'est qu'en 1875, qu'on reparla des dites pièces à propos d'un convoi de six pièces Parrott de dix livres venant de Philippeville et destinées à l'armement de la place de Bordj; ces pièces, annoncées par lettre du 19 mars 1875 de la Division au Commandant

supérieur, n'arrivèrent qu'à la fin de l'année 1875 et les pièces anciennes durent alors rétrograder sur Sétif, comme le fait supposer les lettres ci-dessous, dans laquelle je relèverai une erreur de nombre. Il y avait bien six canons, mais quatre seulement étaient en bronze et de plus le poids de 50 kilos me semble d'un minimum exagéré.

« Lettre n° 123, du 19 juin 1875, du Colonel, direc-
« teur d'Artillerie, à Constantine, à M. le Général
« commandant l'artillerie en Algérie, à Alger.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'arme-
« ment destiné à la place de Bordj-bou-Arréridj est
« actuellement à Constantine et que j'aurai besoin
« pour le faire parvenir à sa destination de 31 atte-
« lages à deux chevaux ou mulets.

« Le détachement du train d'artillerie n'ayant que
« six attelages disponibles, déduction faite de ceux
« nécessaires pour le service courant de la direction,
« il me faudrait encore vingt-cinq attelages qui pour-
« raient être fournis par la batterie montée, y com-
« pris la section de Bône.

« Si vous approuvez cette proposition, je vous
« prierai de fixer la date à laquelle le convoi devra
« être dirigé sur Bordj-bou-Arréridj. M. le Comman-
« dant de l'artillerie à Sétif m'a rendu compte qu'il
« y a dans le fort de Bordj-bou-Arréridj six canons
« en bronze très anciens, dont deux du poids de
« 1,600 à 1,700 kilog. et quatre d'un poids compris
« entre 50 et 35 kilog.

« Je profiterai du retour du convoi pour faire ra-
« mener ces bouches à feu à Constantine, si vous
« m'en donnez l'autorisation. »

Toutefois, les canons restèrent à Sétif jusqu'en

1877 en compagnie d'autres pièces venues je ne sais d'où. Ils furent amenés ensuite à Constantine qui délivra un reçu à Sétif, le 12 mai 1877. Le Lieutenant-colonel, directeur de l'artillerie à Constantine, après avoir examiné les pièces, en référa au Ministre, lui demandant l'autorisation de les envoyer à Bourges pour que la démolition fût épargnée à celles d'entre elles qui en valaient la peine.

N° 75 — *Contantine, le 8 mai 1877.*

Objet :
Matériel de l'Artillerie

Au sujet de bouches à feu en bronze hors de service

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai « fait venir de Sétif à Constantine, par les convois « hebdomadaires, c'est-à-dire sans frais pour l'Etat, « sept bouches à feu classées aux vieux bronzes et « pesant ensemble 3,100 kil. Elles ont été conquises « sur les Arabes et l'une d'elles paraît assez curieuse « pour prendre place au Musée des Invalides. Elle « est d'origine française et porte de nombreuses « fleurs de lys en relief sur la volée, elle pèse 1,250 « kilos et est du calibre de 180 m/m. Les autres sont « fabrication inconnue et sont couvertes de caractè- « res arabes.

« Par votre dépêche n° 18815, du 26 avril courant, « vous m'avez prescrit d'expédier à la fonderie de « Bourges cinq canons réformés de la place de Cons- « tantine. J'ai l'honneur de vous demander l'autori- « sation d'envoyer en même temps les sept bouches « à feu précitées à cet établissement qui pourra les « examiner de plus près et réexpédier à Paris celles

« qui sont réellement dignes d'intérêt au point de « vue technique et archéologique. »

Il est à remarquer que dans cette lettre les deux grosses pièces sont signalées; celle de bronze l'est d'une façon très explicite, celle de fonte doit être comprise dans celles aux inscriptions arabes.

Mais, d'après la lettre ci-après du Ministre, le bronze seul fut envoyé à Bourges, c'est-à-dire sept des pièces sur les douze visées par la lettre de la direction.

La grosse pièce de fer disparût donc; il n'en existe plus aucune trace, elle a dû être démolie; les recherches que j'ai pu faire aux archives des Domaines ne m'ont rien donné, car les procès-verbaux de vente d'objets mobiliers ne sont conservés que pendant vingt ans et les archives, actuellement les plus anciennes, remontent à 1891.

Pour en revenir à la pièce de bronze, voici toute la correspondance officielle à laquelle elle a donné lieu. Cette correspondance m'a été aimablement communiquée par M. le Directeur de la Fonderie de Bourges.

Paris, le 23 mai 1877.

N° 23,020

Au sujet de bouches à feu en bronze hors de service

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Directeur de la Fonderie de Bourges.

« Je vous informe que la fonderie de Bourges re-
« cevra de la place de Constantine (Direction de l'ar-
« tillerie) sept bouches à feu, classées aux vieux
« bronzes, qui proviennent de prises faites sur les
« Arabes.

« D'après les renseignements qui me sont adres-
« sés par M. le Directeur d'artillerie, à Constantine,

« l'une de ces pièces, d'origine française, présenterait « un certain intérêt artistique; je vous prie de la « faire examiner à son arrivée et de me faire con- « naître si elle vous paraît mériter d'être conservée « pour prendre place au Musée d'Artillerie. Dans le « cas où elle ne vous paraîtrait pas susceptible de « recevoir cette destination, la bouche à feu dont il « s'agit devrait être employée, comme les six autres, « pour l'exécution des commandes faites à la fon- « derie, au titre du budget ordinaire. »

***

« Reçu de la place de Constantine la bouche à feu « en question comprise dans un envoi de 3,100 kilos « de bronze en bouches à feu françaises, le 3 juil- « let 1877. »

N° 706

Au sujet du canon et de divers objets enjolivés présentant un certain intérêt au point de vue artistique

Bourges, le 8 juillet 1877.

Le Directeur de la Fonderie de Bourges à Monsieur le Ministre de la Guerre.

« ..... Conformément aux prescriptions contenues « dans votre dépêche n° 23020, en date du 23 mai 1877, « relative à l'envoi à la fonderie par la place de Cons- « tantine de sept bouches à feu classées au vieux « bronzes, j'ai fait examiner une pièce d'origine fran- « çaise mêlée à des pièces provenant de prises sur « les Arabes.

« Cette pièce m'a paru présenter un certain intérêt « artistique. La volée du canon est parsemée de « fleurs de lys.

« J'estime qu'il y a lieu de conserver ce canon « pour lui faire prendre place au Musée d'Artillerie. »

N° 33,378

Envoi d'une bouche à feu, boutons de culasse au Musée d'Artillerie

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Directeur de la Fonderie de Bourges.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« En réponse à votre lettre du 8 juillet courant, « n° 966, je vous invite à faire expédier au Musée « d'Artillerie (Hôtel des Invalides) à Paris, la bouche « à feu en bronze d'origine française et les boutons « de culasse, anses de canon.... qui, aux termes de « votre lettre précitée paraissent présenter un cer- « tain intérêt artistique.

« Ces différents objets seront pris en charge par « le dépôt central de l'artillerie ; leur envoi aura lieu « par les transports de la guerre, petite vitesse, et au « titre du budget ordinaire. Il m'en sera rendu « compte.

***

« Expédiée, le 2 août 1877, au dépôt central à « Paris, cette bouche à feu comprise dans un envoi « de 4340 kilos de bronze en 89 bouches à feu fran- « çaises. »

***

Cette pièce de bronze est cataloguée sous le n° 56. Elle se trouve actuellement dans la cour de droite du Musée de l'Armée (section d'artillerie) elle est dressée contre le mur de gauche.

Les pièces espagnoles continuèrent à rouiller dans l'herbe pendant cinq ou six ans; elles étaient encore là au moment de la remise du cercle de Bordj-bou-Arréridj à l'autorité civile (1880) et cela d'après l'attestation de l'ancien Khodja du bureau arabe.

Les chariots furent détruits et brûlés à leur arrivée à Bordj; ils étaient hors d'usage, ce qui est assez compréhensible, étant données leur construction qui devait laissait à désirer et les difficultés de la route qu'ils avaient parcourue.

Les deux berces furent enfin transportées à une époque qui ne peut-être fixée, au Palais de la Division de Constantine, au Palais d'Ahmed; ce dut être peu de temps après 1880, car cette date donna lieu à une erreur grossière. Lorsque je vis les deux canons en 1899, il me fut dit, comme à beaucoup d'autres personnes, qu'ils avaient été ramenés de l'expédition de Tunisie.

On constata à leur arrivée à Constantine qu'ils n'étaient pas aussi endommagés qu'on aurait pu le croire d'après les dires du général Daumas, de M. Féraud et du capitaine de St-Julien. Ils furent reconstitués en ce sens qu'on les compléta par des chambres à feu et des coins de serrage et qu'on les monta sur des affuts desquels auraient été bien étonnés le Père Fournier, l'auteur de l'*Hydrographie* et les graveurs des estampes de l'ouvrage de Paul Lacroix.

Puis, à la suite d'une étude que je fis à ce sujet, sur l'invitation du général de Torcy, commandant de la division de Constantine et qui fut communiquée au général Niox, directeur du musée de l'Armée, le Ministre de la Guerre fut saisi, le 29 janvier 1906, de la question du transport des deux berces aux Invalides.

Elles y arrivèrent le 2 juin 1906 et furent inscrites le même jour au registre des entrées en les termes suivants :

« 6145. — Canon en fer forgé se chargeant par la

« culasse, de la première moitié du xve siècle, sans « chambre à feu ni coin de serrage, à queue en fer « de 0^{m}47 ; largeur totale 2^{m}47 ; calibre 60 $^{m}/^{m}$. « L'affut est une reconstitution (pas très bien faite) « ainsi que l'étrier de pied.

« Envoyé de Constantine au Musée, don de M. le « Général de division de Torcy, commandant la « Division de Constantine.

« Dépêche ministérielle 4227, C. du 26 avril 1906, « 6146 — Canon de bronze se chargeant par la cu- « lasse, de la 2e moitié du xve siècle, sans chambre « à feu ni coin de serrage ; à queue de fer de 0^{m}36 ; « longueur totale 1^{m}29 ; calibre 66 $^{m}/^{m}$. Sur le dessus « de la volée, un écusson porte les lettres I A <> T R « et une croix pattée. L'affut est une reconstitution « (pas très bien faite)..... »

Les deux pièces sans leurs affûts par trop fantaisistes reposent actuellement et provisoirement dans la 2e section du Musée, salle d'Assas, 2e travée (Collections d'Algérie).

MAITROT,

Capitaine de gendarmerie à Bastia.

Monographie Géographique et Historique

DE LA TRIBU

DES ZIBAN

CHAPITRE PREMIER

—

Description géographique

Délimitation. — La tribu des Ziban est comprise entre le 35° et le 34°30 de latitude septentrionale et entre le 2° et le 3° de longitude Est. Ses limites sont : au Nord, les contreforts sud, de l'Ahmar-Khaddou (Djebel-Zerzour) et de l'Aurès (Djebel-Sra-Nita-Chicha) la chaîne des collines de Bou-Ghezel, qui le sépare de la plaine d'El-Outaïa, puis les monts du Zab, dont les sommets principaux sont : le Djebel-Modiane, Chaïma, Bou-kra-Sbahna et Doukhane; à l'Ouest, une ligne tantôt fictive et tantôt naturelle, passant par divers sommets élevés de cette même chaîne de montagnes, ou suivant quelques lits d'Oued, part du Djebel-Doukhane et s'abaisse jusqu'à l'Oued-Djeddi en séparant la tribu des Ziban d'abord du départe-

ment d'Alger et ensuite de quelques autres tribus du Cercle. Au Sud, une ligne connexe fictive et administrative partage en deux parties une grande bande comprise entre l'Oued-Djeddi et l'Oued-Itel. Cette ligne s'appuie d'un côté à l'Oued-Djeddi et de l'autre au Chott-Melrir dont le bord Nord-Ouest et Nord continue la limite Sud. Enfin, à l'Est, la limite est découpée dans cette grande plaine qui s'étend entre l'Ahmar-Khaddou et le Chott et qui contient des quantités considérables de terres cultivables.

La superficie du territoire de cette tribu est de 464.087 hectares.

Le Tell est séparé du Sahara par une haute chaîne de montagne qui présente, sur un versant, des contreforts étendus et des pentes progressives, et dont l'autre descend à pic dans la plaine. Cette chaîne assez élevée (2,312 mètres au point culminant) est désignée sous le nom de monts de l'Aurès.

Rien de plus magnifique que cette muraille qui surplombe le Sahara. Le Djebel Chechar, à gauche de Biskra, l'Ahmar Kheddou, à droite, dominent la grande plaine d'une hauteur immense. D'après Ibn-Khaldoun, l'historien poète : « Cette chaîne de montagnes touche à la voûte céleste et cache dans un voile de nuages sa tête couronnée d'étoiles; ses flancs servent de retraite aux orages, ses oreilles entendent les discours qui se prononcent dans le ciel; son faîte domine l'Océan. »

Divisions naturelles. — Le territoire des Ziban est à cheval sur trois zones distinctes du Sahara.

A la zone septentrionale, appartient la région occupée par les Ahl Amour et les Ghamra.

C'est, à l'Est, une sorte d'amphithéâtre ouvert, borné au Nord et au Sud par deux chaînes parallèles, que des accidents montagneux relient entre eux à l'Ouest. La partie comprise entre ces chaînes de collines est un pays généralement plat, couvert par les terres d'alluvions que les pluies ont arrachées chaque hiver, aux pentes dénudées des montagnes.

Bien irriguée, cette région serait fertile.

La 2e zone, plus au Sud, est occupée par les oasis des Ziban, vaste plaine où viennent mourir les dernières pentes des monts du Zab. Cette zone est abritée au Nord par ces accidents de terrain, et les oasis semblent se presser contre la montagne pour s'y abriter des vents froids et y retrouver les conditions de température de leurs voisines de l'Oued Rihr, plus favorisées sous le rapport de la température. On y retrouve des sources qui donnent de l'eau toute l'année; il y existe une nappe d'eau souterraine d'une grande étendue.

Dans le Zab Daharaoui, de place en place, la nappe affleure le sol et produit des marais. En d'autres endroits, la couche supérieure du sol s'effondre et laisse voir des crevasses qui semblent communiquer avec une caverne sans fin.

Cette région est surtout fertile pour la culture du palmier.

La 3e zone est la plus ingrate de toutes; c'est le rivage Sud de l'Insula Magreb, vaste plaine tantôt pierreuse, tantôt sablonneuse, où l'eau manque presque toujours.

Aucune source ne vivifie ces terrains et quand les pluies de la saison froide ont manqué, le sol n'est plus garni que de quelques tiges desséchées.

Du mois de novembre au mois de mai, les torrents et les rivières, enflés par les pluies, grossissent rapidement et débordent souvent; mais quand viennent les grandes chaleurs, ils diminuent brusquement et souvent même se dessèchent complètement.

A chaque zone correspond une population distincte. Dans la région des oasis vit un peuple sédentaire, adonné au commerce et au jardinage. Dans les deux autres, existe une population nomade, possédant de nombreux troupeaux, cultivant quelques terrains djelfs, qu'elle a acquis par voie de conquête ou d'échange. Ces nomades ne pouvant faire vivre constamment leurs troupeaux sur les pâturages des terres qu'ils détiennent se sont créés des droits dans les régions plus favorisées.

Orographie. — Les montagnes qui bordent, au Nord, la tribu des Ziban, appartiennent à la chaîne saharienne qui s'étend du cap Bon, en Tunisie, à l'Océan, en face du pic de Ténériffe, après avoir traversé par une direction Nord-Est, Sud-Ouest, le Nord de la Tunisie, l'Algérie et le sud Marocain. Cette chaîne porte en Algérie les noms de monts de l'Aurès, monts du Zab, des Oulad Naïls, du Djebel-Amour et monts des Ksour.

Les deux massifs de l'Aurès et du Zab dominent tout le territoire de la tribu et lui fournissent presque toutes ses eaux. Leurs crêtes limitent, au Nord, le Sahara et leurs escarpes se dressent vers le Sud comme un rampart qui atteint quelquefois 1,000 à 1,200 mètres de hauteur.

Dans l'Aurès, le massif se forme en longues arêtes qui séparent de longues et belles vallées, cultivées et

habitées, arrosées par des eaux qui roulent torrentueusement dans des lits larges et profondément découpés dans des berges rocheuses et qui vont ensuite se perdre dans les sables salins du Chott après avoir fertilisé les petites oasis qui s'épanouissent au pied de ce massif.

Les monts du Zab n'ont pas cette forme imposante. Ils se relèvent sur de vastes bassins, tel que celui du Hodna ou la plaine d'El-Outaïa, les entourent presque complètement et ne laissent les eaux s'écouler que par des écluses souvent trop étroites. Cependant leurs flancs tourmentés se creusent de ravins profonds et sauvages qui permettent à peine le passage à l'homme.

Hydrographie. — Tous les cours d'eau qui sillonnent la tribu appartiennent au versant sud de la chaîne saharienne dont il a été parlé ci-dessus et au bassin du Chott Melrir dans lequel ils versent leurs eaux. On suppose que ce chott, qui forme, au Sud des monts de l'Aurès, une grande dépression sans eau, en temps ordinaire, mais couverte d'une épaisse couche de sables salins, a dû communiquer à l'origine avec la Méditerranée par le golfe de Gabès.

Les principales rivières que l'on rencontre dans la tribu des Ziban, sont : l'Oued Labiod, l'Oued Biskra et l'Oued Djeddi. Ils se grossissent d'un certain nombre de cours d'eau bien moins importants.

Oued Labiod. — Cet Oued, qui reçoit ses premières eaux des plateaux de Médina et du Chélia, coule du Nord-Est au Sud-Ouest, dans l'Aurès, dans un lit souvent creusé dans le roc et dont les berges à pic atteignent 40 ou 50 mètres de hauteur et sont garnies

par un certain petit nombre de villages kabyles composés de 20 ou 30 maisons. Après s'être créé un passage dans des gorges étroites et sauvages, dont les plus remarquables sont celles de Ṭiranimime et de M'chounech, il sort dans la plaine au-dessus de Sériana, et, changeant de direction, il continue de couler vers le Sud-Est sous le nom d'Oued Biraz. Cette direction Sud-Est sera celle de tous les oueds de la tribu, aussitôt sortis des massifs montagneux, ils coulent dans la plaine de Mansouria et chacun d'eux disparaît ensuite dans le Chott.

Oued Biskra. — Il prend naissance au plateau de Batna, descend dans le Sud après avoir arrosé successivement : les Ksour, Aïn-Touta, les Tamarin, El-Kantara, où il traverse une chaîne de montagnes par une gorge extrêmement remarquable, d'une longueur de 30 à 40 mètres entre deux murailles de rocher ; il coupe ensuite la plaine d'El-Outaya, contourne le dernier contrefort sud des monts du Zab et arrose Biskra.

Ce n'est qu'à quelques kilomètres au Sud de cette ville qu'il rentre dans la tribu des Ziban par une direction Sud-Est ; ses eaux, qui avaient disparu après Biskra, reparaissent de nouveau et servent à fertiliser les terres de Saâda, cultivées par les Arab Cheraga et les Ouled Sïdi Salah ; après quoi, l'une de ses branches prend le nom d'Oued Melah et va se jeter dans le Chott.

L'Oued Biskra constitue le bassin secondaire de toutes les eaux qui sillonnent la partie nord de la tribu et qui forment des cours d'eau assez nombreux ; bien que quelques-uns aient un cours assez considérable, ils ne se jettent pas cependant dans

l'Oued Biskra lui-même, mais se perdent dans la plaine d'El-Outaïa avant de l'atteindre.

Parmi ces oueds, il faut citer l'Oued Djouchni, qui court entre deux montagnes resserrées et qui sort dans la plaine à la pointe Nord-Est de la tribu ; l'Oued-Salsou, formé des oued Naïnia et Asfer, qui se réunissent à l'Oued Labiod à l'endroit appelé D'fila M'ta Salsou ; enfin, l'Oued Mazouchia, qui sert à arroser quelques cultures des Ahl Amour.

« Oued Djeddi. — « La longue vallée de l'Oued « Djeddi limite au sud les accidents montagneux de « la chaîne saharienne ; elle se termine dans le Chott « Melrir à l'extrémité de ce grand bassin que l'on « peut appeler la mer intérieure de l'Algérie, mer ou « lac desséché depuis bien longtemps sans doute. » (Niox).

Cet oued vient du Djebel Amour, coule de l'Ouest à l'Est et prend dans sa partie supérieure le nom d'Oued Meri. Il fertilise à ce moment l'oasis de Lagouath. Mais, en temps ordinaire, il est sec en maints endroits ; les pluies d'hiver le grossissent considérablement et rendent ses eaux dangereuses (Inondation du 30 septembre 1886) ; son lit desséché se continue dans une vallée généralement déserte et sans cultures, jusqu'au moment où il entre dans les Ziban, arrose de ses eaux souterraines les oasis de Sidi Khaled et des Ouled Djellal et livre ensuite ses berges à la culture dans le Zab Guebli.

Arrivé à la rencontre de la route de Biskra à Tuggurth, point marqué par le bordj de Saâda, il se dirige immédiatement vers le Sud-Est, arrose quelques terres de Saâda, les cultures d'El Aouch et se jette dans le Chott par deux larges branches profon-

des qui roulent, après chaque crue, des quantités d'eau si considérables que la plaine aux environs ne présente plus que quelques racines ou tiges dépouillées, courbées sur le sol dans le sens du cours des eaux.

L'Oued Djeddi n'a dans les Ziban que quelques affluents peu importants à signaler : l'Oued bou Melah qui vient de Doucène et se jette dans l'Oued Djeddi à la limite ouest de la tribu ; l'Oued Mlili qui vient des monts du Zab et arrose quatre oasis.

Ajoutons qu'à 7 kilomètres de Biskra existe une source d'eaux chaudes, dite " Hammam Salahin ", connue plus généralement sous le nom de " Fontaine-Chaude " et utilisée de tous temps par les indigènes contre les douleurs rhumatismales. Ces eaux étaient désignées par les Romains sous le nom de *ad Piscinam.*

Forêts. — Sur les cours inférieurs de l'Oued-Biskra, laissant au milieu une clairière défrichée qui sert de terrain de culture aux Arab Cheraga et aux Oulad Sidi Salah, s'étend ce que l'on appelle le bois de Saâda.

Il ne dépasse pas au Nord le bordj de Saâda, s'arrête, au Sud, aux fermes d'El Haouch, est limité à l'Ouest par le cours de l'Oued Djeddi et à l'Est par celui de l'Oued Melah. La seule essence qu'on y trouve est le tamarin, dont les touffes serrées et arborescentes atteignent des hauteurs de trois ou quatre mètres et rendent sur certains points les passages difficiles. Entre ces touffes poussent différentes plantes, telles que le guettaf et l'alenda qui servent de nourriture aux chameaux.

C'est, en somme, un bois peu important comme

étendue et comme ressource forestière, qui tend à décroître tous les jours depuis que, par suite de la pacification du pays, les nomades peuvent s'y établir à demeure sans crainte des attaques de leurs voisins, couper le bois pour leurs besoins ou ceux des populations environnantes et faire en même temps des défrichements pour la culture.

CHAPITRE II

—

Historique

Notions générales. — L'histoire de la tribu des Ziban est l'histoire du *Zab* tout entier, de l'ancienne Gétulie, dont Vescera ou Beschera (Biskra) était la capitale.

L'étymologie du mot " Zab " est fort ancienne et antérieure très probablement à l'occupation romaine. Ibn Khaldoun lui donne le sens d'oasis ; cette étymologie, qui est aujourd'hui très rationnelle, paraît moins logique quand on considère que le *Zab* formait autrefois une province très étendue, qui englobait le Hodna et, qu'au nord de cette vaste dépression, se trouvaient les villes de Zabi, Médiana, Zabuniorum, Linien, Zabensis.

Selon Procope, le *Zab* serait le nom primitivement donné à la Mauritanie Sitifienne ; en Mésopotamie, deux affluents du Tigre portent le nom de petit *Zab* et grand *Zab*.

Les Romains ont appelé le petit *Zab* " Caprus " et les Arabes ont appelé la rivière qui fertilise une partie des Ziban "Oued Djeddi" (la rivière du chevreau).

Période ancienne. — Nous n'avons que des notions très confuses sur les premiers habitants de la région septentrionale de l'Afrique. L'opinion généralement admise est que cette région fut d'abord habitée par les Lybiens et les Gétules, populations barbares n'ayant ni constitution, ni gouvernement. Ce n'était, a écrit Pline, qu'un ramassis de peuplades n'ayant de commun entre elles que la façon de se haïr [1].

A une époque inconnue, dit Salluste, un ban composé de Mèdes, de Perses et d'Arméniens envahit les contrées de l'Atlas. Les Perses, se mêlant aux premiers des habitants du littoral, formèrent le peuple Numide. Les Mèdes et les Arméniens, s'alliant aux Lybiens, donnèrent naissance à la race Maure.

Mais la plus grande masse des Gétules, confinée dans les vallées du grand Atlas, repoussa toute alliance et forma le noyau de ces tribus restées rebelles à toute civilisation étrangère et qu'on a appelées Berbères.

A l'origine, dit encore Salluste, les Gétules étaient une race dure, exercée aux fatigues, couchant sur la terre et s'entassant dans des *mapalid*, espèces de tentes allongées, faites d'un tissu grossier et dont le toit cintré ressemblait à la carène renversée d'un vaisseau.

L'historien juif Josephe dit que les Gétules proviennent d'Hévilus, fils de Chus, chef des Ethiopiens, dont les descendants habitent les rivages de la Mer Rouge. C'est le seul renseignement que nous possé-

---

(1) *Hist. nat.*, v. 17 et suiv.

dions sur l'origine des Gétules; leur invasion se produisit vers 1300 avant notre ère [1].

Domination Carthaginoise. — Vers l'an 860 avant Jésus-Christ, Didon, fille de Mutto, roi de Tyr, fuyant la tyrannie de son frère Pygmalion, qui venait de faire mourir son mari, Sicharbas ou Sichée, prêtre d'Héraclès, pour s'emparer de ses richesses, aborda en Afrique avec de nombreux Tyriens.

En échange d'immenses trésors, elle ne demanda que l'espace de terre que pouvait couvrir la peau d'un bœuf. Didon fit découper cette peau en lanières si minces qu'elle finit par circonscrire un très vaste espace, sur lequel s'éleva bientôt une imposante citadelle, Byrsa.

Le bruit de ces événements pénétra jusqu'en Gétulie et le roi de ce pays, Jarbas, séduit par les richesses de Didon, voulut la contraindre à l'épouser; mais celle-ci refusa la main du Berbère et se donna la mort pour échapper à ses obsessions.

Trois siècles plus tard, la République Phénicienne brille de toute sa splendeur, maîtresse de la côte occidentale de l'Afrique, de la côte orientale de l'Espagne et des grandes îles de la Méditerranée. Mais bientôt la rivalité de Rome et de Carthage mit aux prises les deux Républiques, les plus puissantes dont l'histoire ait conservé le souvenir et les fit entrer en lutte pour la possession de la Méditerranée, qui devait donner au vainqueur l'empire du monde.

Les Gétules refusèrent de fusionner avec la colonie phénicienne; mais, bien que réfractaires à la civi-

---

(1) Colonel de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 114.

lisation, ils subirent malgré eux l'influence de Carthage qui ouvrit au trafic intérieur les voies de communication qui sont encore aujourd'hui parcourues par nos caravanes; ils s'initièrent ainsi au commerce et à l'agriculture. Du reste, l'armée mercenaire de cette puissante République comptait dans ses rangs de nombreux Gétules; ils firent, à la suite d'Annibal et d'Amilcar, les campagnes d'Italie.

Un célèbre voyageur, Magon, entreprit trois voyages dont on n'a pu retrouver les itinéraires, mais on sait que ses explorations s'étendirent fort avant dans le Sahara.

Enfin, Annibal, pour ses courses à travers le Sud de l'Europe, recruta de nombreux mercenaires en Gétulie, et ceux de ces derniers qui rentrèrent dans leur pays, y apportèrent des connaissances et des usages qui eurent une influence forcée sur les mœurs des barbares.

Période Romaine. — En détruisant Carthage (146 av. J.-C.), Rome ne se substitua pas immédiatement à elle; elle se borna à exercer sur le pays un haut patronage, espérant ainsi tourner les difficultés qu'elle craignait rencontrer pour son administration. Elle divisa le pouvoir entre les chefs indigènes qui avaient été ses alliés et peu à peu son influence et sa civilisation s'étendirent dans tout le Nord de l'Afrique. La Gétulie bénéficia de son contact comme les contrées voisines.

On sait comment Jugurtha, neveu de Micipsa, se débarrassa des deux fils laissés par ce prince et parvint à lui succéder. Il s'était assuré la faveur du Sénat Romain par de riches présents, mais l'assas-

sinat de ses parents auxquels il avait dérobé le pouvoir, excita à un tel point l'indignation du peuple romain que le Sénat dût céder à l'opinion publique et déclarer la guerre à l'usurpateur.

Pendant cette guerre qui dura sept ans, les Gétules jouèrent indirectement un rôle actif. Jugurtha trouva chez eux de sérieux auxiliaires et ce peuple, qui avait vécu jusqu'alors libre de toute alliance, fournit à l'ennemi de Rome de nombreux contingents. C'est dans l'Aurès et en Gétulie que Jugurtha venait se réfugier après chaque défaite, se retremper et puiser des forces nouvelles.

« Au sud des Numides, dit Salluste, sont les Gétules vivant les uns sous des huttes, les autres dispersés dans l'Etat sauvage. Après la prise de Thala par Metellus, dit le même historien, Jugurtha s'enfonça dans le pays des Gétules, peuple farouche et barbare ; il y recruta des soldats et il les habitua à la discipline qu'il avait apprise lui-même dans les légions romaines. »

Jugurtha vaincu, Rome, se souvenant du rôle joué par la Gétulie dans cette guerre, l'annexa à la colonie romaine.

Mais les Gétules subirent les lois de la civilisation romaine sans jamais se laisser dompter. Toutefois, ils ne purent, rester complètemenl indifférents au voisinage de la colonisation. La pacification du pays par la présence d'une armée disciplinée, les voies de communication pénétrant dans l'intérieur, l'essor donné à la culture des céréales produisirent leur effet jusqu'au pied de la chaîne de l'Aurès ; l'influence du travail sur les Maures entraîna pour la première fois la population *à adopter la vie sédentaire* et à pré-

férer aux fatigues de la vie nomade, les paisibles travaux de l'agriculture.

Il faut se hâter d'ajouter que ces résultats furent surtout obtenus par les efforts d'un prince éclairé, Juba II, qui servit d'intermédiaire entre Rome et les populations de la Numidie.

A la fin du règne d'Auguste, la tranquillité du pays était telle, qu'une seule légion (2e légion Auguste) établie à Lambèse, suffisait pour maintenir la paix dans toute la région et cette paix eût été, sans doute, de longue durée, sans les révoltes que sut allumer l'agitateur Tacfarinas.

Après avoir servi dans les Légions romaines où il se façonna à leur tactique militaire, il les abandonna, leva quelques partisans et se livra au pillage des habitations isolées. Le nombre de ses soldats grandit avec sa réputation et bientôt il eut sous ses ordres une armée capable de tenir campagne et avec laquelle il combattit les légions romaines; après chaque échec, il trouvait lui aussi, en Gétulie, un asile sûr et des forces nouvelles pour recommencer la guerre. Cette révolte contribua pour une large part à l'occupation militaire du sud des monts de l'Aurès.

Non seulement les voies de communication furent gardées, mais encore l'Oued Djedi, que les Romains paraissaient avoir pris comme limite sud, fut garni d'une ligne de postes fortifiés dont on voit encore aujourd'hui les ruines.

Après la défaite de Tacfarinas, l'Afrique resta paisible pendant dix-sept ans. Dans cet intervalle, Tibère mourut et Caligula lui succéda. Le meurtre de Ptolémée produisit un immense soulèvement en Mauritanie, mais la Gétulie ne paraît pas y avoir pris part.

A partir de cette époque, l'Afrique du Nord fu liée au sort de la Métropole et subit le contre-coup des évènements qui se produisirent dans l'empire romain.

Quant à la Gétulie, bien que soumise à la domination romaine, elle formait encore un vaste territoire où les tribus, maintenues dans l'obéissance par les postes qui gardaient les voies de communication, conservaient une certaine liberté d'allure.

Toutefois, l'agriculture s'y était perfectionnée, le commerce y avait pris un notable essor et la paix était assurée et maintenue par le besoin d'échanges et de relations avec la Colonie, plus encore que par l'occupation militaire.

En 297 après J.-C., les Gétules semblent se laisser entraîner dans le mouvement insurrectionnel. Tandis que Julianus se fait proclamer Empereur d'Occident, les tribus de l'Aurès et du Sud arborèrent l'étendard de la révolte. L'empereur Maximien Galère ne parvint qu'à grande peine à réprimer ces troubles et, pour la première fois, nous voyons appliquer à l'égard des tribus insurgées la mesure de l'internement.

L'ère du Christianisme a commencé en Afrique au IIe siècle; un prêtre de Carthage, Tertullien, fit entendre sa voix sur toute la côte, et la cruauté des Gouverneurs romains fut impuissante contre les progrès de la religion nouvelle. Il y eut bientôt dans toute l'Afrique un grand nombre de petites églises, à la tête desquelles étaient des pasteurs, des évêques; à la fin du IIe siècle, ceux-ci sont assez nombreux pour tenir des conciles; un concile fut réuni à Cirta en 205, un autre à Carthage en 255; ce dernier présidé

par Saint-Cyprien rassembla quatre-vingt-cinq évêques d'Afrique; au milieu du IIIe siècle, l'Afrique comptait plus de deux cents évêques.

L'empereur Dèce voulut arrêter cet essor par de sanglantes persécutions (303), il ne fit qu'en déplacer la source et les apôtres de la religion nouvelle, quittant le littoral et les régions civilisées, s'enfoncèrent dans le Sud et apportèrent la foi chrétienne jusqu'en Gétulie. Au milieu du IIIe siècle, il y avait déjà un évêque à Badis (Badès) au sud de l'Aurès.

En 411, Vescera ou Beschra (Biskra) avait pour évêque Optat qui assista à la conférence de Carthage. C'est probablement le Saint Optat dont on a retrouvé l'épitaphe dans la catacombe de Saint-Callixte, à Rome, car il fut exilé.

Un autre évêque de Vescera, Félix, figure en tête des évêques de Numidie appelés à Carthage en 484, puis exilés par Huneric.

Enfin, la notice de Léon le Sage dit que le *Castrum* Bedera (probablement Vescera ou Bescera) avait encore un évêque en 883 (1).

Mais la puissance romaine était sur son déclin; tandis que les successeurs de Constantin commettent la faute de se partager son empire, point de départ de la décadence romaine, le Gouverneur de l'Afrique, le comte Romanus se ligue secrètement avec les tribus du Désert et leur offre de leur livrer les florissantes cités que son devoir était de protéger.

Les Gétules, assurés de l'impunité, escaladent leurs montagnes, pénètrent en armes dans les fer-

---

(1) Toulotte, *Géographie de l'Afrique Chrétienne*, Numidie, p. 337, de Rossi, Romo Sotteranea, I, p. 278 et 303; II, p. 48 et 222.

tiles campagnes soumises à la colonisation romaine et les pillent, après avoir massacré leurs habitants. Les Maures, à leur tour, s'insurgent en masse sous la conduite de Firmus.

Le Gouverneur romain, que sa récente trahison désignait à la haine des indigènes, ne pût lutter contre l'Afrique entière. Rome dut envoyer Théodose, que la pacification de la Grande-Bretagne venait de rendre célèbre et redoutable. Comme cela avait eu lieu avec Jugurtha et avec Tacfarinas, le général romain eut facilement raison du rebelle tant qu'il le combattit dans les plaines soumises à la domination romaine, mais ce dernier, à l'exemple de ses prédécesseurs, n'hésita pas à franchir les monts de l'Aurès et à s'enfoncer dans le Sud. La lutte aurait continué et Firmus serait revenu du Sahara à l'improviste, même plus fort que jamais, si Théodose n'avait compris l'enseignement qu'il devait tirer des révoltes précédentes.

Après avoir assuré ses communications, le général romain s'élança dans le Sahara, bien décidé à en finir en rendant responsables les tribus qui avaient donné asile au rebelle.

Nous ne retracerons pas les péripéties de la lutte ; selon toute probabilité, ce n'est pas la Gétulie, mais bien le Djerid qui en fut le théâtre. Nous dirons seulement que Firmus fut livré par les barbares, effrayés des échecs successifs que leur avait attirés leur complicité avec le rebelle. Firmus vaincu, ses parents continuèrent un instant la lutte, mais, adroitement divisés par l'habileté de la politique romaine, ils ne purent longtemps résister et furent vaincus à leur tour.

Ce succès définitif ne releva pas l'Empire romain; l'Europe subissait alors une crise autrement redoutable : les Francs, les Vandales portaient partout le sac et le carnage.

L'invasion ne s'arrêta pas là : le mariage du comte Boniface avec une jeune Vandale, les complots de son rival Aëlius firent tomber l'Afrique elle-même aux mains des Vandales.

Ainsi finit la domination romaine.

En résumé, la plaine des Ziban, inculte et désolée à l'origine des temps, devint le refuge des berbères fuyant la domination étrangère; ils vivaient là, à l'état sauvage, promenant leur indépendance farouche dans le désert, dans le pays dévoré par le soleil.

Sous le règne des princes indigènes Micipsa et Juba, leur influence se fit sentir jusqu'au sud des monts de l'Atlas; ils s'initièrent à l'agriculture et découvrèrent une fertilité extraordinaire dans le sol de la contrée qu'ils habitaient. Puis, les guerres de Jugurtha firent comprendre à Rome la nécessité de commander à une région dont le voisinage était une menace perpétuelle et un asile pour les rebelles.

A cette époque, comme aujourd'hui, les populations de la plaine étaient, pour la plus grande partie des objets nécessaires à la vie, tributaires des contrées situées au nord de la chaîne de l'Aurès. Il suffisait, pour les dominer, de garder les passages qui pouvaient leur donner accès à travers cette chaîne de montagnes. C'est ce que firent les Romains.

Le défilé étroit et resserré, qui aujourd'hui s'appelle El-Kantara, s'appelait à cette époque Calceum Herculis. De là, partait une voie de communication qui

reliait Lambæsis (Lambèse) à Bescera ou Vescera (Biskra) et à Gemellæ (M'lili).

Plus tard, la vallée de l'Oued Djedi fut occupée militairement. De distance en distance des fortins, placés comme des postes avancés et dont on voit encore aujourd'hui les ruines, gardaient les passages de la rivière et de la route qui conduit, actuellement, par le Rab-Guebli, de Biskra aux Ouled-Djellal. Un premier fortin a été retrouvé près de l'Oued Taga, puis trois autres entre le Djebel Mahmel et l'Oued Abdi, dont un, assez important, à Adrar-Amellal, plus au sud de la forteresse de Tiksarien et celle de Menâa, au confluent de l'Oued Abdi et de l'Oued el-Amar. Enfin, vers Biskra, le fort de Branis gardait le débouché sud de la vallée.

En outre, un fort puissant s'élevait en pleine montagne, au cœur du massif du Djebel Amar-Kaddou, non loin de l'endroit appelé aujourd'hui Kimel [1].

Ces postes étaient pour ainsi dire les sentinelles avancées de la ligne Batna, Khenchela, Tébessa (Lambæsis, Mascula, Théveste), ligne qui couronnait les hauteurs de l'Atlas et en gardait le massif. Au débouché de l'Oued Abiod était établi Thabudéos (Thouda); on y a trouvé de grands futs de colonnes et des thermes, et il est à présumer que les pierres des constructions qui y existaient on été utilisées pour les habitations de l'oasis de Sidi-Okba; on a découvert, en effet, à Sidi-Okba, une inscription provenant, sans nul doute, des ruines de Thouda et où il est question d'un certain *M. Messius Messor, Præfectus Cohortis* [2].

(1) Lt-colonel de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 146.
(2) Lt-colonel de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 142, 143.

D'autre part, la vallée de l'Oued Abdi était défendue par Bescera ou Vescera (Biskra); on a retrouvé sur la rive droite de la rivière des restes de forteresse, notamment un puits de 20 mètres de profondeur. Un texte épigraphique nous apprend que la place était gardée, au début du IIIe siècle, par un détachement du Numerus Palmyrenorum, dont le gros était campé à El-Kantara (1).

Enfin, un dernier poste, dont il ne reste plus de ruines, existait à El-Outaya.

C'est grâce à cette occupation étroite et serrée que les Romains purent éviter toute grande révolte dans l'Aurès et dans le Sud. Mascula (Khenchela) n'avait d'ailleurs été créée que parce qu'elle commandait la route de Constantine au Souf et on a retrouvé à Ghadamès des inscriptions qui prouvent le passage des Romains; ils avaient donc excursionné dans tout le Sud.

Sous le règne d'Auguste, les colonies romaines furent transformées en territoire civil, commandées par un Præses ou un Corrector; mais les régions du Sud, comme la Gétulie, furent toujours maintenues en territoire militaire et commandées par le *Dux limitis* ou le *Prepositus limitis*. Dans quelques inscriptions on trouve même le titre *Procurator Augusti ad curam Gentium*.

Période Vandale et Restauration Byzantine. — Les Vandales, venus de Sarmatie, étaient alors établis en Espagne; appelés par le Comte Boniface, général et gouverneur de l'Afrique, qui croyait avoir à se

(1) Lt-colonel de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 143.

plaindre de l'impératrice Placidie, ils franchirent le détroit de Gibraltar, en mai 429, sous la conduite de leur roi Genséric. Dans dix ans, ils eurent conquis toute l'Afrique romaine. Le colosse romain était installé en Afrique depuis près de 600 ans; quelques mois, pour ainsi dire, suffirent aux Vandales pour s'en emparer et le démolir.

Pendant cette période de troubles et de luttes intérieures, on ne trouve, dans l'histoire, rien qui soit particulier au Zab; ce qu'on sait, toutefois, de la domination Vandale, de son manque d'organisation, de son peu de cohésion, de l'absence de toute institution militaire utilisant les forces du pays, permet de supposer que la conquête ne dépassa pas les dernières ramifications de l'Aurès.

Non seulement, d'ailleurs, cette région montagneuse ne fut jamais complètement soumise, mais sous le règne d'Humeric, fils de Genséric, l'Aurès se déclara indépendant. La région du Zab suivit incontestablement son exemple, si tant est qu'elle eût été jamais soumise. Procoque indique le nom des principaux chefs indigènes qui commandaient à l'époque de l'arrivée de Bélisaire en Afrique, et parmi eux figure Orthaïas qui avait sous ses ordres les populations du Hodna, du Belezma et du Zab[1].

Aucune ruine, aucune inscription, aucun document n'établissent l'influence de l'occupation Vandale et de la période Byzantine sur la population des Ziban.

Période Arabe. — La décadence, dans laquelle étaient tombés les descendants dégénérés des Ro-

---

(1) Lt-colonel de Larligue, *Monographie de l'Aurès*, page 167, note 2.

mains, était assez profonde pour les rendre incapables d'opposer une résistance sérieuse à une nouvelle invasion, qui ne tarda pas à se produire; le nouvel envahisseur devait être le peuple *Arabe*, que Mahomet, grâce à la religion nouvelle, l'Islamisme, qu'il venait de fonder, put réunir en un faisceau puissant.

L'historien Ellien, contemporain du règne d'Adrien, nous a laissé une esquisse des Arabes de son temps.

« Ce sont, dit-il, des guerriers à demi nus, vivant « tous de la même manière et ne portant que de « petites saies de couleur qui s'arrêtent en haut des « cuisses. Montés sur de rapides coursiers et secon- « dés par des chameaux agiles, ils sont toujours « errants çà et là, soit en paix, soit en guerre; au- « cun d'eux ne touche à la charrue, ne soigne un « seul arbre, ne demande à la terre cultivée sa « subsistance; toujours en mouvement, ils sont sans « foyer, sans demeure fixe et sans loi; pour eux, « voyager, c'est vivre. »

Le gouvernement de ces peuples était purement patriarcal. Dans chaque tribu, le plus ancien de certaines familles privilégiées jouissait d'une influence qui lui donnait des pouvoirs étendus pour la direction ou la défense des intérêts communs. Quant aux contestations de tribu à tribu qui s'élevaient entre elles, soit pour la possession des pâturages, soit à la suite des enlèvements de troupeaux, elles étaient souvent réglées par l'arbitrage des Cheikhs ou Anciens; mais, souvent aussi, les partis ennemis en venaient aux mains.

Ayant fait accepter une foi commune à ces groupes que divisait une constante rivalité, Mahomet en fit

une grande nation, qui devait être forcément conquérante, car elle était énergique, habituée aux dangers des combats et admirablement endurcie aux fatigues de toutes sortes.

C'est ainsi qu'en 647, le plus habile et le plus courageux des cavaliers de l'Arabie, Abdallah ben Saïd, frère de lait du khalife Othmann, après une marche pénible à travers le désert, arriva sous les murs de Tripde et y défit le patrice Grégoire.

L'émotion fut grande dans le Nord de l'Afrique; l'audace inouïe de ces conquérants, qui ne craignaient pas d'attaquer leur territoire par le Sahara, frappa d'épouvante les barbares qui y cachaient leur indépendance. Et, dès que la nouvelle du sac d'Alexandrie et de la prise de Tripoli fut connue dans l'Aurès, on s'attendit à chaque instant à voir les Arabes surgir du désert, bravant la soif, la chaleur et le danger de se perdre dans ces immenses solitudes.

Toutefois, cette première alerte fut vaine; épuisé par la fatigue et les maladies épidémiques, rappelé par les dissensions religieuses qui ensanglantaient déjà l'Islam à son berceau, Abdallah avait dû abandonner provisoirement l'Afrique occidentale.

Six ans plus tard, une seconde invasion fut entreprise par le khalife Moawiah; l'armée musulmane mit en fuite les Byzantins et s'empara de l'antique Cyrène.

Un ordre venu de Damas l'arrêta encore une fois et la conquête définitive fut de nouveau ajournée.

La troisième invasion fut plus heureuse. Elle était conduite par Okba ben Nafa, qui mérita le surnom de *Conquérant*. Comme un ouragan, sans se laisser arrêter par aucun obstacle, l'armée musulmane tra-

versa la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, et courut jusqu'à l'Occident, sur les rivages de l'Atlantique. La plupart des villes du littoral n'avaient pas cessé d'appartenir à l'Empire Grec, mais toutes les tribus sauvages du versant méridional de l'Atlas étaient soumises. Les populations grecques n'occupaient plus qu'un territoire resserré entre la mer et la conquête arabe, et, pour rendre leur situation plus critique encore et s'assurer une issue en cas de retraite, Okba, revenant victorieux sur ses pas, fonda une ville, Kairouan, destinée à devenir le grand centre politique et religieux de l'ouest.

La sécurité causée par le succès des Arabes ne fut pas de longue durée. Bientôt les Berbères, descendant de leurs montagnes, menacèrent les musulmans.

Okba s'avança à leur rencontre. La bataille eût lieu au milieu même des Ziban, auprès du village de Thouda ou Tehouda, au sud-est de Biskra ; elle fut longue et opiniâtre. Vingt fois les cavaliers arabes s'élancèrent à la charge. Vingt fois ils furent repoussés. Dans cette sanglante rencontre Okba fut tué. Voyant qu'il ne pouvait échapper, il descendit de cheval, dit la prière et brisa son épée. Trois cents de de ses compagnons l'imitèrent et se firent bravement tuer avec lui. Okba fut enterré à l'endroit même où il était tombé. Autour de son tombeau, dans l'oasis qui, depuis, porte son nom, les Berbères devenus musulmans, élevèrent plus tard un village auquel ils donnèrent également le nom du conquérant « Sidi-Okba »[1] (682 de J.-C.). Le chef indigène qui

(1) L'oasis de Sidi-Okba est devenue la capitale religieuse des Ziban. Sa mosquée, qui est un but de pèlerinage, est considérée comme un lieu saint, dont la visite attire la bénédiction divine; c'est le plus ancien

avait remporté cette éclatante victoire, Koceïla, élu roi par un grand nombre de tribus, fonda un royaume berbère, dont le siège était à Kairouan, et qui comprenait le Zab actuel et presque tout l'Aurès.

La Berbérie, pour la première fois réunie en un royaume indépendant sous un de ses enfants, connut sous ce roi plusieurs années de paix et de tranquillité. Les tribus qui avaient embrassé l'Islamisme, s'empressèrent de répudier ce nouveau culte et de revenir à leur première religion, chrétienne, juive ou païenne. Mais les Arabes, retenus momentanément en Orient par les guerres civiles qui déchiraient leur patrie, revinrent bientôt à la charge et Koceïla fut battu et tué à Mems (Sbiba) en 690. La lutte contre les envahisseurs fut continuée par « La Kahena », reine de l'Aurès et des Berbères; mais celle-ci fut battue et tuée à son tour en 703. La Berberie devint alors la proie des musulmans qui profitèrent des dissensions religieuses allumées dans le pays par le mélange de chrétiens et de berbères nouvellement convertis à l'Islamisme pour établir leur domination sur l'Aurès et sur la région du Zab.

En 737, Okacha ben Aioul el Ferari leva l'étendard de la révolte à Gabès. Comme une traînée de poudre l'insurrection gagna le Djerid, puis le Zab.

---

monument de l'Islamisme en Algérie; elle est entourée d'un portique et sa terrasse est soutenue par 26 colonnes, dont les chapiteaux, diversement sculptés, sont ornés de peintures. Le minaret est carré et va en s'amincissant. Sidi-Okba repose dans une kouba à droite du Mihrab; le tsabout ou châsse, qui recouvre l'emir et sur lequel sont jetées des pièces d'étoffes de soie brodées d'inscriptions arabes, est des plus modestes. Sur un des piliers de la kouba on lit : هذا قبر عقبة بن النافع رحمه الله (ceci est le tombeau de Okba, fils de Nafa, que Dieu le reçoive dans sa miséricorde). Cette inscription, en caractères koufiques du 1er siècle de l'hégire, est la plus ancienne de l'Algérie (de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 180, note 1).

Les insurgés partis de cette dernière contrée, se divisèrent en deux corps qui devaient converger sur Tébessa. Attaqués séparément par l'armée arabe, ils furent vaincus et le pays rentra dans l'obéissance.

A partir de ce moment, l'histoire de l'Afrique occidentale n'est plus qu'une longue énumération de luttes intestines, de rivalités, de révoltes; puis l'invasion Hilalienne jeta encore sur l'Ifrikia comme une nuée de sauterelles, dit Ibn Khaldoun, un million de gens affamés, habitués à la guerre et au pillage, qui parcoururent l'Afrique pendant plus de 10 ans, détruisant pour le plaisir de détruire, coupant les arbres, brûlant les villes, les villages, les fermes et apportant le désert là où de belles campagnes existaient auparavant. C'est à ces envahisseurs qu'on doit la ruine complète de l'Afrique du Nord, son déboisement, et par suite la disparition de l'eau et des sources.

Et comme ces hordes n'avaient aucune idée d'un gouvernement régulier, qu'elles ne se soumettaient à aucune autorité, leur influence fut néfaste pour la population berbère. Elles s'établirent dans les régions les plus fertiles et firent des vaincus leurs fermiers, leurs khammès. Beaucoup de ces derniers s'expatrièrent, quittèrent leurs montagnes et furent obligés, pour trouver un refuge et la liberté, de s'enfoncer dans le Sud; ils se fixèrent sur des points que n'avait jamais visités aucune des dominations précédentes. Les autres courbèrent la tête sous le joug. Cependant la conquête était essentiellement religieuse et quiconque se soumit dût accepter la religion de Mahomet.

En revanche, tout vaincu, converti à l'Islam, était

considéré à partir de ce moment comme un coréligionnaire et il pouvait même aspirer aux fonctions publiques.

Préoccupés de leur mission religieuse, les musulmans se bornèrent à conquérir et à convertir, et firent peu d'efforts pour doter le pays d'une administration capable d'y maintenir la paix ; d'autre part, à cause de l'éloignement du pouvoir, à cause des dissensions religieuses qui éclatèrent même en Arabie, à cause aussi des rivalités qui en furent la conséquence, l'Afrique ne tarda pas à se fractionner en une multitude de petits Etats indépendants, dont les chefs ne cherchèrent qu'à affermir et à étendre leurs domaines aux dépens des voisins. L'Afrique Occidentale, le Magreb pour les Arabes, n'eut bientôt plus d'Emir titulaire; chaque petit cheikh s'attribua ce titre; la puissance politique du khalife de Bagdad cessa même d'être reconnue et on en arriva à ne plus le considérer que comme un chef spirituel de la religion. Tandis que la fusion s'établissait entre les vainqueurs et les vaincus convertis à l'Islam, la scission minait sourdement l'unité arabe. Après plusieurs générations, des groupes de tribus, issus d'une même invasion, en arrivèrent à oublier leur origine commune et redevinrent ce qu'elles étaient en Arabie avant l'œuvre civilisatrice de Mahomet.

Dès lors, elles retrouvèrent, dans les solitudes désolées de l'Afrique, leurs instincts de bergers nomades; le sol ne fut soumis à aucun partage; chaque tribu n'eut d'autre lot que celui que le sort des armes et le hasard des évènements lui avait attribué et c'est ainsi qu'après dix-huit siècles, nous retrouvons, vivant côte à côte, les uns de la vie

sédentaire, les autres de la vie nomade, les anciens Gétules devenus les habitants des oasis des Ziban et les anciens conquérants, aujourd'hui les Arab-Cheraga, les Ouled-Sidi-Salah, les Ahl-Amour et les Ghamra. Les Aborigènes ont à peine changé, tandis qu'à leur contact, les Advènes ont perdu en peu de temps jusqu'au souvenir des splendeurs de leur civilisation passée.

Berbères. — La période berbère n'a pas laissé plus de traces dans les Ziban que la domination vandale.

Le Zab fut d'abord soumis à la domination des Hammadites (branche de la dynastie sanhadjienne des Zirites), qui établit le siège de son empire à Bougie, puis à celle des Almohades; les princes de ces dynasties possédaient bien un certain degré de civilisation, mais, emportés dans le tourbillon des guerres incessantes qui signalèrent leur règne, ils ne purent fonder un gouvernement durable.

Période turque. — C'est au commencement du XVIe siècle que l'empire Ottoman étendit sa domination dans l'Afrique du Nord et, par suite, sur la région du Zab. Les Turcs occupèrent Biskra dans le courant du XVIe siècle, mais leur autorité ne s'y exerça d'une façon effective que vers 1640, et ce ne fut même que vers 1700 que des Cheiks furent investis dans les tribus.

Pendant cette période, le Sahara fut le théâtre de luttes perpétuelles où les tribus nomades se disputaient le droit de piller les oasis. La domination turque, qui devait durer plus de trois siècles, fut des plus précaires dans le Zab; l'organisation politique

qu'ils y instituèrent était des plus simples. Chaque village et chaque tribu étaient commandés par un cheikk ; à Biskra résidait un Caïd et le *Cheikh El Arab*, représentant direct du Bey; l'autorité de ce dernier ne s'exerçait d'une façon sérieuse que lorsque des troupes turques venaient l'appuyer. Des colonnes qui avaient surtout pour but d'assurer, les armes à la main, le recouvrement de l'impôt, sortaient chaque année de Constantine et venaient lui prêter leur concours.

Ces troupes étaient généralement assez mal reçues ; c'est ainsi que la tribu des Ouled Daoud, qui occupe la vallée de l'Oued-Abiod, ne laissa jamais passer les Turcs ; maints combats furent livrés par elle pour les empêcher de pénétrer plus avant.

La dignité de Cheik El Arab fut longtemps l'apanage des Ouled ben Okkar, une des branches de la grande famille des descendants de Yacoub ben Ali.

L'insolence des personnages de cette famille fut telle qu'elle porta ombrage à l'autorité du Bey de Constantine et, en 1776, Salah Bey leur suscita un rival.

Il le choisit dans la famille de Ben Ganah. Plusieurs versions ont été établies sur l'origine de cette famille. La plus accréditée est qu'elle descend d'un certain Nosoud (probablement Messaoud) qui était lui-même un ancêtre de Yacoub ben Ali. Si les deux familles n'avaient pas une origine commune, elles avaient contracté une alliance récente; Ferhat ben M'hammed ben Bou Okkar, cheikh El Arab sous Salah Bey, avait épousé une fille de la famille des Ben Ganah.

Au moment où Bou Okkar, qui succédait à son père comme cheikh El Arab, se rendait odieux aux

tribus par sa cruauté et sa sévérité, El Hadj ben Ganah revenait de la Mecque avec un grand nombre d'Arabes influents et dont il avait su faire la conquête pendant le pèlerinage, par son esprit, son affabilité et ses richesses.

Salah Bey, saisit avec empressement l'occasion et favorisa la défection des Ahl ben Ali, qui, sorte de jannissaires auprès du cheikh El-Arab, venaient de reconnaître El Hadj ben Ganah, et avaient entraîné dans ce mouvement, bon nombre de tribus du Tell.

A partir de ce moment, l'histoire du Sahara n'est plus que celle des deux familles Bou-Okkar et Ben Ganah; nous les voyons alternativement renversés ou soutenus par les Turcs, suivant les intérêts du moment et le succès relatif des intrigues de chaque parti.

A El Hadj ben Ganah, succéda Ferhat ben Ahmed, auquel succéda Mohamed ben El Hadj ben Ganah; puis Debbah bou Okkar reçut le caftan, qui lui fut à nouveau retiré pour être rendu à Mohamed ben El Hadj ben Ganah.

Cependant, le règne de Salah Bey laisse un autre souvenir dans les Ziban. Ce bey fut le seul qui ait tenté d'établir une administration dans le pays; il poussa les indigènes à la culture. Il fit quatre voyages dans le Zab, dont il paraît avoir remarqué la fertilité; et, c'est lui, qui régla une des questions les plus importantes dans ce pays d'oasis, le partage des eaux, l'eau étant la base et le point de départ de la propriété au Sud des monts Aurès.

CHAPITRE III

Conquête française

1830-1844. — Jamais peut-être l'Afrique Occidentale n'avait été dans un état de division aussi grand qu'au moment où nos troupes débarquèrent à Sidi-Ferruch ; ce résultat était dû à la politique turque qui se contentait de récolter des impôts, sans souci de l'administration intérieure; les tribus du sud étaient devenues de véritables petits royaumes, tributaires seulement du gouvernement Ottoman.

Notre drapeau ne fut planté dans le Zab qu'en 1844. Mais, pour l'histoire de ce pays, il importe de faire ressortir les rivalités qui existaient à ce moment là entre les grandes familles qui s'y disputaient le pouvoir.

Après la prise d'Alger et après la bataille de Staouëli, le bey de Constantine, El Hadj Ahmed, fut abandonné par ses contingents kabyles et arabes. N'ayant plus autour de lui que sa garde turque, il quitta Constantine.

Dans la vallée de la Medjana, il fut cerné par un nombre d'Arabes auquel il n'aurait pu résister sans l'intervention opportune du cheikh El Arab, Mohamed ben El Hadj Ben Ganah, suivi de 800 chevaux.

Après avoir rétabli le Bey dans son palais de Constantine, Mohamed ben El Hadj, revint dans le Sahara à la rencontre de Brahim El-Guirili, ancien bey de Constantine [1], qui venait, à la tête d'un fort parti, prendre possession de son commandement.

(1) Institué par Brahim Pacha.

Cet usurpateur eut le bonheur de rencontrer sur sa route Ferhat ben Saïd, qui avait été cheikh El-Arab jusqu'à l'avènement d'El-Hadj Ahmed, et qui fit cause commune avec l'ancien bey. Il amenait, avec lui les Alh ben Ali, les Cheurfa, les Ghamra, une partie des Ouled Sahmou du Hodna et les Ouled Abdennour, séduits par l'appui moral de son nom, son prestige et sa réputation de bravoure.

C'était à l'automne 1830; la rencontre eut lieu à El-Bechira. Grâce à la trahison des Ouled Sahmou, préparée par Mohamed ben El-Hadj ben Ganah pendant la nuit qui précéda le combat, Ferhat ben Saïd essuya une défaite complète.

Il ne se laissa pas abattre par cet insuccès et se retira à Tolga. Malgré les périls de cette position désavantageuse qui le mettait entre Mohamed ben El-Hadj, retiré avec sa smala et les Sahari à El-Outaïa, et les Arab Gheraba qui lui fermaient la route du Sud, Ferhat ben Saïd envoya ses émissaires dans toutes les oasis du Zab Daharaoui et du Zab Guebli, où les Alh ben Ali, les Cheurfa et les Ramra sont propriétaires. Les fantassins de ces oasis et le goum des Ouled Saoula répondirent à l'appel de Ferhat qui, à la tête de sa troupe, franchit le col de Motrof pour déboucher directement dans la plaine d'El-Outaïa. Mohamed ben El-Hadj fut battu à El-Harima et dût se retirer à El-Kantara. La situation des partisans du cheikh El-Arab était critique. En se retirant dans le Nord, il laissait dans le Sahara les Arab Gueraba. L'été allait succéder au printemps et ces nomades se demandaient comment ils pourraient franchir le Zab et les passages de l'Aurès pour aller estiver.

Mohamed ben El-Hadj dût demander appui au

Bey de Constantine qui, comprenant l'urgence de la situation, se mit en route avec tous les goums du Tell et vint camper à Dar Azous, sur la route d'El-Outaïa à Biskra.

Ferhat ben Saïd vint occuper cette route à hauteur de la petite arête montagneuse qui limite au Nord la tribu des Ziban; la victoire fut éclatante pour le Bey de Constantine. Quatre cents tentes des Ahl ben Ali, des Cheurfa et des Ouled Zian furent capturés. Ferhat ben Saïd, traversa Biskra en toute hâte et se sauva dans la direction de M'lili. Le Bey comprit qu'il fallait profiter de la victoire et ruiner à tout jamais le parti des Bou Okkar. Les Cheurfas s'étaient retirés dans le Zab Guebli, les Ahl ben Ali et les Ghamra s'étaient réfugiés à Lichana et à Zaatcha. Le Bey marcha aussitôt sur ces deux villages. Les Sahari établirent leur camp entre l'Oued Bouchagroun et Midah. Les Gheraba prirent position au Sud du côté de Tolgə. Toutes les oasis voisines firent leur soumission et, entraînées par cet exemple, les Cheurfa abandonnèrent leurs alliées et demandèrent l'aman au Bey.

Celui-ci, n'ayant plus à compter qu'avec les Ahl-ben-Ali et les Ghamra, commença à faire couper les palmiers de l'oasis. Pendant que ce travail s'exécutait, Mohamed ben El Hadj voulut essayer des négociations; 120 cavaliers furent envoyés en Miad, à Lichana, mais ils furent gardés comme otages et le Bey fut prévenu que, s'il ne levait pas son camp, les prisonniers seraient tués depuis le premier jusqu'au dernier. La colère du Bey fut terrible en apprenant les conditions qu'osaient lui imposer les rebelles, et, sous l'impression de son ressentiment, il donna

l'ordre d'une attaque générale. Les Turcs, avec l'artillerie, devaient suivre le chemin d'Aïn-Fouhar au village de Zaatcha; les Saharis, celui qui, de la Zaouia, aboutit au même point; les Stnia, les Rahman et les Bou Azid devaient prendre le chemin du marabout de Sidi Harzallah qui vient de la direction de Farfar.

L'attaque fut commencé avec beaucoup de vigueur et les défenseurs refoulés abandonnèrent leurs jardins. Mais les progrès des assaillants durent s'arrêter aux fossés du village et devant les murs à travers les crénaux desquels un ennemi invisible tirait à coup sûr. Le Bey dut se retirer, les assiégés perdirent ce jour-là 300 hommes; les assiégeants laissèrent derrière eux 400 tués et 200 blessés.

Il fallut bien accepter les conditions qui avaient excité l'indignation du Bey. Il fut convenu que les 120 otages seraient rendus, que les Ghamra, les véritables défenseurs de Zaatcha, livreraient 30 otages et le Bey se retira avec Mohamed ben El Hadj par la route de Constantine.

Il était temps. Au moment où cette troupe, encombrée de blessés et de malades, franchissait le col d'El-Kantara, Ferhat ben Saïd, avec des forces nouvelles composées d'Ouled Naïl, débouchait dans les Ziban. Les oasis qui avaient fait leur soumission furent punies d'une amende; la caïd de Biskra dut prendre la fuite et Ahmed ben Amerali rentra en fonctions.

Pendant l'hiver de 1831 et le printemps de 1832, Ferhat resta le maître du Sahara. A la voix du marabout de Khanga, quelques montagnards de l'Ahmar Khaddou et du Djebel Chechar se soulevèrent contre Ferhat ben Saïd.

Ce dernier les dispersa et en tua quarante, dont les têtes furent envoyées au caïd de Biskra, Ahmed ben Amerali; mais Ferhat ben Saïd avait oublié de se faire renseigner sur ce qui se passait dans le Tell. Le jour où le convoi apportait ce sanglant trophé, le caïd de Biskra avait cessé de vivre et sa propre tête gisait sur les marches de sa maison.

Désireux de réparer son échec de l'année précédente, le Bey, après avoir reconstitué sa cavalerie, était revenu de Constantine avec une rapidité telle qu'il pénétra dans Biskra avant que la nouvelle de son départ n'y fut arrivée. Les 60 hommes des Ghamra laissés par Ferhat et le caïd Amerali furent massacrés. Le lendemain matin après une marche de nuit de 80 kilomètres, l'armée du Bey tombait à l'improviste à Badès sur le camp de Ben Ferhat. Tout fut pris, tentes, hommes et animaux; Ben Ferhat seul parvint à s'échapper, s'enfuit au Souf et de là se retira chez les Ouled Naïl. Sa fortune semblait perdue à tout jamais. Abandonné de tous, il fit sa soumission aux Français, mais ses démarches, bien accueillies à Alger, ne purent aboutir.

Au retour de cette expédition, le Bey prit le titre de Pacha et nomma Bey de Constantine à sa place un kabyle intrigant, Ben Aïssa, qui était loin d'avoir servi sa cause avec le même dévouement que Mohamed ben El Hadj ben Ganah. Le désappointement et le mécontentement de ce dernier furent très vifs et une rupture s'en suivit entre le nouveau Pacha et son ancien allié. Alors commença une suite d'intrigues par lesquelles le Pacha, exploitant la nouvelle de sa rupture avec Mohamed ben El Hadj, essaya d'attirer dans un piège Ferhat ben Saïd, auquel il

n'avait pas pardonné ses échecs passés. Mais ce rusé personnage ne se laissa pas prendre aux ouvertures trompeuses du nouveau Pacha.

Toutes ces menées amenèrent la mort de Mohamed ben El Hadj, qui, trompé par de fausses offres de réconcilation, se laissa entraîner à M'sila où le Pacha le reçut magnifiquement et l'empoisonna. Pour détourner les soupçons, le Pacha nomma Cheikh El-Arab le frère cadet du défunt, Bouaziz ben Boulakras. Il ne se contenta pas de cette marque de faveur, il adopta les enfants de Mohamed ben El Hadj.

A partir de ce moment, la tranquilité régna tant bien que mal dans les Ziban, jusqu'à la prise de Constantine (13 octobre 1837). A la nouvelle de cet important évènement, le Pacha, abandonné de presque tous les Arabes, ne resta plus entouré que de la smala des Ben Ganah et des Sahari.

Pendant qu'il hésitait encore sur le parti à prendre, Ferhat ben Saïd était déjà arrivé à Constantine, 14 jours après la prise de la ville, et avait fait sa soumission aux Français.

Il n'y avait plus pour le Pacha qu'une chance de salut, profiter du séjour de Ben Ferhat à Constantine, s'emparer du Zab et s'y installer. Mais, pendant qu'il s'y rendait, il apprit que Ferhat ben Saïd, doublant les étapes, avait fondu sur Biskra et s'en était emparé, lui barrant ainsi la route du Sud. Cependant, craignant les forces que le Pacha avait recrutées tout le long de sa route, Ben Ferhat songea à aller s'établir à Lichana et il quitta Biskra par la route du Zab au moment où le goum des Ben Ganah y entrait par celle du Sahara.

Le Pacha suivit les conseils des Ben Ganah qui

estimait qu'il n'y avait pas un instant à perdre si l'on voulait éviter un nouveau siège de Zaatcha; prenant avec eux toute la garnison de Biskra, ils coupèrent droit par le col de Khenizen et allèrent prendre position au Marabout de Sidi Rahal, appuyés sur les Bou Arid qui s'étaient enfermés dans leurs villages de Foughala et d'El-Amri.

Ben Ferhat peu désireux d'accepter la bataille en rase campagne s'était enfermé dans Lichana, après avoir envoyé son frère chez les Ouled Naïl afin de lui ramener du renfort.

Pour ne pas être inférieurs en nombre, les Ben Ganah envoyèrent chercher leurs partisans les Rahmane et les Selmia qui étaient sur l'Oued Itel.

Le Pacha voulait attaquer Lichana sans délai. Les Ben Ganah réussirent à obtenir qu'on attendit les renforts de l'Oued Itel, et qu'au lieu d'attaquer Lichana, on dévasterait d'abord les oasis du Zab Guebli, d'un accès beaucoup plus facile; de cette manière, tout en punissant les Cheurfa de leur infidélité, on obligerait Ben Ferhat à sortir de Lichana et accepter le combat dans la plaine.

Les Rahmane et les Selmia ne tardèrent pas à arriver et, le jour convenu, on attaqua les deux oasis de Lioua et de Sahira.

Comme l'avaient prévu les Ben Ganah, Ferhat ben Saïd vint aussitôt au secours des Cheurfa.

Battu dans la plaine, Ben Ferhat fut assez heureux pour s'enfuir et, tandis que les cavaliers qui le poursuivaient revenaient sans avoir pu l'atteindre, les gens de Sahira faisaient cesser le feu de l'infanterie turque en laissant croire que Ferhat était dans leurs

murs et qu'ils le livreraient si on voulait leur accorder l'aman.

Les pourparlers durèrent jusqu'à la nuit et, le lendemain matin, le Pacha apprit en même temps la ruse des Cheurfa et la fuite de tous ceux qu'il tenait la veille cernés dans Sahira.

Cette victoire incomplète coûta au Pacha et aux Ben Ganah une centaine d'hommes. Le parti ennemi en perdit plus de 600; ce combat est un des plus sanglants qui aient été livrés dans les Ziban.

Le Pacha, après avoir ravagé le Zab Guebli et avoir reçu la soumission du Zab Daharaoui, se retira à Saâda avec les Ben Ganah et y passa tout l'hiver.

Ben Berbech, nommé Caïd par le Pacha, étant devenu fou, fut remplacé par Abderrahman Talbi. Mohamed Sghir ben Ganah fut nommé cheikh de Sidi Okba.

Bou Abdallah, cheikh de Saoula, fut nommé cheik de tout le Zab Chergui; enfin, le Bey de Touggourt renouvela le serment d'obéissance qu'il adressait chaque année au gouvernement de Constantine.

Le Pacha et les Ben Ganah croyaient leur situation bien établie dans les Ziban, d'autant plus qu'on ne répondait que par des faux-fuyants aux ouvertures réitérées de Ben Ferhat, qui ne demandait au gouvernement français qu'une poignée d'hommes et lui offrait le Sahara.

C'est à cette époque que le nom de l'Emir Abd-el Kader commença à retentir pour la première fois dans la province de Constantine.

Exploitant le traité de la Tafna, l'Emir avait envoyé partout des émissaires annonçant qu'un Chérif, auquel des signes miraculeux avaient révélé sa mission,

venait déjà de forcer les chrétiens à une paix honteuse. Ces récits, auxquels l'éloignement donnait plus de prestige, frappèrent l'imagination de Si el Hassein ben Azouz, membre d'une des familles les plus influentes du Sahara et établi à El-Bordj depuis quatorze générations.

Il avait été élevé dans la smala de Ferhat ben Saïd et, bien que de noblesse religieuse, son éducation, au cours des pérégrinations de la vie avantureuse du grand chef arabe, en avait fait plutôt un guerrier qu'un personnage religieux.

Il dépêcha secrètement un serviteur auprès d'El Hadj Abd-el-Kader avec mission de lui dépeindre le Bey de Constantine comme un tyran dont les injustices et les cruautés frappaient la province. Il ajouta que la seule autorité digne de l'obéissance de tant de fidèles musulmans était celle de l'Emir : « Nomme moi ton Khalifat, disait-il en terminant, et je te ferai gagner de grandes richesses. »

S'étant ainsi préparé le terrain et assuré, par les réponses qu'il avait reçues, que ses propositions ne déplaisaient pas à l'Emir, il fut assez habile pour se faire envoyer auprès de lui comme émissaire par Ferhat ben Saïd.

Ses espérances furent complètement réalisées et à son retour de Médéa, El Hassein ben Azouz fut installé comme khalifa d'Abd-el-Kader par un lieutenant de l'Emir El-Barkhani, accompagné de 700 fantassins et 1,200 cavaliers.

Quant le Pacha apprit que l'Emir Abd-el-Kader envoyait des troupes dans les Ziban, il ne songea plus qu'à se retirer dans le Tell. Mais ne voulant laisser aucune ressource aux troupes devant les-

quelles il battait en retraite, il alla camper avec toute son armée dans les oasis des Ziban et y fit détruire les cultures.

El Berkani, qui était alors à Bitam, songea bien à attaquer le Pacha, mais il était conseillé par Ferhat ben Saïd et El Hassein ben Azouz qui n'avaient de haine que pour les Ben Ganah. Ceux-ci ne voulaient pas se retirer dans le Tell sans emmener avec eux les Bou Arid et leur plus fidèle tribu, les Gheraba. Ils se portèrent du côté des premiers qui étaient concentrés à Foughala et à El-Amri. Pour y arriver plus tôt, ils avaient pris par M'doukal et Khenguet-Djouchni; mais ils arrivèrent trop tard, El Berkani avait déjà lancé sa nombreuse cavalerie par le col de Sadouri, et les Bou Azid étaient cernés quand les Ben Ganah arrivèrent.

Grâce à l'entremise de la zaouïa de Tolga, les habitants de Foughala et d'El-Amri furent épargnés; ils durent cependant payer la diffa et promettre d'abandonner le parti des Ben Ganah.

Instruits par cet exemple, les Rahmane et les Selmia, toujours campés sur l'Oued Itel, firent leur soumission au lieutenant de l'Emir, mais des émissaires secrets firent connaître aux Ben Ganah que cette démarche, imposée par les circonstances, ne serait qu'apparente et qu'ils pouvaient toujours compter sur eux.

El Berkani se dirigea sur Biskra qu'il ne fit que traverser. Il avait appris qu'un immense convoi de bagages appartenant au Pacha et aux Ben Ganah était encore dans les gorges d'El-Kantara. L'endroit lui parut trop bien choisi pour laisser échapper l'occasion de s'en emparer. Il arriva trop tard et il se contenta

de piller les malheureux villages d'El-Kantara. Rappelé par Abd-el-Kader, il quitta El Hassein ben Azzouz en lui laissant un bataillon de 200 réguliers et deux canons.

Ferhat ben Saïd s'aperçut alors que son allié Hassein l'avait joué en le devançant auprès d'Abd-el-Kader, et il reprit ses négociations avec le gouvernement français. Le rusé Hassein se doutait du plan qu'allait suivre son ancien maître. Les lettres écrites au gouvernement français par ce dernier furent saisies par le khalifa d'Abd-el-Kader et Ferhat, arrêté, fut emprisonné par l'Emir.

Resté seul maître du Sahara, Hassein ben Azzouz s'occupa d'enrôler des soldats et, avec ces moyens d'intimidation, il entreprit des négociations avec les Gheraba; plusieurs familles influentes lui firent leur soumission. Le reste de la tribu fut razzié et perdit 50 hommes. Le produit de la razzia s'éleva à 400 chameaux et 1,200 moutons.

Ce système de razzia plut extrêmement à Hassein ben Azzouz; il lui assurait une fidélité sans bornes et un zèle à toute épreuve de la part de ses soldats, qui se partageaient le butin; mais il fut la cause de la prompte décadence de son parti. Les attaques irraisonnées devinrent bientôt des vols à main armée et ses alliés l'abandonnèrent l'un après l'autre.

Qu'étaient devenus, pendant ce temps, et l'ancien Bey de Constantine, auquel nous ne donnerons plus le titre de Pacha, et les Ben Ganah?

Le premier avait entrepris, mais en vain, des négociations avec le Bey de Tunis. « Viens à moi avec « confiance, lui avait-il été répondu, je te donnerai « un territoire où tu pourras vivre honorablement;

« quant à faire la guerre aux Français, il y a entre « eux et moi des traités qui s'y opposent. »

Le malheureux prince écrivit aussi à Constantinople, ce fut peine perdue.

Cependant, les Ben Ganah lui restèrent fidèles jusqu'au dernier moment. C'est à tort qu'on les accuse d'avoir pressé El Hadj Ahmed de quitter le Dir où il avait encore des tribus fidèles à sa cause; Mohamed Srir ben Guidoune, qui fut plus tard caïd de Biskra, alla au contraire au-devant des Bou-Arid, des Rahmane et des Selmia qu'il ramena au Bey et avec lesquels ce dernier put lever les impôts que les populations ne consentaient à payer qu'en présence de la force armée.

Mais quand vint l'automne de 1838, les Ben Ganah ne purent empêcher leurs nomades de rentrer dans le Sahara. Leur smala retarda autant qu'elle le put son départ, mais il fallut céder à la force des choses et l'ancien Bey dut dire adieu à ses alliés.

Le lendemain même, comprenant bien que tout espoir était perdu pour le gouvernement turc, les Ben Ganah se présentèrent au général de Négrier qui, préparé d'avance à cet évènement, accueillit favorablement leurs offres de soumission. Il fut malheureusement remplacé par le général Galbois, dont l'arrivée et l'installation retardèrent les négociations et ce ne fut qu'au commencement de l'automne qu'ayant laissé les nomades s'en aller seuls dans le Sahara, ils vinrent faire leur soumission (décembre 1838). Depuis, les membres de cette famille sont restés toujours fidèles à la France.

Nommé Ckeikh El Arab, avec le commandement des régions du Sud, Bou Aziz ben Ganah s'empressa

de faire annoncer dans les Ziban que l'autorité française venait de l'investir de la dignité de Khalifa. Les émissaires tombèrent entre les mains d'Hassein ben Azzouz, qui occupait encore la majeure partie du territoire, et eurent la tête coupée, mais la nouvelle n'en fut pas moins connue dans tout le Sahara.

L'hiver de 1838 à 1839 ne fut signalé par aucun évènement important. Au printemps de 1839, les Douada vinrent au-devant des Gheraba pour les aider à franchir les défilés de l'Aurès. Ils passèrent le col de Kheniren, trouvèrent El Hadj Bey, frère de Ferhat, installé au milieu des Ouled Sidi Sliman, fraction des Cheurfa, razzièrent cette fraction et s'établirent à Doucen, rendez-vous donné aux nomades du çoff Ben Ganah.

Hassein ben Azzouz vint aussitôt prendre position à Sidi Ranah. Il comptait sur l'appui des Cheraga, aux yeux desquels il avait fait valoir sa situation de Khalifa de l'Emir. Mais les Ben Ganah l'avaient prévenu et la situation d'Abd-el-Kader, qui ne pouvait alors envoyer aucun secours à son Khalifa, avait été habilement représentée par eux aux Arab Cheraga. Aussi, lorsque Hassein ben Azzouz voulut entraîner ces derniers contre les Gheraba, engagés dans le col de Kheniren, les Cheraga refusèrent-ils de marcher. Furieux, Hassein ben Azouz fit tirer sur eux par ses askers; cette maladresse le priva à tout jamais de l'espoir de se réconcilier avec ses anciens alliés. Les Ben Ganah et leur çoff purent donc continuer tranquillement leur route vers le Tell. Ils revinrent à l'automne, et l'hiver se passa sans incident.

Au printemps de 1840, Ahmed ben El Hadj ben Ganah vint au devant des Gheraba pour les réunir

et les amener devant le Tell. Hassein ben Azzouz, désireux de venger son échec de l'année précédente, avait écrit au Khalifa de l'Emir, dans le Hodna, de lui envoyer tous les goums disponibles. Ces goums arrivèrent trop tard, les Gheraba avaient dû franchir les crêtes nord des Ziban. Un combat sanglant eut lieu sur les bords de l'Oued Salson, au Nord de la plaine d'El-Outaya. Les Ben Ganah disposaient d'un effectif de 1,200 cavaliers et de 900 fantassins. Ben Azzouz avait avec lui 500 réguliers avec du canon, 1,000 cavaliers et 800 fantassins des régions du Zab et du Hodna.

Hassein ben Azzouz fut honteusement battu et faillit être fait prisonnier par Si M'hammed ben Bou Aziz ben Ganah; deux canons, trois drapeaux et tout le bagage de l'ennemi restèrent aux mains des vainqueurs qui, de leur côté, eurent de grosses pertes [1].

Cette victoire eut un immense retentissement; elle assura d'une manière définitive la prépondérance des Ben Ganah et si quelques combats eurent encore lieu les années suivantes, cela tient à l'empressement que mirent les nomades à conduire leurs troupeaux dans le Tell, empressement qui les empêcha de poursuivre les vaincus et de profiter de leur succès.

Quand il apprit les événements qui venaient de se produire, Abd el Kader mit Ferhat ben Saïd en liberté afin de donner un nouvel essor aux intrigues et aux agitations du Sahara; celui-ci, El Hadj Mustapha ben Kharoubi et Hassein ben Azzouz se réunirent à l'automne suivant à Salia, pour empêcher le retour

(1) Ernest Mercier, *Histoire de Constantine*, p. 488.

des Gheraba dans le Sahara. Ils avaient été rejoints par Hamed bel Hadj, khalifa de Sidi Okba, dont l'influence s'était augmentée d'une partie de celle perdue par Azzouz.

Les Gueraba ne purent forcer le passsage; mais tandis qu'on les attendait dans les défilés de Bellerma, ils passèrent par Chergua, M'soussa, l'Oued el Roubar, tête de l'Oued El Arab, et, débouchant dans le Zab Guebli, allèrent prendre position sur l'Oued Itel. Puis, ralliés par l'Agha de Touggourth, les Selmia et les Rahmane allèrent guerroyer dans les oasis du Souf, tandis que les Bou Azid gardaient les troupeaux sur l'Oued Itel.

La conséquence de l'adroite manœuvre des Gheraba faillit ne pas leur être favorable. En effet, au printemps de 1841, tandis qu'ils étaient enfoncés dans le Sud, les Cheraga faisaient dévorer les récoltes des Ziban, y recueillaient l'impôt; les Gheraba risquaient donc de ne pouvoir regagner, au commencement de l'été, leurs pâturages du Tell, desquels ils étaient désormais séparés par leurs ennemis.

A cette époque, la fortune de Hassein ben Azzouz était à son déclin. Le Khalifa de Sidi Okba conçut le dessein de le remplacer comme lieutenant de l'Emir dans le Sahara, et, comme Ferhat ben Saïd le génait, il résolut naturellement de s'allier aux Ben Ganah.

Ses propositions furent accueillies avec empressement et les Ben Ganah accoururent au rendez-vous fixé à Biskra.

A cette nouvelle, Ferhat ben Saïd se retira à Tolga; le Cheikh el Arab avait cantonné ses goums à Chetma et à Filiach; les Lakdar qui l'avaient rallié étaient campés au pied du bordj Turc et les Ahl ben Ali, autour de Cora.

Cette dispersion permit à Ferhat ben Saïd, qui était venu en reconnaissance à Aïn Oumach, de fondre sur les Lakdar qui, surpris et taillés en pièces, s'enfuirent abandonnant leurs troupeaux.

Sans perdre de temps, Ferhat ben Saïd, suivi des cavaliers d'Abd-el-Kader et des goumiers dont les chevaux n'étaient pas encore fatigués, s'avança à travers les palmiers de l'oasis jusqu'au campement des Ahl ben Ali. Profitant de la surprise de ces derniers, il vint au milieu d'eux, leur fit croire qu'il était à la tête de forces importantes, leur reprocha leur désobéissance à son égard et leur offrit le pardon : « Chargez vos tentes et suivez-moi, ajouta-t-il en terminant ». Subjugués les Ahl ben Ali obéirent et se mirent en route pour le Zab.

Pendant que ces événements se passaient, les Lakdar, dépouillés au fort Turc, étaient allés donner l'alarme au camp des Ben Ganah. Le Cheikh el Arab apprend la nouvelle à Chetma. Tout d'abord, il refusa d'y croire. Cependant, le doute ne lui étant plus possible, il rassembla à la hâte ses cavaliers et se mit en route pour Biskra. En arrivant à Labia, il vit, sur la berge opposée, le convoi des Ahl ben Ali qui se retirait vers le Sud. Croyant à une trahison, il cessa la poursuite et le lendemain prit la route du Tell.

Au mois de juillet suivant Hassein ben Azzouz, tombé entre les mains de Sidi Mokrani, khalifa de la Medjana, fut livré aux Français par ce dernier.

Le moment semblait venu pour les Ben Ganah de prendre leur revanche. Après s'être concertés avec ben Ahmed ben El Hadj, khalifa de Sidi Okba, ils se mirent en marche vers le Sud. Ferhat ben Saïd, installé à Biskra préféra abandonner cette ville et

attendre l'ennemi dans le Zab Daharoui; il y était plus à portée pour recevoir des secours de l'Ouest. Il était en même temps plus éloigné du Zab Chergui et des oasis de la rive gauche qui obéissaient à Ben Ahmed ben El Hadj; il se retira à l'Aïn Khedidja, au sud de Tolga. Les Ahl Amour campèrent entre El-Amri et El-Bordj et les Ouled Naïl au nord d'El-Amri.

Après avoir envoyé des reconnaissances pour se renseigner sur les positions et les forces de l'ennemi, les Ben Ganah débouchèrent dans le Zab, battirent les Ouled Naïl et leur enlevèrent 30,000 moutons; ils les poursuivirent et les harcelèrent jusqu'à Doucen et ils revinrent camper devant El-Amri. Ils s'attendaient à un retour offensif des Ouled Naïl, qui eut lieu, en effet, et fut repoussé avec succès.

A ce moment, arriva Ben Ahmed ben El Hadj avec ses contingents du Zab Chergui; il fit sa jonction avec les Ben Ganah. A cette nouvelle, les Ahl Amour abandonnèrent Ferhat, qui n'ayant plus autour de lui qu'une cinquantaine de fantassins dut s'enfuir la nuit à Sahira et de là aux Ouled Djellal. Ce succès eut un immense retentissement.

Les Cheraga se rallièrent aussitôt aux Ben Ganah et le Zab entier leur fit sa soumission. Au retour de leur estivage dans le Tell, ils apprirent que Ferhat ben Saïd avait été assassiné chez les Bou Azid qu'il avait essayé de gagner à sa cause.

Les discussions étaient loin d'être terminées; au moment où ils apprenaient la mort de leur principal ennemi, les Ben Ganah se découvrirent un rival nouveau : Ben Ahmed bel Hadj, khalifa de Sidi Okba, que la moitié de Biskra demandait comme Caïd pour

faire pièce à Ahmed bel Hadj ben Ganah. Ils apprenaient aussi que ce rival entretenait une correspondance suivie avec Abd-el-Kader. L'effet s'en fit bientôt sentir et, en janvier 1842, le khalifa de l'Emir dans le Hodna, se dirigeant sur les Ziban, arriva à M'doukal.

Les Ben Ganah rappelèrent leurs nomades du Sud; mais les contingents qui leur furent envoyés ne leur permettant pas de tenir la campagne, ils se réfugièrent dans le Tell au moment où le khalifa de l'Emir pénétrait dans les Ziban par le col de Ben Rezel et faisait son entrée à Biskra sans coup férir. Ben Ahmed bel Hadj fut solennellement proclamé khalifa d'Abd-el-Kader dans les Ziban; n'osant poursuivre les Ben Ganah dans le Tell, il fit brusquement irruption dans le Zab Daharaoui où le Cheikh El Arab comptait un grand nombre de partisans.

En passant auprès des oasis de Lichana et de Farfar, quelques coups de fusil furent échangés. Devant Tolga une action assez vive s'engagea. Les assaillants avaient déjà perdu 50 hommes et comptaient 200 blessés, lorsque Ali ben Amar, cheikh des Khouan de l'ordre de Si Abderrahman, sortit de sa zaouia, drapeaux en tête et entouré de ses tolba, pour intervenir pacifiquement entre les combattants; mais, au moment où il franchissait les premiers murs de clôture, il reçut une balle qui le tua net.

Ce crime de lèse religion exaspéra au plus haut point le fanatisme des gens de Tolga. Effrayés, les assaillants se retirèrent et rentrèrent à Biskra. Le khalifa de l'Emir, qui ne tenait pas à continuer une campagne qui ne lui rapportait rien, profita de cette accalmie et rentra dans le Hodna en laissant 400 réguliers à Ben Ahmed bel Hadj.

L'automne de 1842 était arrivé; les Ben Ganah revinrent vers le Sud avec leurs nomades, et, prenant la rive gauche de l'Oued Biskra, se dirigèrent sur Sidi Okba, où le khalifa de l'Emir s'était enfermé avec ses troupes.

Au lieu d'attaquer de vive force l'oasis, les Ben Ganah préférèrent obliger les habitants à en sortir en les cernant et en détournant le canal qui leur amenait l'eau; mais c'était se condamner à attendre au moins quinze jours sous les murs de Sidi Okba. L'attaque ne fut pas heureuse et ils durent se retirer laissant un grand nombre de blessés sur le champ de bataille. Le restant de l'hiver, les nomades restèrent groupés à Saâda autour du Çheikh El Arab.

Le printemps de 1843 leur permit de remonter vers le Nord et, tandis qu'un émissaire allait à Constantine solliciter des secours, les Ben Ganah razzièrent les oasis de la rive gauche, firent dévorer leurs récoltes et abatirent les palmiers. Bien que leur ambassadeur auprès du gouvernement à Constantine n'ait rapporté que des lettres remplies de promesses, les Ben Ganah voulurent encore tenter un effort contre Sidi Okba.

Ils réussirent cette fois à décider les nomades à attendre quinze jours, bloquèrent l'oasis et détournèrent l'eau. Leur plan faillit réussir; déjà une première sortie avait été repoussée; mais la ville étant mal investie, ses défenseurs purent communiquer avec quelques ennemis du çoff des Ben Ganah qui étaient restés à la casbah de Biskra. Ceux-ci tirèrent des coups de fusil et attirèrent à eux l'armée des Ben Ganah. Pendant ce temps, une sortie générale des gens de Sidi Okba causait une panique extrême

dans les rangs des Ben Ganah, qui durent se retirer à Lichana.

Cet échec faillit avoir de graves conséquences : habilement travaillés en sous main, les nomades, à l'exception des Cheurfa et de la Smala, déclarèrent qu'ils étaient las de ces luttes continuelles où ils risquaient leur vie et qui ne leur rapportaient que la ruine. Ils refusèrent de marcher de nouveau si on ne leur payait pas la « dia » des morts et si on ne les indemnisait pas des blessures qu'ils avaient reçues.

Cette année, mal commencée pour les Ben Ganah, fut encore marquée par un événement malheureux, la mort de Si M'hamed ben Bou Aziz ben Ganah, dont les bons conseils et l'énergie dans les combats manquèrent souvent par la suite dans sa famille.

1844. — Au printemps de 1844, et après une dissension passagère qui faillit mettre à jamais la brouille entre les Saharis et les Zemoul, le gouvernement français se décida enfin à une expédition dans le Sahara.

Le duc d'Aumale, commandant la province, après avoir fait occuper Batna, demanda 100 chameaux au Cheikh El Arab; ce dernier envoya des ordres en conséquence aux nomades campés dans le Sahara. Les chameaux furent réunis; mais quand ils passèrent les gorges d'El-Kantara, ils tombèrent entre les mains des Lakdar et des Ouled Sultan que le Bey avait postés sur leur route.

Le 21 février, 4 compagnies d'élites, 200 chevaux et le goum des Douada surprirent les Lakdar auprès du ksour et les dispersèrent Le lendemain, aux Ta-

marins, ils retrouvèrent les chameaux tombés aux mains de l'ennemi et s'en emparèrent après une brillante escarmouche.

La colonne put donc se mettre en route le 25. Elle était composée de 2,400 hommes d'infanterie (2e de ligne, légion étrangère, tirailleurs indigènes), de 600 chevaux (3e chasseurs et 3e spahis), 4 pièces de montagne et 2 pièces de campagne; elle arriva le 29 à El-Kantara. Sur la route, le colonel Bouscarin avait razzié les Lakdar avec les tirailleurs et les spahis. Les habitants d'El-Kantara, loin d'opposer la moindre résistance, se hâtèrent de faire leur soumission.

Le 4 mars, le duc d'Aumale entrait à Biskra sans coup férir.

Mohammed Srir, khalifa d'Abd-el-Kader, avait quitté cette ville depuis cinq jours, avec ses troupes régulières et s'était réfugié dans l'Aurès. Il avait vainement tenté d'amener avec lui la population qui nous reçut à bras ouverts. Le soir même, les députations de toutes les petites villes des Ziban et de toutes les tribus nomades, sans exception, étaient dans notre camp, demandant le pardon de toutes leurs fautes, l'autorité et la protection de la France. *(Rapport du duc d'Aumale).*

L'arrivée d'une colonne importante à Biskra changea la face des choses et détruisit d'un seul coup tout le prestige que le khalifa de l'Emir avait gagné dans la période qui venait de s'écouler.

Les oasis du Sahara n'en pouvaient plus; elles avaient chaque année supporté le poids de la lutte et Ben Ahmed ben El Hadj ne put désormais trouver d'échos que dans l'Ahmar Kaddou, chez les kabyles qui, réfugiés dans leurs montagnes, n'avaient pas eu trop à souffrir des guerres précédentes.

Le duc d'Aumale comprit qu'il ne pouvait laisser le khalifa de l'Emir installé aux portes de Biskra et il se décida à punir les M'chounech pour avoir donné asile aux rebelles. Le 12, une reconnaissance composé d'un bataillon et de 150 chevaux, fut reçue à coups de fusils. Comme elle se retirait, son but n'étant pas d'engager l'attaque mais bien de reconnaître la position, Ben Ahmed ben El Hadj ne manqua pas d'exploiter aux yeux des Arabes les apparences de cette manœuvre et en fit une victoire dont la nouvelle excita au plus haut degré le fanatisme des gens de la montagne. Aussi, lorsque le duc d'Aumale se présenta devant la ville, avec une colonne de 1,200 hommes et 400 chevaux, éprouva-t-il une résistance opiniâtre et il fallut toute l'énergie de nos troupes pour vaincre à la fois cette résistance et les obstacles naturels du sol. La victoire de M'chounech nous coûta 6 tués et 16 blessés. Ben Ahmed s'enfuit dans la montagne et nos troupes occupèrent pendant quelques jours le village conquis.

De retour à Biskra, le duc d'Aumale posa les premières bases de l'organisation administrative du Cercle. Les choses furent réglées de manière à investir le Cheikh el Arab d'une autorité que ses services permettaient de lui donner avec confiance, tout en laissant le Commandant supérieur exercer sur ses actes une surveillance continuelle qui donnait aux populations les garanties qu'elles réclamaient. Les droits de chaque fonctionnaire, la qualité de l'impôt, l'exercice de la justice, les migrations annuelles des nomades furent réglés avec autant de précision que possible. Les biens des émigrés, qui ne furent pas

rentrés le 25 mars, furent confisqués. On créa une compagnie de tirailleurs de 300 hommes commandée par un officier français et destiné à garder la casbah.

Malheureusement les mauvaises nouvelles reçues de Batna forcèrent à évacuer Biskra.

Après le départ du duc d'Aumale, le commandant Thomas resta encore une vingtaine de jours à Biskra qu'il quitta à son tour en laissant le commandement du détachement au lieutenant Petitgand.

La facilité, avec laquelle, pour recruter des indigènes, on enrôlait tous les déserteurs de l'armée de Ben Ahmed ben El Hadj, inspira à ce dernier l'idée d'envoyer de faux déserteurs pour emboucher la garnison; cette ruse réussit. Le 12 mai, à 2 heures du matin, 150 hommes du khalifa arrivèrent à la casbah. Presque toute la garnison était complice. La résistance fut impossible pour les soldats français et les quelques tirailleurs restés fidèles. Tous furent massacrés à l'exception du sergent-major Pelisse, qui réussit à gagner Tolga avec le Caïd de Biskra, et 3 artilleurs épargnés pour servir à la manœuvre des canons. Dès le lendemain, le khalifa arriva à la casbah et s'occupa avec activité d'en enlever le matériel et les approvisionnements. Il eut raison de se hâter. Le 18 mai au matin, il dut s'enfuir au moment où notre cavalerie débouchait au galop dans l'oasis. C'était la colonne ramenée à Biskra par le duc d'Aumale; ce prince y séjourna une semaine qui fut employée à compléter l'organisation administrative du pays.

Il laissa au Cheikh El Arab le commandement des Ziban, y compris le Zab el Chergui et les nomades du Sud. Cette immense autorité était contrebalancée

par l'influence d'un personnage religieux Si Mokrani, qui plus tard joua un si grand rôle dans l'histoire du Hodna et de la vallée de la Medjana. A ce personnage fut confié le commandement du Hodna, des Sahari, de M'doukal, d'El-Kantara, d'El-Outaïa, des Beni-Ferah et de toute la région de l'Oued Abdi inférieure; son territoire s'étendait jusqu'aux portes de Biskra. Le Zab Chergui, si longtemps refuge des rebelles, avait été partagé entre les deux branches rivales des Ouled Saoula.

L'Ahmar Khaddou, le Djebel Chechar à l'Est, les Ouled Zekri au Sud-Ouest étaient insoumis. Les Ouled Derradj, bien qu'ayant donné l'assurance de leur sympathie pour le nouveau gouvernement, étaient sur la limite entre l'obéissance et l'insoumission.

Le Bey de Touggourt reconnaissait la suzeraineté de la France et consentait à payer à ce gouvernement un tribut, comme il en payait un au Bey de Constantine. Il était obligé d'accepter cette suzeraineté parce que les sédentaires de Touggourt et du Souf n'auraient pas pu se procurer des grains, s'ils n'avaient pas pu aller sur les marchés du Tell.

A la suite de la trahison de Biskra, beaucoup d'indigènes s'étaient enfuis; leurs biens furent frappés de séquestre. Le 16 juin, 200 hommes de la garnison, soutenus par un peloton de chasseurs et un peloton de spahis, se rendirent à Sidi-Okba et y chargèrent 230 mulets de grains, appartenant aux émigrés. De plus, Ben Ahmed ben El Hadj avait ensemencé un terrain à El Habel, sur la route de Biskra à Mehammed, la récolte en fut donnée au Caïd des Ouled Saoula.

Le 30 juin, à la pointe du jour, Ben Ahmed ben El Hadj tomba sur les villages de Droub et d'El-Habel et mit en fuite les habitants. Le 20 juillet il se présenta de nouveau à Khangua, chez les Ouled Sidi Nadji, s'empara de leurs maisons, les pilla et se retira en toute hâte dans la montagne. Il fallait agir rapidement et empêcher la suite d'une série de coups de mains aussi audacieux. En attendant que leur auteur fut puni lui-même, le duc d'Aumale frappa ses complices. Les deux villages de Zeribet el Oued et de Liana ne s'étaient pas portés au secours de leurs voisins, les Khangua; le duc d'Aumale infligea 1,500 francs d'amende au premier et 2,000 francs au second. Depuis cette époque jusqu'à la fin de l'année 1844, la tranquillité ne fut plus troublée que par des vols et des assassinats étrangers à la politique. Ben Ahmed ben El Hadj, remonté dans ses montagnes, gardait un silence inquiétant. Les renseignements fournis sur son compte avaient annoncés qu'il entretenait des relations avec l'ancien Bey de Constantine et on s'attendait, d'un moment à l'autre, à le voir reprendre la campagne avec des forces nouvelles.

1845. — Au commencement de l'hiver, les montagnards de l'Ahmar Kaddou firent des offres de soumission; malheureusement, elles n'étaient appuyées par aucune garantie et elles furent soupçonnées de n'être pas sincères. Aussi, furent-elles repoussées.

L'hiver fut dur, la neige envahit les hauteurs, et les gens de la montagne, n'osant pas emmener paître leurs troupeaux dans la plaine, située au Nord, crurent plus prudent de descendre dans le Zab Chergui.

Le 4 février, les goums des Ahl ben Ali et les Khiala de Biskra enlevèrent 100 moutons aux Touaba puis se rabattirent sur M'chounech, razzièrent encore 400 moutons et se retirèrent sans être poursuivis.

A cette époque, les Mememcha firent des offres de soumission. Cet évèvement n'intéresse l'historique des Ziban que parce que le Commandant supérieur de Biskra dut faire des démonstrations dans le Zab Chergui pour appuyer la colonne du général Bedeau, et parce que les succès de cette colonne amenèrent une nouvelle pacification de l'Aurès.

Malgré de grands désordres qui éclatèrent au mois de novembre dans le Hodna, le contre-coup de la grande insurrection de 1845 ne se fit pas trop sentir dans les Ziban. Cette révolte se termina, d'ailleurs, par la victoire de notre allié Si Mokrani, contre Si Saad ben Tobbaïn, agent de Bou Maza. Craignant une nouvelle attaque, Si Mokrani s'enferma dans l'oasis de Mdoukal et y resta longtemps bloqué.

1846. — L'année 1846 amena la soumission des Ouled Djellal et celle de Sidi Khaled.

La tribu des Ouled Amor et Saïd n'avait cessé depuis l'occupation française de donner la main à Ben Ahmed ben El Hadj. Il fut décidé qu'elle serait punie de sa complicité et, le 5 mars, le commandant de Saint-Germain, avec le bataillon d'Afrique, les spahis et les goums de Bou Hadidja, après une marche rapide, bloqua le village d'El-Faya qui fut enlevé d'assaut et pillé. Les Ouled Amor fournirent encore 15 otages et payèrent 10,000 francs d'amende.

Les relations d'Abd-el-Kader avec la grande confé-

dération des Ouled Nail Cheragua ou Ouled Zekri entretenaient dans cette tribu un esprit d'indiscipline et d'insoumission qu'il fallait réprimer. Leurs coups de main répétés devenaient de plus en plus audacieux. Le 24 septembre, 70 cavaliers, 4,500 fantasins vinrent enlever les troupeaux de l'oasis d'Ounach. Malheureusement l'absence d'une cavalerie régulière à Biskra empêchait de poursuivre ces insaisissables nomades qu'aucun obstacle dans le Sud n'empêchait d'échapper à l'action de nos colonnes. On s'y prit d'une autre façon pour les punir; les Ouled Zekri furent exclus du cercle de Biskra et de Sétif. C'était leur interdire l'accès du Tell et condamner leurs troupeaux à une ruine imminente. Les Ouled Zekri essayèrent d'échapper à cette sévère mesure en se disséminant au milieu des autres tribus; mais leur ruse fut découverte et les Ouled Moulet qui y avaient prêté la main furent razziés; on leur enleva 2,000 moutons.

Tandis que le Zab Guebli était troublé par les incursions des Ouled Zekri, le Zab Chergui était l'objet de coups de main audacieux de la part des Nememcha.

Une première fois, le commandant de Saint-Germain était sorti de Biskra avec une compagnie d'infanterie, un peloton de spahis et un goum, et était allé se poster à Liana. Les Nemencha s'étaient enfuis, mais la colonne française, insuffisamment forte, ne put se lancer à la poursuite des fuyards ; elle dut rentrer à Biskra. Quelques jours après, les Nememcha se présentèrent devant Liana sous la conduite d'un Chérif Ahmed ou Belkacem ; les gens de Liana firent bonne contenance : deux attaques de l'extérieur

échouèrent, mais les munitions manquèrent dans le village et les habitants durent l'évacuer pendant la nuit. Le Chérif tourna alors ses vues sur Khanga devant lequel il mit le siège le 7 novembre.

Une colonne dût partir de Biskra ; le 8 novembre au soir, le commandant de Saint-Germain arrivait sur l'Oued El Arab avec 500 baïonnettes et 200 chevaux. A cette nouvelle, le Chérif leva précipitamment le camp. Les gens de Khanga reprenant courage s'élancèrent à sa poursuite. Au coucher du soleil, le commandant de Saint-Germain lança son goum en avant et le suivit avec son infanterie. La bande des Nememcha fut bientôt rejointe ; la tente du Chérif, 2,000 moutons, 30 chameaux, tombèrent entre nos mains.

Cette expédition, couronnée de succès et menée avec une rapidité incroyable, fut une leçon d'une grande utilité. Elle prouva aux villages voisins de Biskra que la protection française était efficace : elle enseigna en même temps aux nomades insoumis que le rayon d'action de notre nouveau poste s'étendait jusqu'au sein même de leurs pâturages.

Avant de rentrer à Biskra, le commandant de Saint-Germain fit encore une pointe vers l'Est et tomba à l'improviste sur un douar des Nememcha auquel il enleva 100 tentes, 200 chameaux et 3,000 moutons. Les oasis de Liana et Khangua furent fortifiées. Les habitants qui s'étaient enfuis y rentrèrent en masse et, ayant laissé ces villages dans les meilleures conditions de défense possible, le commandant de Saint-Germain reprit, le 24 décembre, le chemin de Biskra.

1847. — Un jeune et simple derwich, venu on ne sait d'où, vivait, depuis quelques temps, au milieu des Cheurfa, chez une vieille femme, veuve, bonne musulmane, qui l'avait accueilli chez elle pour faire une bonne œuvre. C'était Si Mohamed ben Abdallah, le Chérif nommé Bou Maza, l'instigateur et le chef de la révolte du Dahara. Il menait une vie aussi édifiante que possible et ne parlait à personne; il priait du matin au soir, se nourrissait des offrandes qu'on lui apportait et en enrichissait la pauvre femme qui lui avait donné asile. Sa manière de vivre, ses extases, ses prières continuelles, finirent par lui acquérir une certaine réputation de sainteté qui grandit de jour en jour.

Un beau soir, dans un festin offert par un voisin à un grand nombre de convives, il se leva tout à coup et, d'un ton inspiré, annonça qu'il était le Sultan choisi par Dieu pour exterminer les Français et rétablir le triomphe de la foi musulmane. La prédication terminée, la foule se dispersa avec un vague pressentiment que d'étranges événements allaient s'accomplir et chacun secoua sa vieille foi endormie; la nouvelle vola de montagne en montagne et bientôt, sous les gourbis du Dahara comme sous les tentes de la plaine, il ne fut plus question que de l'Envoyé de Dieu, le Sultan Mohamed ben Abdallah.

La révolte éclata; un moment circonscrite dans la région d'Orléansville, elle devint bientôt générale et quelques mois plus tard, Bou Maza, pressé par la colonne de Médéah, dut se jeter chez les Ouled Naïl. Le Caïd de Biskra fut envoyé avec un goum pour couvrir les oasis des Ouled Djellal, déjà réunies par l'approche de l'agitateur.

Mais le nom de Bou Maza avait glacé tous les courages et nos goumiers prirent honteusement la fuite quand ils aperçurent à l'horizon le drapeau du Chérif du Dahara. Bou Maza entra sans coup férir chez les Ouled Djellal; la population, préparée par la zaouia de Si Moktar ben Abderrahman, le reçut comme un envoyé de Dieu.

Dès qu'il eut connaissance de l'arrivée prochaine du Chérif, le général Bedeau donna l'ordre au général Herbillon, commandant la subdivision de Batna, de se porter en toute hâte dans les Ziban. Le 5 janvier 1847, le général Herbillon se mit en route; laissant Biskra à l'est, il se dirigea directement d'El-Outaya sur Tolga et le 10, il arriva aux Ouled Djellal. A l'arrivée de nos troupes, Bou Maza s'était retiré sur l'Oued Itel; mais, sous l'empire de l'excitation causée par son arrivée et par ses discours, les indigènes des Ouled Djellal s'étaient trop compromis pour pouvoir reculer. Le général Herbillon prit position sur les escarpements de la rive droite de la rivière, à 300 mètres environ de l'oasis; du camp on n'apercevait que le minaret du village. Après cinq heures de pourparlers, il fut hors de doute que les Ouled Djellal ne céderaient qu'à la force.

Avant de commencer effectivement l'attaque, le Général voulut essayer tout d'abord l'effet d'une démonstration offensive. Mais ce mouvement d'assaut ne réussit pas comme on anrait pu l'espérer. La colonne, opérant par le Nord, se trouva engagée si sérieusement que le général Herbillon dut, pour la dégager, attaquer vivement le village par le Sud. Au lieu d'une démonstration, cette journée fut un sanglant combat qui nous coûta 70 hommes; parmi

lesquels un officier supérieur, le commandant Billon. Les Ouled Djellal furent néanmoins intimidés et le soir même ils demandèrent l'aman. Il leur fut accordé à la condition de payer 50,000 francs et de livrer 24 otages. Dès le 11, au soir, les conditions étaient exécutées.

Renforcé de deux bataillons, le général Herbillon, par une marche forcée, se porta à Mengoub, sur l'Oued Itel; Bou Maza ne se laissa pas surprendre et suivi de quelques cavaliers seulement, il reprit la route du Chélif.

L'année 1847 fut encore marquée par la sortie d'une colonne de Biskra, sous les ordres du colonel Sonnet. Elle devait opérer contre les Nememcha, de concert avec deux colonnes parties l'une de Batna, l'autre de Tébessa. Mais la grande expédition de Kabylie interrompit ces démonstrations au moment où l'on allait peut-être remporter un éclatant succès. Parti le 27 mars, le colonel Sonnet rentra à Biskra le 27 avril. Le reste de l'année de 1847 s'écoula sans aucun événement important dans le cercle de Biskra.

1848. — Nous avons dit quels étaient en 1844 nos rapports avec le Bey ou mieux avec le cheikh de Touggourt. Nos relations avec lui étaient bonnes; ce Chef nous payait régulièrement son tribut annuel. Dès la fin de 1847, il eut l'idée d'exploiter sa situation auprès nous pour étendre sa domination sur l'oasis voisine, Temacin, la rivale de Touggourt commandée alors par un Cheikh de la même famille. En janvier 1848, il obtint, l'appui de nos nomades pour attaquer Temacin qui vint à composition et paya 80,000 francs. Cette somme était, paraît-il, destinée à

solder les auxiliaires qui avaient aidé le Cheikh de Touggourt, mais ce dernier, après avoir reçu les contributions de guerre, avait oublié, dit-on, ses promesses et n'avait rien donné à ses soldats; une sédition s'en serait suivie et le Chef arabe ne l'aurait calmée qu'à grand peine.

Le gouvernement français profita de cette occasion pour envoyer à Touggourt une mission. Au mois de mars, le Chef du Bureau arabe de Biskra, Dubosquet, accompagné de l'Ingénieur des Mines Dubosq, fut reçu avec de grands égards par le Cheikh de Touggourt. Ce dernier, bientôt après, pour continuer sa politique, rendit un nouvel hommage à l'autorité française en venant saluer à Biskra le Commandant de Saint-Germain. Puis, croyant le moment venu de recueillir les fruits de sa soumission, il parla de l'ambition qu'il avait d'augmenter les possessions françaises en ajoutant le Souf au cheikhat de Touggourt. Il lui fallait, pour cela, l'appui d'une colonne française. Le commandant de Saint-Germain reçut Si Abderrahman ben Djellal avec les plus grandes marques d'estime et de sympathie; il ne négligea aucune occasion de flatter la vanité de ce chef indigène, mais il ne put s'engager et lui promettre ce qu'il lui demandait, surtout à un moment où les événements survenus en France ne permettaient pas de tenter de nouvelles expéditions.

Cependant, pour paralyser les faux bruits que les ennemis de la France faisaient courir, le colonel Canrobert partit de Batna avec une colonne. Apprenant que l'ancien Bey de Constantine était dans la montagne où il ne cessait d'exciter les indigènes à se révolter, le Colonel se concerta avec le comman-

dant de Saint-Germain qui, sortant lui-même de Biskra, garda tous les passages par lesquels le Bey pouvait descendre dans le Sahara. En même temps des recommandations sévères étaient faites à nos tribus restées fidèles. Les Beni-Melkem, notamment, obéissant aux instructions du Commandant supérieur de Biskra, fermaient au Bey toute issue vers l'Est. Se voyant pris, le Bey dut se rendre quelques jours après. Voici comment le commandant de Saint-Germain raconte cet événement au colonel Canrobert :

« Votre dernière lettre du 31 mai me donnait « comme certaine votre arrivée à Mena pour le 3 juin ; « je calculai que vous pouviez être rendu sur les « hauteurs de Taguethious le 5 juin; ayant laissé « quelques cavaliers dans le Sahara, pour la garde « des tentes, je partis le 5 juin, avant le jour, de « Foum Oued el Aguef et je m'avançai dans la di- « rection de Kebaïch, dont j'étais éloigné de huit « lieues environ.

« J'emmenai avec moi 20 spahis réguliers, 25 sa- « haris du goum d'El-Outaïa, 425 cavaliers de la « nouba de Biskra, les cavaliers des Ouled Sahoula, « 425 de leurs serviteurs, enfin le Cheikh El Arab « et les Douada, ayant ensemble de 160 à 165 cava- « liers.

« Le chemin qui conduit á Kebaïch est difficile ; le « terrain est couvert d'énormes cailloux roulés, il « est, en outre, très accidenté et sans eau.

« Je marchais rapidement, lorsqu'à trois heures de « Kebaïch, un serviteur du Bey, accompagné d'un « cheikh des Ouled Abderrahman, se présenta à « moi. Il me remit une lettre de son maître dans la- « quelle était contenue une autre lettre du Bureau « arabe de Batna, écrite à la date du 27 décembre 1847.

« Dans cette lettre, le Bey me disait qu'il était en « pourparlers avec Monsieur le Commandant de « Batna ; il me demandait de lui envoyer l'aman pour « lui et pour sa famille; il rappelait sa grandeur passée « pour obtenir d'être traité avec égard. Il ne faisait « d'autres conditions que celle d'avoir à faire direc- « tement à moi, sans l'entremise des Chefs arabes.

« M'adressant au serviteur, je lui dis d'exposer « clairement et promptement le but de sa mission ; « il me répondit que le Bey désirait franchement « l'aman, que cet aman, d'ailleurs, lui avait été ac- « cordé six mois avant par la lettre du Bureau arabe « de Batna. J'écartai cette prétention, inadmissible « après un délai de six mois et ses dernières intri- « gues.

« J'ajoutai que si le Bey voulait se mettre à ma « disposition, il ne lui serait pas fait de mal, mais « qu'il lui fallait venir immédiatement se remettre « entre mes mains.

« Demain, il viendra, me dit le serviteur. Non ré- « pondis-je, aujourd'hui même et je vais continuer « à marcher vers lui. Le serviteur du Bey me de- « manda alors d'écrire une lettre d'aman dont je « chargerais un envoyé qui l'accompagnerait près « près du Bey.

« J'y consentis, j'écrivis aussitôt la lettre suivante : « Venez à moi sans crainte, je vous donne l'aman; « je vous envoie Amar, mon interprète; il est com- « me mon fils; revenez avec lui en bannissant toute « crainte de votre cœur; il vous remettra une lettre « et une montre comme gage de confiance. »

« Le brigadier Amar ben Abdellah partit aussitôt « avec le serviteur du Bey et deux spahis : je gardai

« près de moi comme otage le Cheikh des Ouled
« Abderrahman et je suivis au grand trot.

« J'avais quelque appréhension sur les sentiments
« des Ouled Abderrahman et ce sentiment était
« fondé.

« Lorsque j'arrivai sur le dernier plateau qui do-
« mine Kebaïch, je vis le brigadier Amar et les deux
« spahis en présence des Ouled Abderrahmann en
« armes, la plupart d'entre eux embusqués derrière
« les rochers et refusant de laisser passer mon en-
« voyé.

« Un grand désordre régnait dans cette tribu, un
« parti considérable se prononçant pour la résistance.
« Cependant, le serviteur du Bey parvint à m'amener
« un des principaux au moyen duquel j'entrai en
« relation avec les Ouled Abderrahman.

« Je leur fis envisager qu'ils allaient être attaqués
« de trois côtés, car votre colonne devait n'être pas
« éloignée et je savais que les Beni Melken, séparés
« de moi par une chaîne de montagnes étroite, s'a-
« vançaient vers Chebaïch par le Nord-Est.

« J'avais fait mettre pied à terre à une partie des
« goums et fait conduire les chevaux en arrière; je
« reçus alors un second message du Bey. Cette lettre,
« portant le caractère d'une véritable précipitation,
« me confirma dans la pensée que votre mouvement
« et celui des Beni Melken se prononçaient claire-
« ment.

« Je jugeai que le Bey était aux abois et ne comp-
« tait plus sur la protection des Ouled-Abderrahman.
« Cette seconde lettre, apportée par son mamelouk
« de confiance me disait en peu de mots : « Envoyez-
«« moi l'aman pour moi et ma suite, je viendrai à

«« vous; mais ne me prenez pas par la force, car j'ai
«« été Sultan; ne m'humiliez pas; je veux me sou-
«« mettre et terminer cette vie errante. »

« Je répondis au mamelouk n'avoir rien à ajouter
« à la lettre dont le brigadier était porteur.

« Pendant ce temps, les négociations avec les
« Ouled Abderrahman avaient réussi. J'avais exigé
« trois d'entre eux comme caution de la sûreté de
« mon envoyé, le brigadier Amar. Ces trois hommes
« m'ayant été amenés, non toutefois, sans difficultés,
« je fis partir le brigadier accompagné par les sol-
« dats du Bey.

« Le brigadier Amar étant parvenu près du Bey,
« lui remit ma lettre, celui-ci se décida à venir à
« moi et il arriva bientôt accompagné de quelques
« serviteurs. J'avais fait retirer les Arabes et leurs
« chefs. Le Bey ayant mis pied à terre et moi en-
« suite, il me dit confier entièrement son sort et ce-
« lui des siens à la générosité des Français. Il renou-
« vela ensuite sa demande de n'avoir aucune relation
« avec les Arabes, ce que je lui promis de nouveau.

« Dès le même jour, le Bey et sa famille vinrent
« camper avec moi dans le Sahara. Les spahis seuls
« furent commis à sa garde : les Arabes de tout rang
« furent tenus éloignés de sa présence. Il fut conduit
« dans cet ordre à Biskra, où il arriva le 7 juin. »

Nous arrêterons ici la partie historique; ni notre installation définitive à Biskra, ni la prise d'Ahmed Bey ne ramenèrent du soir au lendemain la tranquillité dans ce pays; l'intervention effective de nos troupes fut encore nécessaire pendant une dizaine d'années.

En 1849, un autre prétendu chérif, nommé Bou Zian, habitant de Zaatcha, leva l'étendard de la ré-

volte et prêcha la guerre sainte. Une colonne sous le commandement du commandant de Saint-Germain fut envoyée pour arrêter cette insurrection; un important combat fut livré le 17 septembre, qui amena la défaite des indigènes, mais où fut tué le commandant de Saint-Germain. Pour mettre fin à la révolte, les troupes françaises vinrent mettre le siège devant l'oasis de Zaatcha; ce siège mémorable qui dura du 7 octobre au 27 novembre, nous coûta 20 officiers, 60 blessés et 300 soldats tués et 620 blessés; il eut pour conséquence d'amener la soumission immédiate des oasis des Ziban. A plusieurs reprises, les colonnes furent encore chargées de pacifier le pays, notamment en 1853 (Commandant Collineau), puis en 1858 et 1859 (Général Desvaux).

Dans l'intervalle eut lieu l'occupation de Touggourt (1854), dont le commandement, comprenant, en outre, le Souf et l'Oued R'hir, fut confié à Ali Bey, fils de Ferhat ben Saâd, que l'on fit venir exprès de Sétif, où il végétait misérablement depuis la mort de son père. Cette rentrée en scène du représentant du çof de Bou Okkar avait pour objet, dans la pensée du général Desvaux, de donner un contre-poids à la famille des Ben Ganah, dont l'autorité commençait à devenir menaçante.

La famine et le choléra de 1867 rouvrirent la période de troubles et d'actes de piraterie qu'on avait eu tant de peine à réprimer; cette période venait à peine de se fermer, lorsqu'éclata l'insurrection de 1871. Les tribus du cercle de Biskra n'y participèrent pas et Biskra resta indemne de tout attaque.

Si Ali Bey fut autorisé à s'installer à Saâda avec mission de couvrir le sud de Biskra avec les tribus

de son çof et les tribus du çof de Ben Ganah, y compris les Sahari, furent groupés au Nord, entre El Outaya et Doucen; Biskra était ainsi placée entre les deux camps avec sa casbah et sa garnison française et les deux çofs étaient en même temps chargés de se surveiller réciproquement.

Trompant cette surveillance, les nomades de Cheraba et les Saharis se précipitèrent dans la plaine d'El-Outaya et se livrèrent au pillage aussi bien des fermes françaises, que des tribus fidèles ou insurgées. Il fallut l'arrivée à Biskra (8 décembre 1871) de la colonne Delacroix pour ramener la tranquilité et la sécurité dans la région saharienne. On peut même dire que c'est seulement à partir de cette époque que cette région a commencé à jouir des bienfaits de notre occupation, grâce aux sages dispositions arrêtées par le commandement pour maintenir les divers groupes nomades dans les campements qui leur avaient été respectivement assignés et pour donner satisfaction, dans des conditions régulières et normales, aux besoins de transhumance de leurs troupeaux.

La révolte de Bou-Azid, à El-Amri, promptement réprimée (mars 1876) et qui ne fut qu'un incident purement local, provoqué par la mauvaise administration du caïd Boulakhras ben Ganah, révoqué depuis, clôt la série des soulèvements dans les Ziban.

CHAPITRE IV

Situation économique

Climat. — Le climat est, dans toute la région, d'une douceur exceptionnelle dans la saison d'hiver

mais brûlant pendant l'été. La température moyenne est de 23 degrés environ, avec des écarts de 2 degrés en décembre et janvier, et de 48 degrés en juillet et août.

Dans les années moyennes, la pluie tombe pendant quelques jours à l'automne et au printemps et rarement dans le reste de l'année, sans jamais pouvoir rafraîchir cette terre dont la surface se couvre d'énormes crevasses sous l'action des rayons du soleil.

Lorsque l'année reste sèche, les grains que l'on confie à la terre ne germent ni ne lèvent et les pâturages sont rares. Au contraire, si les saisons sont pluvieuses, il n'est pas rare de voir les mêmes oueds rouler les eaux de deux ou trois crues, dont les masses vont se perdre dans le Chott, après avoir franchi les berges quelque fois très élevées des rivières, en se répandant sur toute la plaine et en courbant sur leur passage les arbustes environnants. Au commencement de l'été, les nomades vont dans le Tell à la recherche des pâturages que leur pays ne peut plus offrir à leurs troupeaux. Ils usent des droits qu'une habitude plusieurs fois séculaire leur a concédés. Au contraire, à l'automne, ils rentrent dans leurs terres de parcours que les pluies de la saison ont généralement vivifiées et, à leur suite, arrivent les troupeaux du Nord chassés par les rigueurs du climat.

Des vents qui soufflent habituellement, le plus violent et le plus à craindre est le vent du Sud qui, en été, soulève de véritables nuages de sable brûlant. Il n'est pas rare de voir les récoltes des jardins brûlées complètement après une période assez longue de siroco.

Oasis. — Les Ziban se divisent en Zab du nord, Zab du sud et Zab de l'est.

Zab du nord. — Les oasis sont créées même au pied de la dernière ride des monts du Zab qui les abritent du vent du Nord. Les principaux villages sont : Bou-Aragroun, Lichana, Tolga, El-Bordj, Farfar, Foughalla, El-Amri. Les jardins sont fertilisés par des sources abondantes qui descendent de la montagne.

Autrefois, les oasis, ont dû être plus florissantes, mais il serait facile de leur rendre leur ancienne fertilité et leur donner un plus grand développement; il suffirait pour cela d'aménager intelligemment les eaux dont la plus grande partie se perd sans profit.

On pourrait construire des canaux maçonnés et voûtés pour remplacer ces séguia sinueuses et en pleine terre qui forment un immense feston et perdent une partie notable de leurs eaux en se développant sur une longueur souvent exagérée.

Tolga est la plus grande des oasis du Zab Darahoui. Elle a joué un certain rôle dans l'histoire; elle est construite sur l'emplacement d'un camp romain. Elle renferme quelques mosquées et une zaouïa de l'ordre des Rahmania, qui compte de nombreux fidèles dans toutes les tribus du Sahara et qui a souvent rendu des services signalés à l'influence française.

Le Zab Darahoui comptait aussi Zaatcha, dont il ne reste qu'une ruine informe et qui a joué un si grand rôle à divers moments de l'histoire, particulièrement en 1849 où elle soutint un siège de 14 jours contre les troupes françaises. Elle faisait corps avec l'oasis de Lichana qui lui donna l'appui de ses forces.

El Amri fut, en 1870, le centre d'une révolte qui, immédiatement localisé, efut facilement réprimée. Ses palmiers, ainsi que ceux de Foughala qui appartenaient aux Bou Azid, furent séquestrés, puis vendus par le domaine de l'Etat à deux sociétés françaises qui les exploitent.

Zab du sud. — Il est séparé du Zab nord par une bande marécageuse et sablonneuse. Ses oasis sont généralement créées dans la vallée de l'Oued-Djeddi, qui les arrose avec les eaux de son cours souterrain. Cependant, quelques villes recoivent leurs eaux des ources qui prennent naissance dans les montagnes au Nord. Telles sont : Oumach, Mlili et Ben Thious.

Les villes ou villages du Zab Guebli, sont : Oumach, Mlili, Ourkal, Bigau, Ben Thious, Lioua, Sahira.

Mlili est, d'après quelques auteurs, sur l'emplacement d'un Castrum romain *(gemet'œ)*. Les deux oasis des Ouled Djellal et de Sidi Khaled, qui sont administrativement en dehors des Ziban, appartiennent géographiquement au Zab Guebli.

Zab de l'est. — Il s'étend depuis l'Oued Biskra, à l'Ouest, jusqu'à l'Oued el Arab, à l'Est, et des pentes méridionales de l'Aurès, au Nord, jusqu'au Chott Melrir au Sud. Une partie seulement des villes qu'il renferme est comprise dans la tribu des Ziban.

La principale est Sidi Okba célèbre par sa mosquée, qui paraît être le premier monument arabe en Algérie. C'est là, que repose le corps du général arabe, Okba ben Nafa qui, au premier siècle de l'hégire [1],

(1) Voir, *Supra*, page 18.

conquit l'Ifrikia, s'élança par une marche audacieuse de Kairouan jusqu'à l'océan et revenant triomphalement sur ses pas, après avoir défait tous les ennemis de l'Islam, se fit battre et massacrer, avec toute la fleur de sa chevalerie, par les Berbères, ses anciens alliés qu'il avait humiliés par son arrogance. La rencontre eut lieu à Thouda, ancien centre romain. On lui éleva un monument à l'endroit où il était mort et autour de ce monument se fonda Sidi-Okba (682).

Sidi-Okba est la plus grande ville du Zab Chergui, mais elle est actuellement incapable de prospérer, faute de l'eau nécessaire à la culture de ses palmiers.

Les autres villages sont : Sériana, où le commandant de Saint-Germain défit les bandes du marabout des Ouled Youb en marche pour renforcer l'insurrection de Zaatcha et Drouh. On trouve encore au Sud, deux petites oasis, nommées l'une El-Haouch et l'autre Sidi Mohamed ben Moussa.

Voies de communication. — Les voies de communication sont très nombreuses et généralement faciles, étant établies sur un terrain argileux résistant, jamais détrempé par les eaux de pluie, mais au contraire battu et tassé par le passage de nombreuses caravanes.

Presque toutes les grandes routes aboutissent à Biskra. Ce sont en commençant par l'Ouest :

1° La route de Biskra à Barika qui traverse la grande plaine d'El-Outaïa. Pénètre dans les monts du Zab par le défilé de Salsou et se dirige sur M'doukal en suivant l'Oued Chaïma pendant quelques temps;

2° La route de Biskra à Bou-Saâda par le Zab

Darahoui et les puits de Sadouri longe le pied du mont du Zab, est carossable jusqu'au pied de Foughalla et le deviendrait avec très peu de travaux jusqu'à Sadouri. Après quoi elle rentre dans le massif montagneux qui forme la ceinture de l'Oued Chaïr;

3° La route de Biskra à Doucène et aux Ouled-Djellal suit le même trajet que la précédente jusqu'à Farfar, bifurque ensuite pour traverser El-Amri et se partage en deux branches carossables, l'une pour aller à Doucène, l'autre aux Ouled-Djellal;

4° La route de Biskra au Zab Guebli se dirige sur Mlili; relie tous les villages du Zab Guebli et se prolonge ensuite jusqu'aux Ouled-Djellal en suivant la rive gauche de l'Oued-Djeddi;

5° La route de Biskra à Touggourt, qui doit faire suite à la route nationale de Stora à Biskra, traverse toute l'oasis de Biskra, suit à faible distance la rive droite de l'Oued Biskra jusqu'au bordj de Saâda, traverse, à ce moment, l'Oued Djeddi, atteint ensuite Chagga et se bifurque, à cet endroit, en deux branches, qui vont l'une sur Touggourt par l'Oued Rir, l'autre sur le Souf par M'guebra et le Chott. La route qui va à Touggourt est parcourue, deux fois par semaine, par une voiture publique qui fait le service de la poste;

6° La route de Biskra à Zeribet-el-Oued, qui traverse l'Oued-Biskra en amont de Filiach, est carrosable jusqu'à Sidi-Okba;

7° La route de Biskra à Batna par l'Aurès et Médina est carrossable jusqu'à Drouh en passant par Chetma;

8° La route nationale de Biskra à Branis remonte

la rive droite de l'Oued Biskra jusqu'au col des Chiens;

9° La route nationale de Stora à Biskra entre dans la tribu des Ziban au col de Sphax.

D'autres voies de communication de moindre importance existent encore dans l'intérieur du territoire. Ce sont des pistes plus ou moins larges parcourues par les caravanes. On peut citer la route de Tolga à El-Outaïa, par le col de Khenisen; celle de M'doukal à Doucène par le défilé Mta Sahoua et le Teniet-Naam; celle de M'doukal à Sadouri, remontant le cours de l'Oued-Labiod; celle de Biskra à Oumach; le chemin d'Oumach aux puits de Baadj, le chemin de Sidi-Okba à M'chounech par la montagne; celui de Garta à Zeribet-el-Oued, de Sidi-Okba à Sidi-Salah, à Sidi-Mohammed-ben-Moussa-el-Faïed, etc.; enfin, tous les chemins faisant communiquer entre eux les villages des Ziban.

Il y a lieu d'ajouter à cette énumération la voie ferrée de Constantine à Biskra par Batna. Les indigènes se servent beaucoup du chemin de fer pour leurs voyages; si quelques-uns préfèrent employer le chameau pour le transit de leurs marchandises, on peut dire que ce moyen de locomotion est déjà en partie remplacé par la vapeur. En 1899, 5,500,000 kilogrammes de dattes ont été embarqués à la gare de Biskra; 1,500,000 kilogrammes de grains ont été importés par la même voie; ces chiffres ont plus que doublés aujourd'hui et ils iront encore en augmentant lorsque le chemin de fer stratégique, actuellement en construction, de Biskra à Touggourt, sera livré.

Population, mœurs. — La population de la tribu est relativement considérable. Elle compte plus de 25,000 âmes.

Les mœurs des habitants varient essentiellement suivant le caractère sédentaire ou nomade qui les distingue. Les uns, grands nomades, habitués à de longs parcours tous les ans, cherchent les campements les plus éloignés de l'action de l'autorité, masquent leurs douars dans des plis abrupts de terrain où l'œil ne peut soupçonner la présence d'êtres animés; mènent leurs troupeaux sur les cimes les plus élevées, non seulement pour y trouver des pâturages encore inexplorés, mais encore, guidés par cette méfiance naturelle de l'Arabe qui craint toujours au fond que son cheptel n'éveille les convoitises dont il a tant souffert avant notre gouvernement. Ces nomades sont farouches et querelleurs. Bien que peu sanguinaires, ils préfèrent encore quelquefois tirer le couteau et se faire justice eux-mêmes que de s'adresser à l'autorité, et cette manière de procéder est d'autant plus fréquente chez eux que leur situation isolée au milieu des montagnes les couvre mieux contre l'action judiciaire.

Les autres, au contraire, citadins habitant les villes, se livrent au commerce et ne se déplacent que lorsque les transactions les y obligent. Bon nombre s'expatrient volontiers et vont dans les grandes villes du littoral faire tous les métiers; quelques-uns y deviennent quelquefois ivrognes et souvent mauvais sujets; d'autres rentrent avec amour dans leur pays, après avoir amassé une petite fortune avec laquelle ils achètent immédiatement quelques palmiers.

La possession de la terre les attire et constitue à leurs yeux l'idéal de l'aisance. Mais ils sont peu industrieux, même lorsqu'ils ont été en contact avec les européens et qu'ils ont vu quel parti remarquable on peut tirer de la terre fertile qu'ils habitent; généralement rebelles à toute espèce de progrès, laissant, faute d'un peu de travail, se perdre la moitié de l'eau, que les sources leur donnent si parcimonieusement, incapables de comprendre que leurs intérêts sont intimement liés à la prospérité du pays, ne faisant rien par conséquent pour la rendre meilleure, n'essayant ni de creuser des puits artésiens, ni de construire des barrages assez solides pour capter les eaux des crues, ils ne donnent en somme qu'un minimum de produit; ce ne sera que par la persuasion et par l'exemple qu'il sera peut-être possible, à la longue, de leur inculquer des idées de travail et de progrès qui sont encore bien en désaccord avec leur paresse et leur fatalisme naturels. C'est ce même fatalisme qui les entraîne, avec une superbe imprévoyance, à engager des immeubles d'une valeur dix fois supérieure à la somme qu'ils sont obligés d'emprunter lorsque l'année a été mauvaise. Avec cela, frondeurs et processifs à outrance, ils tombent trop souvent entre les mains de l'agent d'affaires véreux qui les trompe et les ruine.

Habitations. — Leurs habitations sont construites en toubes, sorte de briques larges faites d'argile pétrie et séchée au soleil. Elles sont assemblées à l'aide d'un ciment argileux; quelques-unes sont crépies à la chaux et ont assez bon air. Depuis quelques années, leurs maçons ont acquis des notions d'aplomb et de ligne droite inconnue auparavant.

Leurs constructions nouvelles tranchent singulièrement, par leur régularité, avec ce qui subsiste encore des anciennes. Ces maisons sont quelquefois spacieuses ; d'autre fois, elles forment un véritable dédale de petites chambres, d'étages très bas et d'escaliers tournants dans lesquels on se perd. D'ailleurs, les nomades, bien que possédant une maison dans un des villages des Ziban, vivent sous la tente quand ils viennent à la ville, souvent même ils installent leur tente dans la cour ou dans un jardin voisin, réservant les chambres pour des magasins. Le plus souvent, ils s'établissent en douars à proximité des oasis où ils possèdent des jardins, y demeurent pendant quelque temps et ensuite transportent leurs tentes au loin.

Agriculture. — L'agriculture consiste dans le labourage des terres de culture et dans le travail des jardins d'oasis. Le labourage est la part du travail du nomade, tandis que le jardinage est réservé au sédentaire. Les jardins sont tous plantés de palmiers donnant les espèces les plus variées de dattes ; sous les palmiers poussent les arbres fruitiers, tels que le figuier, l'abricotier, le grenadier, l'oranger, etc., et, enfin, la vigne qu'on laisse pousser librement et qui s'attache en longues guirlandes aux branches des arbres les plus élevés. Entre les arbres, la terre cultivée fait pousser des légumes, tels que oignons, carottes, navets, piments, etc. Sur certains points, autour des oasis, les séguias d'arrosage se perdent dans de vastes étendues de terre qu'elles rendent très propres à la culture de l'orge et du blé.

Les nomades sont moins favorisés, ils ont peu de

terres irriguées. Ils sont obligés de défricher dans la plaine, au fond des petites vallées et des daïas, et confient leurs grains à une terre qui rendrait au centuple si elle était suffisamment irriguée. Le nomade se contente de l'eau qui vient des pluies et sa terre de labours reste souvent desséchée pendant toute l'année. Pourtant cette terre est d'une fertilité remarquable et il y a là une richesse enfouie que des capitaux bien employés pourraient exploiter avec succès.

L'eau existe en quantité bien plus considérable qu'il est nécessaire; mais rien ne retient celle des crues, qui coule rapide entre les berges escarpées de longs oueds. Elle arrive alors vers le chott en masses irrésistibles et devient une cause de ruine au lieu d'être une source de richesses. Que l'on construise des barrages nombreux et résistants dans des oueds tels que l'Oued Labiod de l'Aurès, les oueds Djouchni et Salsou du Zab, pour ne citer que les plus importants, et l'on retiendra des volumes incalculables d'eau. Ces oueds sont, en effet, remarquables. Creusés dans le roc entre des mouvements montagneux considérables, ils se livrent passage à travers des défilés étroits et solides qui sont les points indiqués de construction des barrages. Le sol rocheux donnerait à ces barrages une assise inébranlable, en même temps que les berges voisines leur offriraient des points d'appui résistants. Mais c'est le fait de l'initiative privée d'obtenir ces résultats et cette initiative ne pourra se manifester que lorsque les colons français posséderont une certaine partie du pays, y auront des intérêts considérables engagés et y seront installés à demeure. A ce mo-

ment, la face du pays sera renouvelée et les résultats atteints seront immenses.

Troupeaux. — Les troupeaux de la tribu sont relativement peu nombreux; ils se composent en chiffres ronds de 7,000 chameaux, 30,000 moutons et 20,000 chèvres. Cependant, ils ne peuvent trouver en toute saison, dans les terrains de parcours que les nomades possèdent, les pâturages nécessaires à leur existence. Aussi, au commencement de l'été, remontent-ils vers le Nord où ils vont en *achaba*. Les endroits où ils se rendent le plus souvent et à la suite de droits acquis par un long usage, sont : l'Oued-Atménia, Châteaudun-du-Rhumel, Saint-Arnaud, Oued-Zénati, Fedj-M'zala, Aïn-M'lila, Batna, Oum-el-Bouaghi, Khenchela, Aïn-Beïda, Guelma et Sédrata.

Quant aux bêtes de somme proprement dites, on ne compte en dehors des chameaux que 250 mulets et 1500 ânes. Enfin, la tribu ne peut mettre sur pied un goum bien considérable; elle ne possède pas plus de 250 à 300 chevaux.

Commerce et Industrie. — Le commerce du pays est pour ainsi dire purement local, mais il tend à prendre un grand développement; on exporte surtout des dattes en grande quantité; [1] en dehors des dattes, le pays ne produit guère que des légumes, des fruits ou quelques céréales qui se vendent sur les marchés voisins et sont généralement consommés sur place. Le commerce des oasis du Zab prendra un réel essor le jour où l'on mettra en va-

(1) Les dattes exportées viennent surtout du Souf et de l'Oued-Rhir.

leur toutes les terres de culture qui existent dans la région. Cette mise en valeur ne peut se faire qu'à l'aide de capitaux mis à la disposition de l'initiative privée et ce n'est que peu à peu, et à la longue, qu'on peut espérer un semblable résultat.

Quant à l'industrie, elle est pour ainsi dire nulle. Elle consiste dans le tissage de quelques burnous ou de tapis et dans la confection de quelques ouvrages de sparterie; l'industrie des tapis commence à prendre un certain développement qui ira sans cesse en augmentant, parce que les tapis fabriqués dans cette région sont maintenant mieux faits, grâce aux modèles importés par les soins du Gouvernement et par suite plus appréciés.

CHAPITRE V

—

Division de la tribu en douars

Ainsi qu'il a été dit précédemment, la population des Ziban est composée d'éléments divers, différant entre eux par l'origine, les mœurs et la nature des intérêts qui les rattachent au sol.

Si, au moment de leur immigration, les Arabes ont d'abord imposé leur domination aux gens des oasis, en ont fait leurs magasiniers et les ont forcé de leur servir un tribut dit de protection (*Khefara*), cette situation n'a pas tardé de se modifier par suite de l'existence nomade des envahisseurs qui, en maints endroits, sont devenus leurs associés, ont uni leurs intérêts aux leurs et ont pris leurs usages.

Il n'en est pas moins resté un certain nombre de

tribus qui, n'ayant pu trouver place dans le Tell, sont restées groupées sous le commandement du Cheikh El Arab, à l'époque turque, et ont continué à vivre de l'existence nomade, stationnant l'hiver dans le Sahara et remontant, dès les premières chaleurs, demander au Tell les pâturages nécessaires à leurs troupeaux; tels sont les Bou Azid, les Makhadma et les Moualit.

On a souvent comparé le Sahara à une mer immense dans laquelle les oasis constitueraient des îles. Les nomades sont les navigateurs, on pourrait même dire les forbans de cette immensité et ce n'est pas sans une appréhension légitime très justifiée, d'ailleurs, par les exactions dont ils ont été victimes pendant près d'un siècle, à l'occasion de la lutte du çof Ben Ganah et du çof Bou Okkar, que les sédentaires des oasis subissent, deux fois par an, le passage de ces incommodes voisins. Bien différente est la population des oasis, composée de Berbères ou d'Arabes berbérisés, dont la culture des jardins et surtout des palmiers constitue la principale ressource.

La division de la tribu en douars n'était donc pas sans présenter de grandes difficultés, en raison de cette diversité d'intérêts des populations qui l'occupent et aussi de la destination à donner aux vastes espaces incultes qui constituent la majeure partie de son territoire.

D'autre part, la question des eaux a, dans le Sahara, une importance capitale. Tenant compte de ces difficultés, la Commission administrative du Sénatus-Consulte :

1° A groupé ensemble les oasis soumises au même régime des eaux;

2° A réuni à la population sédentaire de chacun de ces groupes d'oasis les fractions nomades qui y ont des intérêts;

3° Et y a annexé les territoires de parcours des dites fractions.

Elle a ainsi créé sept douars dont les éléments constitutifs sont les suivants :

NATION	NOMS DES OASIS ET FRACTIONS NOMADES DONT ELLES SE COMPOSENT	
	Oasis de Chetma	Sources indépendantes.
	id. Droh	id.
	id. Fibach et Lebia	Eau de la rive gauche de l'Oued Biskra.
	Nomades Ghemougate	Terres de parcours autour des oasis.
	Oasis de Sidi Okba	Uniques tributaires de l'Oued-el-Abiod.
	id. Seriana	id.
	id. Garta	id.
	id. Touda	id.
	id. Sidi Khalid	Sources indépendantes.
	Nomades Oued Sidi Saleh	Cours inférieur de l'Oued Biskra.
	Oasis d'El Hadjeb	id.
	id. Sidi Mohamed ben Moussa	id.
	id. Doumach	Source indépendante.
	Oasis de Mokhadma ben Thious	Cours inférieur de l'Oued-Kebli
	id. Gerbonia	id.
	id. Doughalla	Sources indépendantes
	id. d'El Amri	id.
	id. de Lemou	id.
	id. de Sabira	id.
	Arab Cheragga (fraction de Cherfa) — Nomades	Terres de parcours autour des oasis.
	Arab Cheragga (fraction de Cherfa) — Ouled-Sidi-Moussa	id.
	Arab Cheragga (fraction de Cherfa) — Djedaoua et Zmail	id.
	Oasis de Tolga	Sources indépendantes.
	id. El Bordj	id.
	id. Kebabsa	Terres de parcours renfermées dans le périmètre du douar
	Ahl Ato ur — Ouled ben-Khelil	id.
	Ahl Ato ur — Ouled Mesabel	id.
	Ahl Ato ur — Ouled-Attel	id.
	Ahl Ato ur — Naouafa	id.
	Oasis de Lichana	Sources indépendantes et cours supérieur de l'Oued Kebli
	id. Farfar	Sources indépendantes.
	id. Bouchagroun	id.
	Arab Cheragga — Ghamra — Ouled Amor, Ouled-Cheib, Ouled Moumen, Ouled-Moussa	
	Arab Cheragga — Ghamra — Beni Brahim	
	Arab Cheragga — Ahl b. Ali — Mouahi	Terres de parcours renfermées dans le périmètre du douar
	Arab Cheragga — Ahl b. Ali — Gouadcha et Ouled-Agab	
	Arab Cheragga — Ahl b. Ali — Kletma et Ouled-Nair	
	Oasis de M'lili	
	id. Ourlal	Uniques tributaires de l'Oued-M'lili
	id. Menaia Zaouet M'lili	
	id. Bigou et Zaouia	
	Arab Cheragga — Ouled Ghanem — Cheurfa	Terres de parcours renfermées dans le périmètre du douar

La répartition ci-dessus a apporté une modification profonde dans l'administration du territoire des Ziban qui est actuellement divisé en 38 sections, ayant chacune un cheikh à sa tête et dont voici l'énumération :

Nos D'ORDRE	DÉSIGNATION des SECTIONS	CAÏDAS DONT ELLES DÉPENDENT ou CHEIKATS INDÉPENDANTS qu'elles servent à constituer	
1	Ghemougate.	Zab Dahraoui	Caïdat des Ziban.
2	Bouchagroun.		
3	Lichana.		
4	Tolga.		
5	El Bordj.		
6	Farfar.		
7	El Amri Fougahda.		
8	Filliach.	Zab Central	
9	Oumach.		
10	Chetma.		
11	Droh.		
12	Gartha.		
13	Thouda.		
14	Seriana.		
15	Sidi Khelil.		
16	Mlili.	Zab Guebli	
17	Bigou Zaouïa.		
18	Ourlal.		
19	Menala et Zerouït M'lili.		
20	Ben Thious Mekhadma.		
21	Lioua.		
22	Sahira.		
23	Ouled Ben Khelil.		
24	Ouled Attaf.	Ahl Amour	
25	El Nouafa.		
26	El Kebabsa.		
27	Ouled Messahel.		

Nos D'ORDRE	DÉSIGNATION des SECTIONS	CAÏDAS DONT ELLES DÉPENDENT ou CHEIKATS INDÉPENDANTS qu'elles servent à constituer	
28	Sidi Okba.	Cheikat indépendant de Sidi Okba.	
29 30 31	Gouadcha. Kelalna et Oued Nacer. El Noualed.	Ahl ben Ali	Caïdat des Arab Cheraga
32 33 34 35	Djedaoua Smaïl. Ouled Ranem. Ouled Sidi Noussa. Chaïbet El Amor.	Cherfa	
36 37	Od Moument. Od Noussa. Beni-Brahim.	Ramra	
38	Ouled Sidi Salah.	Cheikat indépendant des Ouled Sidi Salah.	

CHAPITRE VI

—

Du caractère de la propriété

La question de classement de la propriété indigène était assez complexe, en raison de la nature particulière des éléments dont elle se compose.

Il est hors de doute que, dès avant l'époque romaine, les Ziban constituaient une riche contrée, mais, pour cette prospérité, la nature fut pour peu de chose : l'industrie humaine créa tout. Du jour où l'on mit en valeur autre chose que les espaces où il suffisait de labourer et de semer, on dut aménager les

eaux. On ne saurait en donner de meilleure preuve qu'en citant le système hydraulique de l'Oued-Djedi, dont le capitaine W. Ragot parle en ces termes : (1)

« Il existe dans le lit de l'Oued-Djeddi, des ruines « d'un grand barrage romain qui rejetait les eaux « non seulement sur la rive gauche, mais aussi sur « la rive droite, du côté du Sahara. Aux canaux « principaux s'embouchaient d'autres conduites d'eau « secondaires. A côté des points de bifurcations, on « remarque généralement des constructions en pierre « de taille. Quelques petits postes fortifiés assez « éloignés se trouvaient dans des positions telles « qu'on peut supposer que leur emplacement avait « été choisi pour protéger les terres irriguées par « ces barrages, en même temps que pour concourir « à la défense du pays. Fait peu connu, on voit dans « le Sahara les traces d'une immense séguia, appelée « séguia ben El Kras, qui, d'après les dires des « indigènes, commencerait près de l'oasis des Ou- « led Djellal et irait aboutir au chott Melghir. Au « IVe siècle, El Mekki en parle et la désigne sous le « nom de séguia Ibn Khanzar.

« Ainsi, jadis, cette zone désertique était arrosée et « on tirait parti des très bonnes terres qui couvrent « cette région. Ces irrigations, dans un pays qui est « aujourd'hui le type de l'aridité, prouvent combien « s'est modifié le régime des eaux de l'Oued-Djeddi. »

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'eau est, dans les tribus du Sud, la base de toute richesse agricole et la condition essentielle de toute cultture.

---

(1) Cité dans le rapport de la Commission administrative de la tribu des Zibans, du 27 janvier 1896.

Contrairement à ce qui existait autrefois, la vie agricole, par suite des invasions successives et des guerres continuelles, s'est peu à peu localisée dans les oasis ainsi que dans les quelques zones restreintes qui les entourent; l'eau suffisamment abondante, mais mal captée et encore plus mal canalisée, y est restée ce qu'elle était, c'est-à-dire le principal, et le sol, l'accessoire de la propriété; d'où ces règlements d'eau si précis, dont une partie est due, dit-on, à Salah Bey et qu'on retrouve dans toutes les oasis.

La possession individuelle de l'eau, sans laquelle le sol serait resté absolument improductif, a été le point de départ et la base de la propriété, et, en même temps, s'est constituée la propriété du sol que les indigènes avaient vivifié; mais l'intérêt exceptionnel que présentait la possession de l'eau a empêché celle-ci de ne former, avec la terre, qu'une même propriété.

La Commission administrative du Sénatus-Consulte a consacré le caractère *melk* qu'ont toujours eu l'eau et le sol irrigué, tout en réservant à l'Etat les droits qui lui sont dévolus par la loi du 16 juin 1851 sur le lit des cours d'eau.

Le caractère de la propriété de toutes les terres qui ne rentrent pas dans la catégorie précédente est assez difficile à établir. En droit musulman, toute terre qui n'a pas fait l'objet d'une appropriation privée est réputée Bled el Islam.

Il paraît difficile de voir, dans la façon dont les nomades jouissent des espaces incultes qui séparent les oasis, autre chose qu'un droit de passage ou même de parcours dont ni la durée ni l'intensité n'ont jamais été définies.

Ce ne sont point, en effet, les seuls nomades rattachés administrativement aux Ziban qui y mènent leurs troupeaux; d'autre part, ce n'est pas seulement sur ce point que ces nomades séjournent. Inéluctablement poussés, tantôt au Nord, tantôt au Sud, pour procurer la nourriture à leurs troupeaux, ces indigènes ne se sont pas plus créé de droits dans le Sahara que dans les régions du Tell qu'ils fréquentent depuis des siècles et où leur séjour annuel n'est souvent toléré qu'avec impatience par les habitants.

Il existe, d'ailleurs, en dehors de l'aridité du sol une série de faits qui ne leur ont pas permis de prendre définitivement pied sur les territoires du Sud. L'aperçu historique, donné aux premiers chapitres de cette notice, rappelle, à grandes lignes, les luttes d'influence qui ont longtemps ensanglanté les Ziban; cela explique comment, jusqu'au moment de la pacification complète du Sud, les fractions nomades n'ont pu avoir de territoire déterminé. Cette appréciation est tellement exacte que, dès 1866, l'Administration n'a pas hésité, malgré les protestations des Ahl ben Ali, des Amour, des Ghamra, des Ouled Zian et des Lakhdar Halfaouia, à constituer de toutes pièces, un territoire à la tribu nomade des Sahari, dont le concours n'a jamais fait défaut à la France, et à réserver, pour les besoins ultérieurs de la colonisation, la meilleure partie de la plaine d'El-Outaïa. Il y a là une indication certaine du trouble profond qui existait dans le Sahara, même vingt ans après la conquête, et on ne saurait s'arrêter aux dispositions de l'article 1er du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863, qui déclare les tribus de l'Algérie

propriétaires des terrains dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle, pour refuser à l'Etat, sinon un droit absolu de propriété, tout au moins un droit de souveraineté qu'il tient comme successeur du Cheikh el Islam et qui lui permettra, tout en donnant la plus large satisfaction au besoin des indigènes, de restaurer, à l'aide de travaux hydrauliques, l'ancienne colonisation romaine dans les Ziban.

Le territoire des Ziban est constitué par trois catégories de terrains bien distincts : [1] les oasis et les zones de culture qui les entourent ou en dépendent, les terres de culture qui forment la partie de la tribu située au Nord des monts du Zab, et enfin les immenses espaces incultes qui servent de parcours aux troupeaux pendant l'hiver.

Dans les oasis et leurs dépendances, le sol n'a pas, en réalité, de valeur par lui-même; il ne constitue que l'accessoire d'un autre élément de la propriété qui est l'eau. Ce que l'on possède et ce que l'on partage, ce que l'on achète ou ce que l'on vend, ce sont surtout les parts d'eau. De là, ces règlements minutieux que l'on retrouve dans toutes les oasis. Aussi, la Commission administrative a-t-elle consacré le caractère *melk* que présente, dans les oasis des Ziban, non seulement le terrain irrigué, mais l'eau elle-même, tout en réservant, au profit du domaine public, les droits qui lui sont dévolus par la loi du 16 juin 1851 sur les lits des rivières.

Au contraire, le caractère collectif a été assigné à l'ensemble des terres situées dans la partie Nord-

---

(1) *B. O.*, 1904, p. 278 et suiv.

Ouest de la tribu, habitée par les partisans arabes des Ahl Amour et des Ghamra. Ce classement se justifie par la disposition des parcelles cultivées, groupées dans les bas-fonds, et aussi par la nature particulière de cette région qui rappelle celle des Hauts-Plateaux.

Quant aux espaces incultes, aux steppes, ils furent attribués à l'Etat par la Commission du Sénatus-Consulte; mais, sur les réclamations formulées par les djemaas, des jugements du Tribunal civil de Batna, en date du 25 août 1896, ordonnèrent le classement de ces terrains dans la catégorie des immeubles de propriété collective. Appel ayant été relevé de ces jugements, une transaction intervint, le 7 juillet 1900, aux termes de laquelle les djemaas cédèrent à l'Etat, en toute propriété et jouissance, le dixième de la superficie des terrains contestés. (1)

En conséquence, un arrêté du Gouverneur Général du 7 mars 1904 (2) a réparti ainsi qu'il suit le territoire de la tribu :

(1) *B. O.*, 1904, pages 278 et suiv.
(2) *B. O.*, 1904, id.

NOM DES DOUARS	Population (Nombre d'habitants)	Groupes domaniaux		Immeubles affectés à des services communaux	Groupe de propriété privée	Groupe de propriété collective	Domaine public	Immeubles contestés	TOTAL
		Forêts	Autres immeubles						
		H. A. C.	H. A. C.	H. A. C.	H. A. C.	H. A. C.	H. A. C.		H. A. C.
Chetma . . .		»	11 63 00	9.755 11 65	2.703 25 00	»	205 00 35	»	12.675 00 00
Sidi-Okba . .		»	0 14 00	10.334 21 00	14.180 65 00	»	810 00 00	»	25.325 00 00
Saada. . . .		1.639 50 00	10.789 10 00	106.029 75 00	20.131 65 00	»	9.660 00 00	»	148.250 00 00
Ourellal . . .		»	7.013 50 00	52.927 44 00	2.910 06 00	»	230 00 00	»	63.081 00 00
Lichana . . .		»	6.291 20 50	12.064 69 50	4.481 10 00	»	150 00 00	»	22.987 00 00
Mekhadma . .		»	7.388 25 00	55.265 48 00	4.056 27 00	»	905 00 00	»	67.615 00 00
Tolga. . . .		»	41 63 00	3.209 40 58	2.593 96 90	117.521 70 52	788 21 00	»	124.154 92 00
TOTAUX . .	26.328	1.639 50 00	31.535 45 50	249.586 09 73	51.056 94 90	117.521 70 52	12.748 21 35	»	464.087 92 00

Aux termes de l'arrêté gouvernemental précité, du 7 mars 1904, sont réservés les droits d'usage des divers douars de la tribu tant sur les terres saines et de parcours ou même de culture, après l'enlèvement des récoltes, que sur le droit à l'eau nécessaire à leur alimentation, à l'abreuvement de leurs troupeaux et à leurs besoins domestiques; sont également réservés les divers droits d'usage des nomades et le droit de passage, pour les indigènes des Ziban et leurs troupeaux, sur les terrains domaniaux situés dans les douars de Lichana, Mekhadma, Ourellal et Sâada.

J. MAGUELONNE.

INSCRIPTIONS

DÉCOUVERTES A KHENCHELA

I. — On vient de découvrir à Khenchela l'inscription ci-contre qui nous paraît être une plaque commémorative de la restauration et de la dédicace des Bains d'Eté, qui se trouvent selon toute probabilité à l'endroit où l'inscription a été découverte. Cet endroit se trouve en ville, dans le lot acheté par Madame Dougnac, femme d'un garde-forestier et placé derrière la prison, côté Est. En creusant pour les fondations de sa nouvelle maison, M. Dougnac s'est trouvé en présence d'une fosse circulaire non bâtie et comblée de terre et de gravats. A trois mètres de profondeur ont été trouvés les fragments de cette inscription brisée comme l'indiquent les traits marqués sur l'inscription ci-jointe, des débris de vasque en pierre ouvragée et tout autour de la fosse, des fragments de colonne supportant des dalles en forme de siège. Un morceau de l'inscription manque, mais on a l'espoir de le retrouver plus tard en continuant de déblayer la fosse destinée à devenir une cave.

Au milieu du lot se trouve encore debout un pan de mur fait de blocage ayant environ 4 mètres de haut. La nature de cette ruine m'avait fait dire, il y a une dizaine de mois, avant les travaux actuels, qu'on pourrait bien se trouver en présence de thermes. Aujourd'hui, j'en ai l'absolue certitude. Le seul inconvénient est qu'aujourd'hui, ce lot étant propriété privée, on ne puisse conduire des fouilles méthodiques qui amèneraient sûrement à jour des choses intéressantes.

La fosse vient d'être déblayée jusqu'au sol primitif, et a amené la découverte, dans la direction Nord, de galeries non explorées, mais qui, selon toute évidence, conduisaient aux fourneaux destinés à la distribution de la chaleur dans les différentes salles.

Une tranchée faite dans le jardin actuel a également mis à jour une partie de bétonnage qui parait être le sol des thermes. J'ai l'espoir, lorsque le lot sera déblayé en entier, de pouvoir vous signaler quelques mosaïques ou quelque autre objet intéressant.

II. — Un autre fragment d'inscription, trouvé au même endroit, nous a paru également intéressant. C'est le commencement d'une dédicace qui a presque l'allure d'un quatrain.

L'évocation des deux fleuves Nil et Euphrate est tout au moins curieuse, en ce lieu, et fait doublement regretter l'absence du complément de cette dédicace.

Longueur : 1 m 53

Hauteur des lettres : 0 m 06

Hauteur : 0 m 75

AVREISVBIQVETEMPORIBVSDDNN VALENTINIANI ET VALEN
TISPERPETVORVMSS STATVMDESPERATARECIPIVNT AMI
SSARENOVANTVRRVINARVMDEFORMITATEMDECORNOVIT
ATISEXCLVDITIAMDVDVMIGITVRTHERMARVMAESTIVAL
IVMFABVLAMFACTAMDEPELLENSFACIEMOVERESTITVENS
PVBLIVSCEIONIVSCECINAALBINVSVCCONSVLARIS
ADSPLENDOREMTAMPATRIAEQVAMPROVINCIAERESTITVIT
PERFECIT DEDICAVIT OMNINIS ANTIS
AEMILIO FLAVIANO FABIO PRETEXTATO LAV)
INNOCENTIO MARIO SECVNDINO XCV ANTIO
TLL BB PP

0m45

0m30

TOTVM QVOD AMBIT
NILVS INRIGAT CIR
EVFRATES VLTRAC
VALENTINIAN//

Hauteur des lettres : 0m05

P. MONTAGNON, ✿,
Curé de Khenchela.

INSCRIPTION FUNÉRAIRE

DU

Cheikh Abou el Abbas Ahmed ez Zouaoui

BENI-ZIAD (Rouffach)

A Rouffach, sur la montagne qui domine le village, qui s'appelait autrefois Djebel-Ouazgueur [1], et dans les flancs de laquelle s'élevait l'antique centre de Mastar (dont le nom phénicien מסתר signifie refuge, abri), se trouve, à une altitude d'environ 1,322 mètres, le tombeau d'Abou El Abbas Ahmed ez Zouaoui, originaire, dit-on, du sud algérien, et qui mourut centenaire dans ces parages.

Sur le tombeau de ce grand marabout, qui fut un éminent taumaturge, on lit l'inscription suivante gravée sur bois en relief, en caractères " Mécherqi ".

بسم الله الرحمان الرحيم و صلى الله على
سيد نا محمد لذ بالمقام و حزنية
العمل و اضرع ضرعة او محزون
مبتهل و اسأل بصاحبه

(1) Ce vocable est formé du mot arabe Djebel (Mont) et d'un autre mot berbère Azguer signifiant (Bœuf).

ما شيت من ارب ترى الاجابة
من الله عزجل هذا ضريح قطب
الزمان غيث الورى ابو العباس
احمد الزواوي الاكمل سلالة المصطفى
المختار من اشرقه شمس وايته في اليهد
و الجبل و شاع فضله في الاقطار
و اجمعها و حاز مرتبة علت
على رجل له مناقب لا تختفى
عجايبها اتختفى الشمس حلت .
داره الحمل في رجب الفرد من سنة شرط بدا
الحق بالله و اختجى عن المقل

❋ سنة ١٢١٦ ❋

« *Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux, que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed.*

« *Réfugie-toi auprès de ce sanctuaire. Fais que tes actes soient empreints d'intentions pieuses. Sois humble et plein de piété ainsi qu'il convient à un être brisé par l'affliction. Demande à Dieu par l'intercession du Ouali qui repose ici tout ce que tu désires, tu verras tes vœux exaucés par le Dieu tout puissant.*

« *Ceci est le tombeau du saint, le Pôle de son temps, le protecteur de toutes les créatures : Abou el Abbas Ahmed ez Zouaoui, de la descendance de l'élu et du choisi de Dieu.*

Ses miracles se sont manifestés d'une façon éclatante dans les montagnes et les plaines à tel point qu'ils ne sont ignorés de personne. La renommée de ce saint est universelle ; il occupe un rang supérieur à tous les autres.

« *Le soleil peut-il se cacher quand il entre dans le signe du zodiaque (bélier) ?*

« *Il (ce saint) a été appelé à rejoindre le sein de Dieu et à disparaître ainsi aux yeux des mortels.*

« *Fait dans le mois de Redjeb de l'année 1216.* »

L'année 1216 de l'hégire correspond à l'année 1784 de l'ère chrétienne.

Le texte de cette inscription n'est pas sans présenter quelques incorrections, ce qui en rend sa traduction quelque peu difficile; sauf quelques termes et quelques tournures de phrases que nous avons cru devoir changer, la traduction que nous donnons est celle de M. Bousaada Areski, interprète à la Direction des Domaines.

JOSEPH BOSCO.

Chronique Archéologique départementale

Sur la route du Bardo, à Constantine, vient d'être mise à jour, en face des ateliers de MM. Broche et Lahiteau, une stèle en forme de caisson portant les restes ci-après d'une inscription funéraire :

CANINIA MA(*r*)
CELLA TIL DVL
(*c*)ISS//////

Les inscriptions ci-après ont été découvertes au Hamma, à 7 kilomètres environ de Constantine, et nous ont été remises par M. Joseph Bosco, chercheur infatigable :

1	2	3	
CCVRVIV	DM	DM	D M
SCEVAVI	MLICI	QTERE	E//://
AN XXII	NIATI	NTIV	VRBA
HSE	TIANI	S MAR	NA//
	VALX	CELIN	VA LXXX
		VS VI	
		XIT AN XII	
		OSI	

Ces quatre inscriptions ont été trouvées à la ferme Teuma; les deux dernières sont sur la même pierre.

4	5
P POSTV	N
MIVS	MIVL
VRBANVS	PAG
VA////	FONT

L'inscription portant le n° 4 a été trouvée à la ferme Courtois, et celle portant le n° 5 aux platrières, au pied des ruines d'El-Hanacher.

***

M. Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, membre honoraire de notre Société, a rendu compte, au mois de décembre dernier [1], des fouilles exécutées par le Service des monuments historiques en Algérie; le département de Constantine est, comme chacun sait, celui qui donne tous les ans le plus de résultats et aussi les résultats les plus intéressants.

Guelma. — Notre aimable collègue M. Joly a continué la restauration du théâtre et exécuté, dans la cour de la caserne, des fouilles fructueuses qui ont fait découvrir les restes d'un monument qui paraît être une basilique; une mosaïque à dessins géométriques et trois inscriptions ont été mises à jour; ces inscriptions indiquent que le pavement de ce monument a été fait par plusieurs personnes parmi lesquelles un certain " Severianus, sous-diacre, et les siens ".

Khemissa. — Les fouilles de Thubursicum Numidarum ont été reprises; le théâtre a été déblayé; tous

(1) *J. O.* du 13 janvier 1911, n° 12.

Double porte au Nord-Est du Forum.

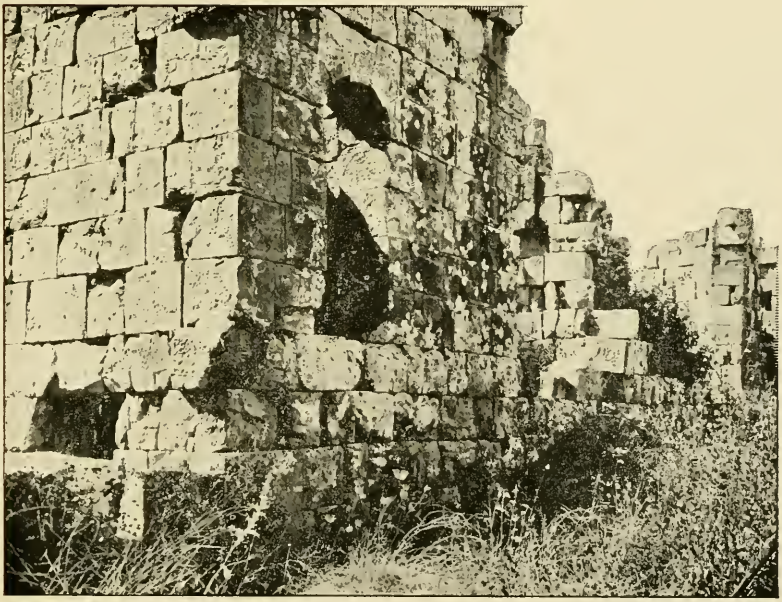

Fragment du Théâtre.

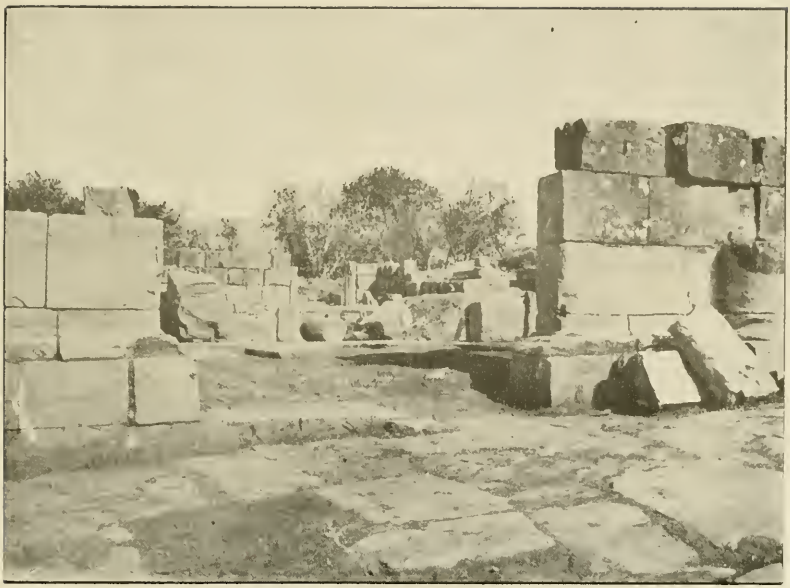

Porte orientale du péribole du Temple Nord.

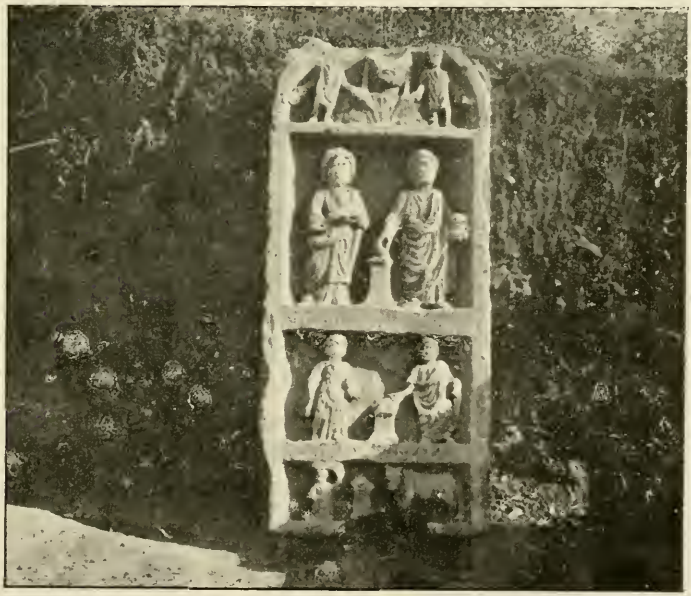

Stèle.

les gradins en sont à peu près intacts ; aussi l'aspect de cette ruine est-il saisissant, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les reproductions ci-jointes, que nous devons à l'amabilité de notre dévoué collègue, M. Joly [1].

Lambèse. — Les travaux de déblais ont porté sur les grands thermes avoisinant l'arc triomphal de Septime Sévère et improprement désignés sous le nom de Palais du Légat ; à côté du mur extérieur a été découvert un beau reste de mausolée reposant sur deux gradins de pierre en bon état et renfermant des ossements et deux jolis lacrymatoires en verre ; ce tombeau se dressait sur la voie septimienne qui a été fort peu détériorée. On a également mis à jour des fragments de statue et quatre textes épigraphiques intéressants, dont trois, presque semblables, diffèrent seulement par le nom du donateur ; voici la traduction du premier :

« Consacré à Hercule invincible, pour le salut et la victoire des deux Empereurs Césars : L. Septime Sévère Pertinax, Pieux, et Marc-Aurèle Antonin (Caracalla), tous deux Augustes ; et de Julia (Domna) mère auguste de l'Empereur (Auguste). Q. Anicius Faustus, étant légat des deux Auguste, propréteur, homme clarissime, en l'honneur de Publius Ælius .....ancien centurion de la légion en congé, honorable, son père, avec la permission du peuple, Ælius Menecrates, flamine perpétuel, a donné à sa patrie (ces statues) au nombre de trois. »

---

(1) Voir les planches ci-jointes. M. Joly nous a envoyé, en outre, en même temps que quatre autres photographies reproduites ci-contre, une vue d'ensemble de Khemissa que nous regrettons de ne pouvoir reproduire et qui sera comprise dans l'envoi que se propose de faire la *Société archéologique de Constantine* à l'Exposition de Rome.

La fin du deuxième texte, dont le commencement est semblable au précédent, se traduit ainsi : .... en l'honneur de Mævius Sarnus Honoratus, procurateur des trois Auguste, avec sa sœur P. Ælius Menecrates, fit don à sa patrie de ces statues au nombre de trois.

Le troisième texte ..... fit don à sa patrie en son nom et au nom de sa sœur.

D'après le quatrième, Quintus Anicius Faustus, consulaire, patron, dédie le monument ; puis l'inscription porte : Marcus Sedius Rufus, avocat, flamine perpétuel, ayant géré le flaminat Commodien Herculéen, la quinquennalité, le duumvirat et la questure, en son nom et au nom de Gargilia Nucerina, sa femme; l'ayant promis, il l'a donné.

Djemila. — Les ruines de Cuicul sont maintenant devenues accessibles à toutes les voitures, et sont pourvues d'un musée qui devient tous les jours plus intéressant. On avait tout d'abord pensé à créer le musée de Djemila à Sétif, mais les communes voisines des ruines se sont émues et ont demandé que le musée fut installé à Djemila même ; le Conseil municipal de Saint-Arnaud a même offert à cet effet 5,000 francs à l'Administration qui a fait édifier une grande salle, mesurant 6 mètres sur $10^{m}50$, avec une hauteur de $8^{m}50$, et à laquelle a été annexée une pièce destinée à servir de bureau ou de logement au futur Conservateur.

Les travaux de déblaiement, sous la direction de M. de Crésolles, inspecteur des Monuments historiques, ont mis à jour un arc de triomphe, des voies et des portes, des maisons privées, un temple et de

nombreuses inscriptions ; les plus intéressantes ont pour objet des dédicaces à l'Empereur Probus, qui régna de 276 à 282 après J.-C. ; à Caracalla (211-217), à l'Empereur Jovien (363-364) ; aux trois Auguste, princes invincibles : Arcadius, Honorius et Théodose le Jeune ; (ce dernier est Théodose II qui régna de 408 à 450 après J.-C.) ; à l'Empereur César Marc-Aurèle Probus ; à l'Empereur Valérien ; à des Empereurs inconnus, la fin seule du texte ayant été trouvée ; à la Victoire, par L. Claudius, fils de T. de la tribu Papiria Brutto, édile, préfet, duumvir, augure ; à Marc (Aurèle) Antonin, père du divin Commode ; à l'Auguste Antonin le Pieux, par Julius Rogatus ; à l'Empereur César Marc Antoine Gordien (Gordien III), (datée de 244 après J.-C.) ; à Tiberia Claudia Subatiana Aquilina et à Tiberia Claudia Digna Subatia Saturnina, femmes clarissimes, filles de Tiberius Claudius Subatianus Proculus (qui fut gouverneur de la Numidie en 208).

A signaler aussi une intéressante inscription portant que sous l'Empereur César L. Septime Sévère, fils du divin Marc-Aurèle Antonin le Pieux, frère du divin Commode, petit-fils du divin Antonin le Pieux, arrière petit-fils du divin Hadrien, et sous les Empereurs : César Marc-Aurèle Antonin (Caracalla) Auguste et L. Septime Géta César, nobilissime, frère de Marc-Aurèle Antonin Auguste (Caracalla) et Julia Domna, auguste mère des Camps, la république des Cuiculitains a construit des greniers ; la dédicace est faite par Q. Anicius Faustus, légat d'Auguste, propréteur, père de la Colonie.

En outre des monuments précités, les fouilles ont fait découvrir des fragments de statues, des lampes

et des mosaïques représentant des scènes de la vie romaine.

Timgad. — Les opérations de déblai, dirigées par notre sympathique membre correspondant M. Barry, ont fait découvrir, en 1910, une basilique chrétienne dont le chœur était dallé en mosaïque et les salles secondaires en béton, des maisons privées, un mausolée, un établissement de bains, et plusieurs inscriptions incomplètes dont l'une des plus intéressantes constate que, sous l'Empereur M. Aurèle Sévère (Caracalla) et sous (Julia Domna), mère de l'Empereur, les approches de la fontaine ont été entourées de grilles d'airain et ornées de portes et de " pronaos " ; dans une autre, il s'agit d'un personnage qui gouverna la Numidie à la fin du IIIe siècle : Severinius Apronianus, et qui fit restaurer l'aqueduc de Lambèse.

Les fouilles ont en outre mis à jour des fragments de statue, des poids en granit, des lampes païennes, vandales et chrétiennes, des gargoulettes, des monnaies diverses, des épingles à cheveux, des poinçons, deux cueillers en argent artistement travaillées, des boucles d'oreilles en or et des pierres précieuses de diverses formes.

***

En terminant, nous remercions particulièrement ceux de MM. les Administrateurs qui nous ont déjà envoyé, conformément à l'autorisation qu'a bien voulu leur donner, l'an dernier, M. Phelut, notre distingué Préfet, président d'honneur de notre *Société*, une petite subvention pour remplacer celle que le

Conseil Général s'est vu dans la nécessité de nous supprimer et nous permettre ainsi de continuer, en même temps que nos intéressants travaux, la publication de nos recueils annuels.

Nous serions très obligé à ceux qui ne nous ont pas encore fait parvenir leur obole, de vouloir bien adresser les mandats au Président de la *Société archéologique*, 7, rue de France, à Constantine.

Le présent volume sera adressé, comme l'an dernier, à tous les Administrateurs des communes mixtes du Département.

J. MAGUELONNE.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉSIDENTS HONORAIRES. — Composition du Bureau pour 1911 et Commission des manuscrits III

MEMBRES HONORAIRES. IV

MEMBRES TITULAIRES. V

MEMBRES CORRESPONDANTS. VIII

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES. XI

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES XV

Note sur la route de Tébessa à Biskra, par Négrine. — M. le général DE TORCY . . . 1

Ruines et vestiges anciens relevés dans la province de Constantine. — MM. A. JOLY et L. JOLEAUD. 29

Les refuges aériens de l'Aurès. — M. L. JACQUOT. 35

Bougie sous le sultan El Naçeur. — M. Choisnet. 43

Le préhistorique dans les environs de Tébessa. — M. A. DEBRUGE. 53

Notes archéologiques concernant la région de Tocqueville. — M. l'abbé J. GAUTHIER . . 101

Vestiges antiques de la région de Bordj-bou-Arréridj. — M. A. ROBERT. 111

La Nécropole romaine de la route de Philippeville à Constantine. — M. E. THÉPENIER . 115

Forts et puits romains de la région de Sétif. — M. L. JACQUOT 119

Poids romains trouvés à Sigus. — M. l'abbé H. JAUBERT. 133

Pages.

Inscriptions relevées en 1910, par M. L. Jacquot. 143

Quelques armes curieuses du département de Constantine. — M. le capitaine Maitrot . 149

Monographie historique et géographique de la tribu des Ziban. — M. J. Maguelonne . . 213

Incriptions découvertes à Khenchela. — M. l'abbé P. Montagnon. 305

Inscription funéraire du cheikh Abou el Abbas Ahmed ez Zouaoui. — Beni-Ziad (Rouffach). - M. J. Bosco 309

Chronique. — M. J. Maguelonne 313

Constantine. — Imp. D. Braham

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 05200 3521

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département ; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algérienne ; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la majorité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

ART. 29. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*.

ART. 32. — Les membres titulaires de la Société sont astreints à une cotisation annuelle de douze francs, les membres correspondants à une cotisation annuelle de cinq francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs pour les membres titulaires ou correspondants.